

à Monsieur le Docteur Sabatier  
Hommage de l'auteur  
A. H. Dumortier

D 81

# MÉMOIRE

SUR

## LA CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

### DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

# MÉMOIRE

SUR

## LA CONSTITUTION GÉOLOGIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE,

EN RÉPONSE A LA QUESTION SUIVANTE :

« FAIRE LA DESCRIPTION GÉOLOGIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE ; INDICER LES ESPÈCES MINÉRALES ET LES FOSSILES ACCIDENTELS QUE L'ON Y RENCONTRE, AVEC L'INDICATION DES LOCALITÉS ET LA SYNONYMIE DES NOMS SOUS LESQUELS LES SUBSTANCES DÉJÀ CONNUES ONT ÉTÉ DÉCRITES. »

QUI A REMPORTÉ LE PRIX AU CONCOURS DE L'ACADÉMIE DE BRUXELLES, EN 1830 :

**PAR A. H. DUMONT.**

On ne peut établir, avec certitude, l'âge relatif des roches primordiales, d'après leur inclinaison...  
L'AUTEUR.



**BRUXELLES,**

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

**1832.**

ENCODE  
NOV 1985

UNIVERSITÉ DE LIÈGE  
INSTITUT DE GÉOLOGIE

**A CONSULTER  
A LA BIBLIOTHEQUE**

657 bis  
BIBLIOTHEQUE

---

## RAPPORT

Sur les Mémoires présentés en réponse à la question relative à la Constitution géologique de la province de Liège.

---

PARMI les questions que l'Académie avait proposées pour le concours de 1830 se trouve la suivante : *Faire la description géologique de la province de Liège; indiquer les espèces minérales et les fossiles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances déjà connues ont été décrites.*

Trois Mémoires ont été présentés en réponse à cette question; l'un a pour épigraphe cette phrase : *On ne peut établir, avec certitude, l'âge relatif des roches primordiales, d'après leur inclinaison.....* (L'AUTEUR.)

Le second porte l'épigraphe suivante : *Peu de systèmes et beaucoup de faits doivent être la devise du naturaliste.* (BAILLET.)

Enfin, le troisième est distingué par la phrase : *Opinionum enim commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.* (CICERO.)

C'est avec une véritable satisfaction que nous disons que chacun de ces trois Mémoires est une bonne description géologique de l'une de nos plus intéressantes provinces, ce qui prouve les progrès que les sciences positives font parmi nous. Mais quel que soit le mérite de ces trois Mémoires, le premier se distingue, selon nous, d'une manière éminente par l'exactitude et l'étendue des détails, ainsi que par l'importance et la nouveauté des considérations générales qui s'y trouvent.

On sait que la majeure partie du sol de la province de Liège est

*Compulsete*  
*Liège*  
*général*

composée d'une association de roches anciennes, que l'un de nous a désignée par le nom de *terrain anthraxifère*; mais les divers membres de cette association, dont la position originaire a été généralement très-dérangée, présentent une espèce de chaos où l'on n'avait pu rien comprendre jusqu'à présent. L'auteur du premier Mémoire, qui a étudié ce sol avec une attention dont on ne saurait assez faire l'éloge, croit cependant que cette constitution n'est pas aussi compliquée qu'on l'avait supposé; il pense, au contraire, que les alternatives que l'on remarque si fréquemment entre les diverses roches qui composent ce terrain, ne sont formées que par quatre systèmes.

Le plus inférieur est principalement composé de schistes argileux, de psammites et de poudingues souvent colorés en rouge.

Le second, que l'auteur nomme *calcaire inférieur*, est formé de calcaire et de dolomie.

Le troisième est, comme le premier, principalement composé de schiste argileux et de psammites, mais la couleur rouge y est moins fréquente, et l'on n'y a pas observé de poudingues.

Enfin le quatrième, que l'auteur appelle *calcaire supérieur*, est, comme le second, formé de calcaire et de dolomie (1).

L'auteur donne non-seulement les caractères minéralogiques et zoologiques des roches qui composent ces systèmes, mais il détermine, couche par couche, localité par localité, chaque masse minérale qui paraît au jour ou qui doit se prolonger sous les dépôts superficiels, et il consigne les résultats de cette détermination sur une carte que l'on

---

(1) Depuis la lecture du rapport fait à l'Académie, j'ai employé, pour désigner les quatre systèmes du terrain anthraxifère, les dénominations suivantes :

*Système quarzo-schisteux inférieur;*

*Système calcareux inférieur;*

*Système quarzo-schisteux supérieur;*

*Système calcareux supérieur.*

peut considérer comme ce qui a été fait de mieux en ce genre dans notre patrie.

Le temps fera connaître jusqu'à quel point les opinions de l'auteur sont fondées, et si elles pourront également s'appliquer aux parties du massif anthraxifère qui se prolonge dans les provinces de Namur et de Hainaut; mais, en supposant que l'auteur ait fait ce qu'ont fait presque tous les hommes à talents, c'est-à-dire, qu'il se soit trop empressé de généraliser les résultats de ses découvertes, il n'en aurait pas moins rendu un service éminent à la science, attendu qu'il aurait planté les jalons qui serviront pendant long-temps de base à toutes les recherches qui auront pour but de déterminer l'âge relatif des divers membres d'un des terrains les plus remarquables de nos contrées. Du reste, nous croyons convenable de faire connaître à l'Académie que l'un de nous vient de vérifier les observations de l'auteur dans une des parties de la province (les environs de Huy) où elles lui paraissaient très-difficiles à coordonner, et qu'il a reconnu qu'elles étaient d'une exactitude minutieuse.

Les brillans résultats obtenus par l'auteur de ce Mémoire sont une nouvelle preuve des avantages de la méthode rationnelle que l'on adopte tous les jours de plus en plus, et qui consiste à appliquer à ce que l'on ne connaît pas bien, les données fournies par l'étude de ce qui est plus facile à observer. En effet, on voit aisément que l'auteur, au lieu de baser ses opinions sur des considérations hypothétiques sur la formation originaire du terrain anthraxifère, s'est borné à prendre, pour point de départ, l'idée que ce terrain était disposé d'une manière analogue à celle du terrain houiller qui l'a suivi immédiatement dans la série des formations, et sur lequel l'auteur avait, ainsi que nous le dirons tout à l'heure, recueilli les renseignemens les plus précieux.

Partant de cette idée, il a reconnu que les trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère formaient, dans la province de Liège, divers bassins d'étendues inégales, placés au-dessus du système inférieur qu'il rapporte à l'*old red sandstone* des auteurs anglais, lequel paraît

former lui-même un vaste bassin au milieu du terrain ardoisier.

Aussi modeste<sup>?</sup> que bon observateur, l'auteur n'émet aucune considération géogénique sur les causes qui ont donné à nos contrées leur état actuel, mais nous nous permettrons de faire remarquer à l'Académie que son travail nous paraît établir de nouvelles présomptions en faveur des théories plutoniennes qui prennent de jour en jour plus de consistance. En effet, il est difficile d'expliquer l'état de choses que l'auteur fait connaître, autrement que par la dislocation de l'écorce solide de notre planète et par le jeu des pièces séparées, occasionné par des phénomènes analogues à ceux de nos tremblemens de terre, à une époque où les masses minérales étaient plus ou moins molles; car les bassins que l'auteur a reconnus, ou plutôt les massifs de terrain anthraxifère qu'il décrit sous le nom de bassins, sont loin de donner tous également l'idée d'un dépôt fait dans une dépression du sol, et dont les premières couches se seraient moulées sur les parois de cette dépression. Aussi voit-on non-seulement des couches placées dans une position plus ou moins voisine de la ligne verticale, d'autres qui sont plissées, contournées ou renversées sur elles-mêmes, ce qui prouve qu'après leur formation, elles ont subi l'action de mouvemens violens; mais encore des massifs qui, au lieu d'avoir la forme d'un véritable bassin, donnent bien plutôt l'idée d'une section de terrain qui aurait pris sa position actuelle par l'effet d'un glissement sur un plan incliné, en exerçant une pression latérale sur les sections voisines.

La manière dont l'auteur traite le terrain ardoisier annonce aussi son esprit observateur; les roches plus abondantes en matière talqueuse, qui traversent une petite partie de la province de Liège en se dirigeant de Vieil-Salm sur Ottrez (Grand-Duché de Luxembourg), lui paraissent plus anciennes que les deux bandes qui les bordent au nord et au sud. Une opinion à peu près analogue, avancée par M. Steininger, dans son *Mémoire sur la géologie du Grand-Duché de Luxembourg*, couronné par l'Académie en 1828, avait donné lieu à quelques observations de la part de deux d'entre nous; mais, sans adopter encore positivement la manière de

*tu s'is  
arrogant  
qui mal  
l'ais d'ha  
l'auteur*

RAPPORT.

voir de notre auteur, à ce sujet, nous devons convenir qu'elle est appuyée sur des considérations qui méritent toute l'attention des géologues.

On sent que le terrain houiller de Liège a aussi offert un vaste champ d'observations à l'auteur, et cette partie de son travail nous paraît être ce que l'on a fait de plus complet sur ce dépôt si important de roches combustibles. Non-seulement il en a recherché l'étendue avec soin, mais il a déterminé et indiqué sur sa carte l'allure des couches exploitées. Il s'est en outre attaché à connaître le nombre de couches de houille qui existent dans le bassin de Liège, et il en compte 83 qu'il distribue en trois systèmes, superposés l'un à l'autre (1).

L'auteur n'a pas donné le même soin aux terrains plus nouveaux que la houille. On voit que le temps lui a manqué pour les étudier en détail, ce qui n'est pas étonnant quand on pense à ses immenses travaux sur les terrains plus anciens. Du reste, le peu qu'il en dit nous paraît exact et ne point déparer son ouvrage.

Le deuxième Mémoire est rédigé d'après cette marche rationnelle créée par les géologues anglais; les terrains plus récents que la houille y sont traités d'une manière plus complète que dans le premier Mémoire. Ce que dit l'auteur sur la composition des minéraux et sur les eaux minérales, annonce des connaissances en chimie très-étendues. Ses déterminations de fossiles sont très-soignées, et accompagnées d'excellens dessins; mais ses descriptions des terrains houiller et anthraxifère ne présentent pas ces détails circonstanciés et ces vues nouvelles qui font du premier Mémoire un ouvrage original, destiné à marquer dans l'histoire géologique de notre pays.

Nous croyons aussi ne pouvoir laisser passer sans observations, une opinion de l'auteur sur les roches calcaires de Maestricht. Partant de la circonstance que ces roches ont une texture plus grossière et une

*C'est au genre  
Dumont que  
l'on doit  
ce qu'il y a  
de meilleur,  
même que  
carte qui a  
été faite de  
des années  
son format  
etc. etc. etc.  
Le travail  
le bureau de  
M. Dumont  
Mais elle a  
parce de  
qui le cher  
a offert son  
main à l'*

(1) Nous avons depuis adopté les noms d'étage inférieur, étage moyen, étage supérieur, pour désigner ces trois divisions de la partie du terrain houiller qui renferme les couches de houille, en réservant le mot système pour une division d'un ordre plus élevé. A.-H. DUMONT.

couleur plus foncée que la craie blanche, et qu'elles reposent sur une couche de cette dernière, il dit que cette roche n'est pas du *tuffeau*, mais que c'est du *calcaire grossier*, et il la représente sur sa carte par une couleur différente de celle du terrain crétacé et semblable à celle des sables superficiels de la Campine, que l'on considère comme appartenant aux terrains thalassiques de M. Brongniart. Nous ne nous arrêterons pas à l'inconvénient de l'emploi, dans un sens géologique, des mots minéralogiques de *tuffeau* et de *calcaire grossier*, car dans l'état imparfait de nos nomenclatures, cet inconvénient se retrouve dans les meilleurs ouvrages; mais nous ferons remarquer qu'une opinion qui place des ammonites et des bélemnites dans les terrains thalassiques, aurait mérité une discussion approfondie, d'autant plus que l'un de nous, dont l'ouvrage est cité par l'auteur, avait annoncé la même opinion en 1808, et s'était empressé de reconnaître son erreur aussitôt qu'une étude plus approfondie du terrain crétacé du nord-ouest de la France, lui eut appris que l'on pouvait concilier la constitution géognostique de Maestricht avec l'une des plus belles règles établies par les célèbres auteurs de la description des environs de Paris.

Le troisième Mémoire annonce un homme versé dans l'art d'écrire, et, si le prix devait être accordé à la meilleure composition littéraire, peut-être que nous le demanderions en sa faveur, mais son travail est inférieur à ceux de ses deux concurrents sous le rapport scientifique; ce n'est pour ainsi dire qu'une compilation de ce qui a déjà été dit sur la description géologique de la province de Liège, et nous n'y avons rien trouvé de neuf. A la vérité l'auteur décrit comme nouvelles, deux espèces de fossiles qu'il nomme *Dethierea striata* et *Arthrocladium mosanum*. Mais le premier de ces êtres qui paraît être un polypier voisin des favosites, est décrit avec plus de soin et figuré avec plus d'exactitude dans le second Mémoire, et l'un de nous, qui a examiné le second fossile dans les collections de l'université de Liège, où l'auteur en a eu connaissance, pense qu'il doit être rapporté au genre *stigmaria* de M. Ad. Brongniart, ainsi qu'à une espèce déjà publiée par Rhode (*Beitrag*



zur *Pflanzenkunde der Vorwelt*, tab. V, fig. 4.); mais l'échantillon de Liège est plus complet en ce qu'il montre que la plante était munie de rameaux très-forts qui s'inséraient à la tige par articulation.

D'après toutes les considérations qui précèdent, nous n'hésitons pas à proposer unanimement à l'Académie d'accorder le prix au premier Mémoire, en décidant que la carte sera lithographiée sur la même échelle que la carte originale.

Le second Mémoire méritant aussi la bienveillance de l'Académie, et contenant sur les terrains secondaires, sur les eaux minérales et sur les fossiles, des détails qui ne se trouvent pas dans le premier; nous proposons aussi à l'unanimité, d'accorder à son auteur la médaille d'argent à titre d'accessit, et deux d'entre nous pensent que ce Mémoire peut très-utilement figurer dans le recueil de l'Académie; il conviendrait de publier en même temps les planches représentant des fossiles; mais la carte étant bien loin, sous le rapport de la précision, de celle qui est jointe au premier Mémoire, il serait inutile de la publier, non plus que les coupes qui l'accompagnent.

Fait en avril 1830.

**CAUCHY;**

**J. DOMALIUS;**

**D. SAUVEUR FILS.**

---

\*\*\*\*\*

## INTRODUCTION.

---

L'ACADÉMIE des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en proposant, pour le concours de 1830, la question relative à la constitution géologique de la province de Liège, a offert à l'observateur le plus beau sujet d'étude. La province de Liège n'est pas seulement intéressante par le nombre et la variété des espèces minérales qu'on y rencontre, mais elle est surtout remarquable par la disposition des roches qui permet de donner la solution certaine d'une question long-temps débattue, et très-importante pour la science géologique : celle de l'âge relatif des divers membres qui composent les terrains ardoisier, anthraxifère et houiller.

Dans les recherches que nous avons faites, nous nous sommes dépouillé de tout esprit de système, et nous nous sommes attaché à l'observation minutieuse de chaque fait particulier. C'est de leur ensemble qu'ont surgi les résultats généraux auxquels nous sommes parvenu. /

Tous les gisemens décrits dans ce Mémoire ont été reconnus par nous; dans la description de l'allure des couches de houille seulement, nous nous sommes aidé des plans des exploitations.

Pour désigner les roches, nous nous sommes servi, suivant les circonstances, de la nomenclature établie par M. d'Omalus d'Halloy, dans ses *Mémoires pour servir à la description géolo-*

Tom. VIII.

*en Sixième*

*Il est plus  
probable q  
M. d'Omalus  
a tracé tout  
de ses propres*

gique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines (Namur, 1828), et de celle que M. Brongniart a donnée dans son *Tableau des terrains qui composent l'écorce du globe*, etc. (Paris, 1829), et dans son ouvrage intitulé : *Classification et caractères minéralogiques des roches homogènes et hétérogènes* (Paris, 1827). En ce qui concerne les espèces minérales et la partie cristallographique, nous avons suivi le *Traité de minéralogie* de Haüy (2<sup>e</sup> édition, Paris, 1822.)

Notre travail sera divisé en deux parties : dans la première nous traiterons des terrains primordiaux ; la seconde sera consacrée aux terrains secondaires. Ces deux grandes classes de terrains sont très-nettement séparées dans la province, en ce que les derniers, qui sont en couches presque horizontales, reposent sur les tranches des couches des premiers, dont la position est plus ou moins inclinée. Les terrains primordiaux se trouvent à la surface du sol dans la région méridionale, et sont recouverts dans la région septentrionale par les terrains secondaires ; ceux-ci s'avancent vers le S, jusque près d'Acosse, Liège, Soumagne et Henri-Chapelle.

La carte géologique, où sont tracées avec la plus scrupuleuse exactitude les directions des roches, et les coupes qui l'accompagnent, serviront à rendre plus intelligibles les détails dans lesquels nous sommes entré. Avant d'aborder notre sujet, un coup d'œil sur la structure physique de la province que nous allons décrire peut être de quelque utilité.

La province de Liège, dont la surface est de 291,000 hectares, est de forme irrégulière ; elle est bornée au N par les provinces du Limbourg et du Brabant méridional, à l'E par le

territoire prussien et le grand - duché de Luxembourg , au S par ce dernier et la province de Namur , et à l'O par cette dernière province et le Brabant méridional.

La *Meuse* , qui passe à Huy , Liège et Visé , la traverse dans la direction du SO au NE , et y parcourt , en comprenant les sinuosités , 14 à 15 lieues <sup>(1)</sup> . Les principales rivières qui grossissent ~~les~~ <sup>la</sup> ~~eaux de la~~ Meuse sont : à la rive gauche , la *Mehagne* et le *Geer* ; à la rive droite , le *Hoyoux* , l'*Ourte* , l'*Amblève* , la *Lienne* , la *Vesdre* , la *Hoegne* , la *Berwinne* , et la *Gueule* . Les petites rivières ou gros ruisseaux sont , la *Montzée* , l'*Oxhe* , le *Neblon* , le *Roinay* , l'*Eau-Rouge* , le *Glain* , le *Wayay* , la *Gileppe* et la *Gulpe* .

Excepté la Meuse , la Mehagne et le Geer , toutes ces rivières sont assez rapides , et forment , dans leur cours , un grand nombre de sinuosités .

On distingue dans la province différentes contrées :

La *Hesbaye* , qui comprend les terrains situés à la rive gauche de la Meuse , est assez basse vers le NNO , et s'élève insensiblement jusque près de cette rivière , où sa hauteur moyenne peut être évaluée de 150 à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer . La surface peut être considérée comme une vaste plaine . Les vallées y sont peu nombreuses et presque toujours à pentes douces , excepté près de la Meuse où elles deviennent plus profondes , souvent escarpées , et interrompent d'espace en espace la continuité de la colline qui borde cette rivière . Le sol en est fertile et produit beaucoup de céréales .

---

(1) Nous comptons la lieue de 5000 mètres .

On donne le nom de *Limbourg* à la contrée située entre la Meuse et la Vesdre. Comme la Hesbaye, elle est assez basse vers le NNO; mais elle s'élève assez rapidement dans la direction du SSE jusqu'à Bel-Oeil, près de Henri-Chapelle. Depuis ce point jusqu'à Battice, le terrain forme une crête qui se prolonge et s'abaisse vers l'ouest jusqu'à la Meuse, en passant par Micheroux et le Bois-de-Breux; et vers l'E, jusque dans le territoire prussien. Cette crête établit deux versans, l'un vers la Meuse, l'autre vers la Vesdre. Une infinité de petites vallées sillonnent le Limbourg. La plupart sont assez profondes, quelques-unes sont bordées de roches escarpées. Le terrain est en général couvert de pâturages.

On désigne principalement sous le nom de *Condroz* le pays situé entre la Meuse et l'Ourte; mais il est naturel, que les terrains qui s'étendent de l'Ourte vers Louvegnée, et qui sont de même espèce que ceux du Condroz proprement dit, soient annexés à cette contrée. Comme l'a fait observer M. d'Omalius, le Condroz est sillonné par de nombreuses vallées, peu profondes, dirigées du SO au NE à peu près parallèlement au cours de la Meuse; d'autres vallées plus profondes, sinueuses, à bords escarpés, les traversent dans diverses directions et servent de lit aux rivières. La hauteur moyenne du sol a été évaluée par M. d'Omalius, à 350 mètres.

L'*Ardenne* est située au SE du Condroz: c'est une contrée stérile dont la plus grande partie ne présente que des landes, et dont la hauteur moyenne est d'environ 470 mètres. Le point le plus élevé, qui paraît être à la baraque Michel, est de 680 mètres.

## TABLEAU

DES ÉLÉVATIONS DU SOL AU-DESSUS DE LA MER.

ENDROITS OBSERVÉS.	HAUTEURS.	NOMS des OBSERVATEURS (1).
Lixhe. . . . .	44m, 75	Thomassin.
Liège, niveau de la Meuse . . . . .	52	Thomassin.
Niveau de la Meuse, en été, au pont des Arches à Liège. . .	60	*
Oreye. . . . .	99, 20	Thomassin.
Niveau de la Vesdre, en été, au pont de Fraipont. . . . .	102	*
Niveau de l'Amblève, à Remouchamps. . . . .	132	*
Au Moulin de Voroux . . . . .	140	*
Plateau d'Oupeye. . . . .	147, 80	Thomassin.
Niveau de la Vesdre, au pont de Theux. . . . .	155	*
A la maison Foulon, près de Votemme . . . . .	158	*
Plateau de la citadelle de Liège. . . . .	158	Thomassin.
Jardin derrière le château de Chokier . . . . .	161, 80	Thomassin.
Plateau d'Ans . . . . .	179, 50	Thomassin.
Vallon des Forges, entre Liège et Theux . . . . .	179, 52	Thomassin.
Bascule de Ste.-Walburge. . . . .	184	*
A l'arbre Ste.-Barbe. . . . .	185	*
Sur les hauteurs à Rocour. . . . .	198	*
Un peu au-dessous d'Ensival, sur la Vesdre. . . . .	200	Dethier.
Près de l'église de Polleur . . . . .	207	*

(1) Les hauteurs suivies d'un astérisque (\*), ont été prises par les officiers d'état-major chargés de la confection de la carte générale de la Belgique.

# MÉMOIRE

SUR

## LA CONSTITUTION GÉOLOGIQUE

### DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

\*\*\*\*\*

#### *Première Partie.*

#### TERRAINS PRIMORDIAUX.

---

D'après nos propres observations, la disposition générale des terrains primordiaux de la province de Liège est en bassins (1),

---

(1) On dit d'une roche dont les bancs sont courbés, qu'elle forme un *bassin*, lorsque la convexité est tournée vers le bas; et qu'elle forme une *selle*, lorsque la convexité regarde le haut. La partie convexe d'une selle est souvent emportée à la surface du sol; dans ce cas, la selle se distingue toujours d'un bassin, en ce que les bords ne se rejoignent jamais dans la profondeur.

*Tom. VIII.*

allongés du SO au NE, et ayant, pour la plupart, leurs deux bords longitudinaux inclinés vers le SE. Les roches sont en stratification concordante, et forment trois groupes spéciaux que M. d'Omalius a nommés ardoisier, anthraxifère et houiller. Ayant reconnu que le terrain houiller repose sur le terrain anthraxifère, et que celui-ci recouvre le terrain ardoisier, nous allons décrire ces terrains dans leur ordre d'ancienneté.

### 1<sup>o</sup> TERRAIN ARDOISIER.

Le terrain ardoisier est formé principalement de schiste ardoise et de quartz grenu. Une suite nombreuse de modifications de ces deux roches rend insensibles les passages de l'une à l'autre. Mais quoiqu'il soit facile de trouver tous les intermédiaires dans l'étendue de la formation, ils n'offrent jamais une série complète dans une même localité; au contraire, il arrive presque toujours que ces différentes roches présentent une transition brusque dans leur alternance.

Nous distinguons dans le terrain ardoisier :

Le schiste ardoise diallagique;

Le schiste ardoise rougeâtre;

Le schiste ardoise commun;

Le schiste quarzo-talqueux;

Le quartz grenu; et deux roches de beaucoup moins d'étendue :

Le poudingue talqueux et

Le diorite.



## DESCRIPTION DES ROCHES.

## 1° SCHISTE ARDOISE DIALLAGIQUE.

Le schiste ardoise diallagique est une roche à base talqueuse, plus ou moins schistoïde, de couleur gris-bleuâtre, quelquefois un peu verdâtre ou brunâtre, contenant des lamelles d'une substance que Haüy a nommée diallage lamelliforme noir. La surface de ces lamelles est unie, plane ou légèrement courbe, et d'un noir très-éclatant; leur cassure a un aspect mat; leur étendue ne dépasse guère un millimètre, et diminue souvent au point de devenir presque imperceptible à l'œil. Dans ce cas, la roche se divise facilement en feuillets très-minces, sonores et élastiques, (les ardoises de Viel-Salm); elle devient moins fissile, et sa base prend un aspect talqueux plus décidé, à mesure que les lamelles diallagiques augmentent de grandeur. Sous ce dernier aspect, elle constitue le stéaschiste diallagique de M. Brongniart; nous croyons inutile de la distinguer par un nom particulier.

La stratification du schiste ardoise diallagique est difficile à saisir; pour tâcher d'y parvenir, nous nous transporterons un instant dans les carrières de Viel-Salm, où cette roche est mise à nu sur une grande étendue, et où nous avons pu étudier plus particulièrement sa structure.

L'ensemble offre une masse qui se divise en trois sens différens, de manière à présenter la forme rhomboïdale. Les joints sont

indiqués par des fissures, dont les faces sont colorées tantôt en jaunâtre, tantôt en verdâtre, et quelquefois en rouge.

La première division a lieu dans le sens des feuillets. La direction du plan est de 79 degrés avec inclinaison au S de 60 degrés.

La seconde, peu marquée, suit à peu près la même direction que la première (87 degrés), mais elle incline au N de 30 degrés; de sorte que ces deux divisions font entre elles un angle droit.

La troisième, plus apparente que la division des feuillets, suit une direction de 122 degrés et incline au SE.

De cette triple division naît la difficulté de reconnaître la stratification. Au premier abord, il paraît naturel de prendre pour celle-ci la direction des feuillets; mais, en suivant cette direction, on se trouve arrêté par le poudingue talqueux, qu'on aborde obliquement sous un angle de 43 degrés. D'une autre part, la troisième division est parallèle à la stratification du poudingue talqueux et des autres roches avoisinantes. Cette division n'est-elle pas celle de la stratification? Nous sommes porté à le croire. Dans ce cas, il est remarquable que chaque strate est divisée en feuillets obliques à ses faces. Il serait très-important d'observer si ce fait existe dans d'autres localités où l'on rencontre la même roche, et si les incidences des plans obtenus dans le sens des trois joints sont les mêmes que ci-dessus ou en différent sensiblement.

Un autre fait qui semble un peu contrarier notre manière de voir, c'est que la direction générale des carrières d'ardoises est à peu près parallèle à celle des feuillets, et qu'à un même niveau le banc exploité est rejeté tantôt à droite, tantôt à gauche de la direction générale de ces carrières.

Nous regrettons que le temps ne nous ait pas permis d'étendre nos recherches sur ces faits intéressans, que nous n'avons pour ainsi dire qu'entrevis en passant.

Le schiste ardoisé diallagique à fines paillettes est exploité pour faire des ardoises, à Viel - Salm et dans la montagne de Colanhan (entre Hebronval et Verleumont).

Les substances accidentelles sont peu nombreuses dans la roche même. On remarque seulement, entre quelques feuillettes ou certains joints naturels, un peu de cuivre carbonaté vert et de fer oligiste; mais en revanche les filons ou couches de quartz y sont abondans et renferment un grand nombre de minéraux que nous énumérerons plus loin.

## 2<sup>o</sup> SCHISTE ARDOISE ROUGEÂTRE.

Le schiste ardoise rougeâtre a pour base un schiste semblable à celui de la roche précédente; mais il diffère essentiellement de celle-ci, par l'absence des lamelles diallagiques et par la présence de grains rougeâtres, qui atteignent, mais dépassent rarement, la grosseur des grains de millet, et souvent sont imperceptibles à l'œil; lorsqu'ils sont gros, la roche ne se laisse pas diviser en feuillettes minces, comme lorsqu'ils sont fins et peu multipliés. La masse offre une couleur d'un rouge violacé, qui varie d'intensité suivant le nombre et la grosseur des grains.

Certains schistes ardoises rougeâtres forment de véritables stéaschistes de M. Brongniart; mais la plupart se rapprochent par leur base de l'ardoise ordinaire, et finissent même par y passer en perdant leurs grains rouges.

Cette singulière structure s'observe dans les schistes zonaires que nous venons d'indiquer, ainsi que dans plusieurs schistes ordinaires (Hucorgne, Fumal, Oteppe, Hozémont).

Le fer sulfuré sous forme cubique est pour ainsi dire le seul minéral qu'on rencontre en quelque abondance. Le volume des cubes ne dépasse guère un centimètre; ils sont généralement plus petits et quelquefois presque imperceptibles à l'œil; la surface en est souvent altérée ou épigène, surtout lorsqu'ils sont gros; et il arrive communément que l'on ne trouve dans la roche que la place qui était occupée par ces cristaux, et qui est restée libre par leur décomposition.

Quelques schistes ardoises d'aspect terreux, à cause du fer sulfuré qu'ils contiennent, ont été pris mal à propos pour du schiste alunifère.

Le quartz en couches ou en filons est beaucoup plus rare dans cette roche que dans les schistes ardoise rougeâtre ou diallagique, et l'on y trouve peu de minéraux accidentels.

#### 4° SCHISTE QUARZO - TALQUEUX.

Le schiste quarzo-talqueux est une roche qui participe de la nature du schiste et du quartz grenu; sa division ne se fait qu'en feuillets épais, à surface ondulée et pailletée de talc; il raie le verre par certains angles; sa couleur d'un gris-verdâtre (Chevron, Marteau), passe dans quelques localités au rouge-brunâtre foncé (Hourlée, Meuville).

Cette roche n'offre plus de délitemens particuliers: les feuillets et la stratification sont devenus parallèles. On l'exploite dans

quelques localités pour en faire des dalles (Chevron, Hourlée). Nous y avons trouvé un peu de manganèse (à l'ouest de Meuville)

### 5° QUARZ GRENU.

Le dernier terme de la série des passages est un quartz d'une texture grenue tellement serrée, que souvent elle paraît compacte. Ce quartz a une très-grande solidité, et présente, lorsqu'on le brise, une cassure raboteuse ou cirreuse; sa couleur est le gris-bleuâtre passant au gris-noirâtre; il est souvent traversé en divers sens par des veines de quartz blanc laiteux, qui quelquefois a une texture fibreuse.

Le quartz grenu est stratifié en bancs puissans, qui diminuent d'épaisseur à mesure que des lamelles de talc viennent s'y mêler en plus grande quantité. Cette dernière substance lui fait prendre aussi la texture schistoïde; mais, dans ce cas, quoique les lamelles talqueuses brillent à la surface des feuillets, la cassure transversale est encore celle du quartz grenu: on n'y rencontre presque plus alors de filons de quartz. C'est ainsi que cette roche passe au schiste quarzo-talqueux.

Nous n'y avons encore rencontré que deux substances: le quartz hyalin prismé limpide (à la Sauvenière près de Spa), et le fer sulfuré, disséminé plus ordinairement dans les veines de quartz que dans la masse de la roche (à un quart de lieue au N de Francorchamps, entre Havelange et Quarreux, etc.).

### 6° POUNDINGUE TALQUEUX.

Le poudingue talqueux est composé de quartz hyalin translucide et blanchâtre, en grains plutôt anguleux qu'arrondis,

ordinairement de la grosseur d'un pois. Ces grains, qui forment la partie dominante de la roche, sont liés entre eux par du talc souvent jaunâtre, quelquefois blanchâtre, rougeâtre ou verdâtre. La cassure du poudingue est grenue lorsque le talc abonde; elle est raboteuse quand cette substance est en moindre quantité, et que les grains quarzeux se serrent davantage.

### 7° DIORITE.

Le diorite qui se rencontre dans la province de Liège (à Hozémont et à Pitet), est principalement composé de deux substances. La première, qui constitue la partie principale de la roche, est le feldspath en cristaux ébauchés, tantôt blanchâtre (Pitet), tantôt verdâtre (Hozémont).

La seconde, qui paraît posséder les caractères de la serpentine, se présente sous trois états différens : 1° En cristaux ébauchés, de couleur vert-noirâtre, offrant des indices de clivage (Hozémont); 2° compacte, passant du noir-verdâtre (Hozémont) au vert-grisâtre (Pitet); 3° schistoïde et ressemblant à de l'ardoise talqueuse. Cette substance se laisse rayer par une pointe d'acier, en lui offrant d'autant moins de résistance, qu'elle se rapproche davantage du troisième état.

Les minéraux accessoires sont :

1° Le quartz en grains disséminés. Il est peu abondant dans la roche de Pitet; on n'en observe pas dans celle de Hozémont;

2° L'amphibole? il est très-rare, difficile à apercevoir et mal déterminé.

Le diorite, à raison des nombreux cristaux dont il est composé,

offre une texture lamellaire; il est quelquefois grossièrement feuilleté. Lorsque les cristaux sont séparés par des feuillets schisteux, la texture est cristalline. Les cristaux, qui sont des prismes plus hauts que larges, s'entre-croisent en tous sens; leur grosseur est assez uniforme: elle est d'un millimètre à Pitet, et de deux à Hozémont. Le diorite est solide et tenace à un très-haut degré; sa cassure est raboteuse, et sa masse présente généralement une couleur d'un vert-grisâtre.

Certaines parties, en se décomposant, prennent par degrés les caractères suivans :

Le feldspath devient opaque, et d'autant plus jaunâtre ou jaune-brunâtre, qu'il paraît avoir été primitivement coloré en vert par une plus grande quantité de protoxide de fer; il perd sa texture laminaire et prend un aspect terreux: enfin la roche perd sa solidité et finit par devenir friable.

C'est toujours à la partie de la roche qui avoisine le sol, qu'on remarque cette altération: elle y a formé une croûte d'épaisseur variable (1 à 3 mètres).

Le diorite n'offre pas de stratification; et son inclinaison ne peut être déterminée, si ce n'est par celle du schiste qui l'environne, ou qui s'y trouve, mais rarement, en petits lits subordonnés (Pitet): il forme une masse traversée en tous sens par des fissures, qui permettent d'en détacher facilement des fragmens irréguliers et quelquefois sphériques. Dans certains cas, ces fragmens présentent à leur superficie une altération semblable à celle que nous venons de signaler.

Le feldspath en très-petits cristaux tapisse, à Hozémont, les parois de certaines fissures.

Quoique la roche que nous venons de décrire paraisse varier beaucoup dans sa composition, elle présente constamment (à Hozémont, à Pitet, à Quenast et à Lessines) du feldspath à l'état lamellaire, et contient toujours plus ou moins de la substance verdâtre. Nous regardons ces deux minéraux comme essentiels à sa composition. Les autres sont accidentels : car le feldspath compacte qui s'observe à Quenast et à Lessines, manque à Pitet et à Hozémont ; le quartz ne se trouve pas dans ce dernier endroit, et l'amphibole paraît être étranger aux deux dernières localités. D'après cela, il nous paraît que notre diorite doit porter un nom particulier, en rapport avec sa composition ; d'autant plus que, comme roche, il a une étendue assez considérable.

### 8° FILONS ET COUCHES DE SCHISTE COTICULE.

Le schiste coticule ou pierre à rasoir, est une substance jaune, quelquefois violacée à texture serrée, compacte, à cassure conchoïde, et susceptible d'être rayée par une pointe d'acier ; il se divise en gros feuillets droits ou légèrement ondulés, qui ont quelquefois des teintes différentes. Sa division a lieu dans le même sens que celle du schiste qui le contient. On remarque en outre qu'il a une tendance particulière à se diviser en prismes rhomboïdaux de 120 et 60 degrés environ.

Le schiste coticule paraît appartenir exclusivement à la roche que nous avons désignée sous le nom de schiste ardoise rougeâtre ; du moins, s'il existe dans le schiste diallagique ou dans le schiste commun, nous n'en avons aucune connaissance. La



plus grande partie forme des filons qui suivent la division dont l'inclinaison au N fait avec celle des feuillets des angles de 60 à 90 degrés; le reste est en couches qui suivent la stratification. Ces différentes couches et filons varient de puissance; ils ont souvent 1, 2, 3 et 4 centimètres.

Les seules substances minérales que nous y avons rencontrées, sont de petites veines de quartz, et des dendrites noirâtres produites par des infiltrations de manganèse.

### 9° FILONS ET COUCHES DE QUARZ.

Le quartz hyalin d'un blanc laiteux, en couches ou en filons, se trouve abondamment dans le schiste ardoise rougeâtre, et surtout dans le schiste diallagique. On le rencontre aussi dans le schiste ardoise commun; mais il y est peu abondant, et ne renferme, pour ainsi dire, aucune substance accidentelle.

La plus grande partie du quartz que l'on observe dans les deux premières roches, forme de véritables couches qui suivent la stratification; le reste est en filons qui marchent parallèlement à la direction des feuillets et à la seconde division: ainsi leur disposition est parfaitement régulière. Lorsque ces couches ou ces filons sont puissans, ils sont souvent irréguliers et contournés; lorsqu'ils sont minces, ils conservent une épaisseur uniforme.

Les minéraux qui s'y trouvent engagés sont:

- 1° Le quartz prismé limpide;
- 2° Le talc lamellaire en petits nids, et le talc en cristaux ébauchés tapissant des géodes. Ces cristaux sont toujours trop

imparfaits pour pouvoir être déterminés (Colanhan, Petit-Sart);

3° Le cuivre pyriteux, carbonaté vert, et phosphaté, en petite quantité, soit dans des géodes, soit en nids ou en veines (Colanhan, Petit-Sart);

4° Le fer sulfuré primitif ou massif. Il est rare (Hebronval);

5° Le fer oligiste, laminaire et spéculaire. Cette substance est très-abondante; elle se trouve en lames plus ou moins étendues traversant le quartz dans toutes sortes de directions. Ces lames sont éclatantes, d'un gris-de-fer métallique; leur surface est souvent striée dans deux ou trois sens différens. Ces stries, qui représentent les diagonales horizontales des trois faces qui composent un des sommets du rhomboïde primitif, en se croisant sous des angles de 60 degrés, forment une multitude de petits triangles équilatéraux.

Le fer oligiste est encore remarquable par la grande facilité avec laquelle il se laisse cliver parallèlement aux faces du rhomboïde primitif, et suivant un plan perpendiculaire à son axe: propriété qui le distingue du fer oligiste de l'île d'Elbe, qui se laisse cliver difficilement (Colanhan, Petit-Sart).

On le trouve aussi, mais assez rarement, sous la forme prismatique.

Le fer oligiste est quelquefois si abondant, qu'il forme presque lui seul des filons ou des couches considérables (à Bihain, grand-duché de Luxembourg).

6° Le manganèse, en petite quantité;

7° Le titane oxidé. Nous avons trouvé à Salm-Château deux très-petits cristaux de ce minéral: l'un a été employé dans un

essai au chalumeau; l'autre qui nous reste est appuyé sur un quartz blanc qui a pour gangue le schiste ardoise rougeâtre à gros grains. Ce cristal est accompagné de fer oligiste, et d'un peu de talc blanc-jaunâtre.

### 10° FILONS TALQUEUX.

Nous ne connaissons pas dans la province de filons talqueux proprement dits. Celui d'Ottrez (Luxembourg), pourrait être considéré comme tel, par l'abondance du talc qu'il contient : on y trouve divers minéraux très-intéressans, entre autres le talc radié.

### 11° FILONS DE MANGANÈSE.

C'est dans le schiste ardoise rougeâtre que se trouvent les filons de manganèse. Le minéral, d'un noir foncé, est plus ou moins compacte, mamelonné, ou cloisonné (Verleumont, Lierneux).

Toutes les roches que nous venons de décrire forment deux systèmes principaux. Le premier, que nous nommons *système inférieur*, comprend dans sa formation tout ce que nous connaissons, dans la province, de schiste ardoise diallagique, de schiste ardoise rougeâtre, et de poudingue talqueux; plus, un peu de schiste ardoise commun.

Le second, que nous nommons *système supérieur*, est formé principalement de schiste ardoise commun et de quartz grenu; il renferme dans certaines parties du schiste quarzo-talqueux et du diorite.

Ces roches ne sont pas irrégulièrement disposées; elles sont au contraire rangées de telle sorte, qu'il existe entre elles et les différents étages de chaque système des relations remarquables, comme nous le verrons plus loin.

### DÉTAILS LOCAUX.

Le terrain ardoisier de la province de Liège est divisé en trois parties, par le terrain anthraxifère.

La première partie au SE ou la méridionale, est la plus étendue: elle occupe toute la région des Ardennes; sa limite NO passe entre Paradis et Lorcé, au Marteau (village situé à l'ouest de Spa), à Surister et au S d'Eupen; elle n'est recouverte que par ses propres débris, à l'exception d'un seul endroit (entre Stavelot et Malmedy), où une petite bande de roche appartenant au terrain pénéen s'étend à sa surface.

La deuxième, située au NO du terrain anthraxifère, est presque entièrement recouverte de terrains secondaires; sa limite SE s'observe à 100 mètres au N de l'église de Hucorgne, entre Lhoneux et Horion, et entre Hozémont et Lexhy.

C'est dans les vallées profondes, où il y a dénûment de roches secondaires, que se montre le terrain ardoisier septentrional. On l'observe vers l'ouest le long de la vallée où coule la Mehagne; depuis Latinne jusque près de Hucorgne; et depuis la Mehagne jusqu'au delà d'Oteppe, le long de la Montzée. Vers l'E, on en voit encore une petite portion en suivant le ruisseau de Dommartin, de-

puis le village qui porte ce nom jusque entre Lhonneux et Horion; enfin, le point le plus oriental observé jusqu'à ce jour, est situé près du château de Lexhy, au N de Hozémont.

Ces deux parties du terrain ardoisier sont la suite des deux grandes bandes qui servent de limites aux terrains anthraxifères des provinces de Liège, de Namur et du Hainaut (voyez les Mémoires de M. d'Omalus), et qui, par leur position, représentent les bords d'un vaste bassin dans lequel les roches de ce dernier terrain sont contenues.

La troisième partie est peu considérable : elle s'observe entre les terrains anthraxifères par bandes discontinues, que l'on peut considérer comme des îles qui s'élèvent au milieu de ceux-ci. Nous y rapportons un schiste situé entre Statte et Huy; un autre que l'on voit entre Ombret et Flône, à la rive droite de la Meuse; et le schiste des environs de Fosse, province de Namur (').

Cette partie centrale indique que la grande dépression du terrain ardoisier, qui contient toutes les autres roches primordiales, est fortement relevée vers sa partie moyenne, dans une direction à peu près parallèle à ses bords. Il est remarquable que, si le relèvement fût arrivé partout jusqu'au niveau du sol, il eût divisé en deux parties tous nos terrains anthraxifères. Du reste, le relèvement est signalé par le système quarzo-schisteux inférieur de ce dernier terrain, qui atteint à un niveau suffisant pour séparer en deux bassins principaux le calcaire qui lui est immédiatement superposé.

---

(') Voyez les Mémoires de M. d'Omalus, page 68.

## PARTIE MÉRIDIONALE DU TERRAIN ARDOISIER.

L'Ardenne renferme les deux systèmes du terrain ardoisier : c'est la seule contrée où l'on observe le système inférieur. Celui-ci y forme une bande unique, et le système supérieur en forme deux, l'une au N, l'autre au S du système inférieur.

## SYSTÈME INFÉRIEUR.

Le système inférieur est limité au SE par une ligne, passant, avec une direction de 120 degrés, au S de Bihain, d'Ottrez, de Salm-Château et vers Burtonville (Luxembourg).

La limite N est tracée par une autre ligne dont la direction est d'environ 100 degrés, et qui passe entre le moulin d'Ecdova et le hameau de Lansival, entre Viel-Salm et Le Hour (Luxembourg), et vers Petit-Thier.

En se prolongeant, ces deux lignes s'écartent vers l'ouest dans le grand-duché de Luxembourg, et doivent se joindre vers l'E dans le territoire prussien ; de sorte que la bande qu'elles limitent se rétrécit à mesure qu'on avance dans cette dernière direction. En effet, sa largeur prise du S de Bihain au S de Lansival est de 7000 mètres, tandis que depuis Salm-Château jusqu'à Viel-Salm elle n'a que 400 mètres.

Le schiste ardoise diallagique forme, au centre du système, une seule bande qui se dirige à l'ENE, de la montagne de Colanhan, (entre Hebronval et Verleumont) vers les carrières situées au S de Viel-Salm (Luxembourg).

Les carrières de Colanhan sont les seules dans la province que l'on trouve sur cette bande. La direction des feuillets y est de 77

degrés, et leur inclinaison de 45 degrés au S. Les ardoises que l'on en extrait ne sont pas aussi fines que celles de Viel-Salm, quoique la roche soit sensiblement la même. Parmi les exploitations, on trouve un grand nombre de débris provenant des filons de quartz, qui sont très-nombreux dans cette espèce de roche; ils renferment généralement les mêmes espèces minérales qu'à Viel-Salm; savoir, le quartz prismé, le talc lamellaire et cristallisé, le cuivre pyriteux, carbonaté vert et phosphaté, le fer oligiste laminaire et prismatique, et quelquefois un peu de manganèse.

Dans la province, nous n'avons pas vu en place le schiste à grandes paillettes diallagiques; nous en avons seulement rencontré des débris au SO de Comté, et à l'E et près de Lierneux à la rive droite du ruisseau.

Le schiste ardoise rougeâtre forme deux bandes, l'une au N, l'autre au S de la roche précédente. La première s'observe près du moulin d'Ecdova, près de Lierneux et au N de Petit-Sart. Dans ce dernier endroit, on voit plusieurs carrières où ce schiste est exploité pour faire de grosses ardoises. Sa couleur est d'un rouge violacé très-foncé; ses grains sont fins et nombreux. Certaines parties de la roche se laissent diviser assez facilement en deux sens différens, ce qui permet d'en détacher des fragmens prismatoïdes qui ont un aspect fibro-schisteux. La direction des feuilletts ou celle de la stratification, car elles sont parallèles, est de l'ouest à l'E (97 degrés). L'inclinaison est de 68 degrés au S; à la sommité, les bancs font une courbe vers le N, de manière à présenter la forme d'un 7.

Le schiste coticale y forme des couches nombreuses; les unes, sinueuses et parallèles entre elles, suivent la division trans-

versale, les autres la stratification : l'ensemble présente une masse rougeâtre, marbrée de jaune d'un bel effet. Le schiste coticule de cette localité est remarquable par la quantité de dendrites et de taches noires de diverses formes qu'on y trouve, et dont l'origine est due à des infiltrations de manganèse.

Les dendrites indiquent quelquefois les joints du prisme rhomboïdal dont nous avons parlé précédemment. On y trouve aussi assez souvent des veines de quartz, et c'est probablement à cause de la présence de ces corps étrangers que ce schiste n'est pas exploité comme celui de Salm-Château pour la fabrication des pierres à rasoir.

Les filons de quartz ne sont pas aussi nombreux au Petit-Sart, qu'à la montagne de Colanhan ; mais ils renferment des minéraux semblables.

On trouve dans la même bande deux filons de manganèse.

Le premier est connu à 600 mètres au NE de Verleumont, d'où il paraît se diriger vers Bihain. Le manganèse y est mamelonné, d'un noir foncé, à cassure compacte, d'un éclat mat ; il paraît être accompagné de quartz grenu grisâtre. La surface de la terre dans cet endroit est couverte de débris de ce minéral.

Le second affleure aussi à la surface du sol. On l'exploite à environ 700 mètres à l'E de Lierneux, sur l'extrémité septentrionale d'une colline située entre ce village et Verleumont. Le minéral qu'il contient est moins compacte que celui du premier filon, quelquefois il est mamelonné ; mais plus généralement il est cloisonné et mélangé avec sa gangue, qui est un schiste rouge-brunâtre foncé, très-peu fissile, et criblé de petits trous qui paraissent avoir été occupés par des grains ferrugineux.



La seconde bande se dirige d'Ottrez à Salm-Château. Le schiste qui la compose contient des filons de quartz, de talc (Ottrez), de manganèse (Bihain), de fer oligiste (Bihain) et de schiste coticule (Bihain et Salm-Château); mais ces divers gîtes intéressants sont hors de la province.

Le schiste ardoise commun forme, dans le système inférieur, plusieurs bandes. La plus large, au N du schiste rouge de Petit-Sart, s'étend du moulin de la Fosse à Viel-Salm (Luxembourg), et paraît se prolonger vers Petit-Thier, où le schiste prend une couleur noire et un aspect terreux qui l'a fait regarder comme du schiste houiller : on a même fait dans cet endroit des travaux de recherches, dans l'espoir d'y trouver de la houille, mais ils n'ont produit aux entrepreneurs qu'une perte de temps et de fonds. La même bande renferme du schiste zonaire grisâtre près de Ville-du-Bois (Luxembourg).

La bande de schiste ardoise rougeâtre qui s'étend d'Ottrez à Salm-Château, paraît être suivie au S, d'un ruban très-mince de schiste ardoise commun, placé symétriquement par rapport à la première bande.

On observe encore une bande de schiste ardoise à l'E de Jubieval, dans laquelle nous avons rencontré du schiste zonaire grisâtre et du fer sulfuré.

Enfin l'on voit à l'E et près de Comté, entre le Sart et Verleumont et à l'ouest de Lierneux, des schistes ardoises d'aspect terreux, rouges, jaunes et quelquefois zonaires, dont il serait intéressant de connaître la place dans l'ordre des formations.

Le poudingue talqueux est la roche que nous avons choisie pour servir de limite au système inférieur. Au SE, il forme une

bande qui, avec la direction de 126 degrés, passe au S de Bihain et d'Ottrez (Luxembourg), traverse une petite partie de la province de Liège, et la quitte à 350 mètres au S de l'église de Salm-Château, sur la rive gauche du Glain, pour se prolonger vers Burtonville.

Au N, une seconde bande est signalée par des blocs de cette roche épars à la surface du sol. Nous en avons rencontré d'abord entre le moulin d'Ecdova et le hameau de Lansival, qui ne peuvent assurément provenir que du lieu même; puisqu'on n'en observe plus au delà de ces deux endroits, et que si ces blocs avaient été amenés par le ruisseau ou par une force quelconque d'un gîte éloigné, on devrait, à ce qu'il nous semble, rencontrer *des traînards* : ce que nous n'avons pas observé. Près de Petit-Thier, dans un endroit précisément situé, par rapport au premier, sur une ligne parallèle à la stratification des roches environnantes, on rencontre de pareils blocs de poudingue. D'après cela, on ne peut guère mettre en doute l'existence de cette seconde bande, laquelle passerait entre le hameau de Lansival et le moulin d'Ecdova, et se dirigerait par un angle de 100 degrés vers Petit-Thier.

La disposition symétrique des roches qui composent le système inférieur et leur direction, conduisent à reconnaître qu'elles forment une selle, et que leur ordre d'ancienneté est le suivant :

- 1° Schiste ardoise diallagique;
- 2° — — rougeâtre;
- 3° — — commun;
- 4° Poudingue talqueux.

## SYSTÈME SUPÉRIEUR.

## BANDE SEPTENTRIONALE.

La bande septentrionale du système supérieur appartenant au terrain ardoisier des Ardennes, est celle qui, dans la province de Liège, a le plus d'étendue; elle a pour limite au S le système inférieur et au N le terrain anthraxifère.

Les roches qu'elle renferme sont le schiste ardoise commun, le schiste quarzo-talqueux, le quartz grenu, et leurs différentes modifications. Ces roches font entre elles de nombreuses alternances. N'ayant pas suivi la plupart des bandes qu'elles forment, nous ne pouvons indiquer leur allure ni les relations qu'elles ont entre elles; tout ce que nous avons pu remarquer en traversant l'Ardenne, c'est que les schistes sont dominans vers l'étage inférieur ou près du système inférieur; que le quartz grenu devient d'autant plus abondant qu'on se rapproche davantage de l'étage supérieur ou du terrain anthraxifère, et que le schiste quarzo-talqueux semble faire le passage à ce dernier terrain.

Voyons quelles sont les modifications principales que subissent ces différentes roches.

Le schiste ardoise commun a, en général, une texture plus feuilletée que celle du schiste qu'on observe dans les autres bandes (aux Trois-Ponts, au Coô, à l'O de Naas, au N et près de Stavelot, à Francorchamps, à Spa); cependant il y en a qui n'est susceptible d'être divisé qu'en feuillets épais (entre Jerlau et Jevigné, au Sart, à Spa).

Une modification qui semble lui être particulière, c'est de

passer subitement du gris-bleuâtre ou noirâtre, au blanc-jaunâtre ou rougeâtre (Francorchamps, Ruy, Coô, entre Targnion et Chession, Xhierfomont, entre Spa et la Sauvenière); quelquefois il prend un aspect terreux et noirâtre (Spa, Francorchamps).

Dans un assez grand nombre de localités, la surface de certains schistes est colorée en brunâtre, ou présente les couleurs de l'iris (La Gleize, Targnion, etc.). Enfin, en se chargeant de paillettes de talc, il fait le passage au schiste quarzo-talqueux (au Coô, sous l'église de Stoumont, à Targnion, entre Grand-Heid et Chauveheid, au moulin de Villé).

Le schiste n'a pas été exploité jusqu'à présent pour la fabrication des ardoises : celui du Coô offre pourtant un délitement convenable, et pourrait être employé avantageusement à cet usage.

On exploite entre Jerlau et Jevigné un schiste ardoise commun, divisible en lames épaisses dont on se sert, sous le nom de *herbin*, pour couvrir et paver les habitations. La roche a une couleur gris-bleuâtre. La plupart des fissures naturelles montrent à leurs surfaces de belles dendrites brunâtres. La direction des couches est de 84 degrés; leur inclinaison est au S de 36 degrés. On trouve dans cet endroit, ainsi qu'à Francorchamps, entre la chapelle St.-Anne et La Gleize, etc., du fer sulfuré primitif et épigène.

C'est dans la bande septentrionale que le schiste quarzo-talqueux est le plus abondant; on le rencontre principalement près du terrain anthraxifère (Nonceveux, rive droite de l'Amblève; Marteau, près de Spa; Chevron; Hourlée; Meuville; au NO de Xhierfomont).

A 400 ou 500 mètres au N du hameau des Forges près de

Chevron, sur la rive gauche de la Lienne, se trouvent de vastes carrières où l'on confectionne avec un schiste quarzo-talqueux de couleur grise, à surface ondulée et luisante, des ardoises grossières et des dalles pour paver les maisons.

A environ 400 mètres au NE de Hourlée, sur la rive droite de la Lienne, on exploite un schiste semblable, quant à la texture, à celui de Chevron, mais dont la couleur est d'un rouge-brunâtre foncé, laquelle, combinée avec le luisant du talc, donne aux dalles que l'on y fabrique l'aspect de plaques de fer un peu oxydées.

Dans le chemin à l'ouest de Meuville, nous avons trouvé dans le schiste quarzo-talqueux rouge un peu de manganèse.

Le quartz grenu se montre à environ 2000 mètres de la limite du terrain anthraxifère, et c'est là qu'il est le mieux caractérisé et le plus abondant ; son étendue est considérable puisque, sauf une bande schisteuse de 600 à 700 mètres, et quelques petits rubans de la même roche qui alternent avec lui, il occupe l'espace compris entre Sept-Dos et Naas, et entre la Sauvenière (près de Spa) et Francorchamps. Cette large bande paraît se prolonger vers le NE ; mais vers l'ouest le terrain anthraxifère lui ferme le passage un peu au delà de l'Amblève, de sorte qu'elle forme une presqu'île dont la pointe est située entre Havelange et Quarreux.

En effet, la ligne courbe que décrit sa limite S (passant près de Francorchamps avec une direction de 126 degrés, et suivant la colline qui longe la rive droite du Roinay jusqu'à 1100 mètres au N de la Gleize, où sa direction est de 117 degrés ; puis, passant successivement au N de la chapelle St<sup>e</sup>.-Anne, au NE de Targnion avec une direction de 87 degrés, et au

NO de Naas avec une direction de 52 degrés) semble devoir se relier avec sa limite N qui passé à Sept-Dos, traverse les fanges du Vert-Buisson, reparaît à la Sauvenière près de Spa, et se poursuit vers Solwaster.

Cette disposition est en quelque sorte signalée par l'allure du schiste ardoise, dont la direction est, entre Targnion et Xhierfont, de 102 degrés avec inclinaison au S; à l'ouest de Naas, de 52 degrés avec inclinaison au SO; et à 600 ou 700 mètres de Lorcé, de 7 degrés avec inclinaison à l'E.

Les deux premières directions sont à peu près parallèles à celle du quartz grenu; mais pour reprendre la troisième vers Lorcé avec inclinaison à l'E, les couches doivent se plier en angle aigu au N de ce village, entre le même quartz grenu et le terrain anthraxifère, d'où résulte un bassin.

En partant du terrain anthraxifère au village de Marteau, et se dirigeant vers la Sauvenière, on trouve le schiste quarzo-talqueux, puis le schiste ardoise, ensuite le quartz grenu. Au S de cette dernière roche de Meuville au N de Targnon, on trouve le même ordre, mais en sens inverse. Ne peut-on pas conclure de cette disposition symétrique, et de la forme en bassin qu'affecte le schiste de Lorcé, que le quartz grenu forme une selle?

Ce fait mérite d'être étudié plus particulièrement: car, quoique cette suite nombreuse de couches qu'on observe dans la bande septentrionale paraissent toutes superposées, il est probable qu'une partie d'entre elles appartiennent à une même assise, qui, par des ondulations, reparaît plusieurs fois à la surface du sol, où elle représente les bords de bassins et de selles semblables à ceux que nous avons observés dans les terrains anthraxifère et houiller.

Le quartz grenu se trouve encore en avançant vers le S, mais les bandes qu'il forme diminuent de plus en plus d'épaisseur (entre la Gleize et le Coô, au N et près des Trois-Ponts, entre les Trois-Ponts et Rochelival, entre Grandheid et Chauveheid, à Floret, entre Francorchamps et Stavelot, au S et près de Stavelot, etc.). Il se mélange en même temps avec des paillettes de talc, et les veines de quartz blanc qu'il contenait disparaissent peu à peu (au Coô, entre le Coô et la Gleize, entre les Trois-Ponts et Rochelival, entre le Trou et Grandheid, entre Grandheid et Chauveheid, au S de Chevron, entre Lorcé et Chession).

Cette roche contient des cristaux de quartz (à la Sauvenière près de Spa), et du fer sulfuré (à un quart de lieue au N de Francorchamps et entre Havelange et Quarreux).

#### BANDE MÉRIDIONALE.

La partie de la bande méridionale du système supérieur qui traverse la province, est limitée au NO par le poudingue talqueux du système inférieur, et au SE par une bande psammitique dont la direction, de Honvèle au SE de Cierreux, est parallèle à celle du poudingue, c'est-à-dire de 120 degrés; sa largeur totale prise de Salm-Château dans la direction de Cierreux, est de 2,500 à 3,000 mètres.

On y trouve les mêmes espèces de roches que dans la bande septentrionale; on remarque seulement que le schiste ardoise prend souvent une texture plus compacte, et qu'il alterne avec des quartz grenus légèrement pailletés.

Nous avons rencontré au confluent du ruisseau de Provedroux avec le Glain (province de Liège), et à côté du ruisseau de Besche (Luxembourg), dans un endroit précisément situé par rapport au premier dans une direction parallèle à celle des roches environnantes, un schiste ardoise gris-verdâtre, à texture subcompacte, légèrement pailleté, criblé de petites cavités irrégulières remplies de talc d'un vert poireau pulvérulent ou en grains très-fins, brillants et faiblement agrégés.

La roche psammitique dont nous avons donné plus haut la direction, est composée de grains quarzeux fins réunis avec un peu de mica et, peut-être, un peu de matière talqueuse; elle se divise en feuillets ou en bancs qui présentent une texture grenue; la couleur en est généralement d'un gris-verdâtre. Cette roche alterne avec du schiste pailleté. On l'exploite au SO de Cierreux pour en faire des pierres à aiguiser, qui portent, dans le commerce, le nom de pierres à faux.

Nous ne savons pas précisément quelle place ce psammite doit occuper dans l'ordre des formations: il peut appartenir au système inférieur du terrain anthraxifère ou au terrain ardoisier; dans ce dernier cas, il représenterait le schiste quarzo-talqueux et ne pourrait plus limiter la bande méridionale.

#### PARTIE SEPTENTRIONALE DU TERRAIN ARDOISIER.

La partie septentrionale du terrain ardoisier est, comme nous l'avons dit, recouverte de terrains secondaires dans presque toute son étendue. Les endroits où on peut l'observer sont, d'une part, les bords de la Mehagne et de la Montzée, entre Hucorgne,



Latinne et Oteppe; et de l'autre, les environs de Dommartin, Horion et Lexhy.

Ayant indiqué les limites de cette partie à sa jonction avec le terrain anthraxifère, nous n'y reviendrons pas.

Les roches qui la composent sont le schiste ardoise commun, le quartz grenu et le diorite.

Le schiste ardoise commun possède les caractères que nous avons assignés à cette roche. Sa division, en général, n'a lieu que par feuillets épais, et sa couleur est moins foncée que celle des schistes des Ardennes. Quelques-uns, d'aspect terreux et de couleur gris-jaunâtre, ont beaucoup plus de ressemblance avec le schiste argileux du terrain anthraxifère qu'avec le schiste ardoise : tels sont ceux que l'on trouve entre Pitet et Fallais, et entre Fallais et Latinne, vis-à-vis de Hosdein.

La direction des bancs est du SO au NE avec inclinaison au SE : près du terrain anthraxifère, l'inclinaison varie de 10 à 30 degrés; mais elle devient plus forte en s'éloignant de celui-ci. Dans un assez grand nombre de localités, la division des feuillets se fait obliquement ou perpendiculairement à la stratification, comme on peut l'observer près de l'église d'Oteppe, au N de Hucorgne, près du confluent de la Montzée avec la Mehagne, au S de Fumal dans le chemin de Huy, et à Hozémont. Dans cette dernière localité la stratification est difficile à déterminer.

Le schiste qui s'observe au S de Fumal a une couleur grise, un aspect terreux et une texture zonaire. Les zones, de teintes plus ou moins pâles, sont parallèles à la stratification et se divisent en feuillets obliques à leur plan de jonction. On y ren-

contre une grande quantité de petits cristaux de fer sulfuré.

Près du confluent de la Montzée avec la Mehagne, le schiste contient beaucoup de très-petits cristaux de la même substance.

Celui qui s'observe près de l'église d'Oteppe, renferme de petites veines de chaux carbonatée ferrifère, du quartz prismé, des cristaux d'arragonite et du cuivre pyriteux. Enfin on trouve dans le schiste situé au SSE de Horion, quelques filons et quelques couches de quartz.

Le quartz grenu est moins abondant dans la partie septentrionale que dans la partie méridionale. Il forme entre Fumal et Fallais, près de la chapelle de St.-Sauveur, deux ou trois petites bandes qui se dirigent du SO au NE, et qui inclinent au SE d'environ 45 degrés. Ce quartz a une texture plus compacte et un aspect plus mat que celui des Ardennes; sa couleur est aussi d'un gris-bleuâtre moins foncé, et il ne renferme pas, comme la roche de cette région, des veines de quartz hyalin. Sa stratification est en bancs très-distincts.

Le diorite forme, entre Fumal et Fallais, deux bandes. La première, située à une demi-lieue au N du terrain anthraxifère, passe au S et près du hameau de Pitet dans le chemin qui conduit à Fumal, et se dirige au NE entre le village de Dreye et les ruines de la chapelle de St.-Sauveur. Nous n'avons observé de cette première bande que la partie superficielle qui se trouve en décomposition.

La seconde s'observe à la rive droite et près de la Mehagne, à l'ENE de St.-Sauveur; elle est distante de la première de 500 à 600 mètres. Les habitans de l'endroit ont mis la roche à décou-

vert pour en extraire des pierres : c'est de là que proviennent une partie des échantillons qui ont servi à la décrire.

Ces deux bandes étant recouvertes par des terres meubles, nous n'avons pu déterminer leur largeur.

Le diorite se trouve encore à 200 mètres environ du terrain anthraxifère, entre le village de Hozémont et le château de Lexhy. C'est en décembre 1829, que le receveur du château de Lexhy fit ouvrir la carrière qu'on voit encore actuellement, et qui montre la roche sur 20 mètres de largeur. Le receveur nous a assuré qu'on avait rencontré la même pierre dans son prolongement NE, en creusant un canal près des étangs du château, et que le banc était assez mince et intercalé dans le schiste, ce qui laisserait supposer qu'il est irrégulier dans sa puissance. Nous n'en avons pas trouvé de prolongement vers le SO (au S de Horion).

D'après ce que l'on vient de voir, si le diorite de Lessines, de Quenast, de Pitet et de Hozémont ne forme qu'une même bande, cette bande se rapproche très-sensiblement du terrain anthraxifère à mesure qu'elle avance vers l'E; mais si la direction du terrain anthraxifère est exactement parallèle à celle du terrain ardoisier, et que le diorite suive la direction de ce dernier, on doit en conclure que cette roche à Hozémont, à Pitet, et celle de Lessines à Quenast, forment des bandes distinctes.

#### PARTIE CENTRALE DU TERRAIN ARDOISIER.

Nous avons dit qu'au milieu du terrain anthraxifère qui sépare

en deux parties le terrain ardoisier, il s'élevait à la surface du sol quelques fies de ce dernier terrain.

Dans la province de Liège, l'endroit le plus remarquable est situé entre Huy et Statte. Le schiste y est d'un gris légèrement verdâtre ; il se divise en feuilletés assez minces, finement pailletés, et nous paraît posséder les caractères que M. d'Omalius donne au schiste ardoise, autant qu'une partie de ceux qu'on observe dans les environs de Fallais. Ce qui le rapproche encore du schiste ardoise, ce sont quelques filons de quartz qui le traversent : ces sortes de filons ne se trouvent pas dans le schiste argileux du terrain anthraxifère.

A Ombret, vis-à-vis de Flône, on voit des schistes qui ont quelque analogie avec les précédents ; mais leurs caractères ne sont pas aussi tranchés.

Ceux que l'on rencontre aux environs de Fosse (province de Namur), ont beaucoup plus de ressemblance avec le schiste ardoise. (Voyez les Mémoires de M. d'Omalius, page 68).

Nous aurons occasion plus loin de revenir sur le gisement des roches de ces localités.

## 2° TERRAIN ANTHRAXIFÈRE.

Le terrain anthraxifère est formé de quatre systèmes.

Le premier est composé de schiste, de psamnite, de grès et de poudingue ; nous le nommerons *quarzo-schisteux inférieur* ;

Le deuxième, qui se compose de calcaire et de dolomie, sera nommé *calcaireux inférieur* ;

Le troisième, composé de schiste et de psammite, s'appellera *quarzo-schisteux supérieur*;

Et le quatrième, qui est composé de calcaire et de dolomie, sera désigné sous le nom de *calcaireux supérieur*.

## DESCRIPTION DES ROCHES.

### ROCHES DU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR.

#### 1. SCHISTE ARGILEUX.

Le schiste argileux a bien les caractères que lui assigne M. Brongniart : structure feuilletée, texture terreuse; mais la plupart des roches que nous comprenons sous ce nom, se rapportent au phillade pailleté de cet auteur, lequel est composé essentiellement de schiste argileux comme base, et de mica : ce ne sera pour nous qu'une variété que nous désignerons sous le nom de schiste pailleté (1).

Le schiste est souvent d'un rouge-brunâtre foncé, quelquefois tacheté de gris-verdâtre; il y en a d'entièrement gris-verdâtre ou gris-jaunâtre (entre Grand-Zaye et Rosière). Ces dernières va-

---

(1) Dans la plupart des roches schisteuses des systèmes inférieur et supérieur du terrain anthraxifère, et surtout dans celles du terrain houiller, le mica se trouve en paillettes si petites, et quelquefois si peu perceptibles à l'œil, qu'on est embarrassé de décider si ces roches appartiennent au schiste argileux ou au phillade pailleté. Pour cette cause, nous les réunirons dans une seule espèce, et nous considérerons le phillade pailleté comme une variété du schiste, que nous nommerons schiste argileux pailleté, ou plus simplement schiste pailleté.

riétés renferment quelques empreintes de végétaux : ce sont les seuls restes organiques que nous y ayons observés jusqu'à présent.

Le schiste pailleté passe au psammite en se chargeant de sable.

## 2. PSAMMITE.

Le psammite est généralement composé d'argile ferrugineuse, et de quartz en grains tellement fins, qu'il est souvent imperceptible à l'œil. Le mica y est peu abondant et en paillettes très-fines.

Cette roche est d'un rouge-brunâtre foncé, assez souvent tacheté ou veiné de gris-verdâtre (au S de Lize, à l'O de Mont, au N de Jehanster); dans quelques localités, sa couleur passe par nuances au gris-verdâtre (Henne, entre Pepinster et Jusleville), au gris-jaunâtre, ou au jaune-grisâtre (Rouge-Minière).

La stratification du psammite rougeâtre est quelquefois embrouillée et difficile à reconnaître à cause des divers délitemens qu'il affecte (Pepinster, Faweux sur l'ancienne route de Liège à Spa); il est employé, mais rarement, pour l'empierrement des routes (Henne).

C'est dans les fissures de stratification et de délitement du psammite inférieur, que gît cette substance que M. Drapiez rapporte à l'espèce épidote (Henne, Englebermont, Rosière, Tiff, etc., etc.) : elle s'y trouve en longs prismes aplatis et comprimés qui, par leur réunion, forment des plaques minces et striées longitudinalement; sa couleur, jamais bien uniforme, varie du vert-pâle au vert-foncé; elle est translucide sur ses bords, raie

le verre et donne une poussière jaune par la trituration. L'épidote est souvent accompagné de quartz.

On rencontre du cuivre carbonaté vert dans deux ou trois bancs de psammite grisâtre, près du hameau de Henne (chaussée de Liège à Chauffontaine) : il est disséminé dans ces bancs sous forme pulvérulente, et gît dans les fissures, où il est tantôt en petites étoiles composées d'aiguilles très-déliées, divergentes et dont le diamètre ne dépasse guère deux millimètres, tantôt en petites taches rondes ou en petits mamelons. Sa couleur est le vert pur plus ou moins foncé.

Les corps organisés fossiles sont très-rares : nous avons trouvé un *productus comoides* dans le psammite rouge de Pepinster ; des *productus hemisphæricus* et des encrinites dans le psammite gris-jaunâtre et jaune-grisâtre de Rouge-Minière ; des spirifères, des strophomènes et des encrinites dans celui qui est situé entre la Roche-à-Fresne et Villers-Ste-Gertrude (Luxembourg) ; enfin quelques empreintes de végétaux, très-mal conservées, dans le psammite de Henne.

### 3. GRÈS.

Le grès est formé de grains de quartz de grosseur uniforme, miliaire, fortement agrégés sans ciment distinct ; lorsque les grains ont une grande finesse, la roche ressemble un peu au quartz grenu du terrain ardoisier des Ardennes (Bois-le-Moine, Mosbœuf). Il est très-dur, et de couleurs diverses : blanc ou blanc-jaunâtre (Staneux, Jehanster), grisâtre (moulin de Mosbœuf), rosâtre (Bois-le-Moine), brunâtre (entre les Forges et le moulin

de Mosbœuf, vis-à-vis de Hauster, route de Liège à Chaufontaine, entre Barse et Huy, à Pepinster, près de Bonnelles), ou gris-verdâtre (entre les Forges et le moulin de Mosbœuf, à Sanserotte). Les grains de quartz sont quelquefois cimentés par de l'argile ferrugineuse; alors le grès prend une couleur d'un brun-rougeâtre: c'est ordinairement cette variété qui passe au poudingue. On voit d'abord dans la masse quelques cailloux, lesquels, en se multipliant progressivement, font de la roche un poudingue à base de grès ferrugineux; enfin la base disparue, on a un véritable poudingue.

On exploite le grès pour en faire des pavés qui sont d'une grande solidité (près des Forges au S de Huy, à Staneux près de Theux, etc.).

Les seules substances accidentelles que nous ayons trouvées dans cette roche, sont de petits cristaux de fer sulfuré (Mosbœuf) et des veines de quartz (vis-à-vis de Hauster).

#### 4. POUDINGUE.

Le poudingue est composé de cailloux qui appartiennent pour la plupart à du quartz hyalin blanc, blanchâtre ou rougeâtre, et à du quartz grenu grisâtre, gris-rougeâtre ou verdâtre, semblable à celui du terrain ardoisier des Ardennes; il renferme aussi du phtanite, mais assez rarement (Rouge-Minière). Les cailloux sont ordinairement avellanaires ou colombaires, rarement céphalaires; ils sont agrégés sans ciment, et dans ce cas la couleur de la masse est blanchâtre ou grisâtre; ou ils sont cimentés par très-peu d'argile ferrugineuse, et alors la surface des cailloux



est colorée en rouge ou en brun. L'agrégation de cette roche est telle, que le choc, au lieu d'en détacher les grains, produit ordinairement une véritable cassure transversale dans toutes les parties.

Le poudingue est stratifié en bancs épais dont la position approche souvent de la tigne verticale (St.-Jean-Sart, Pepinster, etc.) : il arrive quelquefois qu'un banc de poudingue ainsi posé, reste isolé par la destruction des autres roches qui alternaient avec lui ; dans ce cas, il est souvent divisé en gros blocs par des fissures plus ou moins apparentes, ce qui lui donne quelque ressemblance avec d'épaisses murailles en ruines (Pepinster, la Roche-à-Fresne).

Le poudingue de Pepinster, auquel on a donné le nom de mur du diable, offre une circonstance remarquable : le banc qu'il forme est vertical, le psammite qui le joint au N a d'abord une position semblable, puis il se plie vers le pied, pour former une courbe légèrement convexe vers le haut. La partie verticale est divisée par des fissures peu inclinées, légèrement circulaires, et plus apparentes que celles de la stratification ; ce qui fait qu'au premier aspect, on pourrait être induit en erreur en prenant les fissures pour la stratification, et le poudingue pour un filon.

On se sert des poudingues, à cause de leur infusibilité, pour faire des ouvrages de hauts fournaux ; et on les emploie à faire des meules de moulin, lorsque leurs grains sont fins et assemblés régulièrement.

Les principales carrières où l'on exploite cette roche sont situées au Bois de Cendron près de Barse, au SE de Plenevaux, à l'E de la Reid, et près d'Eweréville au NE de Polleur.

Le quartz en très-petits cristaux est le seul minéral accidentel qui se rencontre dans cette roche; il gît dans les interstices des cailloux ( Bois de Cendron ).

#### ROCHES DU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

##### 1° SCHISTE ARGILEUX.

Le schiste argileux du système supérieur a la texture feuilletée dans le sens de la stratification, et présente un aspect terreux dans la cassure transversale; sa couleur est le gris passant au gris-verdâtre, jaunâtre ou brunâtre; les feuillets sont souvent pailletés de mica.

Quelques variétés de couleur brune offrent dans les parties qui sont exposées à l'air, un délitement particulier qui n'a aucun rapport avec la stratification, et qui divise la roche en une multitude de petits solides allongés sous forme de prismes généralement quadrangulaires (Nandrin, entre la ferme et le moulin de Blokay, dans le chemin entre Membach et Goé, etc.).

Le schiste ne renferme guère d'autres minéraux que de la chaux carbonatée entre ses feuillets.

Parmi les coquilles, les plus communes sont les spirifères, puis les térébratules; les autres sont rares, ce sont des *pecten*, des *strophomena*, des *unio* ? des *lucina*, des *saxicava*. Quelques-unes sont de nature schisteuse, d'autres sont à l'état calcareux, et assez souvent elles ont conservé une partie de leur nacre (Esneux).

##### 2° PSAMMITE.

Le psammite est une roche grenue composée de sable et de

mica, assez généralement mêlés et réunis avec une petite quantité d'argile. Il renferme quelquefois un peu de carbonate de chaux qui, en liant les grains, donne à la roche une texture moins grenue. Cette variété renferme assez souvent des spirifères et des crinoïdes spathiques; elle passe au calcaire dans certaines localités. Le psammite se divise quelquefois en feuillets assez minces, d'autres fois il forme des couches massives très-épaisses; ses couleurs sont communément le grisâtre ou le gris-jaunâtre, passant au gris-verdâtre ou noirâtre, et rarement au rougeâtre.

Le psammite sert, lorsqu'il est dur, à faire des pierres à paver et des dalles. On rencontre, mais très-rarement, entre ses bancs de petites couches presque entièrement composées de paillettes de mica argentin, ou jaunâtre et métalloïde; ces couches, dont l'épaisseur ne dépasse pas un centimètre, sont très-feuilletées.

Quelques psammites renferment de belles dendrites ferrugineuses (Poulseur); des géodes tapissées de cristaux de chaux carbonatée, et des veines de cette substance à l'état lamellaire, de couleur blanchâtre ou rosâtre; du cuivre carbonaté vert (*rare*), à la surface des délits (Huy); du fer sulfuré (*rare*); et des veines d'une substance de couleur brun-noirâtre, translucide sur les bords, à cassure conchoïde, se divisant en rhomboïdes obtus et suivant d'autres directions dont nous n'avons pas déterminé la loi. Cette substance fait une très-légère effervescence dans l'acide nitrique, et contient une grande quantité de fer; elle est jusqu'à présent très-rare (Chaufontaine, Poulseur).

Les mollusques, les crinoïdes et les végétaux fossiles sont peu

abondans, et ne présentent, à cause de leur nature psammitique, que des empreintes grossières.

ROCHES SUBORDONNÉES AU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX  
SUPÉRIEUR.

**1° CALCAIRE.** Le schiste argileux, quand il est bien développé, renferme souvent des noyaux ovoïdes ou aplatis de calcaire compacte, autour desquels se plient les feuillettes. L'assemblage, qui est un véritable calschiste (Brongniart), forme des couches continues d'une épaisseur assez considérable.

Dans quelques localités, les noyaux sont remplacés par des crinoïdes spathiques ou par des galets de calcaire argilo-ferrugineux, dans lesquels on trouve de petites cavités tapissées d'arragonite aciculaire ou mamelonné (Chaufontaine).

Du calcaire coloré forme quelquefois dans le schiste de petites bandes irrégulières en largeur et de peu d'étendue (Limbourg). On trouve aussi du calcaire au milieu du psammite; mais il est ordinairement grisâtre, et contient plus ou moins de grains semblables à ceux qui composent le psammite. Le calcaire subordonné contient des térébratules et des crinoïdes.

**2° FER OLIGISTE TERREUX GLOBULIFORME.** Cette roche est composée de fer oligiste en grains miliaires, à couches concentriques, d'un rouge-violacé, semi-métalloïdes, passant au rouge-brunâtre et même au jaunâtre en perdant leur éclat (\*). Ces grains

---

(\*) La partie hydratée de couleur jaunâtre n'est souvent que superficielle, car la trituration des grains produit une poussière rouge.

sont réunis par un ciment ferrugineux, de texture terreuse plus ou moins lâche, de couleur brune ou moins rougeâtre. La roche renferme des térébratules et des encrinites.

3° HOUILLE. Elle est terreuse, friable, d'un noir foncé, quelquefois légèrement brunâtre; son aspect est mat; elle prend peu d'éclat par la raclure; sa texture est grossièrement schistoïde, et la surface des feuillets est plus ou moins luisante: quelques parties ont aussi cet éclat qui appartient à la houille ordinaire. Elle brûle doucement et presque sans flamme, en répandant une odeur sulfureuse. Le résidu qu'elle laisse est très-considérable (Chabau-fosse près de Limet).

#### ROCHES DES SYSTÈMES CALCAREUX INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR (\*).

##### 1° CALCAIRE.

Le calcaire du terrain anthraxifère est un carbonate de chaux mélangé accidentellement avec diverses substances, telles que le carbone, le fer à l'état d'oxide ou d'hydrate, l'argile, la silice, et le double carbonate de chaux et de magnésie: tantôt une ou plusieurs de ces substances se trouvent répandues uniformément dans la masse, tantôt elles y sont irrégulièrement disséminées.

Sa texture est compacte ou grenue à grains fins et serrés; elle

---

(\*) Les caractères généraux du calcaire et de la dolomie étant les mêmes pour les systèmes calcaireux supérieur et inférieur, nous ne donnerons qu'une seule description de chacune de ces deux roches.

est sublamellaire quand il renferme des veines ou des lamelles spathiques. Lorsque la texture est compacte, la cassure est droite, unie et largement conchoïde; lorsqu'elle est grenue, la cassure est raboteuse et inégale.

La compacité et l'homogénéité du calcaire lui donnent le caractère d'être sonore (les bancs supérieurs du calcaire de Seilles).

Son élasticité lui permet de fléchir sans se rompre, lorsqu'il est scié en lames minces : les calcaires gris-noirâtres à crinoïdes lamellaires sont ceux qui possèdent cette propriété au plus haut degré (Ognée).

Sa dureté est celle de la chaux carbonatée ordinaire, lorsqu'il ne contient pas toutefois de la silice disséminée; car, dans ce cas, il raie le verre par certaines arêtes aiguës, et donne des étincelles par le choc du briquet.

Sa couleur est unie ou variée. Lorsque le carbone est le seul principe colorant, il prend souvent une teinte uniforme grisâtre, gris-noirâtre, ou noirâtre d'autant plus foncée, que cette substance est plus abondante. Le fer à l'état d'oxide ou d'hydrate le colore en rouge, en jaune, en verdâtre (cette dernière couleur qui est rare s'observe dans le calcaire que l'on trouve vis-à-vis le *Casino* de Verviers). On l'emploie comme marbre, quand il est assez compacte pour recevoir le poli, et qu'il présente une belle teinte uniforme, ou des couleurs variées et agréablement assorties.

Il est réductible par le feu, en chaux de la plus grande blancheur, quelle que soit la quantité de carbone qu'il contienne. Lorsqu'il renferme du double carbonate de chaux et de magnésie, la chaux qui provient de sa calcination est plus grise; s'il ne

contient que de l'argile en quantité convenable, on obtient de la chaux hydraulique.

Le calcaire grisâtre ou noirâtre dégage souvent, par le choc ou le frottement, une odeur fétide qui se rapproche de celle des œufs pouris ou de l'hydrogène sulfuré. On attribue généralement cette odeur à la décomposition des animaux qui ont été enveloppés dans la roche au moment de sa formation; nous nous sommes assuré qu'elle est plus sensible dans les calcaires où les débris des mollusques et surtout les crinoïdes sont les plus nombreux (Ognée, entre Fontain et Flagothier). La même odeur se manifeste, à un très-haut degré, dans des rognons de calcaire qui se trouvent disséminés dans le schiste alunifère, et qui contiennent une très-grande quantité d'ammonites (Flémalle-Haute).

Le calcaire se mêle quelquefois, en toute proportion, avec la dolomie; sa texture devient alors plus grenue. Ce mélange participe des propriétés des deux roches, et forme des bancs intercalés soit dans le calcaire, soit dans la dolomie.

Certains calcaires passent au schiste argileux, et deviennent schistoïdes au contact de cette roche.

A quelques exceptions près, le calcaire est bien stratifié. La puissance des strates varie, de quelques lignes à quelques mètres. Les bancs sont tantôt posés verticalement, tantôt presque horizontalement, et ils inclinent le plus souvent sous tous les angles compris entre ces deux positions; enfin ils se courbent de différentes manières, en faisant des ondulations successives (Esneux, moulin de Neblon, Brialmont, entre Pepinster et Goffontaine).

Lorsque la stratification n'est plus apparente, il ne présente qu'une masse traversée en tous sens par des fissures : l'exploitation en est alors difficile, et les produits de l'extraction ne peuvent servir qu'à la fabrication de la chaux (Richelle près de Visé).

Il renferme assez souvent des cavités ou cavernes spacieuses (Remouchamps), les unes situées dans des collines au-dessus du niveau des eaux, d'autres inférieures au sol : celles-ci reçoivent quelquefois les eaux de certaines rivières ou ruisseaux, qui s'y engouffrent pour reparaitre à des distances plus ou moins considérables (Goffontaine, Rougethier).

C'est ordinairement dans les endroits où le calcaire fait des ondulations, et où sa stratification est comme dérangée, que se trouvent ces cavités. Une partie de nos cavernes ont servi de réceptacle au limon ossifère des terrains diluviens dont nous parlerons plus loin.

Outre les veines de chaux carbonatée que nous avons signalées, le calcaire renferme :

1° De la *chaux carbonatée cristallisée*, de différentes formes, tapissant des géodes ou des fentes. Il est remarquable que certaines variétés paraissent particulières à telle ou telle localité ; il semble que des circonstances locales aient influé sur le mode d'arrangement des molécules.

2° De la *chaux carbonatée spongieuse et de la pulvérulente* remplissant ou tapissant des cavités. Ces deux variétés sont quelquefois accompagnées de *chaux carbonatée floconneuse* très-légère, susceptible d'être emportée par le plus petit souffle, et d'être réduite en un très-petit volume par la moindre pression ; c'est particulièrement dans les endroits où la roche paraît avoir



été brisée ou dérangée, que l'on rencontre cette belle variété.

3° De la *chaux carbonatée en stalactites* suspendues aux voûtes des cavernes, et en *stalagmites* reposant sur le sol de ces cavités. La surface de ces concrétions est quelquefois recouverte de pointes cristallines.

4° De la *chaux carbonatée ferrifère* (rare) en petites veines.

5° De la *chaux carbonatée magnésifère* en veines qui contiennent quelquefois des géodes tapissées de cristaux primitifs convexes de cette substance. On trouve aussi de ces cristaux sur la chaux carbonatée lamellaire.

6° De la *chaux fluatée violette* cristallisée et laminaire, en veines ou en nids, ordinairement accompagnée de chaux carbonatée lamellaire (Chokier, Seilles).

7° De la *baryte sulfatée* (rare) en lames et en cristaux, associée à de la chaux carbonatée laminaire ou cristallisée (Seilles).

8° Du *quartz hyalin* en cristaux limpides, tapissant de petites géodes (Chokier).

9° Du *quartz hyalin noir* en cristaux isolés ou groupés (Theux).

10° Du *talc* en petites écailles blanchâtres et nacrées (rare), appliquées sur les parois des fissures (Seilles).

11° Du *cuivre pyriteux* disséminé dans des veines de chaux carbonatée laminaire (Richelle, Pepinster, etc.).

12° Du *cuivre carbonaté vert aciculaire* et du *cuivre carbonaté bleu* (rare), accompagnant ordinairement le cuivre pyriteux.

13° Du *fer oligiste globuliforme* disséminé : les globules varient de grosseur, mais ne dépassent pas celle d'un pois (Fraispont,

Goé, Chantoir près de Verviers); ils sont formés de couches concentriques d'un brun violacé, et donnent par la trituration une poussière rouge. Certains bancs de calcaire sont remplis de cette substance.

14° Du *fer sulfuré* en cristaux isolés (rare).

15° Du *fer sulfuré blanc* en cristaux presque toujours épigènes, disséminés ou réunis en petites couches.

16° Du *zinc sulfuré* (très-rare), accompagnant du cuivre pyriteux dans des veines spathiques (Richelle).

17° De l'*anthracite compacte* en globules, en rognons et en nids de différentes dimensions, souvent accompagné de chaux carbonatée laminaire et lamellaire (Richelle), et en enduit d'un noir luisant ou terne dans les fissures de certains bancs (Chokier).

Parmi les fossiles que l'on rencontre dans le calcaire, les mollusques les plus nombreux appartiennent aux *productus*, aux *spirifères* et aux *térébratules*; viennent ensuite les *evomphalus*, les *turritella*, les *cirrus*, et les *bellerophon*; les autres sont plus rares. Une partie de ces pétrifications sont de même pâte que la roche; d'autres sont spathifiées. On en voit dont le noyau et le têt sont également spathiques; enfin, certaines coquilles ont conservé une partie de leur nacre et n'ont pas, par conséquent, subi complètement la pseudomorphose : celles-ci s'observent particulièrement dans le calcaire argileux.

Les trilobites sont très-rares.

Les polypiers sont pour la plupart transformés en calcaire compacte; le plus grand nombre se rapporte au genre *cyathophyl-lum* de Goldfuss.

Les fragmens d'encrines (crinoïdes) changés en chaux

carbonatée, sont très-nombreux ; ils se laissent cliver parfaitement, et l'on remarque que l'axe du rhomboïde que l'on obtient de cette opération, est parallèle à l'axe du crinoïde, comme cela a lieu pour la chaux carbonatée fistulaire suspendue aux voûtes des cavernes.

## 2<sup>o</sup> DOLOMIE.

La dolomie est composée, suivant diverses analyses, d'un atome de carbonate de chaux et d'un atome de carbonate de magnésie, comme la dolomie des terrains primitifs ; mais un mélange additionnel de carbonate de chaux fait quelquefois passer cette roche au calcaire ordinaire, comme nous l'avons vu précédemment.

L'analyse y découvre aussi un peu d'oxide de fer, d'oxide de manganèse, de carbone, et très-peu de silice et d'alumine ; mais ces substances sont accidentelles et varient de proportions suivant les échantillons.

La dolomie a une texture grenue et cristalline : lorsque les grains sont gros, la texture est lamellaire ; lorsqu'ils sont fins, elle est sub-compacte.

Sous le rapport de la cohésion, la roche présente beaucoup de variétés ; tantôt elle est très-solide et résiste sous le choc du marteau, tantôt elle s'égrène entre les doigts et se désagrège à l'air.

Sa dureté est plus grande que celle de la chaux carbonatée ordinaire, mais elle ne fait pas feu avec le briquet.

Sa cassure est inégale.

Ses couleurs sont le gris-jaunâtre, passant au gris-noirâtre ou brunâtre.

Les grains ont un éclat nacré.

Sa dissolution dans les acides a lieu lentement et avec une légère effervescence.

Quelques variétés réduites en poudre fine, et jetées sur un charbon ardent, ont montré de la phosphorescence.

On n'observe pas de passage entre la dolomie et le schiste argileux.

La dolomie est rarement bien stratifiée : elle présente souvent des coupes verticales qui pourraient induire en erreur sur sa direction, si l'on n'observait pas celle des autres roches qu'elle suit régulièrement.

Un caractère qui la fait reconnaître d'assez loin, c'est la multiplicité de petites cavités irrégulières qui s'y trouvent souvent, et qui semblent être le résultat d'une corrosion.

La cohésion de la dolomie étant très-variable, une partie se désagrège sous l'influence atmosphérique, tandis que l'autre en résistant, prend la forme de ruines qui donnent aux endroits où elle gît un aspect sombre et triste.

Lorsque la dolomie se réduit naturellement en poudre, on l'emploie, sans préparation, sous le nom de *grise maye*, à l'amendement des terres argileuses.

Les substances accidentelles qui s'y rencontrent sont :

1° La *chaux carbonatée* cristallisée et lamellaire; la première tapissant des géodes, l'autre formant de petites veines.

2° La *chaux carbonatée magnésifère primitive convexe*, en très-petits cristaux tapissant des cavités. Les variétés laminaires et lamellaires sont en veines; les lames sont toujours courbes et ont un éclat nacré.

3° La *chaux fluatée* (rare et en petite quantité);

4° Le *quarz hyalin prismé* tapissant des géodes (rare);

5° Le *quarz hyalin granulaire* d'un blanc pur (plus rare encore);

6° Le *fer sulfuré blanc* en cristaux épigènes, dans les fissures (la Rochette);

7° L'*anthracite* en globules disséminés dans des veines spathiques (Hozémont).

Les mollusques sont très-rares dans la dolomie, mais en revanche les crinoïdes y sont très-nombreux; la plupart sont pétrifiés en chaux carbonatée magnésifère laminaire, nacrée et bien clivable.

On y observe aussi quelques polypiers du genre *syringopora* de Goldfuss.

#### ROCHES SUBORDONNÉES AUX SYSTÈMES CALCAREUX.

1° **HOUILLE.** La houille en lits subordonnés aux systèmes calcaireux ne s'est encore présentée que dans le calcaire : elle est d'un noir subluisant, et se réduit facilement en poussière; elle semble, par ses caractères, être intermédiaire entre l'anthracite et la houille ordinaire (Ocquier).

2° **PHYANITE.** Le phyanite en rognons ou en lits est un quartz quelquefois argileux, à texture compacte, offrant une cassure conchoïde à surface subluisante, ou droite avec un aspect terne; il est ordinairement noir, mais il y en a de grisâtre de diverses nuances jusqu'au gris-pâle; il est presque toujours opaque, cependant quelques variétés compactes sont translucides sur les bords et passent au silex pyromaque; sa dureté se rapproche d'autant

plus de celle du quartz, qu'il est plus compacte et moins argileux. Certains phthanites présentent une alternative de couches minces, de phthanite noirâtre à cassure conchoïde et d'aspect subluisant, et de phthanite gris d'aspect terne.

Il renferme accidentellement des nids de calcaire spathique, du quartz en veines et en cristaux, beaucoup d'encrinites et quelques polypiers.

Le phthanite se rencontre dans le calcaire et dans la dolomie (Layable), mais il est beaucoup plus abondant dans la première de ces roches que dans la seconde.

3° LE SCHISTE en lits subordonnés s'observe aussi dans le calcaire.

### FILONS.

Les filons sont, comme on sait, des masses minérales qui traversent les roches dans toutes sortes de directions : c'est en cela qu'ils diffèrent des amas couchés, qui en suivent la stratification.

Les filons du calcaire se prolongent ordinairement dans la dolomie ; et suivant les observations de M. Bouesnel (*Journal des Mines*, tom. XXII), ils s'arrêtent au terrain houiller : nous avons en outre observé (dans la province de Liège) qu'ils ne se prolongent pas dans les schistes et les psammites anthraxifères ; mais qu'à la rencontre de ces roches, ils se répandent entre elles et le calcaire à la manière des amas couchés : nous ne connaissons d'ailleurs aucun filon, dans les systèmes quarzo-schisteux du terrain anthraxifère de la province.

Les filons varient beaucoup dans leur composition. Nous allons en faire connaître les différentes espèces :

**1° FILONS CALCAIRES.**

Les filons calcaires offrent deux variétés principales. Les uns sont formés de chaux carbonatée laminaire (le parc de Modave, Comblain-au-Pont), contenant souvent de fort belles géodes de chaux carbonatée cristallisée; les autres sont composés de chaux carbonatée sous forme de prismes, réunis en faisceaux et radiés ou conjoints, que l'on peut rapporter à la variété aciculaire (sur le chemin qui conduit de Lavoisier à Longpré, entre Loyable et Huy, à Flône, etc.).

Les premiers se rencontrent communément dans le calcaire; les seconds gisent ordinairement dans la dolomie.

**2° FILONS QUARZEUX.**

La masse de ces filons est principalement composée de quartz hyalin cristallisé ou bréchiforme, et renferme des débris de la roche qui les contient (Angleur). On y trouve disséminés du fer sulfuré blanc, du zinc sulfuré et du zinc carbonaté mameonné.

**3° FILONS ARGILEUX.**

Les filons argileux sont ordinairement composés d'argile jaunâtre ferrugineuse, ou de limon. Les parois sont lisses ou tapissées de cristaux de chaux carbonatée jaunâtre ou brunâtre. On trouve quelquefois dans la masse argileuse, des cristaux isolés de chaux carbonatée, entiers et bien formés (Chokier). Ces filons contiennent en outre :

1° De la *chaux sulfatée* en petits cristaux disposés en étoiles (entre Flémalle-Haute et Chokier) ;

2° Du *quartz rubigineux*. Nous n'avons pu observer de près la disposition de cette substance dans son gisement, le filon qui la contient étant situé dans un endroit inaccessible des carrières de Flémalle-Haute : on la rencontre, sur le sol de ces carrières, en plaques formées d'une multitude de petits cristaux d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé ;

3° Du *plomb sulfuré* en nodules disséminés ;

4° Du *fer hydraté* en petites veines ( les carrières entre Flémalle-Haute et Chokier, celles de Seilles, etc. ) ;

5° Des veines d'*argile lithomarge* ( Chokier ).

#### 4° FILONS PLOMBIFÈRES.

Les filons plombifères sont formés en grande partie de plomb sulfuré, mêlé avec un peu d'argile et de fer hydraté. Les parois sont tapissées de chaux carbonatée laminaire, lamellaire, cristallisée, dans laquelle le plomb sulfuré pénètre souvent.

Ces filons sont en poches irrégulières ou en petits amas, qui communiquent les uns avec les autres par des filets métallifères (Moha, Juslenville).

#### 5° FILONS FERRUGINEUX.

Les filons ferrugineux sont composés de fer hydraté compacte, massif, jaunâtre ou brunâtre, quelquefois cloisonné ou géodique, etc. Tantôt le minéral remplit complètement le filon, tantôt des couches d'argile, plus ou moins épaisses, tapissent les parois latérales et enveloppent la mine.



Les substances accidentelles qui s'y rencontrent sont :

- 1° La *chaux carbonatée* en très-petits cristaux (rare), tapissant des géodes (Angleur);
- 2° La *baryte sulfatée* laminaire et cristallisée (Comblain-à-la-Tour), et la baryte sulfatée concrétionnée vers les parois et dans le minéral (la Rochette);
- 3° Le *quartz hyalin* prismé (rare) en petites géodes;
- 4° L'*halloisite* en veines et en mamelons, tapissant des géodes (Richelle);
- 5° Le *plomb sulfuré* en nids, en masses, ou en veines quelquefois continues (Marsinne, Lavoir);
- 6° Le *plomb carbonaté* associé au plomb sulfuré;
- 7° Le *fer sulfuré blanc* en petites veines, au centre de certains morceaux de fer hydraté (la Rochette, Marsinne).

### AMAS COUCHÉS.

Les amas couchés de la province de Liège, sont des masses minérales qui paraissent remplir des fentes produites par l'écartement de deux roches différentes. On peut les distinguer d'après leur composition.

#### 1° AMAS COUCHÉS QUARZEUX.

Ces amas sont quelquefois très-considérables; mais ils sont irréguliers dans leur puissance, et ne se prolongent pas à de grandes distances.

Ils sont principalement composés de quartz de texture grossière, grenue ou compacte, souvent ferrugineux et de couleur

très-variée : jaune, brun, rouge, gris, noir, etc. (la Rochette, Oneux, Hodbomont). Ils renferment un grand nombre de substances que nous ferons connaître dans les détails locaux.

## 2° AMAS COUCHÉS FERRUGINEUX.

Les amas couchés de fer hydraté sont d'épaisseur très-diverse : ils se rétrécissent parfois au point de disparaître presque entièrement, pour prendre plus loin un développement considérable. Ils ne s'enfoncent guère au delà de 70 à 80 mètres; car tous les mineurs s'accordent à dire que les deux roches qui encaissent la mine se rejoignent dans le fond. Plusieurs tentatives ont été faites pour s'assurer si le rapprochement des deux roches n'était pas une *étreinte*, et si la mine n'existait pas à une plus grande profondeur; mais jusqu'à présent ces recherches ont été infructueuses.

A l'affleurement de la mine, on rencontre souvent d'autres amas qui suivent les inégalités de la roche sur laquelle ils reposent : ce sont tantôt des nappes assez régulières et presque horizontales, tantôt des mamelons considérables liés entre eux par de minces couches métallifères. En général, ils longent les amas couchés sur des largeurs qui varient de quelques mètres à 200 mètres et plus.

Les mineurs nomment *plateurs* ces amas superficiels, et *dressans* ou *trayens* les amas couchés.

Voici quel est le gisement général des dressans et des plateurs dans la plupart des exploitations que nous avons visitées.

Le calcaire sert ordinairement de mur; sur ce mur reposent dans l'ordre suivant :

- 1° Quelquefois un peu d'argile plastique;
- 2° Une couche nommée *touffége* par les mineurs, qui est composée de petits fragmens de fer hydraté très-argileux, mêlés avec une terre brunâtre ferrugineuse;
- 3° La mine de fer;
- 4° Une couche d'argile plastique, souvent bigarrée de rouge, de blanc, de jaune, et quelquefois noirâtre, nommée *solége*;
- 5° Assez rarement un très-petit banc de quartz carié ferrugineux, nommé *quastir*;
- 6° Enfin, des argiles et des sables colorés. Quelques-unes de ces argiles prennent une texture schistoïde.

Les mineurs ont observé que la mine est pauvre quand le *touffége* abonde, et qu'elle augmente de puissance lorsqu'il diminue.

Le minéral est en masses arrondies de diverses grosseurs, quelquefois céphalaires, ordinairement géodiques et renfermant un noyau d'argile ferrugineuse : l'intérieur de la géode est tapissé de concrétions hématoïdes<sup>1</sup>, mamelonnées d'un noir luisant, qui sont quelquefois recouvertes par du manganèse oxidé métalloïde. Ces masses globuleuses sont réunies par une argile jaunâtre très-ferrugineuse (Hodbomont, Laleumont, Bois-Nollet, etc.).

Dans d'autres amas, la mine est plus compacte et plus jaune, non hématite, et criblée de cavités qui sont pour la plupart remplies d'ocre jaune. Enfin, quelques minéraux de fer hydraté sont compactes et d'un noir terne.

On trouve peu de minéraux disséminés dans le fer hydraté de ces amas; les seuls que nous y connaissons sont le plomb sulfuré, le plomb carbonaté et le manganèse, encore sont-ils très-rares.

### 3° AMAS COUCHÉS ZINCIFÈRES.

Les amas couchés zincifères sont fort irréguliers; ils se présentent en masses plus ou moins volumineuses, séparées ou liées entre elles par des filets métallifères.

Lorsque l'amas est considérable, le minéral enveloppe souvent des fragmens très-gros de calcaire ou de dolomie (Velaine), et il en sort quelquefois des filons qui pénètrent assez avant dans les roches calcaires.

Le minéral est formé d'un mélange, en toute proportion, de zinc carbonaté et de fer hydraté; il est dur, sa cassure est compacte, sa couleur est plus ou moins brunâtre, quelquefois jaunâtre.

Ces sortes d'amas renferment accidentellement :

1° De l'*halloisite* en veines et en rognons, soit dans le minéral, soit dans l'argile qui lui sert de gangue (Angleur);

2° Du *plomb sulfuré* cristallisé, laminaire, lamellaire, en masses disséminées (les Awirs, Stembert, Velaine);

3° Du *plomb carbonaté* (Membach, Vogelsang près de Welkenraed);

4° Du *fer sulfuré blanc* en mamelons, dont l'intérieur est aciculaire radié (les Awirs, la Mallieu, Engis);

5° Du *fer sulfuré blanc* en cristaux épigènes (Velaine);

6° Du *zinc carbonaté* en petits cristaux (Vogelsang, Bois-de-Huy), ou en mamelons tapissant des géodes (Velaine, Stembert, Vogelsang, Membach);

7° Du *zinc sulfuré* à texture subcompacte, accompagné de fer sulfuré blanc mamelonné (les Awirs);

8° Du *zinc sulfuré* lamellaire, accompagné de chaux carbonatée magnésifère lamellaire (Membach);

9° Du *manganèse hydraté* terreux mamelonné (Angleur).

Un amas zincifère des plus considérables est celui de la Vieille-Montagne (commune de Moresnet). Il diffère des précédens en ce que sa masse est presque entièrement composée de zinc oxidé silicifère. Nous ferons connaître, en décrivant cet amas, les minéraux qu'il renferme.

### CARACTÈRES DISTINCTIFS DES ROCHES.

Parmi les caractères des roches que nous venons de tracer, faisons ressortir ceux qui sont particuliers à chacun des quatre systèmes qui composent le terrain anthraxifère.

Le système quarzo-schisteux inférieur se distingue du supérieur par la couleur rouge qu'affectent la plupart des roches qu'il renferme, par la présence des poudingues, et l'absence presque totale de débris organiques.

Les roches dont se compose le système quarzo-schisteux supérieur sont ordinairement grisâtres, ou gris-jaunâtre; mais celles qui environnent des couches de fer oligiste terreux globuliforme se colorent en rougeâtre, et acquièrent par là beaucoup de ressemblance avec les roches du système inférieur.

Les corps organisés fossiles y sont assez nombreux; on y distingue surtout beaucoup de spirifères (*spirifer attenuatus*).

Le calcaire inférieur est caractérisé par des térébratules (*terebratula explanata*, *tereb. aspera*, *tereb. prisca*), des spirifères (*spirifer attenuatus*) et un grand nombre de polypiers (*cyathophyllum ananas*, *cyath. pentagonum*, *cyath. quadrigeminum*, *cyath. plicatum*, *calamopora spongites?*). Il est généralement compacte et grisâtre; il constitue quelquefois des marbres colorés; certains bancs se font remarquer par des lamelles ou des veines éparses de chaux carbonatée lamellaire jaunâtre, qu'il ne faut pas confondre avec les crinoïdes lamellaires du calcaire supérieur.

Le calcaire supérieur est caractérisé par de nombreux *productus*, des *evomphalus* et des *bellerophon*. Il est souvent d'un gris plus foncé et plus bleuâtre que le calcaire inférieur, et il contient assez communément des bancs d'un gris-noirâtre, remplis de crinoïdes lamellaires (le marbre de Ligny et des Escaussines). Les polypiers qu'il renferme diffèrent pour la plupart de ceux du calcaire inférieur (*cyathophyllum cespitosum*, *syringopora ramulosa*).

Quoique les caractères distinctifs de ces deux calcaires ne soient pas absolus, ils sont assez constans pour aider à les reconnaître. Nous avons bien rencontré des spirifères et des térébratules dans le calcaire supérieur; mais ces coquilles y sont rares et appartiennent, pour la plupart, à des espèces différentes de celles du calcaire inférieur. Quant aux *productus*, *evomphalus*, *bellerophon*, et diverses autres coquilles du calcaire supérieur, elles paraissent appartenir plus particulièrement à

cette roche; car nous n'en avons pas trouvé, jusqu'à présent, dans le calcaire inférieur.

Le calcaire subordonné au schiste argileux est souvent coloré, ce qui le rapproche du calcaire inférieur, et contient quelquefois des crinoïdes lamellaires comme le calcaire supérieur.

La dolomie inférieure et la dolomie supérieure sont peu distinctes l'une de l'autre; cependant nous avons cru remarquer que la première est plus lamellaire ou plus compacte que la seconde, et que celle-ci est généralement plus granulaire.

Enfin, le phthanite paraît être plus commun dans le calcaire supérieur que dans l'inférieur, surtout vers l'étage qui avoisine le terrain houiller.

Nous avons dit plus haut que le terrain anthraxifère est formé de quatre systèmes, et nous venons de donner les caractères des roches qui les composent; nous allons maintenant, pour compléter leur description, indiquer leur ordre de superposition.

### ORDRE DE SUPERPOSITION.

Le système quarzo-schisteux inférieur, à sa jonction avec le système supérieur du terrain ardoisier des Ardennes, passe à celui-ci d'une manière insensible; de sorte que la séparation des deux terrains, lorsqu'ils sont complets, n'est pas nettement tranchée. Quoique les roches qui le composent forment de nombreuses couches alternatives, nous avons remarqué que généralement les schistes et les psammites gris occupent l'étage inférieur; et qu'ils sont suivis immédiatement par des schistes et des psam-

mites rouges, alternant d'abord avec des grès, et ensuite avec des poudingues. Nous rapportons ce système à l'*oldred sandstone* des Anglais.

Le système calcaireux qui succède à ces roches peut être divisé en trois parties :

Un étage inférieur formé de calcaire ;

Un étage moyen formé de dolomie (il manque ordinairement, et alors on ne peut plus établir de division dans le système),

Et un étage supérieur formé de calcaire.

Ce dernier à son point de contact avec le système quarzo-schisteux supérieur, passe au schiste argileux par un calcaire schisteux, ou par un schiste calcarifère, remarquable par la grande quantité de térébratules, de spirifères, de polypiers, qu'il contient.

Le système quarzo-schisteux supérieur est divisé en deux étages, qui passent l'un à l'autre par nuances insensibles.

L'inférieur est formé de schiste argileux dont la couleur dominante est le grisâtre ; et le supérieur de psammite grisâtre ou jaunâtre.

Les roches subordonnées à ce système sont disposées dans l'ordre suivant :

Le calcaire en noyaux ou en bancs se trouve dans l'étage inférieur schisteux ;

Le fer oligiste forme, plus haut, deux ou trois lits ;

Quelques bancs de calcaire mêlés de silice reparaissent au milieu du psammite ;

Enfin, une couche de houille vient d'être découverte vers la



partie supérieure du système (à Chabaufosse, près de Limet).

Le système calcaireux supérieur qui recouvre toutes ces roches, est, comme le système inférieur, divisé en trois parties :

Un étage inférieur calcaire;

Un étage moyen formé par la dolomie, qui est toujours bien développée,

Et un étage supérieur calcaire.

Ce dernier est immédiatement inférieur au terrain houiller, et renferme quelquefois entre ses bancs supérieurs un ou deux lits de houille.

Les roches ainsi disposées, forment des bassins et des selles, qui s'emboîtent les uns dans les autres, et sont contenus dans la vaste dépression comprise entre la partie septentrionale et la partie méridionale du terrain ardoisier. Les bords des bassins inclinent pour la plupart d'un même côté, et se présentent sous la forme de bandes à la surface du sol.

D'après ces résultats, qui sont déduits de l'ensemble de nos observations, il ne faut pas croire que la série des roches soit partout complète; plusieurs membres, et même des systèmes entiers, manquent quelquefois : la dolomie, par exemple, se trouve assez rarement dans le système calcaireux inférieur; l'étage inférieur du système calcaireux supérieur n'existe pas dans le bassin septentrional ni dans celui de Theux; les deux systèmes quarzo-schisteux manquent à Hozémont; et vers Ougrée les trois systèmes supérieurs ont disparu, en laissant le système inférieur en contact avec le terrain houiller, etc. Cette espèce d'anomalie s'explique facilement : certaines roches ont pu ne se former que partiellement; et, en ne s'élevant qu'à un ni-

veau inférieur au sol, laisser joindre celles qui leur sont supérieures et inférieures; dans ce cas, lorsqu'une ou plusieurs roches viennent à manquer, la place qu'elles auraient occupée si elles fussent arrivées à la surface du sol, est marquée invariablement par la jonction des roches qu'elles devraient séparer.

## DÉTAILS LOCAUX.

### SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR.

Le système quarzo-schisteux inférieur forme trois bandes : la première, au N, joint le terrain ardoisier septentrional; la seconde, au S, longe le terrain ardoisier des Ardennes, et la troisième, au centre, sépare en deux parties, les trois autres systèmes.

La bande septentrionale est très-peu développée, car à Hozémont et à Hucorgne, on n'en voit aucune trace entre le terrain ardoisier et le calcaire. Nous ne la connaissons qu'au S et près du village de Héron, à 7 quarts de lieue à l'ONO de Huy, dans un chemin qui conduit à la ferme de Hérédia.

La bande centrale arrive de la province de Namur dans celle de Liège; passe entre Baya et Boussale, entre Barse et Huy, entre Clef-Modau et Amay, entre Englebermont et Ivoz, et entre les Forges et le moulin de Mosbœuf.

Cette bande a plus d'une lieue de largeur (6000 mètres), d'Englebermont au S d'Ivoz; entre Barse et Huy, sa largeur est réduite à 3000 mètres; et elle n'est plus que de 1000 mètres, entre les forges et le moulin de Mosbœuf.

La bande méridionale a une largeur très-irrégulière; elle vient du grand-duché de Luxembourg, et passe, dans la province de Liège, aux hameaux nommés Dans-les-Trous et Paradis, entre Harzé et Havelange, et entre Nonceveux et Mont-Jardin; elle se réunit à la bande centrale, entre Nonceveux et Basse-Fraipont, à l'aide d'une bande, de deux lieues de longueur sur une demi-lieue de largeur, dirigée du S au N et passant entre Haut-Regard et Remouchamps, entre Mont et Faweux, et à Haute-Fraipont.

Plus à l'É, les bandes centrale et méridionale sont encore séparées par les systèmes supérieurs: la première se prolonge entre Pepinster et Sohan, et entre Eweréville et Heusy; la seconde continue sa marche entre Haut-Regard et Gehoster, entre Spy et Marteau, et entre Eweréville et Surister.

Les deux bandes sont de nouveau réunies en une seule, entre Surister et Heusy, laquelle poursuit sa marche dans le territoire prussien, en passant par Eupen (1).

Les schistes, les psammites et les grès du système quarzo-schisteux inférieur, alternent par bancs trop minces pour qu'il soit possible de les suivre. Quant au poudingue, il forme deux bandes continues assez considérables, qui font respectivement partie des bandes centrale et méridionale.

La première passe au bois de Cendron, entre Barse et les Forges, à 1000 mètres environ au N de St-Jean-Sart, au hameau

---

(1) Nous n'avons pas cru devoir donner une description plus détaillée des trois bandes du système quarzo-schisteux inférieur, parce que ses limites au terrain ardoisier ont été précédemment indiquées, et que celles qui sont formées par les roches supérieures à ce système seront décrites plus loin.

de Halleux, entre Halleux et Delvas, à la Sotrée, à l'E de Bagnée, entre Plenevaux et Grand-Zaye, à Fechereux, entre Brialmont et Mery, au N et près de Gomzé, entre les Forges et Mosbœuf, entre Basse-Fraipont et Haute-Fraipont, à Pepinstér, au S de Stembert, au S du confluent de la Gileppe avec la Vesdre, et dans la partie S de la ville d'Eupen ( Prusse ).

La seconde s'observe au S d'Eweréville, à Neuf-Martreau près de Polleur, et se perd entre Martreau et Spy (du moins nous n'y en avons trouvé aucune trace); elle reparait à l'E de la Reid, entre Mont-Jardin et Nonceveux, à l'E de Harzé, à Rouge-Minière; et dans le grand-duché de Luxembourg à l'E de Villers-Stc-Gertrude, entre Aisne et la Roche-à-Fresne, à l'E de Heid, etc.

On trouve encore du poudingue près de Sous-Cortil, entre la Rochette et Prayon, et à la Pirir, hameau situé à l'E de Beaufays.

A Valdor près de Barse, la première bande a 1000 mètres environ de largeur, tandis qu'à Pepinster elle est très-rétrécie; la seconde bande paraît manquer entièrement entre Martreau et Spy : la puissance des poudingues est donc très-irrégulière.

La disposition des bandes du système quarzo-schisteux inférieur indique que le fond du bassin qui lui a servi de base, est fortement relevé dans le sens de sa longueur; ce qui le partage en deux parties ou bassins secondaires, l'un septentrional, l'autre méridional.

D'après la disposition des roches dans ces bandes, il paraît en outre que le système dont il est question est beaucoup plus développé dans le bassin méridional que dans le septentrional,

et que même il est nul dans quelques parties de ce dernier. Nous allons en donner un exemple.

Lorsqu'on traverse la bande centrale de Huy à Barse en remontant le Hoyoux, on trouve d'abord des schistes et des psammites grisâtres jusqu'au delà des Forges; ces roches alternent ensuite avec des grès; plus loin, près du ruisseau de Wave, les schistes et les psammites gris disparaissent, et le grès commence à alterner avec des bancs de poudingue; à mesure qu'on avance, ceux-ci augmentent de puissance, et alternent en outre avec des schistes et des psammites rougeâtres; enfin, avant d'arriver au Valdor, le poudingue est la roche dominante jusqu'au ruisseau du fond de Wavelince près de Barse : le poudingue, qui d'abord est d'un rouge-brunâtre foncé, pâlit en avançant vers le S, et finit par devenir blanchâtre ou blanc-grisâtre au bois de Cendron, près du calcaire de Barse.

Si la bande quarzo-schisteuse qui sépare en deux parties les trois systèmes supérieurs formait une selle complète, les différentes roches qui la composeraient devraient y être disposées symétriquement; et dans ce cas, on trouverait contre le calcaire de Huy des poudingues semblables à ceux que l'on rencontre près du calcaire de Barse; mais cela n'a pas lieu, on voit au contraire, par ce qui précède, que les roches alternent par séries progressives depuis le schiste gris jusqu'au poudingue, d'où il est évident qu'elles ne forment pas une selle : elles appartiennent donc au bord d'un seul bassin. Maintenant, puisque le poudingue de la bande méridionale se trouve à peu de distance du calcaire inférieur, et appartient par là à l'étage supérieur du système quarzo-schisteux, il s'ensuit que le bord

en question fait partie du bassin méridional, c'est-à-dire celui où repose le calcaire de Barse.

Par ce raisonnement très-simple, il est clair que plus on s'éloigne de ce dernier calcaire, en avançant vers Huy, plus on approche des couches inférieures du système quarzo-schisteux, et par suite, du terrain ardoisier : nous trouvons en effet entre Statte et Huy, près du calcaire inférieur qui fait partie du bassin septentrional, des schistes, qu'à cause de leur position et de leurs caractères, nous avons rapportés au schiste ardoise commun. Ainsi le calcaire inférieur de Statte se trouvant en contact avec le terrain ardoisier, et celui de Hucorgne qui forme le côté opposé du même bassin le joignant également, il est probable que le système quarzo-schisteux inférieur, qui ne se montre pas à la surface du sol entre Statte et Hucorgne, est peu développé dans le fond de cette partie du bassin septentrional.

Nous avons indiqué, dans la description des roches du système quarzo-schisteux inférieur, les substances accidentelles qu'elles renferment; nous n'y reviendrons pas ici, parce que nous avons en même temps cité les localités où on les rencontre : il ne nous reste donc plus qu'à indiquer les gîtes métallifères qui appartiennent à ce système.

#### GITES MÉTALLIFÈRES.

1° Près de Sanserotte, sur la Hoegne, on voit les haldes d'une ancienne exploitation de fer sulfuré blanc, avec lequel on fabriquait du soufre. D'après le rapport d'anciens ouvriers,

il paraîtrait que ce minéral serait en filons dans le grès, et qu'il serait accompagné d'une grande quantité de plomb sulfuré;

2° Dans la partie S du bois de Cendron, on a exploité une couche ou un amas couché de fer hydraté cloisonné et géodique, ayant pour gangue une argile ferrugineuse, et gisant entre le poudingue et le grès : cette mine paraît être de très-bonne qualité;

3° A 30 ou 40 mètres au SO du moulin des Boncelles, on voit, dans le bois, quelques vestiges d'anciennes bures qui ont servi à l'extraction du fer hydraté. Les habitans donnent pour cause de l'abandon des travaux, la mauvaise qualité du minéral;

4° On a exploité, dans la commune de Forêt, trois amas couchés de fer hydraté qui nous ont paru intercalés dans le grès; cependant les mineurs nous ont assuré qu'ils étaient recouverts par un banc de calcaire de peu d'épaisseur. Le premier se trouve au Bois-le-Moine; le second et le troisième gisent à la Pirir. L'un de ces derniers a été exploité jusque près de l'ancienne chaussée de Liège à Theux; on prétend que les travaux ont été poursuivis jusque près de Mery.

### BASSINS ANTHRAXIFÈRES.

Les bassins septentrional et méridional que laisse le système quarzo-schisteux inférieur, s'étendent du NE au SO dans la province de Liège, et de l'E à l'ouest dans celles de Namur et de Hainaut.

Le premier est très-étroit, et se prolonge à l'ouest et au NE hors de ces provinces.

Le second, près de trois fois plus large, se termine près de Louveigné, dans la province de Liège; et se prolonge en France, hors du Hainaut.

Ces deux bassins sont occupés en partie par les trois autres systèmes du terrain anthraxifère, et les cavités restantes sont remplies par le terrain houiller.

L'inclinaison et la disposition des bandes que forment ces trois systèmes, ainsi que l'allure des couches de houille, indiquent que le fond des deux bassins est ondulé, de manière à présenter d'autres petits bassins allongés, dont la direction est parallèle à celle des grands bassins, et dont la plupart ont leurs bords inclinés du même côté.

Enfin, les bandes centrale et méridionale du système quarzo-schisteux inférieur, forment à Theux, en se réunissant vers l'E, un troisième bassin dans lequel reposent, dans leur ordre, les trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère, ainsi que le terrain houiller.

#### BASSIN MÉRIDIONAL.

##### SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.

**CALCAIRE.** — *Étendue.* — Le calcaire inférieur occupe, dans le grand-duché de Luxembourg, près des limites de la province de Liège, une surface très-considérable qu'on peut regarder comme une seule bande divisée en plusieurs autres par des bandes du système quarzo-schisteux supérieur qui viennent s'y terminer.

Cette bande calcaire qui, de Heid au N de Houmar, a



plus d'une lieue et demie de largeur, se dirige au NE en passant entre Villers-S<sup>te</sup>-Gertrude et Hermance, au NO d'Izier, entre Ferme et le pont de Hamoir (largeur, une lieue environ); puis se divise en trois parties dont la première passe entre un point situé au S de Ville, et un autre à 100 mètres environ au SE de Ferrière (largeur, un tiers de lieue), et va se terminer en languette dans le système quarzo-schisteux inférieur, au NO et près de Rouge-Minière; la seconde passe à 100 mètres au S de Filot, et se termine en languette à Esegotte; et la troisième poursuit sa marche. Mais avant d'aller plus loin, nous devons faire connaître la position des rubans schisteux, en bassins dont les bords inclinent d'un même côté, qui sillonnent le calcaire vers les limites de la province. Le premier, de 100 mètres au plus de largeur, passe à Ozo, et nous a paru se terminer à un huitième de lieue au NNE de ce village. Le deuxième, de 200 à 300 mètres, passe au S de Jusaine avec une direction au NNE. Le troisième, sur lequel est assis le village de Bomal, a 800 mètres de largeur; il se prolonge d'une part vers Barveaux, et se termine de l'autre au SE de Vieux-Ville. Le quatrième a 80 mètres entre Logne et Vieux-Ville; il s'élargit considérablement vers l'E, si c'est lui, comme nous le pensons, que l'on traverse depuis le moulin situé entre My et Ferrière jusqu'au S de Ville, et depuis Ferot jusqu'à Malacord. Un cinquième que nous n'avons pas suivi, se trouve entre Logne et Sy. Enfin le sixième, qui a 300 à 400 mètres de largeur au N et près de Sy, nous a paru se terminer dans la languette calcaire d'Esegotte.

Reprenons maintenant la marche de notre bande calcaire :

elle se rétrécit progressivement en passant au N de Filot, au N de Godinrit et à Xhoris (largeur, 150 à 200 mètres); puis s'élargit considérablement entre Pirombœuf et Fanson, et entre un point situé entre Houssonlogne et Harzé et un autre à 300 mètres au N d'Aulne (largeur, trois quarts de lieue); elle se rétrécit de nouveau entre Aiwaille et Kin (largeur, 900 mètres environ), après avoir formé, le long du ruisseau de Harzé, trois petites presqu'îles de 1000 mètres environ de longueur, dans le système quarzo-schisteux inférieur : la première se terminant entre Houssonlogne et Harzé; la seconde traversant le ruisseau au N et près de Harzé; et la troisième, vers Niaster. Cette large surface de calcaire est sillonnée par quelques rubans de schiste : tel est celui qu'on observe au S et près d'Aulne, et qui va se terminer au N de Kin; et celui qu'on traverse entre Aulne et Pirombœuf, et qui paraît finir au NO de Harzé.

Le calcaire se poursuit à Remouchamps (direction au N), entre Hottechamps et la ferme de Hazoumont, à Deigné (largeur, 400 à 500 mètres), à l'ouest de Rouge-Thier (contre le moulin), à l'ouest et près d'Adzeux et de Faweux : dans cet endroit il se divise en deux parties dont la première forme une presqu'île (de trois quarts de lieue de longueur, et de 400 mètres environ de largeur), qui s'avance à l'OSO, en passant sous Louvegné, au N et près de Blendef et de Sindrogne, et se termine au NE du Hornay. La seconde, de Faweux à Nadoumont, décrit une courbe dont la convexité, tournée au NE, est située entre Louvegné et Haute-Fraipont : c'est le bout du bassin méridional. De Nadoumont, notre bande prend une direction générale au SO, passe aux Forges (largeur, 100 mètres),

à Gomzé, et se poursuit à quelque distance sous la terre végétale.

Plus loin, sur le chemin de Beaufays au Hornay, le calcaire n'arrive pas à la surface du sol; mais l'endroit où il devrait passer est indiqué pour nous, d'une manière aussi certaine, par la jonction des systèmes quarzo-schisteux inférieur et supérieur, que s'il se montrait lui-même entre ces deux systèmes.

On le retrouve au N de Dolembreux, d'où il se développe bientôt de manière à former trois bandes. La première (vers le N) de 200 mètres de largeur, passe au hameau de Hayn, au S de Mery, entre Loneux et Han, et au S de Strivay. La seconde, de 400 mètres environ, prend sa marche vers Hotgné, entre l'église d'Esneux et celle de Hony, et vers l'endroit nommé Martin. La troisième passe à Awionpuits, au N et près de Fontain, au S de l'église d'Esneux, et au N et près d'Amostrène. Ces trois bandes sont séparées entre elles par deux rubans schisteux, dont le premier passe à Hony et le second à Esneux. Ces rubans schisteux se terminent entre Strivay et Amostrène; et les trois bandes calcaires se réunissent en une seule qui continue sa marche par le moulin de Houte-Siploux, au S et près de Lassalle et d'Anglebermont, et à Delvas (largeur, 300 mètres environ). Au delà de ce hameau, elle est divisée en deux parties par le ruban schisteux de 100 à 150 mètres de largeur, qui s'observe à Nandrin. La première, au S de ce ruban, suit le ruisseau jusqu'au S et près de Nandrin, où sa largeur est considérablement diminuée, et disparaît au delà de ce village. La seconde passe au SE de Hal-

leux et au NE de Nandrin, où elle se perd comme la première.

Le calcaire reparait au N de Scry, et se poursuit à Villers-le-Temple, à Barse sur le Hoyoux (largeur, 1000 mètres), et vers les Basses-Censes; il se perd à Baya, et se retrouve plus loin dans la province de Namur. On remarque encore dans ce calcaire un sillon schisteux qui se dirige de Fourneau au N de Barse.

*Observations.* — On voit, par les détails que nous venons de donner, que le calcaire inférieur décrit une courbe qui entoure tous les calcaires et tous les schistes du Condroz. Cette courbe, entre Louvegné et Haute-Fraipont, forme le bout du grand bassin méridional qui s'étend dans les provinces de Namur et de Hainaut. Ce fait, sur lequel on ne s'était formé aucune idée jusqu'à présent, nous a conduit à la détermination de l'âge relatif des roches du terrain anthraxifère.

Le calcaire de Jusaine (Luxembourg), qui sépare le deuxième ruban schisteux du troisième, forme une selle bien visible à la rive droite de l'Aisne : les bancs inclinent d'une part au NO, sous le schiste de Hamoir; et de l'autre au SE (de 50 degrés), sous celui qui est situé au SE de Jusaine.

La presqu'île qui s'étend de Faweux au NE du Hornay, présente une selle, dont les bords, peu inclinés, s'enfoncent sous le schiste supérieur.

Rien n'est plus évident que la superposition du schiste (système quarzo-schisteux supérieur) au calcaire, sur les bords de l'Ourte, entre Rosière et Esneux : la première bande calcaire, au N, qui joint le psammite rougeâtre inférieur, est presque verticale; les bancs de la seconde inclinent d'abord au N de 63 degrés,

sous le schiste (de sorte qu'ils doivent joindre dans la profondeur ceux de la première bande), et se courbent, en même temps, vers le haut, pour plonger au S presque verticalement, puis se relèvent en inclinant au N, et enfin plongent au S sous la bande schisteuse d'Esneux, pour reparaitre de l'autre côté avec inclinaison au S, et y former la troisième bande : il résulte de ceci, que la bande du milieu qui a la forme d'une selle, constitue avec les deux autres bandes deux bassins, dans lesquels gisent le schiste de Hony et celui d'Esneux; et que pour peu que le mouvement que subit la selle vers le sommet eût été plus prononcé, il en serait résulté un troisième bassin, où le schiste aurait pu se trouver.

Le calcaire de Barse offre un exemple de sa superposition au système quarzo-schisteux inférieur : au SE de ce système, qu'il recouvre immédiatement, il plonge au SE; plus loin vers le château de Barse, il incline au NO, et forme ainsi le bassin où repose le schiste qui s'observe à Fourneau et au N de Barse. Le calcaire continue d'incliner au N jusqu'au moulin de Barse, où il reprend l'inclinaison au SE, et s'enfonce à 160 mètres au delà, sous les schistes du Condroz. Précisément sous la courbure que fait le dernier banc inclinant au NO pour plonger au SE (rive droite du Hoyoux), nous avons observé du grès en tout semblable à celui que l'on trouve à la limite NO du calcaire, dans le système quarzo-schisteux inférieur : ce grès est peu visible, mais assez cependant, pour en conclure qu'il passe sous le calcaire.

Une caverne remarquable se trouve au petit hameau de Remouchamps, près de Sougnez; elle se compose de quatre

grandes excavations de 10 à 12 mètres de hauteur sur 6 à 7 de largeur, communiquant entre elles par des galeries tortueuses. Vers le tiers de la longueur apparaît, un instant, un ruisseau de 2 à 3 mètres de largeur, coulant tranquillement : on prétend que ce ruisseau, qui sort du calcaire en dessous de l'entrée de la caverne, est celui qui prend sa source vers Faweux et qui s'engouffre sous la roche au moulin de Rouge-Thier. Sur toute la longueur de la caverne, on rencontre des stalactites et des stalagmites. Certaines d'entre elles, assez volumineuses, ont reçu des habitans de l'endroit différens noms, suivant qu'elles avaient rapport à quelque figure que leur imagination leur représentait. La plus belle est une nappe de 10 mètres de hauteur, qui ressemble à une cascade, et qui couvre toute la paroi droite, à l'entrée de la dernière chambre : la stalactite est si compacte que, lorsqu'on fait glisser un corps dur sur les cannelures de cette nappe, elles rendent un son analogue à celui qu'on produirait en frappant sur une pièce de métal. On trouve, dans la dernière chambre, diverses autres concrétions : quelques-unes en colonnes, joignent en même temps la voûte et le sol ; un grand nombre sous forme de cylindres grêles comme des tuyaux de plumes, et souvent transparents, sont suspendues à la voûte.

*Variétés.* — Le calcaire inférieur n'offre pas dans la province de Liège, des couleurs aussi belles ni aussi variées que celles que l'on remarque dans quelques calcaires de la partie méridionale de la province de Namur.

Nous citerons : 1° des bancs d'un calcaire grisâtre, nuancé de rouge ou de brunâtre, veiné de blanc, et susceptible de

recevoir un assez beau poli, à Hamoir et entre Hamoir-Lassus et Sy;

2° Du calcaire gris-brunâtre, moucheté de blanc et de jaunâtre, au S et près d'Aiwaille;

3° Un banc calcaire jaunâtre, dans une petite carrière très-ancienne, située près du moulin de Rouge-Thier;

4° Du calcaire grisâtre, veiné de blanc, au N de Nandrin;

5° Du calcaire gris-jaunâtre, tacheté de noir-grisâtre et de jaune, à l'E de Villers-le-Temple.

Aucun de ces calcaires n'est exploité comme marbre.

On trouve beaucoup de calcaire grisâtre à lamelles jaunâtres, à Sindrogne, Esneux, Nandrin, Barse, etc., etc.

*Carrières, Minéraux, Fossiles.* — Un grand nombre de carrières sont ouvertes dans le calcaire inférieur; les plus considérables sont situées sur les bords de l'Ourte, à Sy, Hamoir, Esneux, etc., où l'on en extrait des pierres pour la construction d'un canal le long de cette rivière; il y en a à Ferrières, Ferot, Aiwaille, Nandrin, Villers-le-Temple, et dans beaucoup d'autres endroits qu'il serait trop long d'indiquer.

On rencontre, dans les carrières de Nandrin, de la chaux carbonatée métastatique; et dans celles de Villers-le-Temple, la variété en dodécaèdre raccourci.

Nous avons trouvé, dans une carrière située sur la rive droite de l'Ourte, entre Esneux et Han, un peu de cuivre pyriteux, et de petits cristaux de baryte sulfatée trapéziennne et épointée.

On voit à l'E de Rouge-Minière, une pointe de calcaire qui contient des térébratules.

Il y a des polyptiers calcaires dans les carrières de Hamoir,

sur le côté S du ravin qui conduit de Hamoir à Filot, entre My et Vieux-Ville, près de Harzé, entre Louvegné et Faweux, entre Scry et Villers-le-Temple.

**DOLOMIE.** — La dolomie ne se montre pas en bandes continues dans le calcaire inférieur. On en observe sur la rive gauche de l'Ourte vis-à-vis de Bomal (Luxembourg), entre Petit-Bomal et Vieux-Ville, et à My : elle paraît être en contact, dans ces localités, au S, avec le schiste; et au N, avec le calcaire.

Entre deux bandes calcaires, il y a une bande de dolomie qui passe près de Houmar, entre Sy et Hamoir-Lassus, entre Hamoir et Filot (elle se divise, dans cet endroit, en quatre bandes étroites), et sous l'église de Xhoris où elle a considérablement diminué de largeur. A partir de ce point, on n'en voit plus de trace qu'à Villers-le-Temple, où de grandes excavations paraissent indiquer qu'elle y était exploitée pour amender les terres.

**PREMIÈRE ÎLE CALCAIRE.** — Cette île s'élève au milieu du schiste argileux, et s'étend depuis la ferme de Renne, au N de Hamoir, jusqu'au bois de Fanson, en passant entre la ferme Tableux et Xhignesse, au S de Comblain-à-la-Tour, et entre Comblinay et Xhoris. Elle a plus d'une lieue de longueur (5500 mètres environ), et sa plus grande largeur est de 900 mètres.

Au S de Fairon, sur la rive gauche de l'Ourte, les strates de la roche plongent au NNO de 68 degrés; et sur la rive droite, elles sont peu inclinées vers le SSE; de sorte qu'elles forment une selle, et doivent, par conséquent, se rattacher par-dessous à la bande précédente, dont cette île n'est séparée que par un ruban schisteux de 300 à 400 mètres.



Depuis peu de temps, une carrière est ouverte dans cette île, sur le bord de l'Ourte; il y en a une seconde vers son extrémité, dans la partie SO du bois de Fanson.

**DOLOMIE.** — On observe une bande de dolomie, qui s'étend du SE de Fairon jusque entre Comblinay et Xhoris, en suivant tous les mouvemens du calcaire.

**DEUXIÈME ÎLE CALCAIRE.** — Elle commence au NE de Fairon, passe au N et près de Comblain-à-la-Tour, suit la rive droite du ruisseau qui se rend dans l'Ourte près de ce village, et se termine à 1000 mètres au delà de Comblinay. La longueur de cette île est de 3000 mètres environ; sa largeur ne dépasse guère 100 mètres.

Les schistes à noyaux, à spirifères, à térébratules, qui la joignent près de Comblinay, nous l'ont fait considérer comme du calcaire inférieur.

#### SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

*Étendue.* — Le système quarzo-schisteux supérieur forme, dans le bassin méridional, trois sortes de bandes : 1° des bandes schisteuses; 2° une bande schisteuse et psammitique; 3° des bandes psammitiques. Les premières étant celles qui sillonnent le calcaire inférieur, nous ne reviendrons pas sur leur étendue qui a été indiquée, et nous passerons à la description géographique des autres bandes.

**BANDE SCHISTEUSE ET PSAMMITIQUE.** — Cette bande, que nous nommerons bande principale, passe à Borlon (Luxembourg), avec une direction NE, et arrive dans la province de Liège entre

un point situé à quelques centaines de mètres au N de Houmar et le moulin de Neblon; elle se poursuit entre le pont de Hamoir et un point situé au N de la ferme d'Audaignée, puis se divise en trois parties qui entourent les deux îles de calcaire inférieur de Comblain-à-la-Tour. La première partie passe à Hamoir, à Xhignesse, au N et près de Xhoris, et à Fanson; la deuxième passe à Comblain-à-la-Tour et à Comblinay, et la troisième à Lalcumont et à Hoemont. Ces trois parties se réunissent entre Oneux et Fanson, pour ne former qu'une bande qui se dirige entre Aiwaille et Amblève; puis au NNE, entre Sougnez et un point situé entre Florzé et sur les Hayes, entre Hottechamps et Damré; enfin, à l'OSO, entre Blendef et un point situé entre Damré et Cornemont, et après avoir rempli l'espace de golfe compris entre la bande calcaire des Forges et la presqu'île de Louvegné, cette bande passe entre un point situé au N de Dolembreux et un autre à 200 ou 300 mètres au S de Lincé (elle atteint dans cet endroit son maximum de largeur, qui est de deux tiers de lieue), à 300 mètres au S de l'église d'Esneux et au N de Chanxhe, à 200 mètres au S du moulin de Houte-Siploux et au N de la Siclause, à 150 mètres au S de Delvas et au N des étangs qui se trouvent entre Ouxgnée et la Robeyne, au S de Nandrin, au N et près de Scry, à Strée, à Vierset, à 200 mètres au N du château de Sur-Roiseux (largeur 940 mètres), et enfin à Saul-d'Oneux, où elle entre dans la province de Namur.

**BANDES PSAMMITIQUES.** — Entre les bandes de calcaire supérieur du Condroz, il y a six bandes psammitiques qui se rattachent toutes au psammite de la bande principale.

La première prend naissance à Ouffet, et se dirige sur Sparmont et au S de Jeromont.

La deuxième vient de la province de Namur, et passe au S et près de Petit-Avin et d'Ochain, à Pair, entre l'église de Warzée et le vallon situé au N et près d'Ellemelle, entre le N de Hody et le S de Vien, où elle est divisée par une île de calcaire supérieur en deux parties, dont la première passe de Hody au S et près de Villers-aux-Tours où elle rejoint la bande principale. La deuxième, de Vien, continue sa marche à 100 mètres au N de l'église d'Antinne, entre Douxflamme et Chanxhe, et entre un point situé au S de Sprimont et un autre au S de Florzé (la plus grande largeur de cette bande, entre Chanxhe et Douxflamme, est de 1700 mètres environ).

La troisième, qui commence entre Terwagne et Seny, passe à Seny, à Moulin (où elle acquiert son maximum de largeur qui est de 1000 mètres), au Sart, et au N de Villers-aux-Tours.

La quatrième prend naissance entre Fraiture et Terwagne; passe sous l'église de Fraiture, sous le château d'Ouxgnée (où elle atteint son maximum de largeur, 700 mètres environ), et s'associe vers Limont à la bande principale.

La cinquième, de la province de Namur, passe dans celle de Liège au S et près du château de Taroule et du pont de Bonn (largeur, 500 mètres), à Ramelot, au S d'Abée et à Tinlot.

La sixième vient aussi de la province de Namur, et passe dans la province de Liège au S de Moulin, au N et près de Limet (largeur, 530 mètres), et au château de Thillesse.

Une septième bande, très-étroite, qui paraît être une île, s'observe au S et près d'Amas, sur la rive droite du Neblon, et sur la rive gauche de cette rivière, dans le chemin de Borlon à Ocquier; elle nous a paru commencer au SE du moulin de Jenneret.

La position de ces bandes étant déterminée, nous allons faire connaître approximativement la limite du schiste au psammite (\*).

Toutes les bandes qui sillonnent le calcaire inférieur sont entièrement schisteuses, à l'exception de celles que l'on rencontre entre Sy et Logne, et entre Ferot et Malacord, où nous avons trouvé du psammite jaunâtre.

Dans notre bande principale, la limite séparatoire du schiste et du psammite peut être tracée par une ligne passant près de Neblon-le-Pierreux, entre Hamoir et la ferme d'Audaignée, au S de Houpeloux, près de Laleumont, près de Hoemont, vis-à-vis d'Aiwaille (rive droite de l'Amblève), le long de la colline jusqu'au bois situé entre Playe et Florzé, près de Haute-Folie, entre Noidré et Sindrogne, au N du Hornay, près du moulin de Stainveau, entre Stainveau et les Forges, entre Dolembreux et la Haye-des-Pauvres, près d'Evieux : passé ce point, nous ne connaissons plus la limite avec assez de précision pour pouvoir l'indiquer.

Tout l'espace compris entre la ligne que nous venons de

---

(\*) Nous disons approximativement, parce que l'on conçoit qu'on ne peut établir rigoureusement une limite entre des roches qui passent de l'une à l'autre d'une manière insensible.

tracer, et le calcaire inférieur, est schisteux; il ne paraît y avoir d'exception que pour un peu de psammite jaunâtre, qui se trouve à l'E et près de Louvegné, et entre Xhoris et Fanson. Le schiste forme le long du calcaire inférieur un ruban plus ou moins large qui en suit les contours. Le reste de la bande principale, ainsi que les six bandes psammitiques qui s'y rattachent, sont presque entièrement formées de psammite; on observe seulement un peu de schiste au milieu de la troisième bande, entre Ellemelle et Tavier, et au N et près de la ferme du Sart.

*Observations.* — Nous avons vu que le calcaire inférieur représente à la surface du sol les bords d'un vaste bassin, et que ces bords, souvent ondulés, sont, dans certains endroits, sillonnés par des rubans schisteux. A la même époque, le schiste a dû remplir tous les petits bassins formés par les ondulations, et se déposer dans le grand. Mais la capacité de celui-ci n'a pas été remplie entièrement. L'espace restant après le dépôt du schiste, a été suffisant pour recevoir le psammite, le calcaire supérieur, et même du terrain houiller.

Le psammite, qui a succédé immédiatement au schiste, en suivant les ondulations des roches inférieures, a formé, au milieu du grand bassin, des selles qui, en arrivant à la surface du sol, y ont produit les bandes psammitiques que nous avons décrites. C'est entre ces bandes ou selles, que se trouvent déposés le calcaire supérieur et le terrain houiller.

La bande principale offre sur les bords de l'Ourte, entre Esneux et Chanche, divers mouvemens remarquables : au hameau d'Evieux, les bancs inclinent de 45 degrés au S; plus

loin, à Souverain-Prés (commune d'Esneux), dans une ancienne carrière, l'inclinaison est de 47 degrés au N; près du vallon qui vient de Villers-aux-Tours, le psammite incline au S de 66 degrés; aux carrières dites de Pourseur (rive droite de l'Ourte), il prend une inclinaison au N de 28 degrés, et enfin plonge au S de 58 degrés sous le calcaire de Chanxhe. Il résulte de ces divers mouvemens en sens contraires, deux bassins et deux selles, ce qui explique pourquoi la bande principale acquiert, dans cet endroit, une aussi grande largeur.

**SCHISTE ARGILEUX. — Fossiles.** — Le schiste argileux renferme des spirifères et des térébratules dans un grand nombre de lieux; nous citerons les suivans: au S et près d'Aiwaille, sur le ruisseau de Harzé, sous l'église d'Esneux, à l'entrée du vallon qui conduit de Hamoir à Filot, au SO de Xhignesse, au N de la ferme de Renne (rive gauche de l'Ourte), à Fairon, entre Fairon et le moulin de Blokay, vis-à-vis de Comblain-à-la-Tour sur la rive gauche de l'Ourte, dans le bois de Fanson, au N de Sougnez sur le chemin de Playe, etc.

**Calcaire subordonné.** — Les noyaux de calcaire se rencontrent toujours dans le schiste qui avoisine le calcaire inférieur; on en trouve dans les bandes schisteuses qui sillonnent celui-ci, au N et près de Vieux-Ville, dans le chemin qui conduit à Filot, dans le petit vallon situé au S de Ville (Luxembourg), à Sy, entre Aulne et Pirombœuf, au S d'Aiwaille sur le ruisseau de Harzé, sous l'église d'Esneux, et dans la bande principale (schisteuse et psammitique), entre Xhignesse et Godinrit, près de l'île calcaire située au S de Comblain-à-la-Tour, entre Fanson et Hoemont, le long du chemin qui

conduit de Sougnez à Playe, au N de Hottechamps, et au S de Blendef et de Sendrogne.

Sous l'église d'Esneux, le calcaire subordonné forme des rubans très-minces, diversement colorés, et contenant une grande quantité de spirifères et de polypiers.

A l'E de Xhignesse, les noyaux sont tellement serrés, qu'ils constituent de petits bancs calcaires.

PSAMMITE. — *Variétés.* — On remarque dans le psammite deux variétés assez distinctes. La première a une couleur grisâtre et une texture à grains serrés; elle s'observe particulièrement dans les collines qui bordent les rivières. Cette variété se mélange quelquefois avec une quantité notable de calcaire, ce qui en augmente encore la solidité; on en trouve de semblable dans les carrières de Pouleur et dans celles qui sont situées entre Comblain-au-Pont et Comblain-à-la-Tour, entre Elrocque et le moulin de Blokay, et entre les Forges et Stainveau (le long de la chaussée de Liège à Spa). Ce psammite passe même, dans d'autres localités, à un véritable calcaire.

La seconde variété a une couleur jaunâtre et une texture grenue, lâche et désagrégable; elle occupe presque toutes les hauteurs du Condroz, la deuxième bande et la quatrième en sont pour ainsi dire entièrement formées. Cette seconde variété paraît être une altération de la première.

*Carrières, minéraux, fossiles.* — Le psammite grisâtre est employé à faire des pavés et des dalles. Les carrières les plus considérables sont celles de Pouleur, lesquelles sont situées à la rive droite de l'Ourte, près de Montfort, sur la suite des bancs qui inclinent au N de 28 degrés, et s'étendent le long de cette

rivière sur une distance d'un quart de lieu. Le psammite, qui est appelé généralement *grès de Poulseur*, du nom d'un hameau situé vis-à-vis des carrières sur la rive gauche de l'Ourte, est d'un gris un peu bleuâtre; il est massif et sonore; quelques bancs sont imprégnés de calcaire et contiennent des veines de cette substance à l'état lamellaire, et des géodes tapissées de chaux carbonatée équiaxe, dodécaèdre raccourcie, et d'une forme semblable à la forme primitive, résultant de la modification ou décroissement *e*<sup>1/2</sup>.

On y rencontre en outre, mais assez rarement, des veines d'une substance encore indéterminée, dont nous avons parlé dans la description des roches; et des empreintes de crinoïdes et de végétaux d'un noir charbonneux.

La surface de certains morceaux de psammite est ornée de dendrites.

Il y a, entre Comblain-à-la-Tour et Comblain-au-Pont quelques belles carrières où l'on exploite un psammite semblable à celui de Poulseur; on y trouve diverses variétés de chaux carbonatée, entre autres la métastatique et la lamellaire de couleur rosâtre. Un banc de psammite très-calcarifère, d'un mètre de puissance, contient beaucoup de *spirifer attenuatus*.

On trouve d'autres carrières: au hameau d'Evieux (commune d'Esneux), à l'ouest de Sparmont, vis-à-vis de Halleux (rive droite de l'Amblève), près du pont de Bonn (chaussée de Limet à Pailhe), etc.

Le psammite situé au NO d'Aiwaille, dans le vallon qui se dirige vers Florzé, contient des bivalves et des empreintes de végétaux indéterminables.



Le psammite jaunâtre, à cause de son peu de solidité, ne peut servir dans la bâtisse que comme moellons; encore n'y a-t-il que les paysans peu aisés, qui l'emploient.

Une petite carrière de cette roche est ouverte au N du village de Fraiture, sur le chemin de Nandrin; nous y avons trouvé quelques bivalves indéterminables. Il y a d'autres carrières entre Dolcembreux et la Haye-des-Pauvres, près de Fontain (Commune d'Esneux), et près d'Abée.

Enfin, nous citerons comme roche subordonnée, un ruban de calcaire de 5 à 6 mètres de puissance, situé dans le psammite à 500 ou 600 mètres au N de Lincé.

#### SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.

Le système calcaire supérieur du bassin méridional forme, dans la province de Liège, deux îles et quatre bandes dont deux très-larges se divisent, vers leurs extrémités E, en plusieurs autres.

**PREMIÈRE BANDE CALCAIRE. — Étendue.** — La première bande arrive de la province de Namur dans celle de Liège au S d'un point situé entre Hoyoux et Petit-Avin, et se poursuit dans cette dernière, entre un point situé au N de Borlon (Luxembourg), et un autre à 600 ou 700 mètres au N de Clavier (largeur, près d'une lieue, 4800 mètres), entre le moulin de Neblon et l'église de Warzée (largeur, 4000 mètres). Arrivée près d'Ouffet, elle se divise en deux parties dont la première, entre Ouffet et le ravin situé au S d'Exvalle, se prolonge, en se rétrécissant, au N de la ferme d'Audaignée, au N et près de l'entrée du biez du moulin de Blokay, entre la ferme de Laleu-

mont et Tolumont, et se termine, vers les rives de l'Ourte, au N de Comblain-à-la-Tour.

La seconde, entre Ouffet et un point situé à 100 mètres au N de Lisen, poursuit sa marche un peu au S de Vien (largeur, un quart de lieue), entre un point situé à 100 mètres environ au N de l'église d'Antinne et le fond de St-Antoine; puis fléchit un peu et se dirige à l'E en passant entre Jeromont et le S d'Emont, entre un point situé à 100 mètres au N des dernières maisons de Douxflamme et Oneux, entre le N de Halleux et le N de Chambralle, à 100 mètres au N d'Amblève (largeur, 700 à 800 mètres), au S de Florzé, et enfin se termine, en s'arrondissant, au SO du bois qui se trouve entre Florzé et Playe.

*Observations.* — La bande, dont nous venons de décrire l'étendue, présente vers son extrémité E, un fait qui prouve la superposition du calcaire au psammite. En suivant le chemin qui conduit de Florzé à Aiwaille, après avoir quitté le psammite, on trouve à gauche, dans une petite carrière, du calcaire très-fétide, contenant beaucoup de crinoïdes, et dont les bancs, presque horizontaux, inclinent légèrement au S; un peu plus loin, on observe une petite bande de dolomie, bien caractérisée, ayant la même inclinaison, et ensuite du calcaire fétide inclinant encore comme le précédent; à quelque distance, en avançant toujours vers le S, on retrouve une bande de dolomie dont les bancs, fortement inclinés au S, sont presque verticaux, puis, avec la même inclinaison du calcaire, et enfin du psammite. La direction de toutes ces roches est sensiblement de l'E à l'ouest.

Vers l'extrémité E de la bande, on trouve, entre Florzé et Sur-les-Hayes, trois petites carrières, où le calcaire, qui contient des crinoïdes lamellaires comme ci-dessus, a une direction du N au S, et une inclinaison à l'ouest d'environ vingt degrés.

Par la première observation, on voit que le calcaire forme un bassin dont les deux bords inclinent au S, sous des angles différens. La seconde prouve, par la liaison du bord septentrional avec le bord méridional, ce que nous venons d'avancer.

Ce bassin est entouré de psammite, donc le psammite lui est inférieur. La disposition de ce dernier en donne encore une preuve; en suivant les mouvemens qu'il fait dans la colline, le long de la rivière, au N d'Aiwaille jusqu'à l'É de Sougnez, on remarque qu'à l'entrée du vallon qui conduit à Florzé, il a une inclinaison au S qui se rapproche de la verticale; plus à l'É il prend cette dernière position, puis il incline au N et s'aplatit de plus en plus, jusqu'à l'ouest de Sougnez, où on le voit tourner et prendre une direction vers le N et une inclinaison à l'ouest; enfin, plus loin, il constitue notre deuxième bande psammitique: c'est donc bien un bassin qui enveloppe et supporte le calcaire dont nous venons de parler.

Au S de Vien, la même bande calcaire présente évidemment la forme d'un bassin à bords inclinant l'un vers l'autre.

En descendant le ruisseau qui passe dans ce village, on rencontre les roches suivantes :

Psammite.

- |             |  |
|-------------|--|
| 1 Calcaire. | } Dans une position fortement inclinée au S. |
| 2 Dolomie.  |  |

- |             |                                |
|-------------|--------------------------------|
| 3 Calcaire. | } Inclinant au N de 45 degrés. |
| 4 Dolomie.  |                                |
| 5 Calcaire. |                                |

D'après l'inclinaison de ces roches, on voit que le calcaire n<sup>os</sup> 1 et 5 forme un bassin représentant l'étage inférieur du système calcaireux; que la dolomie n<sup>os</sup> 2 et 4 en forme un autre, superposé, qui représente l'étage moyen; enfin, que le calcaire n<sup>o</sup> 3, contenu dans ce dernier, constitue l'étage supérieur.

Nous ne connaissons pas de roches dont les plis soient plus irréguliers que ceux du calcaire, qui s'observe près du tournant que fait le Neblon, entre le moulin de ce nom et le hameau de Jenneret.

Il y a plusieurs cavernes peu spacieuses dans la première bande. On en observe une à l'É de Comblain-au-Pont, dans l'endroit nommé *Roche-à-Pitain*, à la rive droite de l'Ourte; elle a son ouverture située à 12 ou 15 mètres au-dessus du niveau de la rivière. On nous a assuré qu'il y en avait une seconde à la rive gauche de l'Ourte, et qu'entre Comblain-au-Pont et la ferme de Redeux, on voyait l'ouverture d'un abîme dont on ne connaît pas le fond; il paraît que des pierres jetées par cette ouverture, font à peine entendre le bruit de leur chute.

A Vien, un ruisseau s'engouffre dans un creux de la roche, et reparait, dit-on, près du moulin de Comblain-au-Pont.

*Carrières.*—Les principales carrières, qui sont d'ailleurs très-remarquables, sont celles de Comblain-au-Pont et de Lisen.

*Couches subordonnées.*—A environ 400 mètres à l'ouest du village d'Ocquier, sur la rive gauche du ruisseau, on exploite, dans le calcaire, une couche de combustible charbonneux

de 30 centimètres de puissance. Ce combustible est d'un noir subluisant, et se réduit facilement en poussière; il ressemble à la terre-houille, et paraît être intermédiaire entre l'antracite et la houille ordinaire. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette couche est tout à proximité du terrain houiller de Bende, qui repose sur le calcaire.

**DOLOMIE.** — *Étendue.* — La bande calcaire que nous venons de décrire renferme, dans toute son étendue, de la dolomie; mais cette roche est souvent couverte de terre végétale, qui empêche qu'on la suive.

On en observe une bande qui s'étend, sur une largeur que nous évaluons à 400 mètres, dans le fond situé entre Hatrain et Ponthoz. Cette bande se prolonge à quelques centaines de mètres au SE de Vien (position fortement inclinée au S, largeur 100 mètres environ), à 500 mètres au N de l'église de Comblain-au-Pont où elle est appelée *Neure-Roche*, au confluent de l'Ourte et de l'Amblève, contre le hameau de Halleux, jusqu'au SE de Florzé; puis elle fait un retour, et revient parallèlement à sa première direction en passant au N de Chambralle, près de *Roche-à-Pitain* (position verticale, largeur 80 mètres), sous l'église de Comblain-au-Pont (inclinaison au N de 45 degrés), au hameau d'Elrocque (même inclinaison), et enfin à son point de départ entre Hatrain et Ponthoz (1).

---

(1) C'est d'après les probabilités que nous avons fait correspondre la dolomie qui se trouve au N de Ponthoz, avec celle qu'on observe sur le ruisseau de Vien; car nous n'avons pu la suivre entre ces points, qui sont assez éloignés l'un de l'autre.

*Minéraux, Fossiles.* — La dolomie qui se trouve sur la rive droite de l'Ourte, près de la *Roche-à-Pitain* (entre Comblain-au-Pont et Oneux), contient un gros filon de chaux carbonatée laminaire, renfermant des cristaux métastatiques et dodécaèdres, très-volumineux. La *Neure-Roche* renferme beaucoup de crinoïdes lamellaires.

**2<sup>me</sup> BANDE CALCAIRE.** — *Étendue.* La deuxième bande calcaire entre dans la province de Liège à Saint-Fontaine, passe entre Petit-Avin et un point situé à 450 mètres au S du pont de Bonn (largeur 4000 mètres); au N d'Ochain, au S de Tinlot et au N de Baiemont (largeur 2500 mètres), où elle est divisée, par les troisième et quatrième bandes psammitiques, en trois parties, dont la première passe au S et près de Seny, au N d'Ellemelle, au S de Moulin, à 100 ou 200 mètres au N de Hodý, à pareille distance au S de la ferme du Sart, au N et près de Villers-aux-Tours, et se termine à quelques centaines de mètres plus loin. La deuxième suit le fond situé au S de Fraiture et du château d'Ouxgnée, continue sa marche par le village de Tavier, S de Limont, et nous a paru se terminer à quelques centaines de mètres au delà. La troisième se dirige entre Fraiture et Tinlot, et passe, en se rétrécissant, aux étangs situés entre Ouxgnée et la Robeyne.

*Carrières, Minéraux, Fossiles.* — Il n'y a dans la deuxième bande aucune carrière remarquable; une des plus grandes est celle qui est ouverte près du torrent de Bonn, entre le pont de Bonn et Modave; on y confectionne d'assez bonnes pierres de taille: nous y avons trouvé de la chaux carbonatée pulvérulente.

Dans les petites carrières des campagnes situées entre Tinlot

et Terwagne, on rencontre des géodes tapissées de cristaux de chaux carbonatée de diverses formes.

Le calcaire renferme au S de Moulin, près du chemin de Lisen, de la chaux carbonatée métastatique et dodécaèdre, et entre le Sart et Hody, les variétés métastatique, binaire et binaire.

Enfin, au N et près de la chapelle de Villers-aux-Tours, à 200 ou 300 mètres à l'E du château de Fraiture, et au moulin situé au NE de Tavier, les bancs de calcaire sont remplis de crinoïdes lamellaires.

**DOLOMIE.—Étendue.**—En descendant le Hoyoux, depuis Petit-Avin jusqu'au delà de Petit-Modave, on traverse tous les bancs du calcaire que nous venons de décrire, ainsi que quatre bandes de dolomie qui y sont intercalées, et qui ont chacune tout au plus 100 mètres de largeur.

La première de ces bandes s'observe à la rive gauche du Hoyoux, entre Avin et la Tour-de-Courlimont, sur le versant N du vallon qui conduit à Havelange, et passe à la rive droite au N du village d'Avin. La dolomie qui se trouve entre le Sart et Hody, et au pied de la chapelle de Villers-aux-Tours (première division de notre bande calcaire), doit en être le prolongement.

La deuxième qu'on voit sous Thibermont, paraît se poursuivre dans le fond situé au SO de Terwagne.

La troisième passe entre Petit-Modave et Sur-Villers.

C'est une de ces dernières bandes, ou peut-être les deux réunies, qu'on rencontre près du petit bois situé au N de Seny.

La quatrième s'observe au S et près du parc de Modave, d'où elle se dirige au SO en passant à Pailhe, un peu au N de

Saint-Fontaine, et dans la province de Namur. Nous présumons qu'elle se prolonge au NE dans la troisième division de la deuxième bande calcaire, parce qu'on y rencontre des débris de dolomie.

*Carrières, etc.* — Il paraît, d'après l'excavation qu'on remarque près du petit bois situé au N de Seny, que la dolomie pulvérulente y était exploitée pour amender les terres. On trouve, au milieu des bancs les plus solides, quelques rubans de calcaire à crinoïdes.

La dolomie qu'on rencontre à la rive gauche du Hoyoux, entre Avin et la Tour-de-Courlimont, est très-friable; elle est en quelque sorte criblée de veines calcaires et de géodes de chaux carbonatée métastatique, et de diverses autres formes; on y trouve aussi beaucoup de crinoïdes.

**3<sup>me</sup> BANDE CALCAIRE.** — *Étendue.* — La troisième bande calcaire passe au château de Taroule (sa limite méridionale), sous le village de Vyle, au N et près du pont de Bonn (largeur 400 mètres), au château d'Abée et au S de Thillesse; on ne la retrouve plus de l'autre côté de la chaussée de Liège à Terwagne.

On remarque sur les bords du Hoyoux, dans une petite carrière située au N et près du château d'Abée, et dans une autre au S de Thillesse, des bancs à crinoïdes.

**DOLOMIE.** — À une centaine de mètres de sa limite méridionale, le calcaire renferme une bande de dolomie de 110 mètres de largeur, qui s'observe très-bien à la rive droite du Hoyoux. Cette dolomie est intercalée d'un ruban de calcaire à crinoïdes de 15 mètres de largeur.

**4<sup>me</sup> BANDE CALCAIRE.** — *Étendue.* — La quatrième bande



passé à Jamagne, au château de Roiseux (largeur 1120 mètres), au S du château de Vierset et entre Scry et Thillesse.

On trouve au SE de Vierset, dans une petite carrière, des bancs qui sont remplis de crinoïdes et qui renferment des *productus* et même quelques spirifères.

Dans une carrière située au SO de Scry, on rencontre encore du calcaire à crinoïdes; d'autres bancs renferment de la chaux carbonatée laminaire, dans laquelle on voit quelquefois un peu de chaux fluatée violette.

**DOLOMIE.** — La dolomie forme une bande de 190 mètres de largeur, qui s'observe à 50 mètres au S du château de Roiseux, et se prolonge vers les carrières situées au SE de Scry.

Dans la première localité, elle renferme une grande quantité de crinoïdes, et dans la seconde, outre des crinoïdes, il y a de la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe, et de la chaux carbonatée laminaire pure.

Nous avons trouvé, dans le fond situé au S de Vierset, des débris de dolomie bréchiforme, de couleur noire-grisâtre et gris-jaunâtre, contenant un peu de chaux fluatée violette. Nous avons vainement cherché à voir cette brèche en place, seul exemple que nous puissions citer d'une pareille structure dans la dolomie de la province.

**1<sup>re</sup> ILE CALCAIRE.** — *Étendue.* — Cette île, qui nous a paru commencer entre Hody et Vien, se dirige à l'ENE en passant à la Siclause, au S du Sart, à Chauxhe (largeur, 700 mètres), à 300 ou 400 mètres au S de Lincé, à quelques centaines de mètres au S d'Ognée (maximum de largeur, 1200 mètres), et se termine entre Cornemont et Damré. Damré, Sprimont et Lilé sont situés à sa limite

méridionale. La longueur de cette île est de deux lieues et demie.

Dans les carrières qui sont situées à quelques centaines de mètres au S d'Ognée, on exploite des bancs de calcaire qui atteignent près de 3 mètres de puissance : ce calcaire est parsemé de crinoïdes lamellaires grisâtres, qui, sur le fond plus foncé de la pierre, rappellent le marbre de Ligny ; il pourrait être employé aux mêmes usages que ce dernier, car il reçoit bien le poli ; il est sonore et répand, par le choc, une odeur très-fétide. On en fait des pierres de taille de la plus grande dimension, et l'on peut, à cause de sa solidité et de son élasticité, le scier en lames très-minces.

Nous possédons des *productus* de ces carrières, et quelques grosses coquilles du genre *spirifer*.

Le calcaire à crinoïdes se retrouve au S de Lincé, et vers les bords de l'île, au S et au N de Chanxhe.

**DOLOMIE.** — Cette roche est abondante, et forme deux bandes qui doivent se joindre vers les extrémités de l'île. La première, de 100 mètres environ de largeur, s'observe au N de Chanxhe et dans le fond situé au S de Lincé. La seconde passe près de l'église de Chanxhe, au N de Sprimont (où elle paraît se diviser, car on remarque en cet endroit plusieurs alternatives de calcaire et de dolomie), et dans la partie N du village de Damré. Au S de Lincé, la dolomie, bien caractérisée, est remplie de crinoïdes, et renferme des géodes tapissées de chaux carbonatée inverse et métastatique, et de chaux carbonatée magnésifère primitive convexe.

Dans les masses de roches magnésiennes qui se trouvent au N et près de Damré, on rencontre des *syringopora*.

**2<sup>me</sup> ILE CALCAIRE.** — Cette île, très-petite, ne se montre que entre Evieux et Fontain : elle git dans le bassin le plus septentrional, formé par les ondulations de la bande principale (schisteuse et psammitique). On y exploite quelques bancs, parmi lesquels il y en a qui sont fétides et remplis de crinoïdes, comme le calcaire d'Ognée.

FILONS MÉTALLIFÈRES.

Il y a peu de filons métallifères dans la partie du bassin méridional comprise dans la province de Liège. Ceux que l'on y connaît contiennent tous du plomb sulfuré; aucun n'est exploité.

1<sup>o</sup> Dans une des carrières de calcaire inférieur, située au N et près de l'église d'Esneux, sur la rive droite de l'Ourte, un éboulement fit découvrir un filon argileux, d'un décimètre environ de puissance, fortement incliné à l'E, et dont on retira quelques masses de plomb sulfuré.

2<sup>o</sup> Les habitans du hameau de Strivay (commune de Plenevaux) disent que près du château de ce nom, on a exploité anciennement (dans le calcaire inférieur) un petit filon de plomb sulfuré.

3<sup>o</sup> Dans l'île de calcaire inférieur, située au N de Comblain-à-la-Tour, on a exploité, sur la colline, vis-à-vis du moulin de Comblinay, un filon de fer hydraté jaunâtre, dans lequel on prétend avoir rencontré du plomb sulfuré. Nous avons trouvé à côté de la bure, dans un petit tas de mine, des morceaux de baryte sulfatée laminaire et trapézienne.

4<sup>o</sup> A la rive droite du Neblon, à quelque distance plus haut que le moulin de Jenneret, il y a dans le calcaire supérieur,

un filon de plomb sulfuré dont l'exploitation a été tentée anciennement et abandonnée, puis reprise, il n'y a pas long-temps, et abandonnée de nouveau, à cause de son peu d'importance.

#### AMAS COUCHÉS FERRUGINEUX.

Les amas couchés se trouvant à la jonction du calcaire avec le schiste ou le psammite, il s'ensuit que les limites de ces roches sont précisément les directions de cette espèce de gîte : ces limites, telles que nous les avons tracées, pourront donc servir à trouver le prolongement des amas couchés, dans les endroits où l'on n'en a pas encore tenté l'exploitation.

#### PREMIER GITE

ENTRE LES SYSTÈMES QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR ET CALCAIREUX INFÉRIEUR.

A ce gîte se rapporte le fer hydraté exploité dans le grand-duché de Luxembourg, près des villages d'Opagne, Wéris, Morville, Heid, Villers-S<sup>te</sup>-Gertrude; et dans la province de Liège, aux endroits suivans :

- 1° A Ferrière;
- 2° A l'ouest de Rouge-Minière. Il est cloisonné et un peu hématite;
- 3° Au NE de Missoul (Luxembourg);
- 4° A Esegotte (Liège). Les exploitations ont fait connaître le bout de la languette que forme le calcaire inférieur dans cet endroit : en effet, à partir d'Esegotte, la mine décrit une courbe assez petite, dont la convexité est tournée au NE; de l'ex-

trémité S de cette courbe, elle se prolonge, d'un côté, en ligne droite, vers le moulin de Filot, et de l'autre, se dirige vers le village de Filot.

Ici se présente une observation assez importante. On remarque que la partie de la mine qui fait un tournant, incline vers le centre de la courbe, et que les deux prolongemens inclinent l'un vers l'autre de 45 degrés; d'où il résulte nécessairement un bassin, qui a pour base le système quarzo-schisteux inférieur qui l'entoure; et puisque le calcaire recouvre partout la mine, il est supérieur à ce système.

Une des bures a traversé les couches suivantes :

a. Terres superficielles . . . . .	14. <sup>m</sup> 00 <sup>c</sup>
b. Psammite schistoïde jaunâtre, très-argileux (1) . . . . .	7. 00
c. Argile plastique . . . . .	0. 15
d. Fer hydraté. . . . .	1. 20
e. Fer hydraté grossier (non exploité), mêlé de terre noire, formant une couche d'épaisseur inconnue, sous laquelle il est probable qu'on trouverait le psammite inférieur.	

5° A une centaine de mètres au S de Filot. Le minerai est géodique.

6° A 100 mètres environ de l'église de Xhoris.

7° Aux environs de Pirombœuf. L'amas est souvent diversement incliné. Les couches qu'une des bures a traversées, sont :

---

(1) Le calcaire est immédiatement superposé à ce psammite. Les mineurs évitent de traverser en plaçant leurs bures à côté.

## TERRAIN ANTHRAXIFÈRE.

a.	Psammite, jaunâtre, légèrement feuilleté.	
b.	Argile sablonneuse, blanc-jaunâtre . . . . .	9 <sup>m</sup> .00 <sup>c</sup>
c.	Argile brunâtre . . . . .	3. 50
d.	Argile plastique (1). . . . .	3. 00
e.	Fer hydraté . . . . .	0. 60
f.	Calcaire inclinant au S de 55 degrés (2). Dans quelques endroits la mine est jointe par une plateure.	

8° A l'ouest de Houssonlogne, jusque dans ce hameau: Le minerai paraît être de mauvaise qualité.

9° A l'ouest de Paradis. On ne voit plus que des vestiges d'anciens travaux.

10° Depuis Harzé jusqu'à Kin. Dans ce dernier endroit, les bures ont fait connaître un grand nombre de couches rangées dans l'ordre suivant :

a.	Terres superficielles.	
b.	Sable jaune . . . . .	0. <sup>m</sup> 30 <sup>c</sup>
c.	Grès très-ferrugineux (quastir) . . . . .	0. 03
d.	Argile jaune . . . . .	6. 00
e.	Grès ferrugineux (grosse quastir). . . . .	0. 06
f.	Sable jaune alternant avec de l'argile bigarrée (solège)	1. 00
g.	Fer hydraté . . . . .	0. 30
h.	Fer hydraté mêlé de terre noire (touffègè). . .	1. 20
i.	Calcaire.	

(1) Les épaisseurs des diverses couches qui accompagnent les mines, sont fort irrégulières : par exemple, l'argile plastique a quelquefois 5 mètres de puissance, dans une exploitation ; et dans une autre, peu éloignée, elle n'a que quelques centimètres.

(2) Le calcaire, dans cet endroit et dans un grand nombre d'autres, plonge sous le psammite inférieur ; mais c'est le cas de la plupart de nos bassins houillers, dont les bords longitudinaux inclinent d'un même côté. Du reste, nous n'avons pas encore vu du psammite inférieur remplir un bassin de calcaire de la même manière que le calcaire d'Esegotte remplit un bassin de psammite inférieur.

11° Vers Henoumont. L'amas incline au N. On est souvent obligé de percer le calcaire pour y atteindre.

12° A la ferme de Hazoumont. Les bures ont traversé une série de couches qui sont :

a.	Terres superficielles.	
b.	Argile blanche sablonneuse . . . . .	1. 00 <sup>c</sup>
c.	Argile plastique . . . . .	2. 50
d.	Sable blanc meuble. . . . .	2. 00
e.	Sable gris . . . . .	1. 00
f.	Argile blanche sablonneuse . . . . .	1. 00
g.	Argile grise . . . . .	1. 00
h.	Argile bigarrée de jaune, de blanc et de rouge (solège)	2. 20
i.	Fer hydraté très-argileux (touffège) . . . . .	0. 45
k.	Mine de fer hydraté . . . . .	0. 60
l.	Argile marbrée . . . . .	1. 20

13° Entre Dolembreux et Beaufays. Le minerai est géodique, en partie hématite; il est très-abondant et réputé le meilleur du pays. L'amas forme un dressant et une plateure. Le dressant est exploité au bois Nollet, où il incline de 45 degrés au S. Les couches traversées par les bures sont :

a.	Argile jaune . . . . .	0. 45 <sup>c</sup>
b.	Argile schisteuse rougeâtre . . . . .	2. 20
c.	Grès grisâtre . . . . .	1. 30
d.	Terres argileuses mélangées . . . . .	8. 80
e.	Argile bigarrée ( solège ). . . . .	0. 45
f.	Fer hydraté de . . . . .	0. 45 <sup>c</sup> à 1. 60

Le même dressant se prolonge au N de Dolembreux.

La plateure est exploitée au Bois-le-Comte; les couches superposées sont :

a. Argile jaune . . . . .	1. <sup>m</sup> 50 <sup>c</sup>
b. Argile grise mêlée de cailloux ( Châlon ) . . . .	1. 50
c. Sable blanc meuble. . . . .	1. 50
d. Argile bleuâtre douce au toucher . . . . .	0. 75
e. Argile rougeâtre bigarrée ( solège ). . . . .	12. 50
f. Fer hydraté en amas, de . . . . .	1. <sup>m</sup> 80 <sup>c</sup> à 2. 20
éparpillés horizontalement, et réunis par une petite couche métallifère de 30 à 60 centimètres d'épais- seur.	
g. Fer hydraté très-argileux ( touffège ) . . . . .	0. <sup>m</sup> 15 <sup>c</sup> à 0. 30

Cette plateure est située au N du dressant et s'étend à côté, sur des largeurs très-diverses.

On l'a encore exploitée près du Bois-le-Comte, à l'endroit nommé Roty.

14° Au N de Hayn. On ne voit plus le long du ruisseau que des vestiges d'anciens travaux; nous croyons qu'ils sont situés sur le prolongement de la plateure du Bois-le-Comte.

15° Près de Bausgnée. Ce gisement ne nous est connu que par le rapport d'anciens habitans de l'endroit, car on n'en voit, à la surface du sol, aucun vestige.

#### DEUXIÈME GITE

ENTRE LES SYSTÈMES CALCAREUX INFÉRIEUR ET QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

Le fer hydraté exploité dans le grand-duché à Ozo, et entre Ferrière et Ville, appartient à ce gîte, ainsi que trois autres mines, distantes l'une de l'autre d'une centaine de mètres et



inclinant au N, qui se trouvent dans un sillon schisteux du calcaire inférieur de la province de Liège, et qui ont été exploitées à Fourneau près de Barse, dans le bois Chantraine, et dans le bois l'Abée entre Vierset et le Sart.

Entre le calcaire inférieur et la bande schisteuse et psammitique, on a exploité dernièrement, un peu au N de Louvegné, un amas de fer hydraté, en forme de poche, dont la puissance moyenne est d'environ 1 mètre 20 centimètres. Cet amas ne paraît pas avoir de suite.

Il y a des vestiges d'anciennes bures dans le bois d'Esneux, entre Amostrène et le moulin de Houte-Siploux.

#### TROISIÈME GITE

ENTRE LES SYSTÈMES QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR ET CALCAREUX SUPÉRIEUR.

1° On a exploité à Laleumont, par une suite de bures qui s'étendent sur une longueur de 1000 mètres environ, le long de la limite méridionale de notre première bande de calcaire supérieur, un amas considérable de fer hydraté géodique, cloisonné, mamelonné, hématite, qui paraît être très-riche. Cet amas a une largeur de 20 mètres environ à la surface du sol, et une inclinaison au S qui se rapproche de la ligne verticale; il est formé d'argile sablonneuse jaunâtre, dans laquelle se trouvent quatre rubans de mine qui se réunissent dans la profondeur : l'un de ces rubans a deux mètres d'épaisseur, les trois autres ont de 0<sup>m</sup>,50 à 1<sup>m</sup>,50. Avant de parvenir au minerai, on traverse ordinairement de l'argile, du sable, et ensuite des terres noires.

2° Au même gisement, nous rapportons le fer hydraté qui a été exploité, anciennement, à 150 mètres environ à l'ouest de la

ferme d'Audaignée. Un tas de mine qui existe encore sur le sol, nous a fourni des échantillons en tout semblables à ceux de Laleumont ; mais nous avons lieu de croire que l'amas n'est pas aussi considérable.

On remarque entre la ferme d'Audaignée et Petit-Ouffet, une grande quantité de sable rouge et jaune orangé, qui recouvre probablement l'amas couché.

3° A l'extrémité S du village de Vien, on a exploité un peu de fer hydraté, entre la première bande calcaire et la seconde bande psammitique.

4° A la jonction de la même bande psammitique avec la première île calcaire, on voit, dans l'endroit nommé Koray, entre Hody et Vien, d'anciens tas de mine.

5° Au N du village d'Ellemelle, on a reconnu, depuis peu, près de la jonction de la seconde bande psammitique avec la seconde bande calcaire, un amas de fer hydraté d'un mètre de puissance et presque vertical.

6° Une mine, qui paraît assez puissante, se trouve dans le ravin de Chabaufosse, au N de Limet, près de la jonction de la sixième bande psammitique avec la quatrième bande calcaire.

7° On dit qu'il a été exploité du minerai de fer au N de Seny : nous n'avons pas eu l'occasion de nous en assurer.

#### QUATRIÈME GITE

ENTRE LE SYSTÈME CALCAIREUX SUPÉRIEUR ET LE TERRAIN HOUILLEUR.

A la limite méridionale du terrain houiller de Modave, il y a une quantité assez considérable de débris de minerai de fer

répandus à la surface du sol : ces débris nous paraissent provenir du lieu même.

#### BASSIN SEPTENTRIONAL.

On a pu voir, par la description du bassin méridional, que le calcaire y est la roche dominante. La plus grande partie de la capacité du bassin septentrional est, au contraire, remplie par le terrain houiller, qui occupe à la surface du sol l'étendue la plus considérable, tandis que les trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère ne s'y présentent, que comme les bords du bassin qui a servi de base au terrain houiller. Ces bords anthraxifères ne se liant pas ensemble à la surface, dans la province de Liège, nous avons cru devoir les décrire chacun séparément.

#### BORD MÉRIDIONAL.

La direction générale de ce bord est du SO au NE, de Boussale (Namur) à Quinkampois (au S de Liège); de l'OSO à l'ENE, de Quinkampois à Bilstain; et enfin du SO au NE, de Bilstain à Moresnet : en général, il incline au SE ou au SSE, d'un degré qui se rapproche plus souvent de la ligne verticale que de l'horizontale.

#### SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.

**CALCAIRE.** — *Étendue.* — Le calcaire inférieur forme une bande qui, dans la province de Namur, passe un peu au N de Coutisse, à la ferme de Grosse, et disparaît aux limites de cette province et de celle de Liège.

Dans la province de Liège, on la retrouve au S et près du fort de Huy, où elle est presque verticale, et se dirige du SO au NE. Elle change bientôt de direction pour décrire, sous ce fort, une courbe, dont la convexité est tournée au NE; et pendant ce mouvement, qui s'observe très-bien à l'entrée de Huy par Ahin, elle prend progressivement une inclinaison de 22 degrés au SO. Elle passe de là sous la Meuse, et reparaît, à la rive gauche de cette rivière, à une carrière ouverte vers l'extrémité ouest de la ville de Huy; puis repasse à la rive droite et se montre au S d'Ahin, où un tournant, en sens inverse du premier, doit avoir lieu pour la ramener à la rive gauche, vers l'extrémité S du faubourg de Statte (inclinaison au S. Largeur, 80 à 90 mètres).

De Statte, elle se dirige, presque en ligne droite, jusqu'au château de Chokier (inclinaison au S. Largeur, 80 à 130 mètres), en passant au NE d'Ampsin, à 300 à 400 mètres au N de l'église d'Amay, à l'endroit où le ruisseau du Vieux-Logis joint la chaussée de Liège à Huy, et à l'entrée du vallon des Awirs (¹).

Précisément sous le château de Chokier, elle commence une courbe (direction presque perpendiculaire à la chaussée), laquelle se continue probablement, pour prendre une direction rétrograde et passer sous la Meuse; car elle se retrouve au SO de Clermont, hameau situé à la rive droite de cette rivière. Là, un retour, en sens contraire, s'effectue et lui rend sa direction

---

(¹) Elle fait tantôt partie de la colline qui longe la chaussée, et tantôt disparaît, soit sous cette chaussée, soit sous la Meuse.

primitive <sup>(1)</sup>; après quoi, elle passe au S et près de Clermont, et poursuit sa marche jusqu'au ruisseau nommé *Fond des ris*, qui se rend dans la Meuse près d'Engihoul; elle se perd au delà, et ne reparait plus à la surface du sol qu'à Quinkampoï <sup>(2)</sup>, dans l'endroit où le chemin des Boncelles entre dans le bois, et près du ruisseau qui se rend aux étangs du château; ensuite, elle se courbe et prend, sur un millier de mètres environ de longueur, une direction au S qui la conduit entre Angleur et les usines de Colonster, sur la rive gauche de l'Ourte; puis, elle doit, si elle existe encore, passer sous la rivière, et après avoir formé un retour en sens contraire du précédent, en suivre le cours jusque près du *Thier des Krikions*, et alors la chaussée de Chauffontaine, jusqu'au hameau de Henne: on remarquera qu'elle ne peut se prolonger entre Embour et le *Thier des Krikions*, car entre ces deux points, la colline est entièrement formée de psammite inférieur, et depuis le *Thier des Krikions* jusqu'à Henne, elle ne pourrait passer que le long de la chaussée de Chauffontaine, puisqu'à droite de cette chaussée se trouve le psammite inférieur, et qu'à gauche, le terrain houiller existe

---

(1) Ces deux retours s'observent beaucoup mieux dans le calcaire supérieur.

(2) La bande que nous décrivons servant à limiter d'une manière précise le système quarzo-schisteux inférieur, nous allons indiquer les points où elle passerait si elle faisait partie de la surface du sol: un premier point serait situé à quelques centaines de mètres au S du Val-St.-Lambert; un deuxième au S et près du dernier moulin de Lize; un troisième vers la Chaqueue.

Il est remarquable que, dans l'espace compris entre ces points, les trois systèmes supérieurs manquent entièrement, et laissent le système quarzo-schisteux inférieur en contact avec le terrain houiller.

à Chénée, et le système quarzo-schisteux supérieur à la montagne de Chevreumont.

Notre bande reparait, comme un point isolé, au milieu du psammite inférieur, près du hameau de Henne, et passe, de là, à une petite carrière, anciennement exploitée à la rive droite de la Vesdre, sur le côté S d'un petit vallon qui vient aboutir à cette rivière, entre les usines de Hauster et celles de Dister; puis retourne à la rive gauche et s'observe à une carrière exploitée vis-à-vis de Hauster (chaussée de Liège à Chauffontaine). La direction au SO, qu'elle a dans cet endroit, la mène jusqu'au S et près du château de Colonster (rive gauche de l'Ourte), où, après avoir fait un retour, elle prend une direction vers l'E, et se divise, à la rive droite de l'Ourte, en deux parties, dont la première passe aux carrières ouvertes le long du ruisseau de Ninane, et au S de Chauffontaine, où l'on en voit un dernier point, entre l'hôtel de St.-Cloud et celui des Grands-Bains.

La seconde poursuit sa marche par le château de Lanore, au N du bois situé au S de la Maison-Blanche (chaussée de Liège à Beaufays), à une petite carrière ouverte au S de Ninane, et disparaît à 500 mètres à l'E du château de la Rochette, entre la dolomie supérieure et le psammite inférieur. Elle se retrouve sur la colline au N de l'ancienne *souffrerie* de la Rochette, et après un retour (dont la convexité est au NE) qu'elle fait dans cet endroit, elle vient longer la rive droite du ruisseau des Fonds-de-Forêt, jusque près de la chaussée de Liège à Verviers; puis elle passe à la rive gauche de la Vesdre (largeur, 250 mètres), et suit le ruisseau de la Waltine sur une longueur que nous n'avons pas déterminée.

Au NE de Beaufays, les terrains primordiaux étant couverts d'une couche de terrains plus récents, il devient impossible de suivre notre bande. Mais il est probable qu'elle fait là un retour en sens contraire du précédent, car on la retrouve sur le chemin du Thier à Beaufays, formant une nouvelle courbe dont le côté convexe, en regard au NE, n'est situé qu'à une centaine de mètres du hameau du Thier. Après cette courbe, elle se dirige au S entre les hameaux de Lonhienne et de Rokay-Corty; puis après avoir fléchi en sens inverse du mouvement précédent, elle prend une direction générale à l'ENE et passe au N et près du moulin de Mosbœuf, près du pont de Fraipont et de celui qui est situé au S de Nessonvaux, à une centaine de mètres au S de Goffontaine, un peu au N de la jonction de la chaussée de Liège à Verviers avec celle de Spa, au N et près *des Fins* (largeur 300 mètres), à 400 mètres au S de l'église d'Ensival, au S et près du coude que fait la chaussée de Theux entre Heusy et Verviers. Arrivée à Stembert, elle se développe et s'étend irrégulièrement autour de ce village, en s'avancant d'une part, en languette vers le N, jusqu'au *Pavé du Diable* (chaussée de Verviers à Dolhain); et de l'autre, vers le S, jusqu'à la rive gauche du ruisseau de Mangonbroux. De Stembert, notre bande passe à Hevremont, au confluent de la Gileppe avec la Vesdre, à 200 mètres au S de Membach (largeur, 300 à 400 mètres), et enfin à l'église paroissiale d'Eupen (Prusse).

Par la description géographique de cette bande, on voit combien la marche en est sinueuse, surtout depuis Henne jusqu'à Rokay-Corty : ces hameaux ne sont situés qu'à une lieue l'un de l'autre, et le calcaire a fait, sur cette distance, cinq courbes

alternativement en sens contraires ; aussi nous pouvons affirmer que nous n'avons trouvé nulle part une complication pareille, ni aussi difficile à débrouiller : ce n'est qu'à la suite de recherches nombreuses, que nous sommes parvenu à lier ensemble ces divers points de calcaire, qu'on serait naturellement porté à considérer comme des bandes différentes, alternant successivement avec une suite de bandes schisteuses et psammitiques.

*Observations.* — Le calcaire de Colonster signale, par sa disposition, son infériorité au système quarzo-schisteux supérieur. Ce calcaire doit d'abord former un retour au S et près du château (rive gauche de l'Ourte), car le psammite inférieur, qui se trouve vers l'ouest, empêche qu'il ne se prolonge de ce côté. Ensuite il se dirige à l'E et passe, à la rive droite de l'Ourte, vers un petit vallon, sur le côté S duquel il s'observe en bancs presque verticaux, tandis que sur le côté N il est en bancs inclinés au S de 45 degrés. Ces bancs doivent donc indubitablement se joindre dans la profondeur et former un bassin. Un peu plus loin, les premiers et les seconds bancs, en s'écartant les uns des autres, forment deux bandes distinctes, dont l'une se dirige vers la Rochette, et l'autre vers Chauffontaine; et précisément là où l'écartement a formé un bassin assez grand pour contenir d'autres dépôts plus récents, se trouve le schiste supérieur et ensuite le psammite (Ninane). Enfin, la bande qui s'observe à la carrière située vis-à-vis de Hauster (rive gauche de la Vesdre), et qui doit se rattacher au calcaire de Colonster, forme un bassin avec celle qui se dirige de Colonster à Chauffontaine; car on trouve, entre ces deux bandes, du schiste et du psammite dont la forme en bassin est trop évidente, à l'entrée du vallon où coule



le ruisseau de Ninane, contre la chaussée de Liège à Chauffontaine, pour qu'on puisse en douter.

Il suit de tout ceci, qu'on peut considérer les deux bandes extérieures (celle qui se dirige vers la Rochette et celle qui passe près de Haüster) comme les bords d'une portion de bassin, et la bande intermédiaire (celle qui se termine à Chauffontaine) comme un relèvement du fond de ce bassin, relèvement qui le partage, parallèlement à son grand axe, en deux parties ou bassins secondaires, dans lesquels se sont déposés le schiste et le psammite.

Depuis Goffontaine jusqu'à Ensival, le calcaire forme des plis très-remarquables qui sont plus ou moins visibles dans le vallon de la Vesdre, sur toute cette longueur : il plonge d'abord presque verticalement, contre le psammite inférieur ; puis il décrit l'arc d'un cercle assez grand dont la convexité est tournée vers le haut, et reprend ensuite une position à peu près verticale ; nous avons lieu de croire, en outre, qu'un nouveau pli, que l'on n'aperçoit pas, parce que, probablement, il a été emporté avec la partie supérieure de la roche, ramenait le calcaire sous le schiste supérieur.

La languette calcaire qui avance de Stembert jusqu'au *Pavé du Diable* (chaussée de Verviers à Dolhain), forme une selle dont les côtés plongent sous le schiste supérieur de cet endroit.

Les cavernes sont très-peu spacieuses : on en trouve une sous le château de Chokier, une autre sous le Chantoir (entre Verviers et Dolhain) ; et il y a, à quelques centaines de mètres au SE de Goffontaine, un abîme, où une partie de la Vesdre s'engouffre pour reparaître au SO de ce village.

*Variétés.* — Dans la bande que nous venons de parcourir,

on trouve à Clermont du calcaire gris-bleuâtre veiné de blanc et moucheté de jaune ou de brunâtre.

A Chaufontaine, il y en a qui est d'un gris-rougeâtre ou d'un rouge-brunâtre, et qui renferme quelquefois des crinoïdes lamellaires colorés.

Au NO de Stembert, quelques bancs sont jaunâtres et ornés de dendrites noires.

Il y a vis-à-vis du *Casino* de Verviers, dans la partie supérieure du calcaire, une carrière d'où l'on extrait, comme pierre de taille, un beau marbre coloré de rouge foncé, de gris et de verdâtre.

D'anciennes carrières, situées à l'ouest de Hevremont, renferment quelques bancs de calcaire assez noir.

On rencontre, dans toute la bande, du calcaire gris qui renferme des lamelles jaunâtres; parmi le grand nombre de localités que nous pourrions indiquer, nous citerons les suivantes : Statte, sous le château de Chokier, entre Angleur et les usines de Colenster, la Rochette, au moulin de Mosbœuf, entre Wegnez et Pepinster, Membach, etc.

*Carrières, Minéraux.* — Les carrières situées sous le château de Chokier, fournissent des cristaux de chaux carbonatée sous un grand nombre de formes, telles sont : la primitive (rare), l'inverse, la mixte, l'unitaire, la dodécaèdre, l'unibinoternaire, l'antécédente, l'antécédente plus les faces parallèles au noyau, et une autre dont le signe est  $B \frac{3}{4} e \frac{2}{4} D$  plus les faces d'un dodécaèdre à triangles scalènes; enfin, de la chaux carbonatée laminaire blanchâtre, fistulaire, stratiforme et mamelonnée.

A gauche des carrières, il y a un petit filon argileux qui con-

tient des cristaux entiers et isolés de chaux carbonatée métastatique, simples et transposés, de 2 à 3 centimètres de longueur, dont la surface est terne et de couleur grisâtre.

A droite, sous le château, on trouve de la chaux fluatée violette laminaire et cubique, et quelquefois en cristaux primitifs et cubo-octaédres.

On rencontre, dans une ancienne carrière située vis-à-vis de Colonster, sur la rive droite de l'Ourte, des cristaux de chaux carbonatée dont la forme n'a pas été décrite par Haüy : cette forme a pour signe représentatif  $\overset{3}{e} B \overset{3}{D}$  (1).

Les carrières établies le long de la Vesdre, depuis Goffontaine jusque près d'Ensival, nous ont présenté, parmi leurs débris, de la chaux carbonatée métastatique et inverse, de petits cristaux de chaux carbonatée magnésifère, et quelques paillettes disséminées de cuivre pyriteux; et celles qui sont ouvertes le long du ruisseau de Mangonbroux (commune de Stembert), de la chaux carbonatée dodécaèdre raccourcie, stratiforme et fistulaire, et de la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe.

Au delà du *Casino* de Verviers, on observe, dans le calcaire qui borde la chaussée de Dolhain, un banc de 50 centimètres de puissance, qui est presque entièrement composé de fer oligiste terreux globuliforme. Le banc qui lui est inférieur contient des polypiers, et de petites géodes tapissées de cristaux de chaux carbonatée imitable et bibinaire, la plupart transposés de ma-

---

(1) Nous devons cette détermination à l'amitié de M. Lévy, savant professeur de minéralogie à l'université de Liège, aujourd'hui (1831) professeur à l'école normale de Paris, et suppléant de M. Biot au collège de France.

nière que le plan de jonction des deux parties est perpendiculaire à l'axe du cristal.

On retrouve les mêmes bancs à quelques centaines de mètres à l'E, dans le lit de la rivière, vis-à-vis du *Surdan*.

Nous avons rencontré dans la carrière située près du *Pavé du Diable* (entre Verviers et Dolhain) du fer sulfuré blanc quaternaire.

Le calcaire du fort de Huy, dont la position est verticale, présente un banc criblé de térébratules et de spirifères. Ces sortes de coquilles se rencontrent aussi à l'entrée du vallon des Awirs, entre Colonster et la chaussée de Liège à Beaufays, et entre Goffontaine et Pepinster.

Parmi les endroits où il y a des polypiers, nous citerons l'entrée du vallon des Awirs, les environs de Goffontaine et de Pepinster, et les carrières situées entre Colonster et la chaussée de Liège à Beaufays, où ils sont extrêmement abondants.

Nous avons remarqué du schiste alunifère, en lits subordonnés, au vallon de Trokay, près du château de Chokier.

**DOLOMIE.** — Cette roche est très-rare et ne s'est présentée, dans nos recherches, qu'à l'entrée de Statte vers Huy, à quelques centaines de mètres à l'ouest du château de Chokier, et au S de Membach, où elle accompagne la calamine.

Au calcaire inférieur se rapportent trois îles qui reposent, en forme de bassins, sur le psammite inférieur.

**PREMIÈRE ÎLE CALCAIRE.** — Elle commence à un millier de mètres à l'E de Rotheux, et se dirige à l'ENE en passant à 200 mètres au S de l'église de Plenevaux, entre Bearegard et Fechereux, à la chapelle de Brialmont, et au SO de Sous-Cortil.

Des mineurs prétendent l'avoir rencontrée, par un puits servant à l'extraction du minerai de fer, au S du hameau des Oies (commune de Beaufays); si le fait est vrai, il se pourrait que ce calcaire vînt se lier à la bande précédemment décrite, vers le retour qu'elle doit faire au NE de Beaufays : du reste les roches étant, comme nous l'avons dit, couvertes, dans cet endroit, de terrains récents, on ne pourra connaître positivement cette liaison, que par une suite de travaux exécutés pour l'extraction du fer hydraté. La longueur connue de cette île est de  $\frac{5}{4}$  de lieue, et la largeur moyenne de 300 mètres.

*Observations.* — Sur la rive droite de l'Ourte, à Brialmont, le calcaire fait quelques mouvemens remarquables : le plus visible forme une selle dont les côtés inclinent de 65 degrés, l'un au S, l'autre au N; à la rive gauche, outre ce premier mouvement, on en voit un second qui tend à produire une selle semblable.

Au S de Plenevaux, le calcaire nous a paru devoir former un bassin; car vers le bord septentrional de l'île, il incline au S de 72 degrés; et vers le bord méridional, au N de 20 degrés. Dans ce bassin se trouve un peu de schiste supérieur, comme on peut le voir dans le chemin de Plenevaux à Beauregard.

DEUXIÈME ÎLE CALCAIRE. — Cette île est située entre la précédente et le grand bassin anthraxifère méridional; elle commence au NE de Grand-Zaye, et se termine vers le N de Rosière (commune de Plenevaux). Sa longueur peut être évaluée à 700 mètres, et sa largeur à 100 mètres tout au plus.

TROISIÈME ÎLE CALCAIRE. — A 200 ou 300 mètres au S de l'église de la Neuville (en Condroz), se trouve une petite carrière de calcaire; ce calcaire s'y montre comme un point

isolé au milieu du psammite, et ne se lie avec aucun bassin.

#### SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

*Étendue.* — Le système quarzo-schisteux supérieur forme une bande qui passe, dans la province de Namur, au N de Grosse et à Boussale, et, dans la province de Liège, à l'entrée de Huy par la route de Namur; de là, en suivant le premier zigzag du calcaire inférieur, elle s'étend vers le SO jusqu'à 200 à 300 mètres au N de Sart-à-Bein; puis elle reprend la direction NE en passant au N d'Ahin, à Statte (largeur, 210 mètres), à quelques centaines de mètres au N d'Amay, et à l'E et près du château de Chokier (1); de ce point, en suivant le second zigzag du calcaire inférieur, elle fait un premier retour, traverse la Meuse, et se retrouve, à la rive droite de cette rivière, au NE du village de Clermont, où un second retour la conduit vers le ruisseau du Fond-des-Ris, au delà duquel nous ne pouvons, sur une longueur de 2 lieues au moins, certifier son existence.

On la retrouve, entre les deux systèmes calcaireux, depuis Quinkampoï (largeur, 300 mètres environ) jusqu'à la rive gauche de l'Ourte (largeur, 1000 mètres environ); puis elle disparaît encore jusque vers la chapelle de Chevremont, où elle occupe l'espace compris entre le pied de la montagne et le vieux four à chaux situé à 200 mètres à l'E de la chapelle; et alors joignant d'une part le terrain houiller, dont la limite passe au S

---

(1) Les roches conservant entre Statte et Chokier une largeur uniforme et une direction parallèle au calcaire inférieur, il devient inutile d'indiquer un plus grand nombre de points.

de la ferme Delbeol, et de l'autre le calcaire inférieur, elle remplit les deux bassins que ce calcaire forme à partir du château de Colonster, et qui passent, le premier entre Chaufontaine et Hauster (largeur, 500 à 600 mètres); le second près de la Maison-Blanche (chaussée de Liège à Beaufays), à Ninane, et au S de Chaufontaine. A l'E de la Rochette, notre bande disparaît de nouveau, ou du moins elle est si mince qu'elle peut être considérée comme nulle. Mais à la sommité de la colline, au N de la *souffrerie*, à l'endroit même où le calcaire inférieur se retrouve, elle commence à se montrer de nouveau, et se développe bientôt de manière à acquérir une étendue beaucoup plus considérable qu'elle n'avait encore eue : c'est elle qui passe entre le moulin Corbesier et celui de Noirivaux, entre Forêt et le hameau du Thier, entre Hancé et Basse-Fraipont, à 200 à 300 mètres au S de Soiron et au N de Pepinster, entre Dison et la porte de Heusy à Verviers (largeur,  $\frac{1}{2}$  lieue au moins), et entre Bilstain et Hevremont, où elle s'élargit encore; puis se divise en deux parties, dont la première passe entre un point situé au N de Dolhain et un autre au S de Goé, entre la croix située au S d'Overoth et un point à 200 mètres au S de Membach, et entre Hooghstraet et Eupen (Prusse); et la seconde au N de Dolhain, à Muschemen, entre Moresnet et le pont de Gulp, et plus loin en Prusse.

*Observations.* — La bande que nous venons de décrire est formée des deux étages du système quarzo-schisteux; mais lorsqu'elle est très-rétrécie, il n'y a souvent qu'un seul de ces étages qui soit développé, et dans ce cas, c'est souvent le supérieur. Dans les localités où elle acquiert, par des ondulations, un grand développement, elle présente des alternatives de schiste et de

psammite : ce qui ne dérange en aucune manière l'ordre de superposition que nous avons indiqué ; car on observe toujours du psammite contre le calcaire supérieur, et du schiste contre l'inférieur.

SCHISTE ARGILEUX. — *Fossiles.* — Le schiste argileux contient des spirifères et des térébratules, entre Henne et Chaufontaine, entre Ninane et le chemin de Liège à Chaufontaine, sur le chemin du Thier à Rokay-Corty, entre Pepinster et Goffontaine, entre Verviers et Ensival, entre Dison et Hodimont, entre Verviers et le *Casino* (rive droite de la Vesdre), près de l'église de Membach, dans le chemin de Membach à Goé, etc.

*Calcaire subordonné.* — De même que dans le bassin méridional, le schiste argileux contient des noyaux ou des bancs de calcaire ; mais on remarque que, dans le bassin septentrional, ce calcaire est souvent diversement coloré, et que les noyaux sont plus intimement liés au schiste, que dans le bassin méridional, où le calcaire subordonné a ordinairement une couleur d'un gris uniforme.

Près du grand tournant que fait la chaussée de Liège à Verviers, entre Henne et Chaufontaine, le schiste enveloppe des galets d'un calcaire argileux et ferrugineux. Ces galets contiennent des spirifères, des térébratules, et de petites géodes, dont une partie représente l'espace qui était occupé par des coquilles semblables. On trouve dans ces géodes de l'arragonite en cristaux et en aiguilles, dont la longueur ne dépasse pas 6 millimètres et l'épaisseur 2 millimètres, mais qui sont d'une limpidité parfaite ; on y distingue :

1° La variété primitive, allongée parallèlement à l'arête verticale *G* (*Haüy*, pl. xxiii, fig. 1) : c'est la plus commune ;



- 2° La variété ternaire, plus les faces *P*. Le signe en est *MPE*<sup>3</sup>;  
 3° La variété quadrihexagonale. Ces cristaux sont souvent maclés, ce qui pourtant n'empêche pas d'en observer les sommets;  
 4° La variété apotome;  
 5° La variété aciculaire libre. Les aiguilles sont transparentes et très-éclatantes.

On rencontre, à Chaufontaine, dans un ravin qui aboutit un peu à l'ouest de l'hôtel de St.-Cloud, des galets analogues aux précédens; mais on ne trouve, dans les géodes, qu'un enduit blanchâtre mamelonné, que nous regardons aussi comme de l'aragonite.

Il y a dans la même localité, à la limite du calcaire inférieur avec le schiste, quelques bancs de schiste rouge calcarifère, légèrement pailleté de mica, et renfermant une énorme quantité de crinoïdes calcaires lamellaires grisâtres.

A l'E de Basse-Fraipont, à une centaine de mètres de la chaussée, vers la limite inférieure du schiste argileux, on trouve quelques bancs de calcaire, parmi lesquels on en remarque un, de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, qui renferme des globules de fer oligiste rouge, de la grosseur d'un pois.

On observe des noyaux de calcaire à 200 mètres environ au N de Goffontaine, entre Ensiyal et Verviers, entre Verviers et le *Casino*, au *Pavé du Diable* (chaussée de Verviers à Dolhain). Dans les deux dernières localités, les noyaux sont quelquefois tellement serrés, qu'ils forment des rubans presque entièrement calcaires, de couleurs variées, grisâtres, verdâtres, rougeâtres, qui alternent avec des couches de schiste. Ces rubans renferment, au *Pavé du Diable*, beaucoup de crinoïdes.

Un habitant de Goé nous a assuré qu'on avait trouvé, au S de ce village, en creusant la terre, un schiste calcarifère à crinoïdes calcaires, dont il nous a montré un échantillon tout-à-fait semblable à celui de Chauffontaine.

Il y a, près de Membach, un petit ruban de calcaire rougeâtre et verdâtre, qui suit, en partie, le chemin de Goé jusque près du vallon de la Vesdre, où il renferme du fer oligiste globuliforme rouge, en grains plus petits que ceux de Basse-Fraipont.

Tous les gîtes de calcaire subordonné que nous venons d'indiquer, sont près de la limite inférieure du schiste argileux, et forment évidemment une suite depuis Basse-Fraipont jusqu'à Membach.

Au N de cette suite, vers le milieu de la bande, se trouvent encore de semblables calcaires; tels sont : 1° le calcaire exploité sur la chaussée de Dolhain à Baelen, qui est un véritable marbre compacte, gris-rougeâtre, varié de veines lamellaires grisâtres : ce calcaire, que la chaussée traverse sur une longueur de 120 mètres environ, alterne avec des bancs de schiste rouge calcarifère, à crinoïdes grisâtres et lamellaires, comme celui de Chauffontaine; 2° un calcaire qui s'observe dans une ancienne carrière située au S de Limbourg, vers le sommet d'une colline, où il était exploité comme marbre et comme pierre de taille. Ces deux calcaires, distans l'un de l'autre d'environ 2000 mètres, dans une direction presque du N au S, ne nous paraissent pas former une suite, mais plutôt deux masses isolées.

*Fer oligiste terreux globuliforme.* — Cette roche, dont on ne connaît aucune trace dans la partie schisteuse du bassin méridional comprise dans la province de Liège, doit être considé-

rée comme subordonnée au système quarzo-schisteux supérieur du bassin septentrional, parce qu'elle se trouve dans les deux bandes qui font partie des bords S et N du bassin houiller de Liège : ordre symétrique qui est en rapport avec notre théorie des superpositions.

Dans la bande qui nous occupe, le fer oligiste, que M. Cauchy a reconnu à Nalamont et au champ de Boussale (Mémoire déjà cité, n° 115), passe, dans la province de Liège, sous la ferme de St.-Léonard (près de Huy), où on l'a exploité, puis à l'ouest de St.-Léonard et au N de Sart-à-Bein, et ensuite à Statte (dans les vignes situées au N de Huy), où l'on retrouve les trois couches décrites par M. Cauchy, à l'ouest d'Amay (dans le chemin de la Chavoie), sous la montagne de Chevremont, et près du grand tournant que fait la chaussée de Liège à Verviers, entre Henne et Chauffontaine.

Nous ne le connaissons plus, au delà, que dans le calcaire subordonné au schiste, à Basse-Fraipont et entre Membach et Goé; et dans le calcaire inférieur (vers sa limite supérieure), le long de la chaussée de Verviers à Dolhain.

Ce fer oligiste doit être considéré comme la suite d'un même dépôt, qui a pour ainsi dire oscillé entre le calcaire inférieur et le schiste argileux : en effet, entre Huy et Chauffontaine, on ne voit pas de calcaire subordonné; entre Henne et Chauffontaine, le calcaire subordonné (qui commence à se montrer sous forme de galets renfermant de l'arragonite) joint le fer oligiste; à Basse-Fraipont, le banc calcaire renfermant du fer oligiste est dû à la formation simultanée des deux substances; entre Verviers et Dolhain, ce banc est réuni au calcaire inférieur,

par l'absence de la roche schisteuse; enfin, entre Membach et Goé, le schiste sépare de nouveau le banc subordonné du calcaire inférieur.

Ainsi l'on peut conclure que le fer oligiste s'est formé seul dans la roche schisteuse de Huy à Chauffontaine, et que de Chauffontaine à Membach, sa formation a eu lieu en même temps que celle du calcaire subordonné.

PSAMMITE. — *Variétés.* — Le psammite grisâtre est la variété qui domine dans le bassin septentrional. Ce psammite, dans certaines localités, passe au calcaire, mais par tant de nuances qu'on ne sait bien souvent si l'on doit le considérer comme un psammite calcarifère, ou comme du calcaire subordonné.

Nous rapportons au psammite calcarifère, celui qui s'observe à Nessonvaux, à quelques centaines de mètres au N de Goffontaine, et entre le Chantoir et Dolhain : dans ces localités, il alterne par bancs sinueux avec du psammite ordinaire.

Une variété remarquable et particulière à ce bassin, est celle qu'on observe entre Huy et Amay; la couleur rouge qu'elle affecte, et sa nature qui se rapproche souvent de celle de certains grès, lui donnent une grande ressemblance avec des roches qui appartiennent au système quarzo-schisteux inférieur.

Nous ferons observer à celui qui, se laissant séduire par cette analogie de caractères, rapporterait ce psammite au système inférieur, qu'il ne peut lui appartenir, parce qu'il est situé entre les deux systèmes calcareux supérieur et inférieur.

Le psammite jaunâtre, si commun dans le bassin méridional, est assez rare dans celui-ci; on en trouve au S et à l'E d'Ove-

roth, et dans un chemin creux près du château d'Alensberg (commune de Moresnet).

*Carrières, Minéraux, Fossiles.* — Le psammite rougeâtre est exploité, pour en faire des pavés, près de Huy, à côté de la chaussée de Namur : la nature siliceuse de la roche la rend très-propre à cet usage. Nous avons rencontré, dans un banc de ce psammite, un peu de cuivre carbonaté vert.

On exploite, entre Angleur et les usines de Colonster, un psammite qui ressemble à celui de Poulseur ; il renferme comme lui, mais plus rarement, des bancs calcarifères et des géodes tapissées de cristaux de chaux carbonatée.

Près de Ninane, il y a une suite de belles carrières ; et entre Basse-Fraipont et Nessonvaux, il y en a d'autres qui sont actuellement abandonnées.

On trouve au NE de Chauffontaine, de la chaux carbonatée spiculaire et mamelonnée ; et de cette substance brune, translucide sur les bords, dont nous avons parlé dans la description du psammite supérieur (*voyez* la description des roches).

*Calcaire subordonné.* — Nous rapportons à cette roche le calcaire d'un gris-noirâtre, renfermant quelques crinoïdes lamellaires, que l'on trouve au tournant de la chaussée de Liège à Verviers, vis-à-vis des usines du Troz ; celui qu'on rencontre au SE de St.-Germain ; le calcaire à crinoïdes qui s'observe à l'endroit où le ruisseau de Bilstain joint le chemin qui conduit du village de Bilstain à la Neuville ; un banc de calcaire noir, situé sur la chaussée entre Dolhain et Baelen ; une bande de 80 mètres environ, un peu au S de l'église de Dolhain, sur le chemin de Limbourg ; quelques rubans, de 10 à 12 mètres, entre

Misère et Dolhain; enfin, le calcaire qui s'observe à 50 mètres en amont du pont de Goé, et celui qui est situé près du grand coude que fait la Vesdre, entre Dolhain et Goé : ces bandes n'offrent pas de continuité.

ILE PSAMMITIQUE. — Avant de passer à la description du système calcaireux supérieur, nous devons signaler une île psammitique qui s'élève au milieu de ce système. Cette île, qui commence à se montrer à 400 mètres au NE de Hancé, se dirige au NE en passant au N de Froidbermont, au NE de Soiron, et se termine à peu de distance au delà.

#### SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.

Le système calcaireux supérieur, qui se compose, dans le bassin méridional, de trois étages bien distincts, savoir : un étage de dolomie entre deux étages de calcaire, ne renferme, généralement, dans le bassin septentrional, que la dolomie et l'étage calcaire supérieur. L'absence de l'étage inférieur, tant dans le bord septentrional que dans le bord méridional, est encore une circonstance à l'appui de notre théorie des bassins.

DOLOMIE. — *Étendue.* — Le premier point, dans la province, où l'on observe la dolomie, est situé à 300 mètres environ au N de la chapelle de Boussale, sur la rive droite du ruisseau qui se rend dans la Meuse entre Andenelle et Gives, et qui limite les provinces de Liège et de Namur : elle gît, dans cet endroit, entre le psammite précédemment décrit et le terrain houiller. De là on ne la retrouve plus qu'à St.-Léonard, près de Huy, avec une direction vers le SO qui la conduit jusqu'au NE de Sart-

à-Bein, où elle décrit le second retour du zigzag qu'ont fait les autres roches; puis elle prend une direction au NE et passe au S des ruines du château de Beaufort, au milieu de Statte (largeur, 110 mètres), à l'alunière de St.-Nicolas (près de Layable); au N de l'église d'Ampsin, à l'abbaye de Flône (1), au N d'Engis; elle joint, au S, le château d'Aigremont, et se prolonge jusqu'au petit vallon qui aboutit à l'église de Chokier, où elle fait le premier retour du second zigzag; ensuite elle disparaît sous le lit de la Meuse, pour se montrer à l'ouest des carrières d'Engihoul, où le second retour s'effectue. Dans la nouvelle direction qu'elle prend au NE, on la suit jusqu'au ruisseau du Fond-des-Ris; mais au delà on cesse bientôt de l'apercevoir; elle reparait seulement au S d'Angleur, vis-à-vis du château de Beau-Fraipont (largeur assez considérable), où elle joint le terrain houiller par l'absence du calcaire. Elle se perd de nouveau à la rive droite de l'Ourte, pour ne se retrouver qu'à la Rochette, d'abord sous le château, ensuite à l'E de ce dernier (largeur, 300 mètres), où elle est en contact avec le terrain houiller d'une part, et de l'autre avec le système quarzo-schisteux inférieur: car, comme nous l'avons dit, le calcaire inférieur n'arrive pas à la surface du sol, et le ruban psammitique qui l'en sépare, peut être considéré comme nul.

De la Rochette, la dolomie se dirige vers le S de la ferme *Sur-les-Bois*, où chaque système commence à reparaitre, puis

---

(1) Elle borde, dans cet endroit, la chaussée de Liège à Huy, et s'y présente en masses verticales, découpées vers le sommet.

se courbe et acquiert un grand développement : en effet, c'est elle qu'on traverse depuis le moulin Corbesier, jusqu'au hameau des Fonds-de-Forêt, et même depuis ce moulin jusques entre le hameau des Fonds-de-Forêt et Rieusart (largeur, 1500 mètres environ) (1). Elle passe ensuite, en se rétrécissant beaucoup, à Forêt, au N de Hancé et dans ce village, au S et près de la chapelle de Froidheid, entre Xhendelesse et Soiron, à 230 mètres au S du moulin de Crahau situé entre Dison et Houlteau (largeur, 100 mètres environ), et au N et près de la réunion du ruisseau venant de Madame avec celui qui passe à Villers; au delà de Bilstain, nous ne l'avons plus trouvée, si ce n'est un peu au N du village de Moresnet, entre le calcaire et le psammite supérieur.

*Observations.* — Quoique la dolomie du bassin septentrional soit, d'après ce que nous avons dit, généralement partout en contact, par ses bancs inférieurs, avec le psammite, l'étage calcaireux inférieur l'en sépare dans quelques localités, tels sont: un ruban de calcaire à crinoïdes de 10 à 20 mètres de largeur, qui joint au S la dolomie sur le ruisseau du Fond-des-Ris; et une bande qui s'observe à Hancé, au N de Grihanster, au S de Soiron, et au N de Dison (largeur, 180 mètres).

*Variétés.* — La dolomie se présente à l'état pulvérulent dans le vallon des Fonds-de-Forêt, au N et près de Hancé et à Bilstain.

Nous allons indiquer les endroits où nos excursions nous ont fait découvrir quelques minéraux.

---

(1) Ce grand développement pourrait bien être produit par des ondulations; car on trouve dans la dolomie de cet endroit un ruban de psammite.



Entre Layable et Statte (chaussée de Liège à Huy) se trouve un gros filon de chaux carbonatée aciculaire conjointe et radiée.

Dans le chemin du bois des Gattes (vallon situé entre Engis et la Mallieu), des débris de dolomie, contenant des masses de chaux carbonatée magnésifère laminaire et lamellaire, du quartz hyalin granulaire, et des géodes tapissées, les unes de quartz hyalin limpide ou jaunâtre, les autres de chaux carbonatée magnésifère primitive convexe.

Dans le vallon qui aboutit à l'église de Chokier, nous avons recueilli une grande géode tapissée de beaux cristaux de quartz hyalin limpide, recouverts en partie de chaux carbonatée inverse.

Près du ruisseau du Fond-des-Ris, un peu de chaux fluatée violette (très-rare).

A Angleur, de la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe, et équiaxe.

A la Rochette, de la chaux carbonatée magnésifère primitive, et du fer sulfuré blanc en cristaux quaternaires, plus ou moins épigènes, dont l'épaisseur dépasse rarement deux millimètres.

Au N de Hancé, des nodules de chaux carbonatée magnésifère laminaire, et à Bilstain la même substance cristallisée et laminaire.

Nous pourrions citer un grand nombre d'endroits où se trouvent des crinoïdes lamellaires, mais nous nous contenterons d'indiquer St.-Léonard, près de Huy, où ils sont très-abondans.

CALCAIRE. — *Étendue.* — L'étage supérieur du système calcaireux supérieur, forme une bande qui, dans la province de Namur, s'observe près du moulin de Quevretz (sur le ruisseau d'Andenelle), et qui, dans la province de Liège, commence à

se montrer au SE de la houillère située entre Tienne-aux-Grives et Sart-à-Bein, pour disparaître immédiatement. On la retrouve à St.-Léonard avec une direction qui la conduit, par Sart-à-Bein, jusqu'à 300 ou 400 mètres au NE de Tienne-aux-Grives, où elle décrit le second retour du zigzag indiqué précédemment, pour prendre une direction contraire et passer à 300 ou 400 mètres au S de Bein, sous les ruines du château de Beaufort, ensuite le long de la chaussée de Namur à Huy jusque vis-à-vis de Statte, puis sous l'église de Statte (largeur, 175 mètres), le long de la colline sur laquelle est bâtie cette église, au N et près de la Kakirie, au N d'Ampsin, au N et près de l'église de Flône et du château d'Aigremont, vers le sommet du vallon de Trokay, au S et près du hameau des Trixhes jusqu'à 300 ou 400 mètres à l'ouest de Flémalle-Haute; et après avoir décrit une demi-circonférence, elle rétrograde, vers le SO, jusqu'au hameau d'Engihoul, en traversant obliquement la Meuse. A Engihoul, elle fait le second retour du zigzag, puis se dirige vers un point situé à 500 mètres au SO du moulin établi sur le ruisseau d'Ivoz. On cesse de l'apercevoir, au delà, jusqu'à 400 mètres environ au SE du château de Quinkampoï, où elle ne se montre qu'un instant, ainsi qu'à 200 mètres à l'E de la Chapelle de Chevreumont. Enfin, elle reparait près de la ferme *Sur-les-Bois* (commune de Chauffontaine), et décrit, à partir de cet endroit, une grande courbe, dont la convexité est tournée vers le N, en passant à l'E et près de Magnée, au S de Rieusart, et au S et près de la ferme Charlier (dépendance de St.-Hadelin) : elle se développe en même temps d'une manière très-considérable, c'est-à-dire, depuis cette ferme jusqu'au hameau des Fonds-de-Forêt (largeur,

1500 mètres environ). Alors elle se divise en deux parties, dont la première poursuit sa marche en se rétrécissant, et en passant à Olne, à Froidheid, au S et près de Xhendelesse, à Grand-Rechain, au S et près de Petit-Rechain, entre Dison et Houlteau, au N et près de Bilstain; et la seconde par une carrière ouverte à l'E de Hancé, au N de Grihanster, au S de Froidbermont (où elle est très-rétrécie), à Soiron (largeur, 500 mètres environ) et à Grand-Rechain (où elle rejoint la première partie) : c'est entre ces deux bandes que se trouve l'île psammitique que nous avons signalée plus haut.

On nous a assuré que le calcaire se trouve dans le bois de Grinho; nous ne l'y avons pas vu, mais nous l'avons rencontré près de Vogelsang (à l'OSO de Welkenraed), d'où il se perd bientôt sous le sol du Limbourg.

Il se montre encore à découvert dans une carrière située entre Thimister et Clermont, près du ruisseau qui prend sa source entre ces deux villages.

Pour se rendre de Vogelsang entre Thimister et Clermont, notre bande a dû rétrograder en passant entre Henri-Chapelle et Grinho; ce qui est d'accord avec la marche d'une couche de houille exploitée dans ce dernier village.

D'un autre côté, le calcaire de Clermont ne peut passer plus à l'ouest, où le terrain houiller se trouve; il faut donc que, s'il se prolonge à la surface du sol, ce soit vers le NE, direction qu'il prendrait au moyen d'un second retour en sens contraire du premier, d'où il résulterait un zigzag semblable aux précédents: et en effet, nous le retrouvons, dans cette direction, vers les limites des territoires belge et prussien, près de Steneuberg (au

SO de Moresnet), et entre un point situé au N et près de Moresnet et un autre entre le moulin de Braesberg et celui de Schimper. Nous ferons remarquer, à cette occasion, que la bande qu'il forme dans cet endroit, est divisée en deux parties par un ruban psammitique.

*Observations.* — Les mouvemens que subit la bande que nous venons de décrire, et les diverses inclinaisons qu'elle affecte étant très-remarquables, nous allons rapidement en rappeler les principales circonstances :

Depuis Statte jusqu'au fond de Trokay, elle se dirige sensiblement en ligne droite, en s'enfonçant au SE de 45 à 90 degrés, puis fléchit un peu vers l'E et acquiert, près de l'extrémité N du vallon de Chokier, la position verticale; elle se poursuit dans la même direction, en inclinant en sens contraire, c'est-à-dire vers le N, et s'abaissant progressivement jusqu'à l'ouest de Flémalle-Haute, où on la voit tourner et diverger d'inclinaison (30 degrés à l'E vers le milieu de la courbe); et en rétrogradant vers Engihoul, elle plonge au SE de 45 degrés. Outre cette disposition des bancs suivant une coupe horizontale, on remarque qu'ils sont encore légèrement curvilignes dans une coupe verticale.

A la carrière d'Engihoul, le calcaire, qui semble venir du château d'Aigremont, avec une direction au S et une inclinaison à l'E de 36 degrés, fait un pli très-remarquable, pour suivre la direction du NE, en faisant, avec la première, un angle de 50 degrés, et incliner de 59 degrés au NO; plus loin, il prend la position verticale, et finit par plonger au SE de 63 degrés près du moulin d'Ivoz.

Depuis la ferme *Sur-les-Bois* jusqu'à Bilstain, l'inclinaison est

généralement au S sous un degré qui varie entre le 90<sup>me</sup> et le 45<sup>me</sup>. Vers Moresnet, le calcaire suit souvent les ondulations du sol.

Les cavernes sont assez nombreuses dans cette bande; quoique peu spacieuses, elles sont cependant très-remarquables, par les ossemens d'animaux que l'on rencontre dans le limon qu'elles contiennent. Les principales sous ce rapport sont: celle du Trou-Manteau (près de Huy), d'Engis, de Chokier, d'Engihoul, de Ramioul et des Fonds-de-Forêt. Nous en donnerons la description en parlant des terrains diluviens.

*Carrières, Minéraux, Fossiles.* — Examinons maintenant les localités qui intéressent sous le rapport minéralogique.

A l'ouest de St.-Léonard (près de Huy), on voit, dans une petite carrière, quelques bancs de dolomie, intercalés dans le calcaire.

Nous avons trouvé, dans une petite carrière située à la Kakirie (entre Layable et Statte), un cristal de chaux carbonatée antiédrique et les variétés primitive, dodécaèdre raccourcie, semi-émarginée et dilatée.

Un peu à l'E de cette carrière, près de la jonction du calcaire avec la dolomie, il y a dans une masse composée de débris de la première de ces roches, de la chaux carbonatée spongieuse et pulvérulente, et de petites cavités contenant la variété floconneuse.

Au N de l'église de Flône, on voit un gros filon calcaire, dans lequel on rencontre de la chaux carbonatée en gros cristaux cuboïdes et sous la forme aciculaire radiée.

A l'ouest d'Aigremont, on observe quelques bancs noircis, à leur surface, par un peu d'anthracite.

Les carrières qui sont situées sur la partie de la bande qui va en rétrogradant de l'ouest de Flémalle-Haute vers Engihoul, sont remarquables par la grande quantité de minéraux que l'on y rencontre <sup>(1)</sup>.

Dans la carrière de Flémalle-Haute, on remarque deux bancs de calcaire noir, traversé par des fissures remplies d'anthracite, et par des veines blanches de chaux carbonatée laminaire : chacun de ces bancs a 25 centimètres d'épaisseur ; ils sont séparés par un banc de calcaire ordinaire, de 1<sup>m</sup> 25<sup>c</sup> d'épaisseur, dans lequel nous avons trouvé une géode renfermant de gros cristaux dont la forme est représentée par  $e \frac{1}{2} e \frac{1}{2} B$ .

Vers le sommet, à gauche des bancs noirs que nous venons de signaler, se trouve un filon d'argile jaune, contenant de petits cristaux de chaux sulfatée trapézienne et aciculaire radiée.

Entre cette carrière et celle de Chokier, vis-à-vis de Chauffour, on voit, à mi-côte de la colline, un gros filon presque entièrement composé de cristaux de chaux carbonatée, très-allongés, de couleur jaunâtre, et dont les formes sont représentées par  $e \frac{1}{2} e \frac{1}{2} B$  et  $e \frac{9}{15} e \frac{3}{15} e \frac{4}{15} D$  <sup>(2)</sup> ; quelques - uns appartiennent à la variété mixte.

Il existe un autre filon de même nature, vers la sommité d'une

<sup>(1)</sup> Il y a eu des carrières sur presque tout l'espace compris entre le tournant de Flémalle-Haute et le village de Chokier (endroit où la bande disparaît sous le vallon de la Meuse), mais actuellement on n'exploite plus le calcaire que vers ces deux endroits.

<sup>(2)</sup> Cette détermination est due à M. Lévy.

petite gorge située entre les mêmes carrières; celui-ci renferme beaucoup de chaux carbonatée en dodécaèdres d'un très-gros volume, en cristaux unibinoternaires, qui ont quelquefois des faces parallèles au noyau ( $\frac{2}{3} B \frac{1}{3} P$ ), et sous les formes analeptique et coordonnée.

Contre les carrières de Chokier, aux deux tiers de la colline, on voit un creux triangulaire d'environ 10 mètres de largeur sur 5 de hauteur. Ce creux était rempli d'argile jaunâtre qui contenait de l'argile lithomarge, disposée en deux veines principales irrégulières; verticales, d'un décimètre environ d'épaisseur. A ces veines s'en rattachaient d'autres, plus petites, qui se dirigeaient en tous sens. Ce gîte peut être considéré comme un filon argileux.

Dans la carrière qui joint ce filon, on observe, vers la paroi droite, une grosse veine formée d'argile et de chaux carbonatée laminaire et cristallisée. Cette veine se retrouve vers la paroi gauche, où elle renferme de beaux cristaux dodécaèdres, d'une teinte brunâtre, à sommets isolés, et quelques cristaux primitifs, inverses et antiédriques.

A côté de cette carrière, il y en a une seconde, à l'entrée de laquelle on trouve, à droite, un filon argileux qui renferme une grande quantité de cristaux qui ont pour signes représentatifs,  $\frac{3}{5} \frac{2}{5} \frac{2}{5} \frac{3}{5} D$ , et  $\frac{2}{5} \frac{2}{5} B$  (1).

Près de ce filon, la roche présente des cavités et des fissures remplies de chaux carbonatée spongieuse, floconneuse et pulvérulente.

La chaux carbonatée spongieuse se trouve encore sur la gau-

---

(1) Cette détermination est due à M. Lévy.

che de la carrière, dans une masse sablonneuse, où elle remplit des vides produits par des racines d'arbres décomposées.

Les différens gîtes compris entre la cavité à argile lithomarge et le dernier point que nous venons d'indiquer, nous paraissent appartenir à un même filon, dont la direction est à peu près parallèle à celle des bancs. On a trouvé, sur la direction de ce filon, entre la première carrière et la cavité susdite, une petite caverne à ossemens dont nous ferons plus loin la description.

Outre les minéraux que nous avons observés en place et que nous venons d'indiquer, il y en a d'autres que nous n'avons rencontrés que parmi les débris des carrières, ce sont :

- 1° De la chaux carbonatée aciculaire radiée;
- 2° De la chaux carbonatée fistulaire, stratiforme et mamelonnée;
- 3° De la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe (carrière de Flémalle-Haute, rare);
- 4° De la chaux fluatée laminaire violette (assez rare);
- 5° Du quartz hyalin prismé limpide (Chokier, rare);
- 6° Du quartz hyalin noir (entre les carrières, rare);
- 7° Du quartz hyalin rubigineux (carrière de Flémalle-Haute);
- 8° Du fer hydraté contenant quelquefois un peu de plomb carbonaté, provenant des filons argileux;
- 9° Du fer sulfuré blanc en cristaux primitifs épigènes (carrière de Chokier);
- 10° De l'anthracite globuliforme (carrière de Chokier, rare);
- 11° Du phtanite (en grande quantité);
- 12° Des *productus*, des *strophomena*, des *cirrus*, des *helicina*, des *cyathophyllum cespitosum*, etc.;



## 13° Des bancs contenant des crinoïdes.

Les carrières d'Engihoul sont peu riches en minéraux; nous y avons seulement recueilli de la chaux carbonatée sous les formes inverse, antiédrique, laminaire, spiculaire et fistulaire. Cette dernière est en tuyaux limpides couchés sur la variété stratiforme.

Les autres carrières, dont les principales sont celles de Hancé, de Xhendelesse et de St.-Hadelin, sont trop peu remarquables, sous le rapport minéralogique, pour être mentionnées.

## BASSIN PRUSSIEN.

Pour terminer tout ce qui a rapport aux trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère qui bordent au S le terrain houiller de Liège, il nous resterait à décrire le bout d'un bassin qui, de la Prusse, vient finir dans notre province; mais le temps nous ayant manqué pour l'étudier en détail, nous ne pouvons en donner qu'une idée succincte.

La partie du bassin que nous connaissons se dirige du SO au NE; elle est limitée par une ligne passant de l'établissement de la calamine (commune de Moresnet) à Esselbach (Prusse), entre Muschemen et Honthem, jusqu'au N de Dolhain, puis entre Honthem et Dolhain, au S de Baelen et d'Overoth, et au N de Kettenis (Prusse).

Elle est presque entièrement formée de calcaire supérieur auquel se joint souvent la dolomie (Baelen, Honthem, la Vieille-Montagne). Le psammite et le schiste s'y montrent aussi, mais ils y sont rares: en effet, depuis l'établissement de la calamine jus-

qu'à Kettenis (au N d'Eupen), nous n'en avons rencontré que trois petites bandes; tout le reste est calcaire.

#### FILONS MÉTALLIFÈRES.

Les filons métallifères sont assez rares dans le bord méridional; on n'en connaît que quatre; ils gisent dans la dolomie supérieure.

Trois d'entre eux se trouvent à la Rochette.

Le premier dans un petit bois, à quelques centaines de mètres au NE de la Rochette, a été exploité anciennement, abandonné, puis repris au commencement de 1829. Ce filon, dont la puissance varie de 1<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>, s'enfonce presque verticalement. Il est formé de fer hydraté, généralement compacte et massif, qui en occupe le centre, et de deux couches d'argile plastique, de 30 centimètres d'épaisseur, qui tapissent les parois. Entre le fer et l'argile, se trouve une couche irrégulière de baryte sulfatée concrétionnée dont l'épaisseur dépasse rarement un décimètre. Cette substance se rencontre aussi, mais moins communément, dans le minerai : elle est sous forme mamelonnée, fistulaire, ou coralloïde; la couleur extérieure en est jaunâtre; celle des mamelons qui tapissent les cavités de la pierre, et qui n'ont pas été en contact avec le fer ou l'argile, est d'un brun-jaunâtre, quelquefois un peu verdâtre et veloutée; dans la cassure, elle présente des couches minces, alternatives et concentriques, blanchâtres et brunâtres, de diverses nuances; les mamelons sont striés du centre à la circonférence, comme la variété de cuivre

carbonaté qu'on nomme vulgairement *malachite*. Cette baryte sulfatée reçoit très-bien le poli.

Le deuxième filon se voit contre la chaussée de Liège à Verriers (1). Le fer hydraté dont il est formé, n'est pas exploité. Il renferme un peu de fer sulfuré blanc.

Le troisième est situé à 30 mètres environ de ce dernier, à mi-côte de la colline; on en a tenté l'exploitation, mais il paraît que les produits ne pouvaient couvrir les frais d'extraction.

Ces deux derniers filons ont une puissance moyenne de 30 centimètres, et se dirigent de l'ouest à l'E.

Le quatrième gît au *Trou-Paulus* près d'Angleur : c'est un filon quarzeux, d'une puissance variable, qui offre l'assemblage de nombreux cristaux de quartz, et d'une brèche composée de quartz hyalin et de dolomie. Ce filon renferme du zinc sulfuré en petites masses laminaires, et en pseudo-cristaux, dont nous n'avons pas déterminé la forme. Le zinc carbonaté mamelonné et le fer sulfuré blanc s'y trouvent aussi, mais en petite quantité.

Le *Trou-Paulus* est une galerie souterraine, peu profonde, qui paraît avoir été construite anciennement dans le filon quarzeux, avec l'espoir d'y rencontrer quelque substance métallifère importante.

#### AMAS COUCHÉS MÉTALLIFÈRES.

##### PREMIER GITE

ENTRE LES SYSTÈMES QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR ET CALCAREUX INFÉRIEUR.

On a exploité du fer hydraté :

---

(1) Près de la maison Orval.

1° Au SO de la Maison-Blanche, à gauche de la chaussée de Beaufays à Liège; et à droite de cette chaussée, près de la ferme de *Chat-Colmain*, et au N de la Paillette. L'amas est de 30 à 60 centimètres de puissance. Le minerai est géodique, hématoïde et d'assez bonne qualité;

2° Près de la ferme *Mastat*, à la rive gauche de la Vesdre. Le fer hydraté est noirâtre, massif, et quelquefois mamelonné;

3° En descendant de Beaugard vers Rosière, on voit de nombreuses traces d'exploitations de fer hydraté brun : on en voit encore quelques vestiges entre le psammite inférieur, et la petite île calcaire de Rosière;

4° Au SO des Oies. Le calcaire, en inclinant au N, forme le toit de la mine; et le psammite inférieur, le mur;

5° A la Pirir, près de la Lonhienne. L'amas couché est accompagné d'une plateure qui a été reconnue par des travaux. Le minerai est noir-brunâtre, en partie hématite et mamelonné dans les géodes;

6° Au SSE de Membach, contre la Vesdre, on exploite un amas de minerai de zinc dont, jusqu'à présent, on n'a reconnu ni la puissance, ni l'allure : il offre un assemblage confus de zinc carbonaté compacte, assez pur, quelquefois mamelonné, et de chaux carbonatée magnésifère lamellaire; on y trouve du plomb sulfuré lamellaire, en masses quelquefois, assez considérables, du plomb carbonaté granulaire et bacillaire, de la chaux carbonatée magnésifère en cristaux primitifs, et du zinc sulfuré en petites masses disséminées. On a dû traverser, pour arriver à la mine, une dolomie tellement compacte qu'on la prendrait facilement pour du calcaire ordinaire.

## DEUXIÈME GITE

ENTRE LES SYSTÈMES CALCAREUX INFÉRIEUR ET QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

Nous rapportons à ce gîte la calamine qui a été exploitée, il y a quelques années, à l'E de Verviers. Nous n'avons pu, dans le temps, visiter les travaux; mais il paraît qu'elle forme un amas considérable qui s'étend sur le calcaire. Le minerai que nous avons recueilli près d'une des bures, est un zinc carbonaté non-mélangé de fer; il est compacte, quelquefois mamelonné, et ressemble, en général, à celui de Membach; il renferme du plomb sulfuré sous forme dendritique et laminaire, ainsi que du plomb carbonaté. Maintenant qu'on reprend l'exploitation de ce minerai, on pourra mieux en observer le gisement.

On a découvert, il y a quelque temps, du plomb sulfuré près du château de Séroule, au S de Verviers. Le plomb est engagé, sous forme de rognons, dans de l'argile jaunâtre. Le calcaire qu'on a traversé pour y arriver, présentait, à l'approche de l'argile métallifère, beaucoup de masses spathiques laminaires. N'ayant pas eu l'occasion de descendre dans les travaux de recherches, lorsque nous passâmes par cet endroit, nous ne pouvons décider si c'est un filon ou un amas couché; cependant, la position de la bure à la limite septentrionale du calcaire, nous porte à croire que ce gîte est le prolongement de celui de Verviers.

## TROISIÈME GITE

ENTRE LES SYSTÈMES QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR ET CALCAREUX SUPÉRIEUR.

1° Sur le ruisseau des Awirs, non loin du château d'Aigre-

*Tom. VIII.*

mont, on a reconnu, entre le psammite et la dolomie, une couche calaminaire contenant du plomb et du zinc sulfuré. Les travaux de recherches ont fait connaître que cette couche était trop peu considérable pour être exploitée avec avantage.

2° Nous plaçons ici la masse quarzeuse que l'on trouve, à la Rochette, près de la dolomie supérieure. Cette masse, composée de quartz grenu massif, presque compacte, ou carié, de couleur ordinairement gris-noirâtre ou jaunâtre, est remarquable par les substances qu'on y rencontre, ce sont :

*a* De la baryte sulfatée cristallisée, sous les formes apophane, trapézienne, épointée, entourée, équivalente, sexdécimale (Haüy) (1), et crétée, de couleur jaunâtre, quelquefois rosâtre, translucide ou transparente; et de la baryte sulfatée laminaire blanchâtre, rosâtre, jaunâtre, verdâtre et grisâtre (très-commune). Toutes ces variétés sont engagées dans le quartz et dans des fissures; mais, le plus souvent, les cristaux les mieux formés accompagnent la variété laminaire.

*b* Du quartz hyalin prismé (très-abondant).

*c* Du quartz hyalin laminiforme, ordinairement intercalé entre des lames de baryte sulfatée.

*d* Du quartz incrustant, grossier, assez souvent dégagé des

(1) Les faces  $\hat{E}$  sont presque toujours des triangles fort petits. Les faces  $\hat{A}$  sont ordinairement aussi des triangles, mais d'une dimension beaucoup plus grande, de manière que la base  $P$  de la forme primitive, présente un octogone très-allongé parallèlement à la grande diagonale de cette base. Les faces  $M$  sont ordinairement très-grandes; quant aux faces  $\hat{B}$ ,  $\hat{H}$ ,  $\hat{G}$ , elles sont très-petites. Tel est l'aspect de ces cristaux.

minéraux dont il porte l'empreinte. Ces empreintes sont celles du fer sulfuré dodécaèdre, de la baryte sulfatée laminaire ou cristallisée, et de substances minérales mamelonnées.

e La plus intéressante des variétés du quartz de ce gisement, est la pseudomorphique; elle s'y rencontre sous les formes suivantes :

α] En chaux fluatée cubique (c'est la moins rare), transparente, ou translucide et blanchâtre. Elle ne dépasse pas souvent deux millimètres en épaisseur.

β] En chaux carbonatée inverse, blanchâtre et translucide, ou gris-noirâtre et opaque.

γ] En chaux carbonatée métastatique, gris-brunâtre.

δ] En chaux carbonatée dodécaèdre.

ε] En plomb sulfuré cubo-octaèdre.

ζ] En baryte sulfatée primitive.

C'est la variété en chaux fluatée cubique qui paraît avoir été prise par Haüy pour le quartz primitif (*Traité de Minéralogie*, 2<sup>me</sup> édition, tom. II, pag. 233); cependant la forme de ces cristaux est bien un parallépipède rectangle, car la mesure des angles, à l'aide du goniomètre de Wollaston, a constamment donné à M. Lévy, 90 degrés pour l'incidence de deux faces quelconques. On remarque, en outre, que la plupart des cristaux sont groupés à la manière des cubes, comme cela s'observe dans la chaux fluatée : d'où il est probable que leur forme est le cube, et qu'ils la doivent à cette substance.

Une autre preuve à l'appui de la pseudomorphose du quartz, c'est qu'on trouve, dans le même endroit, des cristaux en chaux carbonatée métastatique, dont l'intérieur est vide ou celluleux; et

des rhomboïdes aigus, absolument semblables à la chaux carbonatée inverse, qui présentent intérieurement une géode tapissée de cristaux de quartz prismé limpide.

*f* Du plomb sulfuré primitif, octaèdre, cubo-octaèdre et lamellaire (abondant).

*g* Deux échantillons de plomb phosphaté vert y ont été trouvés.

*h* Du fer sulfuré blanc massif.

*i* Du zinc sulfuré lamellaire.

*k* Du soufre natif pulvérulent (rare).

Nous possédons un échantillon de quartz carié, gris-noirâtre, dont quelques cellules sont remplies de soufre natif.

Le fer sulfuré blanc a été anciennement exploité à la Rochette pour la fabrication du soufre. On y extrayait, en même temps, du plomb sulfuré. C'est parmi les débris de cette ancienne exploitation, que nous avons trouvé les substances que nous venons d'indiquer.

La masse quarzeuse a une puissance assez considérable, mais elle ne paraît pas avoir de suite : nous ne l'avons pas trouvée à la rive gauche de la Vesdre, ni au delà de la ferme *Sur-les-Bois*.

3° On a exploité anciennement, à la *Souffrerie*, près de Honthem (à l'OSO de Baelen), du fer sulfuré blanc pour en extraire le soufre.

Au centre du village de Honthem, on voit une argile plastique rouge, veinée de blanc dans quelques parties, qui pourrait bien appartenir à l'amas que nous venons de signaler.



4° La calamine dite de la *Vieille-Montagne* (commune de Moresnet) étant située dans le bassin prussien, et ce bassin n'ayant été décrit qu'incomplètement; il est bon de faire connaître les roches qui environnent cette mine, avant d'en donner le gisement.

On se rappellera que, avant d'entrer en Prusse, le système quarzo-schisteux du bassin septentrional forme une bande qui passe entre Moresnet et le Pont-de-Gulp. Au S de ce système et près du Pont-de-Gulp, se trouve une bande de 200 à 300 mètres de largeur, composée de deux rubans de dolomie séparés par un ruban de calcaire. Vient ensuite une bande psammitique de 100 mètres de largeur. La calamine, sous forme d'amas couché, gît entre ces deux dernières bandes, et s'étend, principalement, dans une dépression de la dolomie, à la manière des plateaux des mines de fer du Bois-le-Comte, etc. Ce vaste amas a été mis à découvert, par l'exploitation, qui se fait à ciel ouvert, sur une longueur de 500 mètres environ, du SO au NE, et sur une largeur, vers le milieu, de 200 mètres.

Les parois sont tapissées d'une couche d'argile noirâtre, contre laquelle s'en appuie une autre de couleur rouge, jaune, bigarrée, plus ou moins épaisse, contenant des veines d'argile lithomarge de différentes couleurs. Le reste est du minerai presque entièrement composé de zinc oxidé silicifère en masses compactes, sublamellaires, ondulées, comme vermoulues; présentant des parties d'aspect terreux, mêlées d'argile, des veines et des nodules d'argile plastique et lithomarge rouge, jaune, verdâtre, etc., et des cavités tapissées des diverses substances suivantes :

a Chaux carbonatée ferrifère blanc-verdâtre (').

Inverse *E''E*.

Antiédrique *E''EA*.

Aciculaire.

*Analyse.*

Carbonate de chaux . . . . .	6. 56
Carbonate de fer. . . . .	2. 48
Carbonate de magnésie. . . . .	0. 48
	<hr/>
	9. 52

Cette substance est assez rare.

b Quarz hyalin prismé jaunâtre (très-rare).

c Willémite. Nouvelle substance découverte par M. Lévy.

Forme primitive, rhomboïde obtus de 128°, 30'.

Clivage, perpendiculaire à l'axe.

Pesanteur spécifique, 4. 18.

Dureté, rayant le verre.

*Analyse.*

Silice. . . . .	27. 67
Oxide de zinc . . . . .	72. 33
	<hr/>
	100. 00

La willémite est en petits cristaux jaunâtres et translucides.

---

(') Nous devons la description de cette substance à M. Lévy.

Leur forme est semblable à la forme *imitable* de la chaux carbonatée, dont le signe est *P*  $\hat{e}$ .

On la trouve aussi mamelonnée.

La variété massive est assez commune. La couleur qu'elle affecte est le brun orangé.

*d* Hopéite. Cette substance a été décrite dans les *Transactions de la Société royale d'Edimbourg*, par le docteur Brewster.

Ses caractères sont :

Forme primitive, prisme droit rhomboïdal, dans lequel l'incidence des faces latérales est de  $120^{\circ} 26'$ .

Clivage, facile parallèlement à la modification *G'*.

Pesanteur spécifique, 2. 76.

Composée principalement d'oxide de zinc et d'eau. On la trouve en cristaux très-nets, de diverses variétés, transparens ou blanchâtres, et d'un éclat nacré.

Cette substance, qui n'a encore été trouvée qu'à la Vieille-Montagne, y est extrêmement rare. Nous en possédons un échantillon bien caractérisé.

*e* Zinc oxidé silicifère.  $\alpha$ ] Cristallisé. Au moins sous dix formes différentes.

Les cristaux sont transparens ou blanchâtres; quelquefois colorés superficiellement en rouge, en jaune, etc. Petits, ils sont très-communs; rarement ils atteignent un centimètre de longueur.

$\beta$ ] Sublamellaire.

$\gamma$ ] Globuliforme radié. Engagé dans la variété compacte.

$\delta$ ] Compacte.

ε] Grossier.

ζ] Concrétionné.

f] Zinc carbonaté. α] Primitif. En très-petits cristaux, dont l'axe dépasse rarement deux millimètres de longueur : couleur olivâtre, blanchâtre, ou gris-noirâtre; opaque ou translucide.

β] Prismé. Semblable à la variété de chaux carbonatée de même nom.

γ] Birhomboidal. Limpide, blanchâtre ou rosâtre.

δ] Rhomboidal aigu. Les cristaux de cette variété sont généralement recouverts d'un enduit blanc-jaunâtre, blanc-grisâtre, blanc-verdâtre, gris-noirâtre, noir-grisâtre, brunâtre, bleuâtre, ou verdâtre, jaune de cire, ou jaune orangé. Ces cristaux recouvrent souvent ceux de zinc oxidé silicifère; ils sont quelquefois couchés de manière à laisser voir leurs deux sommets.

ε] Semi-émarginé, *PB*. Semblable à la chaux carbonatée de ce nom.

ζ] Primitif convexe, à bords arrondis.

η] Aciculaire radié.

θ] Lamellaire blanchâtre, jaunâtre ou brunâtre; servant de support à des cristaux de la même substance.

ι] Compacte.

κ] Mamelonné. D'une couleur laiteuse semblable à celle de la calcédoine, rouge-orangé à la surface, cassure compacte (très-rare).

λ] Sub-mamelonné.

g] Manganèse hydraté. α] Terreux testacé. En petites masses

sur des cristaux de zinc oxidé silicifère et de zinc carbonaté.

β] Compacte. Cette variété, qui est d'un noir-brunâtre, paraît contenir de l'hydrate de fer.

#### QUATRIÈME GITE

ENTRE LES SYSTÈMES CALCAREUX SUPÉRIEUR ET LE TERRAIN HOUILLE.

1° On a découvert récemment de la calamine au Bois-de-Huy, sur la colline qui borde la Meuse entre Statte et Layable. Le minerai ressemble à du fer hydraté, quoiqu'il contienne 25 à 30 pour cent de zinc; mais la dureté en est plus grande: ce composé de zinc et de fer hydraté perd, par le grillage, 25 à 30 pour cent d'eau et d'acide carbonique; il est accompagné d'argile sablonneuse rougeâtre, et renferme des nodules d'argile lithomarge rouge, de la chaux sulfatée aciculaire, du plomb sulfuré, du plomb carbonaté, du zinc sulfuré, et dans les parties les plus pures, du zinc carbonaté en mamelons et en rhomboïdes aigus.

On reprend actuellement l'exploitation de ce minerai, qui avait été abandonnée.

2° Nous possédons des échantillons de plomb sulfuré et de fer sulfuré qui proviennent de Flône, et qui, à ce que l'on prétend, ont été extraits anciennement d'un filon. Nous avons lieu de croire qu'ils ont appartenu à l'amas couché que nous suivons, ou à un filon qui en dépend.

3° Depuis la Mallieu jusqu'au ruisseau des Awirs, on voit d'anciens vestiges d'exploitations. On remarque, entre autres, à l'ouest de l'endroit nommé le *Dosquet*, près de l'alunière, une bure par laquelle on a exploité des masses considérables de plomb sulfuré. A peu de distance de celle-ci, il y en a une autre qui a servi à l'extraction de la calamine; et à côté se trouvent encore des débris de ce minerai calciné. L'exploitation promettait, sans doute, des avantages considérables, puisque contre ce puits, on en a construit un autre entièrement muré, dans lequel étaient établis trois jeux de pompes, mus par une roue hydraulique, et qui servaient à extraire les eaux.

4° On voit à l'endroit dit les *Fagnes*, près du château d'Aigremont, des tas de calamine ferrugineuse, dans lesquels on trouvait, il y a peu d'années, des morceaux de plomb sulfuré.

5° Il y avait anciennement au *Dos*, une fabrique de sulfate de fer. On voit encore sur le sol des résidus de fer sulfuré blanc.

6° Avant d'aller plus loin, nous parlerons ici d'un amas couché gisant entre le calcaire supérieur et la dolomie : cet amas a été reconnu par un puits, actuellement comblé, situé à la jonction du chemin qui conduit au four à chaux d'Engis, avec celui qui se rend *sur les Thiers*; et dernièrement par des travaux de recherches établis près du ruisseau des Awirs, vis-à-vis du château d'Aigremont. La puissance de cet amas est très-variable, (de 2<sup>m</sup> à 0,30<sup>c</sup>); il est principalement composé de calamine ferrugineuse, et contient du plomb sulfuré en octaèdres simples ou segminiformes. Contre le calcaire, il y a une petite couche distincte, qui présente des mamelons de fer sulfuré blanc, dont l'intérieur

est composé de fibres divergeant du centre vers la surface, et qui sont enveloppés par d'autres mamelons de zinc sulfuré sub-métalloïdes, compactes ou sublamellaires, quelquefois légèrement fibreux radiés, ou formés de couches alternatives de couleur jaunâtre et brunâtre. Du plomb sulfuré laminaire et lamellaire se trouve disséminé dans le zinc sulfuré, et contraste, par ses parties anguleuses et son brillant métallique, avec les mamelons et l'aspect terne de ce dernier.

7° Au S du village d'Angleur, entre la dolomie supérieure et le terrain houiller, on a exploité beaucoup de fer hydraté brun-jaunâtre compacte. Nous allons indiquer ce que deux bures et une galerie de niveau qui a recoupé une partie du terrain, nous ont fait connaître du gisement de ce minerai.

1. Contre la dolomie se trouve assez souvent une petite couche de sable qui n'a rien de régulier.

2. Vient ensuite une couche de fer hydraté qui paraît encore plus irrégulière, puisqu'elle a plus de 6 mètres de largeur dans certains endroits, tandis que dans d'autres, elle disparaît presque entièrement : c'est la couche qu'on exploite.

3. A celle-ci succède une couche d'argile plastique, d'épaisseur aussi très-irrégulière.

4. Puis une seconde couche de fer hydraté de qualité inférieure à celle du fer de la première, et dont la puissance est de 30 à 50 centimètres.

5. Enfin une nouvelle couche d'argile plastique joint le terrain houiller.

On trouve quelquefois dans le fer hydraté n° 2 un peu de manganèse.

C'est dans l'argile plastique n° 3, autour de masses très-considérables de fer hydraté qui s'y trouvent isolées, que l'halloysite en veines et en rognons a été découverte. (Dans cet endroit, la couche d'argile n° 3 a une largeur horizontale de 5 mètres environ, et la couche de fer n° 2, est très-mince).

Quoiqu'on ait parlé de cette substance dans les ouvrages scientifiques, quelques variétés n'en ont pas été indiquées; nous croyons donc devoir entrer ici dans quelques détails, pour compléter sa description.

L'halloysite, dont le nom rappelle celui d'un savant géologue, M. D'Omalius d'Halloy, a été ainsi nommée par M. Berthier, (*Annales de chimie et de physique*, tome 32, page 332). Voici le résultat de l'analyse faite par ce chimiste :

PAR L'ACIDE SULFURIQUE. PAR LA FUSION AVEC LA POTASSE.

Silice . . . . .	o. 395	o. 4494
Alumine . . . . .	o. 340	o. 3906
Eau . . . . .	o. 265	o. 1600

d'où il tire la formule  $2AlS^3 + AlAq^3$ .

Jusqu'à présent cette substance ne s'est pas rencontrée cristallisée, et ne s'est prêtée à aucun clivage : on n'a pu, par conséquent, en déterminer la forme primitive.

On trouve à Angleur les variétés suivantes :

a Compacte. Se présentant sous différens aspects :



α] Compacte vitreuse. L'impide, blanchâtre et translucide, ou noire et translucide sur les bords seulement. Cette sous-variété ne happe pas à la langue <sup>(1)</sup>.

β] Compacte cireuse. Blanchâtre, passant au bleu de ciel ou au bleu-grisâtre, depuis la translucidité d'une gelée jusqu'à l'opacité. Elle happe à la langue; dans l'eau elle se fendille, se brise, et se couvre de bulles d'air.

γ] Compacte terreuse. Blanchâtre ou jaunâtre. Elle happe fortement à la langue et ressemble à une argile.

b Cloisonnée. Ce sont de petites masses noires séparées par des cloisons de la variété blanche ou blanchâtre. Cette variété est extrêmement friable.

c Granulaire. Composée de grains ordinairement hyalins et vitreux.

Toutes ces variétés se laissent facilement rayer par une pointe d'acier, et sont d'autant moins dures que leur aspect est moins vitreux; elles ne font nullement pâte avec l'eau.

On trouve accidentellement, sur l'halloysite, des dendrites profondes de manganèse de couleur noire.

A la surface de la variété noire, on observe quelquefois de petites taches circulaires blanches, qui ne dépassent guère un millimètre de diamètre, et qui sont composées de fibres soyeuses, radiées du centre à la circonférence. Ce minéral est en trop petite quantité, pour qu'on puisse en faire l'analyse. Nous pensons,

---

(1) Nous ferons remarquer que l'halloysite noire produit par l'acide sulfurique un dégagement d'acide fluorique.

ainsi que M. Lévy, à qui nous l'avons montré, qu'il pourrait bien appartenir à l'espèce wavellite ( alumine hydro-phosphatée de Haüy ).

Entre la couche argileuse et le fer n° 2, on a rencontré une petite couche de plomb sulfuré laminaire, d'un décimètre environ de puissance, contenant du plomb carbonaté terreux, des matières hétérogènes, et de petites géodes tapissées de cristaux hyalins de plomb carbonaté trihexaèdre, annulaire, en prisme à douze pans terminés par des pyramides à six faces, et bacillaires.

8° On prétend qu'on a trouvé du plomb sulfuré dans les environs d'Olne; nous n'en avons pas reconnu le gisement, cependant il est probable qu'il appartient au gîte que nous suivons.

9° On a fait quelques recherches de calamine, dans le bois de Grinho, mais il ne paraît pas qu'elles aient eu de succès.

10° Dans les bruyères de Lantzenberg, près de Vogelsang (au S de Wilcourterheyd), on voit les vestiges d'une suite de travaux qui paraissent avoir été très-considérables. Parmi les débris qui existent encore à la surface, on remarque beaucoup de calamine ferrugineuse; nous y avons trouvé du zinc carbonaté submamelonné et primitif, du plomb sulfuré et du plomb carbonaté.

11° Enfin, dans les bruyères de Henri-Chapelle, il y a des débris de quartz hyalin prismé, auquel est assez souvent associé du plomb sulfuré laminaire, et un assemblage de plomb sulfuré et de zinc sulfuré mamelonné, semblable à celui des Awirs.

**BORD SEPTENTRIONAL.**

La direction de ce bord est, dans la province, du SO au NE; son inclinaison, au SE, se rapproche souvent de la ligne horizontale et dépasse rarement 25 degrés.

## SYSTEME CALCAREUX INFÉRIEUR.

**CALCAIRE.** — *Étendue.* — Le calcaire inférieur forme la bande qui, dans la province de Namur, s'observe à Marchevelette et au S de Somme, et qui, dans celle de Liège, passe à Florzée, à la Sarthe, à 200 mètres au S de Héron, sous l'église de Lavoir, et entre l'ermitage de Famelette <sup>(1)</sup> et un point situé à 100 mètres au S de l'église de Hucorgne (largeur, 700 à 800 mètres). Cette bande disparaît sous les terrains secondaires jusque entre Lhonneux et Dommartin <sup>(2)</sup>, d'où on la voit poursuivre sa marche jusque entre Hozémont et Lexhy; puis elle se perd de nouveau sous les terrains secondaires, mais cette fois pour ne plus reparaître dans notre province <sup>(3)</sup>.

Depuis son entrée dans la province jusqu'à Hucorgne, le cal-

<sup>(1)</sup> Les bancs supérieurs de cette bande se trouvent dans cet endroit en contact avec la dolomie supérieure par l'absence du système quarzo-schisteux.

<sup>(2)</sup> Les carrières de Wanzoul sont situées, à ce qu'il nous paraît, dans le calcaire supérieur.

<sup>(3)</sup> La bande calcaire qui s'observe dans la commune de Horion-Hozémont, entre le terrain ardoisier et le terrain houiller, pourrait bien être formée de calcaire

caire inférieur incline légèrement au SE; à Hozémont, l'inclinaison est de 30 degrés.

*Carrières.* — Plusieurs carrières assez considérables sont ouvertes dans ce calcaire.

Celles qui sont situées à quelques centaines de mètres de Héron, nous ont présenté des térébratules.

Depuis Lavoir jusqu'au moulin de Ferrière (à l'E du hameau de Ferrière), on en observe au moins six. Elles sont remarquables par la quantité de polypiers que renferment certains bancs qui y sont exploités. Nous y avons trouvé la chaux carbonatée mixte et la variété fibreuse radiée. Les cristaux y sont rares.

On remarque quelques bancs de dolomie sur la rive gauche de la Mehagne, près de Hucorgne, vers la jonction du calcaire inférieur avec le terrain ardoisier.

Aux environs de Hucorgne, on trouve beaucoup de polypiers (*cyathophyllum ananas*, *cyatho. quadrigeminum*) isolés à la surface du sol.

Il y a plusieurs carrières en exploitation entre Dommartin et Hozémont : dans les dernières, vers le NE, on observe à la partie supérieure quelques bancs d'un calcaire noir assez beau, et l'on trouve de la chaux carbonatée primitive, dodécaèdre raccourcie, et sous diverses autres formes. Entre les bancs de calcaire

supérieur et de calcaire inférieur, qui se joindraient par l'absence du système quarzo-schisteux supérieur. Cependant comme nous n'avons trouvé de fossiles, dans cette bande, que les polypiers caractéristique du calcaire inférieur, nous sommes porté à croire que, si elle n'appartient pas entièrement à celui-ci, elle en est en grande partie formée.

exploité, on remarque quelques couches de dolomie grenue, brunâtre, traversée par des veines de chaux carbonatée lamellaire qui renferme des cristaux primitifs et dodécaèdres raccourcis de cette dernière substance, et des globules d'anthracite de la grosseur d'un pois : cet anthracite se trouve aussi, mais plus rarement, dans la dolomie même.

SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

*Étendue.* — La bande que forme le système quarzo-schisteux supérieur passe, dans la province de Namur, au S de Marcholette, se poursuit, dans celle de Liège, à l'E du château de Landenne et dans les environs de Longprés, et a totalement disparu à l'ermitage de Famelette, sur la Mehagne, où sa place est marquée par la jonction des systèmes calcaireux supérieur et inférieur.

*Fer oligiste terreux globuliforme.* — Cette bande renferme, comme celle qui lui correspond dans le bord méridional, du fer oligiste terreux globuliforme.

La couche que forme ce minerai est exploitée dans la province de Namur, entre Franc-Waret et Ville-en-Waret, et près du village de Houssoy (*voyez* le Mémoire de M. Cauchy).

Dans la province de Liège, à partir de 600 à 700 mètres à l'OSO de l'église de Lavoir, premier point où on la connaît, elle se dirige à l'E jusqu'à quelques centaines de mètres de Longprés, puis fléchit au NE, passe au N de ce hameau, et cesse d'être connue près de l'intersection des chemins d'Oteppe à Huy et de Longprés à Hucorgne.

On exploite cette mine sur l'espace d'environ 3000 mètres,

que nous venons de parcourir. En voici le gisement tel que les bures l'ont fait connaître :

- 1° Terre végétale ;
- 2° Schiste argileux ;
- 3° Psammite ferrugineux, formant le toit de la mine, 0<sup>m</sup>, 10<sup>c</sup> ;
- 4° Couche de fer oligiste terreux globuliforme, 1 à 3 mètres ;
- 5° Psammite ferrugineux, formant le mur de la mine, puissance inconnue.

Toutes ces roches inclinent au S de 16 degrés.

Les globules sont engagés dans un fer oxidé à tissu lâche et terreux, qui renferme quelquefois des térébratules.

#### SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.

**DOLOMIE.** — *Étendue.* — La dolomie est, dans le bord septentrional comme dans le bord méridional, en contact avec le système quarzo-schisteux supérieur. Elle se montre en grosses masses découpées vers le sommet, dans le vallon de Marche-les-Dames (province de Namur), et depuis le fourneau de Selainiau (province de Liège) jusqu'aux carrières de Seilles; elle se dirige de là vers l'Arbre-St<sup>e</sup>-Barbe (entre Seilles et Landenne), où nous l'avons reconnue par le moyen d'une bure qui servait à l'exploitation d'un filon.

Les travaux des mineurs ont fait connaître que la bande qu'elle forme passe entre Trou-Maka et Velaine, que, dans cet endroit, la puissance en est considérablement diminuée et qu'elle se prolonge au N de Marsinne, et y acquiert une largeur de 900 mètres.

On l'observe au SO de Longprés, près de la ferme du *Temple* (70 mètres de largeur) et près de l'ermitage de Famelette, où elle n'a plus que 10 mètres environ de largeur, et où elle sépare le calcaire supérieur du calcaire inférieur.

A partir de ce point, on ne la rencontre plus (sur 8 lieues de distance) qu'à la rive gauche de la Berwinne, entre un point situé vis-à-vis de Berneau ( $\frac{1}{2}$  lieue au NE de Visé) et la ferme de *Longchamps*.

*Minéraux, Fossiles.* — A Marsinne, la dolomie contient beaucoup de crinoïdes lamellaires en chaux carbonatée magnésifère d'un blanc nacré.

Sur l'ancien chemin de Namur à Huy, au SO de Longprés, elle renferme un gros filon de chaux carbonatée aciculaire radiée.

Près du pont de Longprés, on y trouve des veines de chaux carbonatée lamellaire.

Enfin, il y a, dans la dolomie de Berneau, de la chaux carbonatée inverse et métastatique, de la chaux carbonatée magnésifère primitive, et du quartz hyalin prismé.

**CALCAIRE.** — *Étendue.* — Le calcaire supérieur forme la bande qui, de Namur, arrive dans la province de Liège entre Sclainiau et Seilles, et qui, en se dirigeant au NE, passe à Marsinne (entre un point situé à 100 mètres au N de la ferme de Carmont et un autre à 300 mètres environ au S du château de Marsinne), à Couthuin, au S de Longprés, entre un point situé à 350 mètres au N de l'église de Moha et l'ermitage de Famelette, à Wanzoul, au N et près de Vinalmont. Si ce n'est à Hozémont, où le calcaire supérieur joint peut-être le calcaire inférieur, comme il a été dit, elle se perd sous les terrains secondaires jusqu'aux

environs de la ville de Visé : elle se montre à la rive droite de la Meuse, depuis le moulin d'Argenteau (où elle joint le terrain houiller) jusqu'à 600 ou 800 mètres au S de Visé, et sur les rives de la Berwinne, depuis Berneau jusque vis-à-vis de Bombaye. Enfin, elle disparaît de nouveau sous les terrains secondaires, et va probablement, dans la province de Limbourg, limiter le terrain houiller de Rolduc.

*Observations.* — Un fait de la plus haute importance, c'est que la bande que nous venons de décrire, en se prolongeant et en suivant tous les contours du terrain houiller de Liège, qui se termine à l'E du ruisseau de Samson (Mémoire de M. Cauchy, n° 107), va former la bande de calcaire supérieur du bord méridional. Ce fait prouve l'identité d'âge de ces deux bandes comme bords d'un même bassin inférieur au terrain houiller, et jette un grand jour sur la disposition du terrain anthraxifère.

*Carrières, Minéraux.* — De vastes carrières qui sont, sans contredit, les plus belles de la province de Liège, sont ouvertes depuis très-long-temps à la rive gauche de la Meuse, dans le calcaire supérieur, à l'OSO de Seilles.

La direction des bancs qui sont exploités dans la plus grande de ces carrières, est de 102 degrés, et leur inclinaison de 13 degrés au SE.

La roche étant très-nettement stratifiée, depuis les bancs inférieurs qui joignent la dolomie jusqu'aux bancs supérieurs qui servent de base au terrain houiller, et tous ces bancs étant mis à découvert par le vallon de la Meuse et les carrières, nous en avons pris les épaisseurs que nous rapportons dans le tableau suivant, avec les noms que les carriers donnent à ceux qu'ils exploitent.



TABLEAU des bancs du calcaire supérieur de Seilles, présentés dans leur ordre de bas en haut, avec leurs noms et leurs épaisseurs.

N <sup>o</sup>	N O M S.	PUISSANCE.	Observations.
1	.	4. <sup>m</sup> 412	
2	.	4. 412	
3	.	4. 765	
4	.	0. 590	
5	.	0. 441	
6	.	0. 882	
7	.	0. 882	
8	.	7. 059	
9	Tinrasse . . . . .	4. 477	
10	Banc de 25 pouces . . . . .	0. 477	
11	Banc de 4 7/2 pieds. . . . .	4. 324	
12	Foite crosse . . . . .	0. 353	
13	Riche banc. . . . .	0. 477	
14	Banc des Doubleaux. . . . .	0. 477	
15	Bleuve crosse . . . . .	0. 294	
16	Tinrasse. . . . .	2. 353	
17	Banc de 4 pieds. . . . .	4. 477	
18	Deux crosse . . . . .	0. 353	
19	Rollié banc. . . . .	0. 477	
20	Gros banc . . . . .	5. 295	
21	Moai banc. . . . .	4. 765	
22	Savonette . . . . .	0. 177	
23	Banc Robert . . . . .	4. 477	

N <sup>o</sup>	NOMS.	PUISSANCE.	Observations.
24	Banc di d'zô . . . . .	0. <sup>21</sup> 386	
25	Blancque crosse . . . . .	0. 294	
26	Gris banc . . . . .	0. 353	
27	Banc de 2 pieds . . . . .	0. 595	
28	Banc de 7 pieds . . . . .	2. 059	
29	Banc de 3 pieds . . . . .	0. 970	
30	Bon banc . . . . .	0. 294	
31	Moi banc . . . . .	0. 206	
32	Banc d'un pied . . . . .	0. 294	
33	Pire noire . . . . .	0. 176	
34	Viat d'biche . . . . .	1. 030	
35	Li chet . . . . .	1. 177	
36	Banc jaune . . . . .	0. 595	
37	Banc de 5/4 . . . . .	0. 353	
38	Tinasse . . . . .	1. 147	
	Couche d'argile de 3 à 4 centimètres, appelée <i>Minage.</i>		
39	Tinasse . . . . .	7. 353	
40	Banc aux clous . . . . .	5. 294	
41	Banc qui s'galle . . . . .	0. 529	
42	Croûte blanche . . . . .	0. 386	
43	Riche banc . . . . .	1. 765	
44	Belle croûte . . . . .	0. 235	
45	Moi banc . . . . .	0. 177	
46	Tinre banc . . . . .	1. 471	
47	Blanc banc . . . . .	0. 647	

N <sup>o</sup>	NOMS.	PUISSANCE.	Observations.
48	Potaly . . . . .	0. <sup>m</sup> 177	
49	. . . . .	0. 882	
50	. . . . .	0. 944	
51	. . . . .	0. 206	
52	. . . . .	0. 500	
53	. . . . .	0. 177	
54	L'amoureux . . . . .	1. 030	
55	Banc de terre . . . . .	0. 444	
56	Gros beau quart . . . . .	0. 647	
57	Petit beau quart . . . . .	0. 529	
58	Manlis . . . . .	0. 882	
59	Les deux coupe-talon . . . . .	0. 177	
60	Bon tenne banc . . . . .	0. 294	Noir.
61	Gros coupe-talon . . . . .	1. 177	
62	Genne banc . . . . .	0. 353	
63	Banc blanc. . . . .	0. 595	
64	Durlai . . . . .	0. 353	Banc inférieur exploité à Namur.
65	Petit banc aux clous . . . . .	0. 176	Une couche de clous (?) de 0,044 vers le milieu du banc.
66	Banc des Molettes . . . . .	0. 412	
67	Fier banc . . . . .	0. 147	
68	Banc de velours . . . . .	0. 235	Une couche de clous à la partie inférieure.
69	Croûte de velours . . . . .	0. 074	Idem.
70	Bon tenne banc . . . . .	0. 206	Très-noir.

EXPLOITÉS A NAMUR.

(?) Ce que les carriers appellent *clous*, sont des nodules de phanite.

No	NOMS.	PUISSANCE.	Observations.
71	Croûte des clous. . . . .	0. 147	Très-noir.
72	Banc jaune . . . . .	0. 294	Des clous disséminés.
73	Le chien . . . . .	0. 441	Clous vers le milieu.
74	Le bredeau . . . . .	0. 235	
75	Croûte du bredeau. . . . .	0. 044	
76	Grande et petite baine . . . . . Minage.	0. 882	Il se refend.
77	Banc jaune pour pavés . . . . .	0. 265	
78	Banc d'un pied . . . . .	0. 294	
79	Banc des bacs . . . . .	0. 529	
80	Fendant du banc des bacs . . . . .	0. 206	
81	Banc divisé par plusieurs couches de clous . . . . .	1. 177	On laisse ce banc à Namur pour <i>deraler plancher.</i>
82	. . . . .	0. 176	
83	. . . . .	0. 500	
84	Banc avec une couche de clous vers le milieu.	0. 118	
85	. . . . .	0. 266	
86	Banc avec une couche de clous à la partie infér.	0. 176	Gris-bleuté.
87	. . . . .	0. 800	
88	Banc avec une couche de clous à la partie infér.	0. 440	
89	Banc avec une couche de clous vers le milieu . . . . .	0. 595	
90	. . . . .	0. 059	Noir.
91	. . . . .	0. 118	Noir.
92	Banc avec une couche de clous vers le milieu. . . . .	0. 595	
93	Banc avec une couche de clous à la partie infér.	0. 176	
94	idem. idem.	0. 294	Gris-bleuté.
95	idem. idem.	0. 044	

EXPLOITÉS A NAMUR.

DÉTAILS LOCAUX. — BASSIN SEPTENTRIONAL. 169

No	NOMS.	PUISSANCE.	Observations.	
96	.	0. <sup>m</sup> 418	Noir.	
97	.	0. 353		
98	.	0. 294		
99	.	0. 800		
100	.	0. 118		
101	.	0. 882		
102	.	0. 882		
103	.	0. 176		
104	.	0. 882		
105	.	0. 206		
106	.	0. 500		Gris-bleuté.
107	.	1. 177		
108	.	1. 476		
109	.	0. 176		
110	.	0. 206		
111	.	0. 595		
112	.	1. 177		
113	.	0. 176		
114	.	0. 176		
115	.	0. 595		
116	Banc de puissance inconnue.	.	Gris-pâle.	
117	.	6. 471		
118	.	2. 647		
119	.	2. 941		
120	.	7. 353		
121	.	2. 353		
122	.	13. 530		

Tom. VIII.

A ces bancs sont encore superposés plusieurs autres bancs dont nous n'avons pas mesuré la puissance : ce sont ceux contre lesquels s'appuie le terrain houiller. Le calcaire dont ils sont formés est d'un gris-pâle, compacte, sonore, à cassure conchoïde ; on ne le travaille pas, parce qu'il est fragile, mais on le convertit en chaux.

Une grande partie des bancs dont nous venons de donner la liste, fournissent au contraire de bonnes pierres de taille ; quelques-uns sont formés d'un calcaire noir, semblable à celui de Namur, qui pourrait être employé comme marbre.

Des filons argileux traversent les bancs en divers sens ; d'autres, à la manière des amas couchés, en suivent la stratification. Ces filons contiennent quelquefois de l'argile lithomarge et du fer hydraté.

Les carrières de Seilles sont très-intéressantes sous le rapport des nombreuses variétés de chaux carbonatée et des autres minéraux qu'elles renferment ; ce sont :

1° De la chaux carbonatée primitive (assez commune), métastatique, dodécaèdre (rare), prismée, binaire, imitable, en prisme à 12 pans, terminé par trois faces parallèles à la forme primitive, et les mêmes cristaux avec addition des faces du dodécaèdre métastatique. Les deux dernières variétés n'ont pas été décrites par Haüy ; l'une est représentée par  $P \hat{e} \hat{D}$ , l'autre par  $P \hat{e} \hat{D} \hat{D}$ .

2° De la chaux carbonatée laminaire, grossière, cylindrique et stratiforme.

3° De la chaux carbonatée magnésifère primitive convexe. Les plus gros cristaux de cette substance que nous ayons trouvés

dans la province, proviennent de Seilles; ils sont souvent accompagnés de chaux carbonatée primitive.

4° De la chaux fluatée violette primitive, cubique et laminaire. Cette dernière variété est très-commune dans le *banc jaune* n° 36, et plus encore dans le *Viat d'biche* n° 34 : elle est d'un violet plus foncé dans celui-ci que dans l'autre.

5° De la baryte sulfatée laminaire (très-rare), accompagnant des cristaux de chaux carbonatée.

6° Du talc en petites écailles blanchâtres et nacrées (très-rare), dans des fissures. C'est le seul exemple que nous ayons de la présence du talc dans nos calcaires.

Enfin, diverses espèces de productus, etc.

Entre Couthuïn et Longprés, et entre Longprés et Moha, il y a plusieurs carrières. Près de Moha, on exploite un calcaire gris, qui se divise en couches assez minces, dont on fait des carreaux semblables à ceux de Samson.

Les carrières de Wanzoul fournissent du calcaire gris, sonore et assez fragile, qu'on emploie comme pierre de taille; et des bancs qui se divisent en couches minces, dont on se sert pour le carrelage.

Le calcaire, qui à Seilles est parfaitement stratifié, se présente à Richelle comme une masse, dans laquelle on ne peut guère distinguer les joints de stratification. Les pierres qu'on détache de la carrière, ayant pour cette cause des formes irrégulières, exigent trop de travail pour être mises en œuvre; aussi ne sont-elles employées qu'à faire de la chaux ou des moellons, et l'on trouve plus économique de tirer les pierres de taille de Namur et de Seilles.

Les carrières de Richelle sont très-riches en minéraux. Nous y avons trouvé :

1° De la chaux carbonatée primitive (rare), métastatique, lenticulaire et laminaire.

2° Du cuivre pyriteux primitif, épointé (rare), massif et irisé.

3° Du cuivre carbonaté vert aciculaire radié : en petites houppes soyeuses, composées d'aiguilles très-déliées.

Dans des veines de chaux carbonatée laminaire.

4° Du cuivre carbonaté bleu.

Le cuivre carbonaté vert et le cuivre carbonaté bleu paraissent devoir leur formation à l'action simultanée de l'air et de l'eau sur le cuivre pyriteux qu'ils recouvrent ordinairement.

5° Du fer sulfuré primitif (rare) en très-petits cristaux.

6° Du zinc sulfuré lamellaire (rare).

7° De l'antracite en rognons ou en globules engagés dans des veines de chaux carbonatée laminaire et dans le calcaire. Les rognons atteignent quelquefois la grosseur de la tête, et présentent dans leur cassure un assemblage de parties compactes, à surface conchoïde, d'un noir submétalloïde, et de parties d'aspect plus ou moins terreux. Les globules sont entièrement compactes, et varient en dimensions depuis la grosseur d'une noisette jusqu'à un point imperceptible à l'œil. Nous possédons un échantillon de calcaire d'un gris-noirâtre, qui doit en grande partie sa couleur à une multitude de globules qu'on n'aperçoit qu'à travers une loupe.

On peut dire que Richelle est la localité de la province de Liège la plus riche en fossiles : on y trouve un très-grand nombre de



genres et d'espèces de coquilles (*voyez* le tableau des fossiles); les productus s'y font surtout remarquer par leur abondance : on y rencontre aussi des trilobites, mais ils sont rares.

Dans une prairie, entre Argenteau et les Carrières, on observe contre la roche calcaire, des cristaux assez beaux de chaux carbonatée métastatique.

#### FILONS MÉTALLIFÈRES.

Les filons métallifères sont très-nombreux dans le bord septentrional, et surtout dans la dolomie et le calcaire supérieurs, tandis qu'on n'y connaît, jusqu'à présent, aucun amas couché.

#### FILONS DU CALCAIRE INFÉRIEUR.

1° **FILON DE HOURKINETTE.** — Ce filon passe, avec une direction de 168 degrés, à l'intersection des chemins de Forseilles à Marsinne et de Seilles à Héron; et se prolonge, d'une part, vers le hameau de Malheur, et de l'autre, jusqu'à 80 mètres de l'intersection des chemins susdits, où il fait un coude, presque à angle droit, en se dirigeant vers l'E, sur une longueur reconnue de 100 mètres environ. Ce filon, qui a 10 mètres de puissance, est formé de fer hydraté géodique et cloisonné d'excellente qualité, et d'argile qui en tapisse les parois.

2° **FILONS DE LAVOIR.** — Le filon principal a été reconnu près de l'intersection du chemin de Vert à Longprés, et de celui de Lavoir à Hucorgne, d'où il se dirige vers le SO (158 degrés), en passant à l'E et près du village de Lavoir; il s'arrête au

système quarzo-schisteux supérieur, après avoir parcouru une longueur de 1800 mètres environ.

Près des dernières maisons de Lavoir (au NE), il part de ce filon une première branche; et à 600 mètres plus au N, une seconde dont la direction, de 169 degrés, la conduit jusqu'à 100 mètres au S du ruisseau de Lavoir, où il paraît qu'elle rejoint la première branche.

Ces filons sont formés de fer hydraté, et contiennent du plomb sulfuré, dans lequel on trouve quelquefois un peu de plomb carbonaté bacillaire.

*FILONS DU SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.*

1° **FILON DU CHANT D'OISEAU.** — Ce filon, du bois du Chant d'Oiseau, se dirige vers les *Hayes-Monets*, traverse la Meuse, et a été exploité, à la rive droite de cette rivière, dans la province de Namur. Il est formé de fer, de calamine et de plomb; et a 7 à 8 mètres de puissance.

Ce que nous disons de ce filon, nous a été communiqué par un maître-ouvrier qui s'est constamment occupé de l'exploitation de mines semblables.

2° **FILONS DE L'ARBRE-S<sup>te</sup>-BARBE** (près de Landenne). — Les deux filons qui se trouvent à l'Arbre-S<sup>te</sup>-Barbe, ont une puissance de 1<sup>m</sup> à 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>, et se dirigent parallèlement, d'un côté vers Trou-Maka, et de l'autre vers les *Hayes-Monets*. Un de ces filons a été exploité, l'année dernière, dans la première direction, jusqu'à 150 mètres de l'Arbre-S<sup>te</sup>-Barbe; mais il paraît qu'anciennement on avait poussé des travaux à une distance

beaucoup plus grande. Dans la direction des *Hayes-Monets*, on a reconnu d'anciens travaux jusqu'à 200 mètres au delà du château de Landenne.

3° **FILON DE VELAINE ET DE TROU-MAKA.** — Entre Velaine et le bois de Poyousart, précisément à la jonction du calcaire et de la dolomie, il y a un amas irrégulier, très-considérable, de calamine, de fer hydraté, et de plomb sulfuré, qui enveloppe des masses assez volumineuses de la roche magnésienne. De cet amas part un filon de 6 à 7 mètres de puissance, qui se dirige vers le hameau du Trou-Maka, en longeant la rive gauche du ruisseau. Ce filon, qui a été suivi sur 300 à 400 mètres, paraît être de quelque importance; car on avait établi anciennement, près de l'exploitation, des machines hydrauliques pour en extraire les eaux.

Nous avons recueilli, parmi les débris épars sur les lieux, des morceaux de fer hydraté, de zinc carbonaté renfermant du plomb sulfuré laminaire et lamellaire, du fer sulfuré blanc quaternaire épigène, et du zinc carbonaté mamelonné accompagné de zinc sulfuré mamelonné et de plomb sulfuré laminaire.

4° **FILONS DE MARSINNE.** — On connaît quatre filons entre Marsinne et Lavoir.

Le premier, de 50 centimètres de puissance, passe à 150 mètres au SO de l'intersection du chemin de Héron à Marsinne, et du *tige* Delmelotte, et se dirige au S (167 degrés), vers le bois de Sissoule, où on l'a exploité; il est formé de fer hydraté jaune. A 300 mètres environ du premier point où ce filon est connu (vers le N), il en part une branche, de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> de puis-

sance, qui prend une direction de 190 degrés et va se rattacher au filon suivant.

Le deuxième, nommé *filon Delmelotte*, commence à la jonction de la dolomie et du système quarzo-schisteux supérieur, à 450 mètres à l'ouest du chemin de St.-Hubert (conduisant de Lavoir à Couthuin), et se dirige, par 150 degrés, vers la partie E du bois de Sissoule; il est formé de fer hydraté et a une puissance de 3 mètres 50 centimètres.

Le troisième, que l'on nomme *filon de Jottée*, commence à la jonction du psammite et de la dolomie, à 330 mètres à l'E du précédent, et se dirige, par 168 degrés, vers un point situé à une centaine de mètres à l'ouest du château de Marsinne. A 170 mètres du point d'où il part, se rattache une branche qui a été exploitée dans la direction de 132 degrés, sur une longueur de 600 mètres. Ce filon a 0<sup>m</sup> 50 centimètres de puissance; il est principalement formé de fer hydraté, mais il contient beaucoup de plomb sulfuré.

Le quatrième, de la jonction du psammite et de la dolomie, part à 180 mètres à l'E du chemin de St.-Hubert, et suit, vers le S, à peu près la même direction (165 degrés) que le troisième filon, dont il n'est distant que d'environ 300 mètres. Cette direction le conduit vers le château de Marsinne. La puissance de ce filon est de 0<sup>m</sup> 50 centimètres; il est formé de fer hydraté, et contient du plomb sulfuré.

5° **FILON DE XHAVÉE.**—Ce filon, de 3 mètres environ de puissance, a été reconnu à 168 mètres au SE de l'intersection des chemins d'Oteppe à Huy et de Longprés à Hucorgne (commune de Hucorgne); et dans sa direction NE, vers le bois de Xhavée où il

était exploité il y a peu de temps. Il est formé de fer hydraté et d'argile qui tapisse les parois.

Les filons que nous venons de décrire ont tous une position qui approche de la verticale.

6° FILONS DE MOHA. — Il existe, dans une petite colline située entre l'église de Moha et le château de Fossoule, deux filons distans l'un de l'autre de 100 mètres environ, et presque entièrement formés de plomb sulfuré en rognons qu'unissent de petites veines de la même substance. Le minerai est tantôt séparé des parois par une couche mince d'argile; tantôt il joint les parois et s'y introduit même quelquefois (1).

Le plus considérable de ces filons (celui qui est situé le plus à l'ouest) a un mètre de puissance. On a tenté, de 1819 à 1822, d'en reprendre l'exploitation qui avait été abandonnée; mais les travaux n'ont été poussés qu'à 10 ou 12 mètres de profondeur, et à peu de distance du puits d'extraction : cependant on en a retiré des masses de plomb sulfuré pesant 250 kilogrammes. S'il faut en croire les ouvriers, il a été exploité à la rive gauche de la Mehagne, jusque entre Wanzoul et l'ermitage de Famelette.

Nous avons trouvé, sur la colline susdite, près d'un puits actuellement comblé, du plomb sulfuré octaèdre et cubo-octaèdre, et de l'halloysite cireuse blanchâtre qui probablement appartenait au même gisement.

---

(1) Nous possédons un échantillon de chaux carbonatée lamellaire blanchâtre, dans laquelle se trouve engagé du plomb sulfuré : ce morceau faisait partie de la gangue d'un des filons de Moha.

7° **FILON DE RICHELLE.** — Contre les carrières de Richelle (entre Argenteau et Visé), on voit un filon vertical, d'un mètre environ de puissance, formé de fer hydraté pulvérulent, de fer hydraté compacte, et de fer hydraté argileux : ce filon, qui paraît se diriger du SO au NE, renferme des géodes tapissées d'halloysite en très-petits mamelons, des veines de cette substance à l'état compacte, vitreux, translucide, blanc-verdâtre, vert-pomme, grisâtre, brunâtre, et de la variété terreuse blanchâtre.

8° **FILON DE BERNEAU.** — On a exploité anciennement à l'ouest de Berneau (rive gauche de la Berwinne), un filon de plomb sulfuré gisant dans la dolomie. On trouve encore à la surface des morceaux de ce minerai accompagné de plomb carbonaté, et des rognons d'une très-belle argile lithomarge brune.

Dernièrement, en exploitant la dolomie, un peu au N de cet endroit, on a mis à découvert un filon de 2 à 3 centimètres, en partie formé d'argile ferrugineuse et d'argile lithomarge, et en partie de plomb sulfuré. Cette dernière substance remplissait, vers le haut, presque toute la fissure; tandis que vers le bas elle ne se trouvait qu'en très-petite quantité.

Enfin on prétend qu'à Souvré (faubourg de Visé), on a anciennement exploité du plomb sulfuré, et du fer sulfuré blanc avec lequel on fabriquait du soufre.

#### ✕ BASSIN DE THEUX.

Le bassin de Theux a pour limite le système quarzo-schisteux inférieur. Le périmètre en est décrit par une ligne passant à

Rondehayè, au S et près de Sohan, entre Oneux et Sansort, au S d'Ewerveville, à Polleur, entre Spy et Staneux, à Hestroumont, à l'E de Haut-Regard, et à Mont : sa plus grande longueur est de deux lieues (environ 10,400 mètres), du SO au NE; sa plus grande largeur est de 3500 mètres, du SE au NO.

Quoique l'étendue en soit peu considérable, il renferme cependant les trois systèmes supérieurs du terrain anthraxifère et le terrain houiller. Il est très-remarquable que ces systèmes ne suivent pas à la surface du sol le pourtour du bassin dans lequel ils se sont déposés, et qu'ils se soient élevés de préférence vers le côté SE (*voyez* les coupes et la carte).

#### SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.

Le calcaire inférieur forme une bande qui commence à l'endroit dit *le Halleux* (au NE de Haut-Regard), et se dirige au NE en passant au N et près de la Reid, au S et près de la *Maison à la Pierre* (maximum de largeur, inclinaison au SE de 45 degrés), à Hestroumont, dans la campagne située au SO de Spy, au S et près de Sanserotte (largeur, 50 mètres; inclinaison au NO), à Fond-Hesset, à l'ouest et près de Polleur; elle se perd un instant, se retrouve au NE de Polleur, et se montre jusque près d'Ewerveville, où elle paraît se terminer. Cependant, au calcaire inférieur se rapporte une petite île, située entre Surister et Jehanster, et entourée de toute part de psammite inférieur.

Quelques carrières sont ouvertes dans cette bande. La première est située au N de la Reid. Les bancs y sont verticaux, et l'un

d'eux est formé de calcaire rougeâtre et grisâtre, veiné de blanc. Quelques cavités renferment des stalagmites.

Une deuxième est ouverte près de la *Maison à la Pierre*, dans des bancs inclinant au SE de 45 degrés.

Enfin, on en trouve une troisième, très-petite, entre Sanserotte et Polleur. Quelques bancs sont d'un gris-pâle, et parsemés de lamelles jaunâtres, semblables à celles que nous avons rencontrées si souvent dans le calcaire inférieur du bassin septentrional et dans celui du bassin méridional.

Au NE de Polleur, on rencontre des débris de calcaire rougeâtre veiné de blanc.

#### SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

Au NO du calcaire inférieur se trouve une bande du système quarzo-schisteux supérieur qui se dirige de Haut-Regard vers le NE, en passant à Becco, entre Spy et Theux (largeur, 1000 à 1200 mètres), à Sansort, et se termine au NE de Polleur.

Cette bande est formée des deux étages du système : l'étage schisteux est en contact avec le calcaire inférieur (au NE de Polleur, au N de Fond-Hesset, à Sanserotte, à Spy, au N et près de la *Maison à la Pierre*); l'étage psammitique joint le calcaire supérieur (à Becco, à Franchimont, au S et près de Theux).

Le passage du schiste au psammite s'observe très-bien le long de la colline, entre le calcaire inférieur de Spy et le calcaire supérieur de Theux. L'inclinaison au NO se rapproche de la ligne horizontale.

Le psammite de la montagne de Franchimont contient un



petit ruban de calcaire subordonné. Ce ruban s'observe aussi dans son prolongement sur la chaussée de Theux à Spa.

#### SYSTEME CALCAREUX SUPÉRIEUR

Ce système borde la ville de Theux à l'ouest, au N et à l'E. Le périmètre de la surface qu'il occupe, en y comprenant le terrain houiller, est décrit par une ligne passant à Rondehaye, à 200 mètres au N de Pouillon-Fourneau, près de la maison dite *Herofosse* (rive gauche de la Hoegne), au S de Sohan, à l'ouest d'Oneux, entre Oneux et Sansort, au S et près de Theux, à la ferme dite *Lahaye*, et à Mont.

LA DOLOMIE est ici la roche dominante; elle se trouve en contact avec le psammite supérieur au SE, et, avec le psammite inférieur à l'ouest et à l'E.

Les minéraux qu'on y rencontre sont : de la chaux carbonatée magnésifère en veines et en cristaux primitifs convexes, et de la chaux fluatée (rare). Les fossiles les plus nombreux sont des *syringopora-ramulosa*, et des crinoïdes lamellaires.

LE CALCAIRE forme deux bandes ou îles. La première, qui est entourée de toute part de dolomie, commence à la rive gauche du ruisseau de Hodbomont (entre Mont et Jevoumont), se dirige vers la partie N de Theux, et se termine entre Theux et Oneux (longueur, 2200 mètres environ; largeur moyenne, 300 mètres).

Entre Theux et l'extrémité SO de cette bande, il y a, à la rive gauche du ruisseau de Hodbomont, plusieurs carrières dans lesquelles on trouve de la chaux carbonatée inverse et métastatique, et un peu d'anthracite.

A la rive droite du ruisseau, tout près de Theux (1), il y a une très-petite carrière où l'on a exploité un des plus beaux marbres noirs que l'on connaisse. Ce marbre est très-facile à tailler lorsqu'on le tire de la carrière, mais il durcit lorsqu'il est resté long-temps à l'air; il est en bancs contournés dans une position qui se rapproche de la verticale. Ces bancs sont séparés, dans certaines parties de leur étendue, par de petits lits de calcaire tellement charbonneux qu'ils tachent fortement les doigts : ce calcaire charbonneux est tendre, léger, brun-noirâtre, d'un aspect terne; il prend de l'éclat par la raclure, et se réduit en chaux par la calcination.

A la surface des bancs de marbre on observe quelquefois un peu d'anthracite.

A côté de cette carrière se trouve du calcaire grisâtre, qui contient des cristaux de quartz prismé noir.

Le marbre noir passe dans la Hoegne, à une centaine de mètres en amont du pont de Theux. On prétend qu'il y a été exploité anciennement, et qu'il était, en cet endroit, plus beau et plus compacte que dans le précédent.

Au NE de Theux, à gauche de l'ancienne chaussée de Verriers, on voit encore quelques grandes carrières.

La seconde bande, qui sert de base au terrain houiller, commence un peu à l'E du hameau de Rondehay, et se dirige à l'E, en passant à Jusleville (largeur, 600 à 700 mètres); un peu au delà, elle prend la direction du N jusque dans la partie N du bois de Sohan, puis tourne à l'ouest, en se rétrécissant

(1) Dans la propriété de M. Dethier.

de plus en plus, repasse la Hoegne, et se termine par quelques bancs à la rive droite de cette rivière : si le calcaire se fût continué, il serait revenu au point de départ, et aurait entouré complètement le terrain houiller.

#### GITES MÉTALLIFÈRES.

Les gîtes métallifères sont assez nombreux dans le bassin de Theux ; mais jusqu'à présent nous n'en connaissons que dans le calcaire supérieur, dans la dolomie supérieure, et entre celle-ci et le psammite supérieur.

A cette dernière sorte de gîte se rapportent les mines situées entre Hodbomont et Jevoumont, et celles qui se trouvent entre Oneux et Sansort.

Les mines de Hodbomont reposent, à ce que nous croyons, sur un quartz semblable à celui qui s'élève à la surface du sol, au centre des nombreuses exploitations. Ce quartz, qui a assez d'analogie avec celui de la Rochette, est plus ou moins ferrugineux, compacte ou grenu, quelquefois bréchiforme, brun, rouge, jaunâtre, grisâtre ou blanchâtre, et renferme des géodes tapissées de cristaux de quartz hyalin. Le minerai, comme le disent les mineurs, gît en plateure, sous forme d'amas éparpillés, réunis par de minces couches de fer ou d'argile très-ferrugineuse.

Voici, d'après leurs indications, les terrains qu'ils traversent en enfonçant leurs bures.

- 1° Humus ;
- 2° Argile marbrée de rouge, de blanc et de jaune (*solège*), alternant par lits avec du sable jaunâtre très-argileux. 30 à 35 mètres ;

- 3° Quartz carié ferrugineux (*quastir*). 0<sup>m</sup> 15<sup>c</sup> à 1<sup>m</sup> 00<sup>c</sup>;  
 4° Fer hydraté terreux (*touffége*). Épaisseur variable;  
 5° Fer hydraté compacte, massif ou cloisonné, brunâtre, renfermant des parties hématites fistulaires, mamelonnées, cylindriques et coniques, d'un noir parfait, quelquefois couvertes d'aiguilles de manganèse oxidé métalloïde, et renfermant des géodes tapissées de quartz hyalin prismé, limpide ou jaunâtre.

Les mines d'Oneux n'ayant pas été exploitées dans ces derniers temps, nous n'avons pu nous procurer, sur leur gisement, des renseignemens précis; cependant, à cause de la circonstance qu'il se trouve au milieu des nombreux vestiges d'exploitations, une roche quarzeuse semblable à celle de Hodbomont, nous sommes porté à croire que ces mines sont dans une situation analogue. Parmi les débris de ces anciennes exploitations, on trouve du quartz carié très-léger, jaunâtre, brunâtre ou rougeâtre, et du fer hydraté semblable à celui de Hodbomont. Ces deux minéraux renferment du plomb sulfuré et du plomb carbonaté prismatique, bacillaire et aciculaire; on rencontre en outre dans le fer hydraté du fer sulfuré blanc épigène, primitif et dentelé.

En creusant le terrain, pour en extraire des pierres, près de Theux, à droite de l'ancienne chaussée de Verviers, on a trouvé une couche d'argile qui contient une assez grande quantité de plomb sulfuré et de fer hydraté disséminé. Cette couche, à ce que nous avons pu voir, se trouve à la jonction de la première bande calcaire et de la dolomie. Il paraît qu'elle se prolonge jusque près des carrières, à l'autre côté de la chaussée.

On a exploité dans la seconde bande calcaire, près de

Pouillon-Fourneau, un amas couché de fer hydraté, ayant pour toit le calcaire, et pour mur quelques bancs de dolomie. Voici les roches qu'une des bures a traversées (1) :

1° Argile bigarrée (*solège*) 0<sup>m</sup> 60<sup>c</sup> à 1<sup>m</sup> 00<sup>c</sup>;

2° Banc de quartz ferrugineux (*grise pire*) 3<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>.

La partie supérieure de ce banc est cariée et ressemble au quartz d'Oneux; la partie inférieure est compacte.

3° Fer hydraté 0<sup>m</sup> 30<sup>c</sup> à 1<sup>m</sup> 00<sup>c</sup>.

Cette mine est jaunâtre, géodique ou cloisonnée, et renferme assez rarement du plomb sulfuré. On prétend qu'elle passe à Petit-Juslenville, et de là à Juslenville. On assure aussi qu'à Petit-Juslenville, on a anciennement exploité du plomb sulfuré, et du fer sulfuré blanc avec lequel on fabriquait du soufre.

On voit au S de l'église de Juslenville, dans un chemin creux, la sommité d'un filon de calcaire laminaire renfermant de la chaux carbonatée inverse, du plomb sulfuré laminaire, lamellaire, octaèdre et cubo-octaèdre, et un peu de plomb carbonaté aciculaire.

Près de cet endroit, on a exploité beaucoup de plomb sulfuré; et il paraît, d'après les ouvriers, que ce minéral, mêlé d'argile, occupe des cavités irrégulières entre le calcaire et la dolomie.

Dans une position analogue, du fer hydraté et du plomb sulfuré ont été exploités entre Sohan et Juslenville.

Enfin, on prétend qu'anciennement on a reconnu du minerai de plomb, près du village de Mont.

(1) Ces renseignemens nous ont été communiqués par un exploitant.

### 3° TERRAIN HOILLER.

Le terrain houiller est essentiellement composé de psammite commun, de schiste argileux et de houille; il renferme aussi, mais moins fréquemment, du phtanite, du quartz grenu, du poudingue psammitique, du schiste alunifère et du schiste bitumineux.

#### DESCRIPTION DES ROCHES.

##### 1° PHTANITE (Haüy).

Le phtanite du terrain houiller a généralement les mêmes caractères que celui du terrain anthraxifère. On remarque seulement qu'il est souvent moins compacte, plus grisâtre et plus terne. Il passe d'une part au schiste et au psammite, et de l'autre au quartz grenu et au silex pyromaque.

Les fossiles qu'il renferme sont des encrinites, quelques polypiers et quelques *productus*.

##### 2° QUARZ GRENU (D'Omalius).

(QUARZITE de Brongniart.)

Le quartz grenu de ce terrain a beaucoup de ressemblance avec celui du terrain ardoisier : il offre une texture grenue très-serrée, massive, rarement feuilletée; la cassure en est lisse, d'aspect subcéroïde. Il est dur, et sa couleur varie du gris au noir. Certains fragmens sont translucides vers leurs bords.

Le quartz grenu sert à faire des pavés, qui sont d'un très-bon usage. Il renferme du quartz prismé limpide (les Bruyères entre

Aubel et Henri-Chapelle) ou enfumé (Richelle), et quelques empreintes de végétaux indéterminables.

### 3° PSAMMITE COMMUN.

Le psammite commun est composé de grains de quartz blanc, gris ou noir, et de paillettes de mica métalloïde blanchâtre ou jaunâtre, cimentés par un peu d'argile. Le quartz est toujours la partie dominante. Lorsque le mica est rare, la roche n'est divisible qu'en couches épaisses; quand il est abondant, elle est feuilletée. Certains psammites sont susceptibles d'un délitement rhomboïdal (Jupille).

Il est généralement assez solide, mais il devient quelquefois friable et se réduit en sable avec facilité. La cassure en est grenue ou raboteuse, suivant son degré de solidité. La couleur de la masse est le grisâtre passant au noirâtre, au jaunâtre ou au brunâtre. Le fer, en petits grains visibles, ou comme principe colorant, lui donne une teinte jaunâtre. Les débris des végétaux ou leur carbone atténué, produisent la couleur noire. Le psammite commun est employé à faire des meules et des pavés.

Les minéraux qu'il renferme sont :

1° La chaux carbonatée, laminaire en petites veines disposées perpendiculairement ou obliquement à la stratification. On trouve quelquefois, dans ces veines, de la chaux carbonatée dodécaèdre raccourcie, du quartz prismé d'une belle limpidité (Val-Benoît), et de la pholélite;

2° La chaux carbonatée ferrifère en cristaux primitifs accom-

pagnés de quartz prismé (aux houillères *Bon-Espoir* et *Bons-Amis* à Oupeye, à la Bouhouille, à Rolduc);

3° Le quartz hyalin en veines qui, lorsqu'elles sont épaisses, renferment souvent des géodes tapissées de cristaux (Cheratté, Trembleur, Argenteau, Genaites, la Chartreuse);

4° La pholélite (\*) d'un blanc mat ou nacré, écailleuse et très-douce au toucher, est en veines très-petites, perpendiculaires ou obliques à la stratification (Flémalle-Grande, Val-Benoît, St.-Gilles, la Chartreuse, etc.). Elle est souvent accompagnée de quartz;

5° Le fer sulfuré (rare) en petits cristaux octaédres, accompagnés de chaux carbonatée, de quartz et de pholélite (Val-Benoît);

Les débris de végétaux appartiennent plus souvent à des tiges qu'à des feuilles; ils sont ordinairement en partie remplacés par de la houille, et quelquefois par de la silice ou du fer sulfuré: dans ce dernier cas, ils sont très-sujets à se décomposer (Trembleur).

#### 4° **POUDINGUE PSAMMITIQUE** (Brongniart).

Le poudingue psammitique diffère du psammite commun, en ce que les grains de quartz et de phtanite qui entrent dans sa composition sont plus volumineux; ils sont ordinairement de la grosseur d'un pois, rarement ils atteignent le volume d'une

---

(\*) Espèce décrite par M. Guillemin (*Annales des Mines*, tom. XI, pag. 489).



noisette. Le mica y est moins abondant. On y trouve des débris de végétaux (entre Argenteau et Cheratte).

### 5° SCHISTE ALUNIFÈRE (Haüy).

Le schiste alunifère est ordinairement feuilleté et noirâtre; il est tachant, et rougit par l'action du feu. On l'exploite pour la fabrication de l'alun. Il renferme :

1° De la chaux sulfatée entre ses feuillets, surtout entre ceux dont le délitement a eu lieu par l'influence atmosphérique. On la rencontre en petites étoiles composées d'aiguilles réunies par un bout et divergentes (Layable, Ampsin, Flône, la Mallieu), en petites lames (Layable, Argenteau), et plus rarement, trapéziennes, fibro-soyeuse, ou sous forme d'efflorescences (Argenteau);

2° De l'alumine sulfatée fibro-soyeuse, entre les feuillets ou remplissant des fissures : cette substance contient beaucoup de sulfate de fer. Les fibres sont conjointes, très-déliées, quelquefois contournées, de couleur blanchâtre ou blanc-jaunâtre, d'un éclat soyeux dans la cassure fraîche, mais devenant terne et jaunissant par le contact de l'air; elles atteignent, à Layable, une longueur de 4 centimètres;

3° Du fer sulfuré en petites couches, en cubes distincts, ou en très-petits cristaux qui brillent à la surface de la cassure transversale;

4° Du fer sulfaté (Layable);

5° Des corps sphériques ou aplatis, qui ne sont autre chose qu'un schiste alunifère grisâtre, très-calcarifère et souvent pyriteux;

La plupart de ces sphères, lorsqu'on les brise, présentent intérieurement une étoile à 4 rayons ou plus, qui divergent du centre vers la circonférence, en se rétrécissant. Ces rayons sont formés de chaux carbonatée impure, d'un gris-blanchâtre ou jaunâtre, en fibres perpendiculaires à leurs bords, et partant d'une ligne intermédiaire qui divise chaque rayon en deux parties, et qui aboutit à une petite géode située au centre de l'étoile. Cette géode est tapissée de chaux carbonatée pure et contient quelquefois de petits cristaux de fer carbonaté et de chaux sulfatée;

6° Quelques ammonites et quelques végétaux.

#### ROCHES SUBORDONNÉES.

Enfin, on trouve des lits d'argile noire, subordonnés au schiste alunifère, contenant :

1° Des masses arrondies d'un calcaire noir, très-fétide et très-solide, renfermant, souvent en abondance, des ammonites dont la grosseur varie de celle d'un pois à celle d'une noix, et qui sont disposées tantôt confusément, tantôt par petites couches. M. Hoeninghaus croit qu'elles doivent être rapportées à l'*ammonites diadema* de Goldfuss. Nous avons aussi rencontré dans ces masses un orthocératite, un évomphale, et un *productus* (entre Flémalle et Chokier);

2° Des polypiers(?), qui sont formés de cônes finement striés longitudinalement, et striés transversalement par ondulation. Chaque cône est composé de couches en forme d'entonnoirs, qui s'ajustent les uns dans les autres, en se dépassant vers leurs bords. Chaque entonnoir diminue d'épaisseur vers ses bords, de

sorte que les premiers, ou les plus extérieurs, sont plus pointus que les derniers.

Ces polypiers diffèrent de nature ; les uns sont argilifères, gris, jaunâtres ou noirâtres ; les autres sont de calcaire noir et lamellaire. On devra peut-être faire un genre particulier de ces corps singuliers.

### 6° SCHISTE ARGILEUX.

Le schiste argileux du terrain houiller est composé d'argile plus ou moins feuilletée, quelquefois compacte, mêlée assez souvent d'un peu de mica ; il est tendre ; sa cassure est d'un aspect terreux et terne ; sa couleur varie entre le gris, le brunâtre et le noir : cette dernière teinte caractérise principalement les schistes voisins des couches de houille.

Certains schistes, après leur exposition à l'air, se fendillent et se divisent en une infinité de fragmens irréguliers.

Le schiste argileux renferme de la pholérite (la Plomterie, la Belle-Vue, la Nouvelle-Haye).

En creusant la bure du Val-Benoît, près de Liège, on a trouvé à 10 mètres au-dessus de la couche de houille nommée *Belle-au-jour*, un schiste contenant une grande quantité d'*unio* (*unio subconstrictus*), de nature schisteuse et d'un noir luisant.

Nous possédons de la houillère des *Makets* (près de Jemeppe) et de celle du *Bougny* (commune de Chauffontaine), d'autres espèces de coquilles du même genre. Celles de la dernière localité sont souvent passées en partie à l'état de fer carbonaté, et sont recouvertes d'un enduit noirâtre, ou plus rarement de

fer sulfuré. Il n'est pas rare de voir les deux valves d'une même coquille ouvertes et adhérentes. Elles sont souvent entremêlées d'empreintes de végétaux.

On a trouvé, il y a quelques années, à la houillère de Mélin, dans le schiste qui recouvre la couche nommée *Mâci-Veine*, des masses globuleuses aplaties d'un schiste grossier, gris-noirâtre, rude au toucher, que l'on peut rapporter au schiste alunifère, et qui est divisible en plaques épaisses et parallèles. Ces masses, assez volumineuses, renferment des empreintes d'ammonites qui paraissent avoir quelque analogie avec l'*ammonites Listeri*. Le vide qu'ont laissé ces coquilles est tantôt revêtu d'une pellicule de fer sulfuré, et tantôt rempli en partie, de chaux carbonatée.

M. Delpaire, ingénieur des mines, nous a dit avoir vu de semblables ammonites dans le schiste qui sert de toit à la couche nommée *Herve*, exploitée à la minerie (au N de Battice), et dans celui qui recouvre la couche *Madame*, à la Rochette. Enfin nous avons rencontré à Mélin, dans un schiste argileux passant par sa nature au schiste alunifère, d'autres ammonites d'espèces très-comprimées, et le *Pecten papyraceus* de Sowerby.

C'est dans le schiste argileux, et particulièrement dans celui qui avoisine les couches de houille, que l'on rencontre en abondance de belles empreintes de végétaux. L'énumération que nous pourrions faire ici des genres et des espèces qu'elles présentent, serait d'un faible intérêt, puisqu'un beau travail de M. D. Sauvour, fils, sur ce sujet, a été lu à l'Académie; nous renvoyons à cet ouvrage qui, nous l'espérons, sera bientôt publié.

## ROCHES SUBORDONNÉES.

Le fer carbonaté, en lits subordonnés au schiste, ou en masses ovoïdes et aplaties disposées par couches, possède les caractères suivans :

*ANALYSE de plusieurs échantillons de fer carbonaté des environs de Liège, par M. Delvaux, professeur de chimie à l'Université.*

	1.	2.	3.	4.	5.	6.
Carbonate de fer (1) . . . . .	64. 75	54. 53	68. 35	73. 66	56. 23	70. 11
Id. de chaux . . . . .	6. 07	15. 98	9. 04	2. 98	4. 84	9. 70
Id. de magnésie . . . . .	3. 17	4. 87	1. 22	2. 06	2. 93	1. 49
Id. de manganèse . . . . .	0. 86	0. 80	0. 99	3. 31	0. 58	2. 23
Argile {	Silice . . . . .	14. 40	16. 07	12. 67	9. 17	17. 30
	Alumine . . . . .	6. 93	4. 83	3. 83	3. 00	8. 90
Eau et matières charbonneuses . . . . .	2. 82	2. 92	3. 90	5. 53	9. 22	2. 50
Acide phosphorique . . . . .	Trace.	Trace.	Trace.	0. 29	Trace.	Trace.
	100. 00	100. 00	100. 00	100. 00	100. 00	99. 90
(1) Contenant en fer métallique . . . . .	30. 73	25. 88	32. 44	34. 76	26. 69	33. 28
Densités des divers échantillons . . . . .	3.152	3.147	3.359	3.150	3.123	2.947

Dureté, rayant la chaux carbonatée. Texture compacte, quelquefois grenue. Cassure inégale. Aspect mat. Couleur gris-noirâtre, quelquefois roussâtre. La surface a souvent cette dernière couleur, qui est due à un commencement de décom-

position. Au chalumeau, il rougit et devient attirable à l'aimant. Quelques variétés ovoïdes, à couches concentriques, passent en partie à l'état de fer hydraté, lorsqu'elles sont restées quelque temps exposées à l'air. On trouve souvent, près d'anciennes exploitations de houille, de ce fer hydraté, argileux, cloisonné, ou géodique, et renfermant un noyau d'argile ferrugineuse.

Le fer carbonaté commence à être employé dans les hauts fourneaux (Seraing); jusqu'à présent, il n'a été l'objet d'aucune exploitation régulière; on se contente de le chercher dans les tas de débris (*terrisses*) provenant des houillères.

Lorsque les masses de fer carbonaté sont volumineuses, elles sont quelquefois traversées par des fissures remplies ou seulement tapissées d'une couche mince de chaux carbonatée ferro-magnésifère, cristallisée à sa surface. Sur ces cristaux, généralement petits, en reposent d'autres, plus gros, de chaux carbonatée pure, transparente et affectant la forme du dodécaèdre raccourci.

Le fer carbonaté renferme en outre du quartz hyalin prismé, de la pholérite, du fer sulfuré, des empreintes de végétaux et très-rarement des ammonites et des *unio*.

### 7° SCHISTE BITUMINEUX.

Le schiste bitumineux est souvent formé de feuillets sinueux, non-parallèles, d'un noir luisant; il est tantôt solide et tantôt il se divise sous les doigts en une multitude de petits fragmens. Il renferme souvent des galets aplatis, ou de petites couches de fer sulfuré, seul ou associé à du fer carbonaté lithoïde. Ces galets présentent quelquefois à leur surface de superbes cristaux

de fer sulfuré, qu'on parvient à découvrir en emportant, à l'aide d'un instrument convenable, le schiste qui les enveloppe.

L'ancienne houillère de *Boutellicou*, près de Liège, actuellement abandonnée, est une localité remarquable par la beauté et la variété des formes cristallines du fer sulfuré qu'on y rencontre. Nous y avons recueilli des cristaux primitifs, trapézoïdaux, cubo-octaèdres, triépointés, icosaèdres, et un autre dont le signe est  $P M \overset{2}{A} B \overset{2}{C} G^2 \cdot G$ , résultant de la combinaison des faces de variété triépointée et de la variété dodécaèdre.

Le toit de la couche *Diamant* de la Chartreuse, contient beaucoup de galets de fer sulfuré, dont la surface est recouverte de cristaux primitifs et dodécaèdres. Enfin, on trouve encore du fer sulfuré à la Bouhouille, près d'Argenteau, aux Awirs, à Jemeppe et dans un grand nombre d'autres localités.

### 8° HOUILLE.

La houille est, comme on sait, composée de carbone, de bitume et de matières terreuses : du mélange de ces substances en proportions diverses, résulte les qualités que l'on désigne ordinairement par les noms de *houille grasse* et de *houille maigre* ou *sèche*.

La houille grasse est riche en bitume, et brûle facilement. Au feu elle s'agglutine, se gonfle, se boursoufle, et produit du gaz dont une partie s'enflamme ; le reste du gaz, qui échappe à la combustion, forme une fumée épaisse, noirâtre, d'une odeur fade, en entraînant avec lui des matières charbonneuses et bitumineuses. Le résidu de la première combustion est une scorie

noire, très-légère, criblée de pores et qui est encore susceptible de brûler : on l'emploie, sous le nom de *coak*, pour le traitement du fer.

La houille maigre contient peu de bitume, brûle lentement avec une petite flamme bleue, ne se boursoufle pas, et donne peu de fumée. Le résidu terreux est plus considérable que celui de la houille grasse.

La houille de nos bassins appartient en général aux variétés que Haüy a nommées *laminaire* et *schistoïde* : elle a une tendance particulière à la division rhomboïdale ou cubique; la cassure en est conchoïde, et l'aspect subrésineux et d'un noir luisant : les houilles maigres sont celles qui possèdent ce dernier caractère au plus haut degré.

C'est dans les couches de houille maigre qui contiennent du fer sulfuré, que l'on rencontre le plus ordinairement la houille irisée (Envoz).

La houille compacte est assez rare : son aspect est terne ou subluisant; elle est solide et quelquefois sonore (à Thimister, aux houillères Roisleux et Chaumont, aux Kessales); elle passe par degrés au jayet, et devient susceptible de recevoir le poli. Aux Awirs, une couche de jayet de 10 centimètres d'épaisseur sert de mur à la couche *Croha*, et recouvre un lit de fer carbonaté de 14 centimètres (\*).

La houille daloïde (Haüy) se trouve entre les feuilletés de la houille laminaire ou schistoïde : elle est noire, d'un aspect terne,

---

(\*) Nous devons la connaissance de cette couche à M. Wellekens, ingénieur des mines.



et ressemble au charbon dont on se sert pour dessiner ; elle montre encore en partie le tissu des végétaux auxquels elle doit sa formation.

La houille terreuse a un aspect terreux, comme l'indique son nom, et se réduit en poussière d'un noir terne, lorsqu'on la détache de son gîte : ce combustible terreux, de mauvaise qualité, forme ordinairement la *tête* des couches de houille (maigres ou grasses), et paraît être le résultat d'une désagrégation partielle.

La puissance des couches de houille varie de 0<sup>m</sup> 01<sup>c</sup> à 1<sup>m</sup> 80<sup>c</sup> ; mais elle atteint rarement cette dernière dimension.

Lorsqu'une couche diminue beaucoup d'épaisseur, les mineurs disent qu'elle est en *étreinte* ; si elle disparaît entièrement, par suite d'un dérangement quelconque, ils nomment cet accident *crain* ou *cran*.

Les couches inclinent sous tous les angles du quart du cercle. Lorsque leur position approche de la ligne horizontale, on les nomme *plateures* ; lorsqu'elles approchent de la verticale, elles sont nommées *dressans* <sup>(1)</sup>.

La réunion alternative des plateures et des dressans, par le *pied* et par la *tête*, constitue des *bassins* et des *selles*, dont les bords inclinent soit l'un vers l'autre, soit dans le même sens.

L'arête formée par la jonction des plateures et des dressans, est souvent inclinée ; de sorte que les bassins plongent d'un

---

(1) Nous nous servons de ces expressions consacrées par les mineurs.

côté dans la profondeur, et viennent affleurer de l'autre à la surface du sol, sous la forme d'une pointe de bateau.

La réunion des bassins et des selles inclinés (1) offre, dans une coupe horizontale, la figure d'un zigzag.

Les substances accidentelles que renferme la houille, sont :

1<sup>o</sup> De la chaux carbonatée en lames très-minces, interposées entre les feuillets (St<sup>e</sup>-Walburge, St<sup>e</sup>-Marguerite, Seraing).

2<sup>o</sup> Du fer sulfuré, 1<sup>o</sup> en lames très-minces interposées entre les feuillets ou intercalées dans des fissures transversales (la couche *diamant* de la Chartreuse) : ces lames sont quelquefois moirées (Holloigne-aux-Pierres) ; 2<sup>o</sup> en petits lits ou en masses aplaties ou ovoïdes, quelquefois cristallisés à leur surface.

La couche *diamant* de la Chartreuse est remarquable par la quantité de fer sulfuré qu'elle contient, surtout dans le fond des bassins, et dans les endroits où elle se rétrécit.

Quantité d'autres couches contiennent cette substance ; telles sont, aux environs de Liège, celles qu'on nomme *Mosehwoite*, *Grande-Veine*, *Deliée-Veine*, *Coignée*, *Dure-Veine*, *Sourdine*, *Val-aux-Pierres*, *Graway* ; et aux Awirs, celles qu'on appelle *Deux-Laves*, *Bomébach* et *Bôme*.

C'est au fer sulfuré qu'est dû l'odeur sulfureuse que répandent certaines houilles pendant leur combustion.

Le gaz hydrogène proto-carboné se dégage de la houille dans

(1) Nous nommons ainsi ceux dont l'arête formée par la jonction des dressans et des plateures est inclinée ; et nous dirons qu'un bassin ou une selle incline de tel côté, sous tel angle, lorsque l'arête inclinera de ce côté et sous cet angle.

les galeries d'exploitation, où il forme avec l'oxygène de l'air un mélange détonnant par le contact d'un corps en combustion : les houilles paraissent en produire d'autant plus, qu'elles sont plus bitumineuses.

#### ROCHES SUBORDONNÉES.

Les couches de combustible sont quelquefois divisées en deux ou trois parties par des lits de *schiste bitumineux*, ou par des lits de terre noire tendre ou pulvérulente, que les mineurs nomment *houage*. On trouve au surplus assez souvent le schiste bitumineux au toit des couches de houille, et le houage entre la houille et son mur.

#### FAILLES.

On nomme failles des fentes qui traversent de haut en bas le terrain houiller, et qui sont ordinairement remplies de débris de psammite, de schiste, de houille, agrégés à la manière des brèches. On remarque assez généralement qu'une des deux portions du terrain qu'une faille sépare, s'est affaissée sensiblement; et de nombreuses observations ont fait connaître, que c'est ordinairement celle qui joint la faille à son toit qui a éprouvé ce mouvement. Par suite de cet abaissement, lorsqu'il est vertical, tout le système des couches qui l'a subi est reculé (à un même niveau) du côté opposé à celui vers lequel il incline.

Les failles renferment accidentellement des cristaux de chaux carbonatée, de quartz hyalin, et quelquefois du fer sulfuré.

## FILON.

Nous ne connaissons, jusqu'à présent, dans le terrain houiller de la province, qu'un seul filon métallifère : il est composé de zinc sulfuré, qui se trouve particulièrement vers les parois, et de plomb sulfuré qui paraît occuper le centre.

Ce filon est situé dans le quartz grenu du grand bassin de Liège, à l'endroit nommé *le Bleyberg*, entre Moresnet et Sippenacken; il paraît prendre naissance dans une couche de schiste bitumineux très-pyriteux, de 70 centimètres, près de la ferme de Braesberg, et il se dirige vers le SE, en augmentant de puissance, jusque près du moulin *Vanhoutem*, où il avait, dit-on, atteint une largeur de 2<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>, lorsqu'on a cessé de l'exploiter.

Quand on considère les nombreux vestiges des travaux qui ont été exécutés pour son exploitation, on doit croire qu'il était d'un très-grand rapport. L'introduction des eaux de la Guëule dans les travaux, paraît être la seule cause de leur abandon. On est maintenant occupé à extraire ces eaux, au moyen d'une machine à vapeur, et l'on espère pouvoir bientôt recommencer à exploiter le minerai.

Nous avons recueilli parmi les débris provenant de ce filon :

- 1° Du plomb sulfuré primitif, laminaire et lamellaire;
- 2° Du zinc sulfuré primitif, biforme, triforme, laminaire et lamellaire;
- 3° Du fer sulfuré primitif;
- 4° Un peu de cuivre pyriteux;
- 5° Et du quartz hyalin prismé limpide, accompagnant ces minerais ou recouvrant le quartz grenu.

## ORDRE DE SUPERPOSITION.

Nous divisons le terrain houiller du bassin de Liège, qui est le plus complet de notre province, en deux systèmes.

Le premier est composé de phtanite, de quartz grenu et de schiste alunifère, rangés ordinairement dans l'ordre où nous les indiquons : ce système est assez peu développé ; il ne renferme souvent qu'une de ces roches, et quelquefois même il manque entièrement.

Le second contient, d'après nos observations, 83 couches de houille, qui alternent avec un bien plus grand nombre de bancs de psammite et de schiste argileux. Quoiqu'on ne puisse pas y établir de section nettement tranchée, nous avons cru cependant devoir le diviser en trois étages contenant chacun un certain nombre de couches, et qui, d'après la remarque assez générale que nous avons faite, que la houille est d'autant plus grasse qu'elle appartient à des couches plus supérieures, se trouvent caractérisés de la manière suivante :

Un étage inférieur, contenant 31 couches de houille maigre ;  
Un étage moyen, contenant 21 couches de houille peu grasse ;  
Et un étage supérieur, contenant 31 couches de houille très-grasse.

Il y a néanmoins quelques exceptions : les couches de la Charreuse et les couches inférieures du groupe de Seraing, qui appartiennent à l'étage inférieur, sont formées de houille grasse.

Le système supérieur n'offre, dans l'alternance des roches qui le composent, aucun ordre régulier ; on remarque seulement que, le plus communément, la houille est environnée de schiste argileux ; que le schiste bitumineux, lorsqu'il existe, en forme

le toit; enfin que le psammite, surtout le plus grossier, et le poudingue psammitique (qui est rare), en sont éloignés.

On distingue assez facilement le schiste argileux qui forme le toit des couches de houille de celui qui en forme le mur, en ce que le premier est en feuillets droits qui renferment des empreintes de végétaux bien entières, tandis que le second a une texture irrégulière et ne contient que des végétaux brisés ou froissés. Cette différence entre le toit et le mur sert à reconnaître si la couche qu'on exploite est renversée ou non au delà de la ligne verticale; le mineur peut ainsi prévoir son allure, et diriger ses travaux en conséquence.

### DÉTAILS LOCAUX.

Comme nous l'avons avancé, les trois bassins anthraxifères renferment du terrain houiller. Celui qui remplit le bassin septentrional a un développement très-considérable; celui qui se trouve dans les deux autres, a très-peu d'étendue.

#### TERRAIN HOULLER DU BASSIN SEPTENTRIONAL,

OU BASSIN HOULLER DE LIÈGE.

*Étendue.* — Le terrain houiller qui forme le bassin de Liège est circonscrit par une ligne passant, avec une direction générale du NE au SO, au village de Bombaye (situé à une demi-lieue de la ville de Visé), à 600 mètres au N de Dalhem, au moulin d'Argenteau, d'où elle traverse la Meuse dans la direction du N pour reprendre celle du SO et continuer en passant au N de la *Maison rouge*, près Beaurieux, Herméc, Liers, Alleur, Bier-

set, Velroux, entre Hozémont et Lexhy<sup>(1)</sup>, au NO de Lhonneux, près de Fise-Fontaine et de Villers-le-Bouillet, à Vinalmont<sup>(2)</sup>, au N de Moha, au S de Couthuin, à 300 mètres au S du château de Marsinne, et à Seilles; de ce village, elle traverse la Meuse et se poursuit dans la province de Namur, jusque vers Thon (*voyez* le Mémoire de M. Cauchy, n° 107).

Arrivée là, elle rétrograde au NE jusqu'au hameau de Flisme, où elle se courbe pour reprendre la direction au SO et passer au Neuf-Moulin, au N de Groyne et près de Maizeroul: elle limite ainsi la presqu'île calcaire décrite par M. Cauchy.

Ensuite, elle prend une direction générale au NE et passe au N de Haltinne et de Froide-Bise (Mémoire de M. Cauchy, n° 110), au S du moulin de Quevretz, et au N de Boussale, où elle rentre dans la province de Liège; elle continue vers Tienneaux-Grives, jusqu'au S et près de Sart-à-Bein, puis rétrograde sur une longueur de 1000 à 1500 mètres, en limitant de cette manière une languette ou presqu'île, large de 200 à 300 mètres, formée par le terrain houiller; reprenant ensuite sa direction, elle passe à 300 ou 400 mètres au S de Bein, et, après avoir traversé la Meuse, au N et près de l'église de Statte, au N d'Ampsin, de Flône, de la Mallieu, d'Engis, d'Aigremont, vers

---

(1) La limite depuis Argenteau jusqu'à Hozémont étant cachée sous des terrains secondaires, n'a pu être établie que par analogie. Nous l'avons déterminée approximativement en suivant, à partir du point de jonction des terrains anthraxifère et houiller, situés près de Hozémont, une ligne parallèle à la direction des couchés déjà connus.

(2) Depuis Lhonneux jusqu'à Vinalmont, la limite étant de nouveau cachée sous les terrains secondaires, nous avons encore été obligé de la déterminer approximativement.



les Trixhes, et à 300 à 400 mètres à l'O de Flémalle-Grande; de cet endroit, elle rétrograde au SO, traverse une dernière fois la Meuse, et se poursuit à sa rive droite jusqu'aux anciennes alunières d'Engihoul, où, fléchissant de nouveau, elle suit une direction à l'ENE, qui la conduit à 200 ou 300 mètres au SO du moulin d'Ivoz, situé à droite de la chaussée de Liège à Terwagne; elle continue en passant au S du Val-St.-Lambert, au S et près du dernier moulin de Lize, vers le hameau de la Chaqueue, près du château de Quinkampois, à Angleur, à Vaux, à 200 mètres à l'E de la chapelle de Chevremont, au N et près du château de la Rochette, à la ferme Sur-les-Bois, à l'E et près de Magnée, au S de Rieusart, à l'extrémité NE du village de St.-Hadelin, à 100 mètres au N de l'église d'Olne, à 200 ou 300 mètres au S de Falhez, à Xhendelesse, entre Fourbeau et Grand-Rechain, au S et près de Petit-Rechain, à 600 ou 700 mètres au S du moulin de Houlteau, à 250 mètres au S du château de Verne, dans le bois de Grinho et près de Vogelsang. Passé ce point, il n'est plus possible de reconnaître la ligne de démarcation des terrains anthraxifère et houiller cachés sous les bruyères et les prairies dont le pays est recouvert; cependant, on rencontre encore deux points de jonction, le premier entre Clermont et Thimister, et le dernier entre le moulin de Braesberg et celui de Schimper.

La ligne que nous venons de décrire, en comprenant les sinuosités qu'elle fait depuis Bombaye jusqu'à Schimper, parcourt 32 lieues.

Dans l'espace qu'elle comprend, la ligne diagonale la plus longue, tirée de Sippenacken, village situé près de la limite des provinces de Limbourg et de Liège, à Thon, dans la province de Namur, est de  $13 \frac{1}{2}$  lieues:



La plus grande largeur du bassin est de 3 lieues, entre le village d'Olne et le hameau de Beurieux.

Le terrain houiller est toujours en contact avec le calcaire supérieur, lorsque cette roche existe; mais par la disparition de ce calcaire, et par l'absence d'une ou de plusieurs autres roches qui lui sont immédiatement inférieures, il joint la dolomie, ou le système quarzo-schisteux supérieur, ou le calcaire inférieur, ou enfin le système quarzo-schisteux inférieur.

Depuis Bombaye jusqu'au moulin d'Argenteau, de Hozémont à Lhonneux, et depuis Vinalmont jusqu'à Seilles, il joint le calcaire. Entre Argenteau et Hozémont, et entre Lhonneux et Vinalmont, les terrains secondaires empêchent qu'on reconnaisse la roche qui le joint. Il est probable que toute la portion du bassin comprise dans la province de Namur, est en contact avec le calcaire : nous n'avons pu le vérifier; mais, à 300 ou 400 mètres de Boussale, sur la rive droite du ruisseau qui est à la séparation des provinces de Namur et de Liège, il touche la dolomie. Au S de la petite languette située entre Tienne-aux-Grives et Sart-à-Bein, le terrain houiller est contre le psammite rougeâtre. Depuis Sart-à-Bein jusqu'au moulin situé sur le ruisseau d'Ivoz, c'est le calcaire supérieur qui le joint; de ce point jusque près de Quinkampois, c'est le système quarzo-schisteux inférieur; à Quinkampois, c'est le calcaire supérieur; à Angleur, la dolomie supérieure; de là, jusqu'à Vaux, le système quarzo-schisteux inférieur; près de Chevremont, le calcaire supérieur; entre Chevremont et la Rochette, le psammite supérieur; de la Rochette à la ferme Sur-les-Bois, la dolomie supérieure; et de cette ferme jusqu'à Verne, près de Bilstain, c'est

constamment le calcaire supérieur. Au delà, on ne voit plus de contact qu'entre Thimister et Clermont, et au N du moulin de Schimper, où c'est encore le calcaire qui joint le terrain houiller.

Le grand bassin de Liège est dirigé du SO au NE. Les roches qui le composent suivent en général la même direction, et forment par ondulations de petits bassins allongés dans ce sens, et qui se groupent autour d'un centre commun situé près de Liège.

#### SYSTÈME INFÉRIEUR.

LE PHTANITE est la roche la plus inférieure du terrain houiller; sa place est près du calcaire, mais il est rarement bien développé et manque très-souvent. Il semble par sa nature et sa position, lier les terrains houiller et anthraxifère.

On le rencontre, près de Hozémont, près d'Argenteau, entre Visé et la ferme du *Temple*, près de Berneau et au N de Dalhem.

LE QUARZ GRENU a, en général, bien plus d'étendue que le phtanite; il est surtout développé dans la partie NE du bassin (le Bleyberg, les Bruyères, Morshoff, Donnerfelt, entre Donsart et Aubel, St.-Jean-Sart, etc.); on le trouve cependant aussi vers l'ouest (Hozémont).

Le quartz grenu et le schiste qui s'observent au Bleyberg, dans la tranchée que l'on a faite, à ciel ouvert, près de la nouvelle exploitation de plomb sulfuré, font, ainsi que deux petites couches de combustible terreux, un pli très-remarquable.

Les bancs de quartz grenu que l'on voit près de Morshoff, intercallent une couche de terre-houille d'un noir terne et d'un décimètre de puissance.

LE SCHISTE ALUNIFÈRE gît particulièrement dans la partie SO du bassin. On l'a exploité, à la rive gauche de la Meuse, depuis

Layable (au N de Huy) jusque près de Flémalle-Haute; et à la rive droite, entre Ramioul et Engihoul, entre Engihoul et le S de Ramet. On prétend qu'on l'a exploité au S du Val-St.-Lambert. On voit enfin d'anciens vestiges d'alunière au S de la ferme Sur-les-Bois (entre Bougny et Prayon), au N d'Argenteau, et à 600 mètres au N de Dalhem. Des travaux de recherches ont été faits dans d'autres localités; mais ils n'ont conduit à aucune exploitation importante.

Les alunières les plus considérables du pays étaient celles dont on voit encore les nombreux vestiges à la rive gauche de la Meuse, depuis Layable jusque près de Flémalle. Le schiste alunifère qui se trouve sur cette rive, joint le calcaire (Aigremont), ou en est séparé par un amas couché métallifère (le Bois de Huy, les Awirs, la Mallieu) et un banc de psammite de 40 centimètres d'épaisseur (mêmes localités). Le banc schisteux varie de puissance : à l'exploitation du Dos (entre Engis et Warfusée), il a 32 mètres; à celle de St.-Nicolas, 10 à 12 mètres; à celle de Houlbousse (près de Flémalle), 2<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>; enfin il disparaît entièrement dans quelques localités. Il se divise, suivant les mineurs, en 15 couches qu'ils nomment *bancs*; celles qui sont les plus proches du calcaire sont noirâtres, très-feuilletées, et sont les plus recherchées pour la fabrication de l'alun; celles qui en sont éloignées se divisent en feuillets plus épais, grisâtres intérieurement, et assez souvent colorés en rougeâtre à leur surface. Entre les couches et à 2 mètres de distance l'un de l'autre, se trouvent trois lits d'argile noire, de 5 centimètres de puissance, que les mineurs nomment *desserrement* à cause qu'ils facilitent l'extraction de la mine (1).

---

(1) Les mineurs divisent leur *couche d'alun* en 18 *bancs* : 15 bancs de mine, et 3 de *desserrement*.

Celui de ces lits qui est le plus éloigné du calcaire, est souvent remplacé, au moins en partie, par des masses arrondies de calcaire noir très-fétide, renfermant des ammonites (entre Flémalle et Chokier), ou par des polypiers d'un genre particulier (*voyez* la description du schiste alunifère. — Roches subordonnées).

#### SYSTÈME SUPÉRIEUR.

Les roches dont se compose le système supérieur alternent ordinairement par bancs et couches assez peu puissans, de sorte qu'aucune d'entre elles ne forme, à la surface du sol, des bandes assez larges pour qu'on puisse les suivre, avec exactitude, sur quelque étendue: la *houille* seule, par son exploitation, fait connaître leur allure.

LE PSAMMITE COMMUN et le SCHISTE ARGILEUX constituent la presque totalité du terrain houiller. La carrière la plus considérable où l'on exploite la première de ces roches, est située près du château de Flémalle-Grande. Le banc exploité a 3 mètres de puissance; la texture en est très-grenue, et la couleur d'un gris-blanchâtre. Ce banc a pour mur un psammite schistoïde, moins solide, contenant beaucoup de mica, et pour toit un psammite très-dur, au-dessus duquel repose un banc de schiste renfermant une grande quantité de rognons de fer carbonaté lithoïde. Au S on remarque trois petites couches de houille. La direction des bancs est de 92 degrés, et leur inclinaison de 68 degrés au S.

On a encore exploité du psammite à l'E. de Liège (à côté du chemin de Jupille), et dans d'autres endroits trop nombreux à détailler.

LE POUINGUE PSAMMITIQUE est une roche très-rare dans notre terrain houiller (entre Argenteau et Cheratte, Trembleur, Amay).

LE SCHISTE BITUMINEUX est une roche de peu d'importance. Il est moins développé que la houille qu'il accompagne ordinairement.

Le quartz grenu qui contient le filon plombifère du Bleyberg est recouvert, près de la ferme de Braesberg, par un schiste bitumineux, très-pyriteux, qui s'effleurit promptement à l'air, et qui, en sortant de la terre, donne, par la lixiviation, une assez grande quantité de sulfate de fer et d'alumine. Deux puits ont été établis près de la ferme susdite; l'un a atteint la couche à 20<sup>m</sup> 65<sup>c</sup>, l'autre à 22<sup>m</sup> 20<sup>c</sup>. Cette couche incline au N de 70 degrés, et sa puissance varie de 0<sup>m</sup> 01<sup>c</sup> à 1<sup>m</sup> 00<sup>c</sup>. En poursuivant les travaux, on a trouvé des veines de plomb sulfuré qui traversaient le schiste, et qui formaient probablement la terminaison du filon précédemment décrit (*voyez* la description de ce filon). Ce schiste bitumineux est recouvert au N par des schistes argileux, contenant des pyrites.

## ALLURE DES COUCHES DE HOUILLE.

L'étude des mouvemens que font les couches de houille est de la plus haute importance pour la géologie de la province de Liège, en ce qu'elle jette un grand jour sur la disposition de toutes nos roches primordiales, et sert à déterminer d'une manière positive leur âge relatif. Malheureusement, l'allure des couches de houille n'est pas connue sur toute la surface comprise entre les limites que nous avons tracées; et les travaux des houillères n'ont pas encore été établis assez près les uns des autres, ni poussés assez loin, pour qu'on puisse, avec une certitude parfaite, lier ensemble les différentes couches qu'ils ont fait connaître: pour cette cause, nous donnerons d'abord, par groupes séparés, la description des couches connues dans chaque localité, et nous tâcherons ensuite de replacer chacune d'elles dans son ordre d'ancienneté.

## PREMIER GROUPE (1).

( ENVOZ ET LA PAIX-DIEU. )

No	NOMS DES COUCHES EXPLOITÉES A ENVOZ.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Grande-Veine-de-Moha . . . . .	0m. 35	
2	Petite-Veine-de-Moha. . . . .	0. 22	
3	Petite-Veine. . . . .	0. 24	
4	Bihette . . . . .	0. 22	
5	Theisse . . . . .	0. 30	
6	Petite-Veine. . . . .	0. 22	
7	Bihette . . . . .	0. 22	
8	Villers-le-Bouillet . . . . .	0. 30	
9	Veine-du-Charbon ou Flairante . . . . .	0. 30	
10	Martin-Monton. . . . .	0. 41	
11	Petite-Veine-Delmotte . . . . .	0. 22	
12	Grande-Veine-Delmotte. . . . .	0. 35	
13	Petite-Veine-de-Neumostier. . . . .	0. 22	
14	Grande-Veine-de-Neumostier . . . . .	0. 30	
15	Bois Blanc . . . . .	0. 30	
16	Dressant. . . . .	0. 30	
	NOMS DES COUCHES EXPLOITÉES A LA PAIX-DIEU (2).		
	Magnery. . . . .	0. 34	Veine-de-Moha.
	Petite-Veine-de-Theisse . . . . .	0. 24	
	Grande-Veine-de-Theisse. . . . .	0. 30	

(1) En tête de chaque groupe, nous présenterons un tableau contenant les noms et la puissance des couches rangés dans leur ordre de superposition, en commençant par celles de dessous.

(2) Ces couches sont les mêmes que celles d'Envoz.

NOMS DES COUCHES EXPLOIT. A LA PAIX-DIEU.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
Veine-des-Kaups . . . . .	0m. 20.	Petite-Veine-de-Villers, à Villers-le-Bouillet.
Petite-Veine de la Paix-Dieu . . . . .	0. 24	Grande-Veine-de-Vil- lers, à Villers-le- Bouillet; Veine-des- Trichex ou Genette, à Jehay.
Veine de la Paix-Dieu ou Puante . . . . .	0. 30	
Martin-Mouton . . . . .	0. 30	
Veine-Delmotte . . . . .	0. 32	Gottreule, ou Veine- Toussé, à Villers-le- Bouillet.
La Rossette . . . . .	0. 24	
Petite-Veine-de-Neumostier . . . . .	0. 22	
Grande-Veine-de-Neumostier . . . . .	0. 30	
Veine-du-Bois-Blanc . . . . .	0. 29	Petite-Jawinne.

Ces couches forment des plateaux qui inclinent au SE de 20 à 22 degrés, et se dirigent du SO au NE; elles passent toutes dans la partie S du village d'Envoz, à l'exception de la *Petite-Veine-de-Moha*, et de la *Grande-Veine-de-Moha*, n° 1 et 2, qui se dirigent vers la partie N du village de Moha.

Tout le groupe passe au S de Moha, au Val-Notre-Dame, à la Paix-Dieu, et au N de Jehay.

La *Veine-Delmotte* arrive à la surface sous les bâtimens de la Paix-Dieu, et la *Petite-Veine-de-Neumostier*, dans le bois de Neumostier. A l'E, on ne connaît plus la marche des couches de ce groupe; cependant elles semblent se diriger vers St-Georges, et devoir passer entre la Gleixhe et Hozémont.

On connaît une couche à Lhonneux; et, à 30 mètres au S

du clocher de Hozémont, en creusant un puits, on en a trouvé une seconde très-petite. Nous croyons que ces deux couches, qui paraissent être la suite de celles de Moha, sont les plus inférieures du bassin. On en connaît encore deux dans les environs de Rouveroy.

Le groupe d'Envoz, vers l'O, passe au S du village de Seilles; une partie des couches inférieures entrent dans la province de Namur, et vont, à ce qu'il paraît, former le bac situé au N de la presqu'île d'Andenne, décrite par M. Cauchy (Mémoire déjà cité, pag. 126); les autres s'emboîtent vraisemblablement dans ce bac.

## SECOND GROUPE.

(LES AWIRS.)

	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
DRESSANS INCLINANT AU S DE 75 DEGRÉS (AUX AWIRS).	<i>Calcaire.</i>		
	<i>Schiste alunifère.</i>		
	Petite-Veine. . . . .	0m.46 ?	
	Fouferou. . . . .	0. 05	
	Grande-Veine . . . . .	0. 32	
	Veine-aux-Grès . . . . .	0. 32	
	Veine-de-Flône. . . . .	0. 45	
	Chandelle . . . . .	0. 23	
	Mauvaise-Veine . . . . .	0. 32	
	Petite-Pucelle . . . . .	0. 27	
Grande-Pucelle . . . . .	0. 41		



	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
DRESSANS INCLINANT AU S DE 75 DEGRÉS (AUX AWIRS).	Hawy. . . . .	0m. 44	Chanô, à Flémalle.
	Bôme. . . . .	0. 58	Hawy, à Flémalle.
	Petite-Farinette . . . . .	0. 24	
	Grande-Farinette. . . . .	0. 30	
	Grain-d'Orge . . . . .	0. 30	
	Grande-Jawinne . . . . .	0. 59	
	Petite-Jawinne. . . . .	0 29	
	Harbotte. . . . .	0. 27	
	Grande-toute-Kô. . . . .	0. 58	
	Toute-Kô-del-Mâci-Veine. . . . .	0. 70	Belufrai, à Flémalle?
	Petite-toute-Kô . . . . .	0. 29	Hichnoulle, à Flémalle?
	<i>Grès de Flémalle en dressant (psammite).</i>	(1 <sup>er</sup> banc).	
	Bomé-Bache. . . . .	0. 38	
	Croha. . . . .	0. 30	
	Hardy . . . . .	0. 44	
	Kinette . . . . .	0. 35	
	Trois-Dez . . . . .	0. 32	
	Petit-Corbeau . . . . .	0. 12	
	Grand-Corbeau. . . . .	0. 18	
	Bagosset. . . . .	0. 38	
	Grette-Dur . . . . .	0. 41	
	Six-Poignées . . . . .	0. 44	
	Deux-Layes. . . . .	0. 65	
	Petite-Plateure. . . . .	0. 27	
	Petite-Plateure. . . . .	0. 38	
	Deux-Layes . . . . .	0. 38	

	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
PLATSURES INCLINANT DE 20 A 22 DEGRÉS AU S (AUX AVINGS ET A LA GERINNE).	Mauvais-Toit . . . . .	0m 38	
	Grasse-Veine (2 bancs) . . . . .	0. 62	
	Veine-sur-le-Grès. . . . .	0. 65	
	<i>Grès de Flémalle en plateure (psammite).</i>	0. 21	
	Petite-Veine . . . . .	( 2 <sup>e</sup> banc. )	
	Veine-aux-Grès . . . . .	0. 30	
	Mâti-Veine . . . . .	0. 30	
	Veine . . . . .	0. 40	
	Grand-Copnay . . . . .	0. 45	
	Petit-Copnay . . . . .	0. 40	
	Grand-Chauthier . . . . .	0. 30	
	Petit-Chauthier. . . . .	0. 48	
	Veine-de-Rondsart . . . . .	0. 30	Les Chandelles, à Ffônc?
	Flairante. . . . .	0. 65	
	Veine . . . . .	0. 38	
	Thier-Pays . . . . .	0. 30	
	Petecon . . . . .	0. 47	
	Flairante ou Pelé-Thier.	0. 47	
	Veine. . . . .	0. 59	
	Lurtay . . . . .	0 65 à 0. 29	
D'au Chêne . . . . .	0. 12		
Veine . . . . .	0. 18		
Trixhay . . . . .	0. 44		
Veine . . . . .	0. 12		
Thier-de-FGleixhe. . . . .	" "		

Ce groupe est composé de plateures au N, ayant leurs pieds au S, variant d'inclinaison de 10 à 40 degrés; et de dressans au S, qui inclinent comme le calcaire du bord méridional, c'est-à-dire de 70 à 90 degrés.

Le second banc de *grès* est en plateure; toutes les couches qui lui succèdent au N inclinent de 20 à 22 degrés. Le premier banc de *grès* est en dressant. Nous pensons que ces deux bancs ne sont que les parties supérieures d'un seul dont la forme est en bassin.

La limite entre les dressans et les plateures n'est pas bien connue; il est seulement probable qu'elle se trouve près de la couche *Grette-Dur*, située entre les deux *grès*.

Tout le groupe passe entre le château d'Aigremont et la Gleixhe; vers le SO, il se prolonge des deux côtés de Warfusée, entre Jehay et Flône, et va se ranger entre le groupe précédent (duquel il est possible qu'il renferme quelques couches) et le calcaire qui limite le terrain houiller au S. En continuant d'avancer, les couches du centre (dressans et plateures) disparaissent successivement jusque près de Thon (province de Namur), en sortant au jour sous la forme d'un bout de bateau.

Les couches que nous venons d'énumérer ont été exploitées aux Awirs, vers Bente, dans le bois d'Antheit, et vers Basse-Oha; mais dans les trois dernières localités, elles ont perdu leur nom.

A l'E de Gives (rive droite de la Meuse), et dans la petite languette située entre Tienne-aux-Grives et Sart-à-Bein, on exploite deux ou trois couches assez irrégulières. Jusqu'à présent, on ne sait pas si les couches de la première localité font suite à celles de la seconde en tournant autour de la pointe calcaire de Sart-

à - Bein, ou si elles continuent leur marche séparément, les unes au N de la presqu'île d'Andenne, les autres au S. C'est ce que fera connaître plus tard un canal d'écoulement ouvert à l'E de Gives et dirigé vers Tienne-aux-Grives, lequel a déjà recoupé, sur une longueur de 229 mètres, six couches (dont la direction est de 107 degrés, et l'inclinaison de 20 degrés au N), les premières très-petites, la dernière de 27 centimètres.

Le terrain houiller a une position très-plate dans le bois de Gives, entre la pointe calcaire de Sart-à-Bein et celle de la presqu'île d'Andenne.

A l'E des Awirs, les couches comprises entre le schiste aluminifère et le premier banc de *grès* (1), passent entre Flémalle-Grande et Flémalle-Haute, puis rétrogradent vers Engihoul, et vont former la partie inférieure du groupe de Seraing.

Une partie des couches suivantes (jusqu'à la *Grette-Dur*) passent au N de Flémalle-Grande, et vont former la partie inférieure du bassin des Kessalles.

Nous croyons que l'on doit rapporter au second banc de *grès* et à quelques couches qui lui sont supérieures, les quatre ou cinq couches de houille et un *grès* (psammite), qui font plusieurs ondulations au hameau des Vingt-Deux et à l'Arbre-St.-Michel.

Enfin, les dernières couches se dirigent en plateaux au N des Cahottes et de Mons, et se perdent sous la craie à Hollogne-aux-Pierres.

---

(1) C'est le psammite qui est exploité près de Flémalle-Grande.

## FAILLES.

Avant d'aller plus loin, nous devons indiquer la marche d'une grande faille qui s'étend depuis l'E des Awirs jusque près de Herstal, et qui se divise en plusieurs branches au NE de la ville de Liège. Cette faille, qui commence à être connue près de la houillère de Sardavette, entre le village des Awirs et la ferme d'Othept, passe, avec une direction générale de 115 degrés et une inclinaison vers le N de 18 à 40 degrés, au N du hameau de Souxhon, à Touvoye, à 500 mètres au N de Jemeppe, près de la bure du Horlot (à l'ouest de St.-Gilles), au N de St.-Gilles, jusque entre St.-Gilles et St.-Laurent; puis se dirige au NNE (330 degrés), en inclinant à l'ONO, jusqu'au commencement du faubourg Ste.-Marguerite, près de Liège. On la retrouve à la citadelle, avec une direction de 285 degrés qui la conduit vers l'extrémité N du faubourg Vivegnis, où elle se divise en deux branches, dont la première, nommée *Faille Gaillard-Cheval*, passe en ligne brisée, à l'ouest du Thier-à-Liège, puis marche en ligne droite vers le village de Millemorte. La seconde branche, nommée *Faille du Bouck*, se dirige, sur une longueur de 500 mètres environ, vers l'extrémité N du faubourg Vivegnis, puis parcourt successivement 600 mètres vers le NE, 400 mètres vers le NNO, et enfin se dirige en ligne peu sinueuse sur Hermée.

Une autre faille (qui se rattache vraisemblablement à la faille principale, en un point situé entre St.-Gilles et St.-Laurent) est connue à l'E de la ville de Liège. La direction de 300 degrés qu'elle prend, la conduit, par le quai St.-Léonard, jusqu'à

l'extrémité E de Coronmeuse, où elle se plie brusquement pour se diriger au N presque parallèlement, à la faille du *Bouch*, dont elle n'est distante que de 400 à 500 mètres : elle porte alors le nom de *Faille Gilles-et-Pirotte*.

Enfin une dernière, appelée *Faille de Reys*, qui ne paraît pas se rattacher aux précédentes, est connue à 600 mètres à l'E du hameau de Reys, d'où, par une direction générale du S au N, elle passe à la *Pierre-al-Macralle* et continue sa marche au delà.

Maintenant que nous connaissons les failles qui traversent le terrain houiller aux environs de Liège, reprenons la description des groupes.

#### TROISIÈME GROUPE.

( MONS ET LA FERME DE NOLICHAMPS. )

No.	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Petite-Veine . . . . .	0m. 30	Hareing. . . . . 0m. 59
2	Elafraute . . . . .	0. 42	Bagosset . . . . . 0. 50
3	Chardon . . . . .	0. 58	Quatre-Poignées. 0 30
4	Grande-Veine . . . . .	0. 87	
5	Six-Poignées. . . . .	0. 55	
6	Deux-Laves . . . . .	0. 50	
7	Rogno . . . . .	"	
8	Mâci-Veine . . . . .	0. 44	
9	Quatre-Poignées . . . . .	0. 30	
10	Dure-Veine . . . . .	0. 75	

(?) Aucud  
du vil-  
lage de  
Mons.

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
11	Veinette . . . . .	0m. 35	
12	Besseline . . . . .	0. 40	
13	Cinq-Pieds . . . . .	1. 47	
14	Cinq-Pieds . . . . .	1. 47	
15	Quatre-Pieds . . . . .	1. 18	
16	Sperwimont . . . . .	0. 59	Mâci-Veine, entre Hologne et Grâce ? . . . . . 0. 59
17	Plate-Laye . . . . .	0. 30	Grande-Veinette, .id. ? 0. 44
18	Petit-Chat . . . . .	»	Petite-Veinette, .id. . 0. 29
19	. . . . .	»	Flairante, . . . .id. . 0. 59
20	. . . . .	»	Béguine, . . . .id. . 1. 03
21	. . . . .	»	Mauvais-Deil, . .id. . 0. 64
			Mona-Gosmin, .id. . 0. 88

Ces couches forment cinq ou six plateures, et quatre ou cinq dressans qui se rattachent chacun au pied de la plateure qui le précède au N, et à la tête de celle qui le suit au S. On se fera une idée de la forme de cet assemblage, en pliant plusieurs fois une feuille de papier alternativement dans un sens et dans l'autre, et l'inclinant ensuite de manière que les lignes de jonction des plans ne soient pas de niveau. Une coupe horizontale sera représentée alors par une ligne en zigzag, allant de l'arête supérieure à l'arête inférieure de chaque plan, et passant par chacun d'eux. Tous les petits bassins vont toujours, dans ce cas, se terminer en pointe, du côté opposé à celui vers lequel l'assemblage est penché : c'est de cette manière que la plus grande partie des bassins du terrain houiller de Liège sont disposés.

Dans le groupe de Mons, l'ensemble des petits Bassins, tel que nous venons de l'indiquer, fait en outre une courbe dont le côté convexe est tourné vers l'ouest. Les dressans sont à peu près verticaux, et ont ordinairement 18 à 36 mètres de hauteur. Les plateures inclinent généralement vers l'E de 10 à 20 degrés, en variant cependant de direction, puisqu'elles tendent à former une courbe. On les nomme plateure de la tête ou plateure du pied du dressant, suivant qu'elles prennent naissance au sommet ou au bas de celui-ci : une coupe verticale présente, dans ce cas, la forme d'un  $\sphericalangle$  un peu incliné vers la gauche.

Ce groupe peut être limité vers les couches inférieures, par une ligne partant de la faille précédemment décrite, entre le hameau de Souxhon et la ferme du *Champ-des-Oiseaux*, et formant une courbe en zigzag jusqu'au S de Mons. On ne connaît plus guère la marche des couches dans ce village; mais quelques-unes d'entre elles se retrouvent en plateures à Rondsart, et même jusqu'aux Cahottes, où, d'après tous les renseignemens que nous avons pu recueillir, nous présumons qu'elles font un retour en pointe de bateau.

Du NE de Rondsart, elles passent entre Crotteux et Mons, et de là à Hollogne-aux-Pierres, jusque près de la chaussée de Bierset, où elles cessent d'être connues.

La limite vers les couches supérieures, à partir de la faille, passe à Touvoye, à la ferme de Nolichamps, et à l'ouest de Grâce.

Entre ce groupe et le bassin de Liège, les plateures de Hollogne subissent vers leur pied quelques ondulations, d'où il résulte trois petits dressans séparés par deux petites plateures,



qu'on pourrait comparer à deux marches d'escalier. La plateure inférieure incline au SSE, et la supérieure au NNO; elles forment ainsi un bassin allongé, à bords parallèles, qui se dirige du SSO au NNE, et s'étend depuis la ferme de Nolichamps jusque vers la chaussée de Bierset, en passant sous le village de Grâce. On a reconnu dans ce bassin, par les bures du *Bouny* et *Del-Béguine*, les couches supérieures du groupe de Mons.

## QUATRIÈME GROUPE.

(ANS ET FOUVOYE.)

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Gosmin . . . . .	0 <sup>m</sup> . 50	
2	Mona . . . . .	0. 35	
3	Dure-Veine et Rogne. . . . .	0. 80	
4	Veinette . . . . .	0. 50	
5	Besseline . . . . .	0. 29	
6	Coûtai-de-cinq-Pieds . . . . .	0. 47	
7	Cinq-Pieds. . . . .	1. 47	
8	Coûtai. . . . .	0. 44	
9	Quatre-Pieds. . . . .	1. 09	
10	Maret. . . . .	0. 80	
11	Charnapré . . . . .	0. 80	
12	Grande-Veine . . . . .	1. 60	
13	Pestay. . . . .	0. 90	

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
14	Rosier . . . . .	0 <sup>m</sup> . 88	
15	Pawion . . . . .	0. 70	
16	Waychay . . . . .	1. 17	
17	Crusny . . . . .	0. 88	
18	Cérisier . . . . .	0. 60	
19	Boya . . . . .	0. 35	
20	Domina . . . . .	0. 24	
21	Grande-Veinette . . . . .	0. 88	
22	Moyen . . . . .	0. 29 ?	
23	Besseline . . . . .	1. 17	
24	Bôme . . . . .	0. 18	
25	Moselwoite . . . . .	0. 29	
26	Chenay . . . . .	0. 47	
27	Pauvrette . . . . .	1. 16	
28	Trouvée . . . . .		

Ces couches sont supérieures à celles du groupe précédent, et forment, avec une partie de celles des groupes suivans, un bassin allongé dont le grand axe se dirige du SO au NE, et dont le centre est vers St.-Laurent (faubourg de Liège). Le groupe dont nous nous occupons en est le bout SO. Il est limité par une ligne partant de la faille à Touvoye, passant à l'E de la ferme de Nolichamps, dans le village de Grâce, et se dirigeant vers le N d'Ans. Les couches inclinent de 10 à 12 degrés aux bords du bassin, et prennent, vers le centre, une position horizontale.

## CINQUIÈME GROUPE.

(VOTENNE ET OUPEYE.)

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Sacremont . . . . .	»	
2	Grande-Veine . . . . .	0 <sup>m</sup> . 53	
3	Petite-Veine. . . . .	0. 32	
4	Grande-Veine-Homvent . . . . .	0. 53	
5	Pyraquet . . . . .	0. 44	
6	Veine-au-Charbon . . . . .	0. 50	
7	Petite-Veine . . . . .	0. 34	
8	Grande-Veine . . . . .	0. 80	
9	Haut-et-Claire. . . . .	0. 64	
10	Rouge-Veine. . . . .	0. 47	
11	Bovy . . . . .	0. 80	
12	Tête-de-Chien . . . . .	0. 66	
13	Grande-Doucette . . . . .	0. 77	
14	Petite-Doucette . . . . .	0. 37	
15	Quatre-Poignées . . . . .	0. 29	
16	L'aguessa. . . . .	0. 38	
17	Laphaye . . . . .	0. 68	
18	L'Envie ou L'Evaie . . . . .	0. 34	
19	L'Areine . . . . .	0. 24	
20	Labatte ou Tataye . . . . .	0. 34	
21	Petit-Loup. . . . .	0. 29	
22	Grande-Veine-du-Loup. . . . .	0. 60	
23	Veinule . . . . .	0. 18	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
24	L'Ourteje. . . . .	0 <sup>m</sup> . 20	
25	Grande-Veine-Cortil . . . . .	1. 25	
26	Pyroquet . . . . .	0. 12	
27	Halbalerie . . . . .	1. 10	
28	Béguine . . . . .	1. 20	
29	Coûtai. . . . .	0. 35	
30	Grande-Veine-sous-Maret. . . . .	1. 11	
31	Veinette . . . . .	0. 38	
32	Mâci-Veine . . . . .	0. 88	
33	Sawon . . . . .	0. 27	
34	Raignon . . . . .	0. 64	
35	Maret. . . . .	0. 64	
36	Charnapré . . . . .	0. 17	

Puis les couches du groupe précédent, à partir de la douzième: en tout 53 couches.

Toutes les couches supérieures à la *Halbalerie*, n<sup>o</sup> 27, appartiennent au bassin dont nous avons parlé au groupe quatrième, et en forment le bout NE, entre le hameau de Leyhaut et la faille *Gilles-et-Pirotte*. Les autres se rapportent aux couches de Mons et des Awirs (groupes deuxième et troisième), sauf les premières ou les plus inférieures qui appartiennent au premier groupe.

Le *Sacrement*, n<sup>o</sup> 1, est exploité à 700 ou 800 mètres au N du château d'Oupeye. Les deux suivantes passent à l'E de Mille-morte, au N de la *Pierre-al-Macralle*, et se dirigent vers Oupeye,

en faisant des sinuosités. Ces couches fournissent la houille maigre en usage à Liège pour chauffer les appartemens.

Les neuf couches suivantes passent entre Millemorte et Vottemme, au N du hameau de Reys, et au S de la ferme de Pontis; leur direction est de l'OSO à l'ENE, et leur inclinaison de 16 degrés au SSE.

Enfin, les dernières sont connues entre les failles Gilles-et-Pirotte et Gaillard-Cheval.

On exploite, mais sous des noms différens, les couches intermédiaires du cinquième groupe, entre Herstal et la faille Gilles et Pirotte. Dans cet endroit, elles sont en plateaux peu inclinés, et en dressans presque verticaux, et se projettent à la surface du sol, en zigzag dont la direction générale est du N au S. Nous croyons que ces couches et celles de Mons (troisième groupe) sont les mêmes, et qu'elles forment les deux extrémités d'un même bassin.

SIXIÈME GROUPE.

(WANDRE.)

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Paradis . . . . .	0m. 83.	
2	Bouhante . . . . .	0. 38.	
3	Haway . . . . .	0. 35.	
4	Strindon . . . . .	0. 29.	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
5	Mela . . . . .	0. 59	
6	Quinze-Poignées . . . . .	0. 73	
7	Grande-sept-Poignées . . . . .	0. 67	
8	Petite-sept-Poignées . . . . .	0. 15	
9	Petite-Pouplerou . . . . .	0. 53	
10	Mâci-Pouplerou . . . . .	0. 31	
11	Petite-Pouplerou . . . . .	0. 32	
12	Mâci-Fontaine . . . . .	0. 20	
13	Grande-Fontaine . . . . .	0. 58	
14	Grande-Moscafia . . . . .	0. 59	
15	Pogne-à-Cou . . . . .	0. 38	
16	Luache . . . . .	0. 32	
17	Petite-Baitry . . . . .	0. 32	
18	Crabay . . . . .	0. 32	
19	Grande-Baitry . . . . .	0. 50	
20	Petite-Vache . . . . .	0. 30	
21	Grande-Vache . . . . .	0. 88	
22	Mâci-Vache . . . . .	0. 41	
23	Frehe-Cou . . . . .	0. 30	
24	Houpralle . . . . .	0. 30	
25	Lecée . . . . .	0. 30	
26	Variable . . . . .	0. 53	
27	Grande-Hornaie . . . . .	0. 58	
28	Cinq-Poignées . . . . .	0. 44	
29	Petite-Bossette . . . . .	0. 30	
30	Grande-Bossette . . . . .	0. 58	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
31	Mâci-Bossette . . . . .	0m. 38	
32	Lahaye . . . . .	0. 58	
33	Grasse . . . . .	0. 73	
34	Celixhe . . . . .	0. 88	
35	Pechalle . . . . .	0. 44	
36	Roye . . . . .	0. 44	
37	Poulme . . . . .	0. 59	
38	Werisseaux . . . . .	0. 94	
39	Hufnal ou Mousmal . . . . .	0. 65	
40	Grande-Piraquet . . . . .	0. 44	
41	Petite-Piraquet . . . . .	0. 23	
42	Veinette . . . . .	0. 47	
43	Grande-Veine . . . . .	1. 62	
44	Doncette . . . . .	0. 68	
45	Pontrice . . . . .	0. 68	
46	Dure-Veine . . . . .	0. 88	
47	La Vigne . . . . .	0. 70	

Avant de faire connaître la marche des couches qui composent ce groupe, nous allons décrire les failles qui le traversent.

Une première faille, de la Xhavée, hameau situé à 800 mètres à l'E de Souverain-Wandre, passe, avec une direction de 10 degrés, dans le village de Wandre, et se poursuit en ligne droite jusqu'à la Meuse et probablement au delà vers Vivegnis, où il paraît qu'on en trouve des traces; elle incline de 52 degrés à l'E.

A 600 mètres au N du village de Wandre, part de cette

première faille une branche dont la direction générale de 308 degrés la conduit vers le hameau de Sabarez.

A 200 mètres au S de cette première branche, en part une seconde qui, par une direction de 310 degrés, arrive jusque près du hameau de la Bouhouille, où elle se rattache à une seconde faille dont nous allons parler.

La seconde faille prend, au N du village de Saive, une direction de 350 degrés jusqu'à Housse, puis, par une ligne brisée dont les différentes directions (350, 22, et 4 degrés) font deux angles obtus, elle arrive jusque entre Sabarez et St.-Remy.

Pour la facilité des descriptions, nous diviserons le sixième groupe en quatre trains.

PREMIER TRAIN,

*Comprenant les onze premières couches.*

La couche inférieure de ce train (*Paradis*, n° 1) fait, à partir d'un point de la seconde faille, situé au NO de St.-Remy, une courbe dont la convexité est tournée au N; cette couche passe au N de St.-Remy, et cesse d'être connue entre Genaites et Charlier.

La couche supérieure (*Pouplerou*, n° 11) part de la faille près de la Bouhouille, passe entre la ferme *Leval* et St.-Remy et continue sa marche à peu près parallèlement à la première. Nous ferons remarquer cependant que cette onzième couche, en se redressant, fait une selle assez étroite, longue à peu près



de 1200 mètres, et dont l'extrémité ouest est située au N et près du hameau de Sipet.

Avant de passer au deuxième train, nous devons dire un mot des couches exploitées au SO de Trembleur, sous les noms de :

Douce-Veine. . . . .	0 <sup>m</sup> . 43 <sup>c</sup>
Petite-Veine. . . . .	0. 20
Mâci-Veine . . . . .	0. 32
Hara . . . . .	0. 29

Ces couches se dirigent vers le S jusqu'au delà de Richelette, où elles tournent pour prendre une direction au NE : nous croyons qu'elles appartiennent au premier train que nous venons de décrire.

DEUXIÈME TRAIN,

*Comprenant les douzième, treizième et quatorzième couches.*

Ces couches, dont la direction est à l'ENE, sont coupées par les deux failles. A l'E de la seconde faille, elles sont reculées vers le N, par l'affaissement du terrain ; et marchent dans la direction de 200 degrés, à peu près parallèlement aux couches du premier train, sur une longueur de 2000 mètres ; elles retournent ensuite, en rétrogradant assez parallèlement à la première direction, sur une longueur de 1500 mètres ; enfin, par une nouvelle courbe, près la ferme *Leval*, elles prennent la direction de l'E.

Les travaux n'ont pas fait connaître de nouveaux mouvemens ; mais il est à présumer que ces couches prennent un peu plus

loin une direction vers le S, pour aller se ranger entre les couches de Trembleur et celles du troisième train.

TROISIÈME TRAIN,

*Formé des couches comprises entre Pogne-è-Cou et Grande-Vache (15<sup>me</sup> et 21<sup>me</sup>) inclusivement.*

La couche inférieure du troisième train (*Pogne-è-Cou*, n° 15) part de la seconde branche de la première faille, à 200 mètres environ au N du château de Cheratte, et se dirige vers l'E jusque contre la seconde faille, à 300 ou 400 mètres au N de Housse. De l'autre côté, elle est rejetée, comme les autres, de 50 à 100 mètres vers le N, poursuit sa marche à l'E, tourne quelque part à l'ouest de Richelette pour revenir, au SO, en ligne droite sur Chefneux, et s'arrête à la faille. Elle se retrouve de l'autre côté de la faille, et continue sa marche jusqu'à un point situé entre la Xhavée et Chefneux, retourne de nouveau vers l'E, en passant un peu au N de Heuzeux, se plie au NE, et marche enfin vers le hameau de Fafchamps. Dans cette dernière direction, on connaît seulement les couches 15<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup>, 17<sup>me</sup> et 18<sup>me</sup>.

La partie supérieure de ce train sera limitée par la couche inférieure du train suivant.

QUATRIÈME TRAIN,

*Comprenant les vingt-six dernières couches supérieures.*

La couche n° 22 (*Mâci-Vache*) passe à 200 mètres au S du château de Cheratte, se dirige sur la seconde faille, près de laquelle elle fait son retour à 400 ou 500 mètres au S de Housse,

revient vers le SO, passe entre Chefneux et Saivelette, au hameau de Rabosée, et va rejoindre la première faille à 300 mètres au N de la Xhavée.

La couche nommée *Dure-Veine*, n° 46, fait son retour au S du village de Wandre.

Ce train forme le bout d'un bassin composé de plateures vers le N, inclinant au S de 11 degrés, et de dressans au S, inclinant du même côté de 75 degrés. La direction des premières est généralement de 88 degrés, celle des seconds est de 113; ils se rejoignent vers l'E, comme nous l'avons vu.

## SEPTIÈME GROUPE.

(LAVEUX.)

(Kessales, Artistes).

No	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
—	<i>Grès de Flémalle</i> (psammite) . . . . .	"	
1	Bomé-Bache. . . . .	0m. 77	
2	Flairante. . . . .	0. 59	
3	Veine-aux-Grès. . . . .	0. 27	
4	Veine-deux-Layes. . . . .	0. 29	
5	Petite-Hardie . . . . .	0. 29	
6	Grande-Hardie . . . . .	0. 88	
7	Kinette. . . . .	0. 29	
8	Trois-Dez. . . . .	0. 29	
9	Corhean . . . . .	0. 35	
10	Grette-Dur . . . . .	0. 26	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
11	Hareing . . . . .	0 <sup>m</sup> . 88	
12	Bagosset . . . . .	0. 88	
13	Grande-Veine . . . . .	1. 18	
14	Quatre-Poignées. . . . .	0. 44	
15	Tore-Lure . . . . .	0. 36	
16	Mapayemen . . . . .	0. 72	
17	Magnen-Moxhon . . . . .	0. 88	
18	Houtain . . . . .	0. 29	
19	Marquette . . . . .	0. 73	
20	Grande-Sartay . . . . .	0. 44	
21	L'Alua . . . . .	0. 44	

Ce groupe est limité au N par la grande faille qui s'étend des Awirs à Liège, et au S par le *grès* de Flémalle; il présente la partie d'un bassin qui se termine en pointe, vers l'O, dans les environs de Souxhon (\*). Cette partie de bassin se compose de plateures au N, ayant la direction de 112 degrés et l'inclinaison au S de 20 à 25 degrés; et de dressans au S presque verticaux, dont la direction fait avec celles des plateures un angle de 20 degrés. Deux *redressements* qui ont lieu dans le fond, à une certaine distance l'un de l'autre, y forment deux petits bassins, dont le premier, vers l'ouest, au centre duquel est établie la houillère des *Artistes*, est triangulaire; la

(\*) On ne connaît la manière dont se termine ce bassin que par les couches supérieures à la 14<sup>e</sup>.

second, vers l'E, qui a son centre au hameau de Laveux est étroit et allongé. Les couches de ce dernier présentent, entre Laveux et Jemeppe, de tels dérangemens, que la houillère des *Kessales* n'a pu, jusqu'à présent, y établir de travaux réguliers.

Les plateures inférieures du bassin principal paraissent plonger en dressans, de manière à former, avec les plateures du groupe de Mons, qui ont été coupées par la faille, un second bassin.

Toutes les couches supérieures à partir du Hareing appartiennent, selon nous, aux couches inférieures du groupe de Mons; celles qui sont comprises entre le Hareing et le grès de Flémalle, se rapportent au groupe des Awirs.

HUITIÈME GROUPE.

(RAMET, SERAING ET OUGRÉE.)

	No	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.
Ivoz et Ramet. . . . .	1	Grande-Veine . . . . .	0m. 44
	2	Veine-aux-Grès . . . . .	0. 17
	3	Veine . . . . .	0. 11
	4	Veine . . . . .	0. 11
	5	Veine . . . . .	0. 90
	6	Flairante . . . . .	0. 32
	7	Veinette . . . . .	0. 20
	8	Grande-Veine-de-l'Castène . . . . .	0. 73
	9	Six-Poignées. . . . .	0. 59
	10	Grande-Farinette . . . . .	0. 44

	N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.
	11	Veine-deux-Laves . . . . .	0 <sup>m</sup> . 41
	12	Mauvais-Deil: . . . . .	0. 47
Ivoz et Remet . . . . .	13	Petit-Briha . . . . .	0. 23
	14	Grand-Briha . . . . .	0. 44
	15	Petit-Joli-Chêne . . . . .	0. 29
Ivoz et Sersaing . . . . .	16	Grand-Joli-Chêne . . . . .	0. 88
	17	Petit-Mâci . . . . .	0. 73
Ivoz . . . . .	18	Petit-Joli-Chêne. . . . .	0. 20
	19	Ghandelle. . . . .	0. 11
	20	Farinette . . . . .	0. 29
Ivoz et Sersaing . . . . .	21	L'Estennye . . . . .	0. 88,
Ivoz . . . . .	22	Petite-Dure . . . . .	0. 40
	23	Grande-Mâci. . . . .	0. 88
Ivoz et Sersaing . . . . .	24	Malgarnie. . . . .	1. 16
Ivoz . . . . .	25	Veinette . . . . .	0. 23
	26	Grande-Veine . . . . .	1. 03
	27	Dure-Veine . . . . .	0. 68
	28	Déliée-Veine. . . . .	0. 88
	29	Six-Poignées. . . . .	0. 60
	30	Rouge-Veine. . . . .	0. 74
Sersaing . . . . .	31	Petit-Moulin . . . . .	0. 47
	32	Grand-Moulin . . . . .	0. 82
	33	Wicha. . . . .	0. 68
	34	Veinette-du-Houleux . . . . .	0. 44
	35	Houleux . . . . .	1. 16
	36	Peut-Cor. . . . .	0. 31

	N <sup>o</sup> .	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.
	37	Bezy . . . . .	0m. 58
	38	Jean-Michel . . . . .	0. 20
	39	Bechette . . . . .	0. 50
	40	Bossette . . . . .	0. 29
	41	Cor. . . . .	0. 82
	42	Gaye . . . . .	0. 72
	43	Peri. . . . .	1. 70
	44	Veinette . . . . .	0. 30
	45	Tonneau . . . . .	0. 70
Seraing . . . . .	46	Petit-Naviron . . . . .	0. 40
	47	Grand-Naviron. . . . .	0. 50
	48	Bettebon . . . . .	0. 20
	49	Petite-Rusette . . . . .	0. 35
	50	Grande-Rusette . . . . .	0. 44
	51	Philippe-Damme . . . . .	1. 03
	52	Lalua . . . . .	0. 45
	53	Poignée-d'Or. . . . .	1. 03
	54	Crocq-Patard. . . . .	1. 03
	55	Dacque . . . . .	1. 02

Ce groupe, qui s'étend depuis Ougrée jusqu'au SO de Ramet, est compris entre le terrain anthraxifère et la Meuse.

Les couches y forment des dressans qui approchent généralement de la ligne verticale en inclinant au S, et des plateures de diverses inclinaisons qui se rattachent alternativement au pied d'un dressant et à la tête de l'autre : il résulte de cette disposition de petits bassins dont on compte jusqu'à sept successifs.

On observe dans les couches de ce groupe deux solutions de continuité, qui sont indubitablement dues à un affaissement de terrain. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces solutions suivent précisément la direction des ruisseaux *Del-Troque* et de *Cornillon*. Elles divisent naturellement le groupe en trois parties. Les bassins de la première, qui s'étendent depuis le SO de Ramet jusqu'au ruisseau *Del-Troque*, inclinent à l'ENE; ceux de la deuxième, qui est comprise entre le ruisseau *Del-Troque* et celui de *Cornillon*, plongent vers l'O; enfin ceux de la troisième, entre le ruisseau de *Cornillon* et Ougrée, s'enfoncent à l'E.

A l'O (entre Ramet et Ivoz), le huitième groupe ne forme qu'un seul bassin, qui s'emboîte dans l'espèce de golfe que fait le calcaire d'Engihoul, en se dirigeant d'une part vers Flémalle, et de l'autre vers le S de Ramet. Ce bassin est composé de dressans au SE, et de plateures au NO, dont les directions font entre elles un angle de 25 degrés; les uns et les autres inclinent au SE, les premiers de 63 degrés, les seconds de 23 degrés.

En avançant vers l'E, le fond du bassin se modifie par des redressements, qui y produisent les petits bassins dont nous avons parlé. Aux exploitations de *Marihaye* et de *l'Espérance*, situées entre Seraing et le Val-St.-Lambert, ils offrent des dressans presque verticaux et des plateures peu inclinées. A celles des *Six-Bonniers* et d'*Ougrée*, les plateures et les dressans inclinent au S, les premières de 33 degrés, les seconds de 75.

Les couches qui composent ce groupe cessent d'être connues à peu de distance à l'E d'Ougrée: les inférieures ne le sont que vers Ivoz et Ramet; et les supérieures qu'au S de Seraing, d'où elles vont former une partie du groupe de St.-Gilles.



## NEUVIÈME GROUPE.

(ST.-GILLES ET TILLEUR.)

No	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Grande-Dacque . . . . .	4 <sup>m</sup> . 48	
2	Six-Poignées . . . . .	0. 59	
3	Sept-Poignées . . . . .	0. 67	
4	Baligand . . . . .	0. 29	
5	Perée . . . . .	0. 83	
6	Sauvinière . . . . .	0. 82	
7	Jean-Vivegnis . . . . .	0. 82	
8	Soroche . . . . .	0. 58	
9	Grand-Bac-à-Fir . . . . .	1. 48	
10	Canada . . . . .	0. 29	
11	Badamone . . . . .	0. 88	
12	Chaievai . . . . .	0. 88	
13	Maron . . . . .	0. 59	
14	Bon-Poyon . . . . .	0. 73	
15	L'Œuf-au-Lard . . . . .	0. 59	
16	Le Borgne . . . . .	0. 29	
17	Herpai . . . . .	0. 14	
18	Grande-Simonette . . . . .	0. 59	
19	Petite-Simonette . . . . .	0. 29	
20	Grande-Moisa . . . . .	1. 48	
21	Mal-Gracieuse . . . . .	0. 47	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
22	Bernalmont . . . . .	0 <sup>m</sup> . 88	
23	Rochette . . . . .	0. 29	
24	Grand-bac-al-Pir . . . . .	4. 33	
25	Petit-bac-al-Pir . . . . .	0. 59	
26	Homtroie . . . . .	0. 38	
27	Petite-Hilette . . . . .	0. 29	
28	Grande-Hilette . . . . .	0. 47	
29	Val-aux-Pierres . . . . .	4. 03	
30	Grande-Veine-de-Joie . . . . .	4. 48	
31	Sourdine . . . . .	0. 88	
32	Piemtay . . . . .	0. 50	
33	Blanche-Veine . . . . .	4. 10	
34	Halbalerie . . . . .	4. 47	
35	Dure-Veine . . . . .	0. 88	
36	Grignette . . . . .	0. 67	
37	Deuxième-Cochet . . . . .	4. 30	
38	Premier-Cochet . . . . .	4. 32	
39	Degnée . . . . .	0. 41	
40	Cognée . . . . .	0. 50	
41	Maret . . . . .	0. 88	
42	Sarlette . . . . .	0. 35	
43	Charnapré . . . . .	0. 29	
44	Veine-de-Nepps . . . . .	4. 40	
45	Grande-Veine . . . . .	4. 47	

No	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
46	Pestay . . . . .	0m. 15	
47	Rosier. . . . .	0. 88	
48	Pavion . . . . .	0. 74	
49	Waychay . . . . .	1. 17	
50	Crusny . . . . .	0. 97	
51	Cerisier . . . . .	1. 16	
52	Mogenay ou Mâci-Veine . . . . .	0. 50	
53	Domina . . . . .	0. 35	
54	Grande-Veinette . . . . .	0. 90	
55	Moyen . . . . .	0. 29	
56	Vauval . . . . .	0. 38	
57	Besseline. . . . .	0. 79	
58	Bôme. . . . .	0. 44	
59	Moselwoite-Petite. . . . .	0. 21	
60	Moselwoite-Grande. . . . .	0. 38	
61	Chenay . . . . .	0. 48	
62	Pauvrette. . . . .	0. 88	
63	Hilette-Grande. . . . .	0. 50	
64	Hilette-Petite . . . . .	0. 44	

Les trois premières couches sont en dressans qui inclinent au NO, et passent sur *Cointe* en décrivant une courbe dont la convexité est tournée vers le NO.

Les sept suivantes passent *Sous-les-Vignes*, et se dirigent au NE. On dit qu'elles font un retour dans la colline, à quelques centaines de mètres à l'ouest de la Chapelle-du-Paradis (faubourg de Liège); puis qu'elles rétrogradent, sur une longueur de 400 à 500 mètres, vers le SO; et qu'elles reprennent, à l'aide d'un second retour (au N de Cointe), une direction pareille à la première.

Les couches qui succèdent à ces dernières jusqu'à la *Blanche-Veine* inclusivement, sont connues au bois de St.-Gilles, où elles ont une inclinaison au NO de 30 degrés environ. Elles paraissent devoir se poursuivre vers Ste.-Véronique, près du quai d'Avroi (faubourg de Liège).

Toutes ces couches vont former vers l'ouest la partie supérieure du groupe de Seraing.

Les couches supérieures à la *Blanche-Veine*, n° 33, appartiennent au bassin dont nous avons parlé aux quatrième et cinquième groupes. La partie de ce bassin que comprend le neuvième groupe peut être limitée, d'une manière approximative, par une ligne passant à Jemeppe, dans la Meuse près de Seraing, entre le bac de Seraing et Tilleur, et se dirigeant ensuite vers Liège. L'inclinaison de ces couches est de 7 à 10 degrés, d'abord au N, puis au NO.

DIXIÈME GROUPE.

( LA CHARTREUSE ET JUPILLE. )

No	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	
1	Mairlot . . . . .	0m. 45	} Train de Jupille.
2	La Violette . . . . .	0. 44	
3	Piraquet . . . . .	0. 17	
4	Saurue. . . . .	0. 53	
5	Inconnue. . . . .	0. 23	
6	Veine . . . . .	0. 53	
7	Vignoule . . . . .	0. 58	} Train de la Chartreuse.
8	Poignée-d'Or. . . . .	0. 88	
9	Petite-Veine . . . . .	0. 26	
10	Diamant . . . . .	0. 82	
11	Veinule . . . . .	0. 25	
12	Espérance. . . . .	0. 59	

Le train de la Chartreuse, qui comprend les six couches supérieures du dixième groupe, forme, depuis le *Trou-Souris* (au S de Grivegnée) jusqu'à la Meuse, six bassins dont quatre, au N, sont parfaitement connus par les travaux actuels. Les deux autres, au S, près de Grivegnée, le sont aussi, mais par d'anciens travaux.

Les couches étant disposées parallèlement les unes aux autres, nous ne décrirons la marche que d'une seule, et nous choisirons, à cet effet, celle qui est nommée *Diamant*.

Le *Diamant* est actuellement exploité, vers le SO, jusque

près du Pont-d'Amercœur (au SE de la ville de Liège). De ce point, il prend vers le NE une direction de 292 degrés, et parcourt une longueur de 1400 mètres environ, en passant à 200 mètres au S de Bressoux; après quoi, il tourne brusquement et prend la direction du SO, sur une longueur d'environ 1600 mètres, jusqu'à l'endroit dit *Cornillon* (au pied de la montagne de la Chartreuse, chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle): c'est le premier bassin. Arrivé là, il retourne vers le NE jusqu'à la bure *Bouhaye* (siège d'exploitation actuel, situé au N des fortifications et près de la chaussée de Liège à Jupille), d'où, par un nouveau retour, il se dirige sur le moulin des Xhoirsa (aux Basses-Wez) et forme un deuxième bassin.

On doit observer qu'à chaque changement de direction, l'inclinaison change, de manière que le côté NO du bassin incline au SE de 45 degrés; et le côté SE, au NO d'un même nombre de degrés.

Un troisième bassin, qui a la même forme que les précédents, et qui probablement se relie avec le second en un point situé au SO du moulin des Xhoirsa, vient se terminer sous les fortifications de la Chartreuse.

Le quatrième, nommé bassin de Robermont, paraît se relier avec le précédent, quelque part au N du moulin de Jondry (entre Grivegnée et Liège). Le côté NO est en plateure inclinant au SE de 52 degrés. Le côté SE est en dressant inclinant également au SE, mais de 62 degrés. Quoique ces inclinaisons soient variables, le dressant recouvre constamment la plateure. Du moulin de Jondry, la plateure passe au S et près de Robermont, au N de la ferme *Melotte* et près du hameau des Bruyères (on prétend

que c'est là que le bassin se termine), puis revient en dressant, par une direction à peu près parallèle à la première, sous la ferme *Melotte*, et continue sa marche, comme il vient d'être dit, jusqu'à 300 ou 400 mètres au S du point de départ (1).

La longueur de la portion connue de ce grand bassin, depuis la rivière d'Ourte jusqu'à la ferme *Melotte*, est de plus d'une demi-lieue; sa direction est de 127 degrés (2).

Les deux autres bassins ont la même forme que le précédent. Le premier passe au NO de Grivegnée, et le second sous l'église de ce village; leur extrémité n'est pas bien connue. Cependant nous pensons que les couches exploitées au hameau des Bruyères, sous les noms de *Vignoule* (de 0<sup>m</sup>.59<sup>c</sup>), *Colas-Spiroux* (de 0<sup>m</sup>.35<sup>c</sup>), *Tire-l'eau* (de 0<sup>m</sup>.41<sup>c</sup>), *Veine-du-Charbon* (de 0<sup>m</sup>.24<sup>c</sup>), appartiennent au train dont nous nous occupons, et forment les extrémités de ces deux derniers bassins. La couche *Vignoule*, que nous prendrons ici pour guide, à partir d'une bure située à 300 mètres à l'E de la ferme *Melotte*, se dirige en plateure à l'ENE jusque vers l'endroit dit le *Thier-des-Mohets* (entre Fayenbois et Jupille), où elle fait son retour; ensuite elle revient en dressant vers la partie S du ha-

---

(1) La plateure est très-régulière dans sa puissance; le dressant se rétrécit souvent; ce qui fait que l'exploitation n'en est pas avantageuse.

(2) Nous croyons que l'on doit rapporter au bassin de Robermont les couches exploitées au Val-Benoît, sous les noms d'*Oliphon* (de 2<sup>m</sup>.00<sup>c</sup>), *Petit-Graway* (de 0<sup>m</sup>.88<sup>c</sup>), *Grand-Graway* (de 0<sup>m</sup>.94<sup>c</sup>), *Belle-au-Jour* (de 0<sup>m</sup>.94<sup>c</sup>), et *Chauffour* (de 0<sup>m</sup>.38<sup>c</sup>), et que ces couches en forment le bout SO. Cette opinion est fondée sur ce que ces couches se trouvent dans le prolongement de ce bassin, et qu'elles ressemblent, par leurs caractères économiques, aux couches de la Chartreuse.

meau des Bruyères. Au S de ce bout de bassin, il y en a un second, dans lequel on retrouve la couche *Vignoule*, et une couche qui lui est supérieure, appelée *Bannière*, et qui doit correspondre à celle qui est nommée *Colas-Spiroux*.

Au S de ces bassins, on a reconnu, à la surface du sol, les traces de 6 à 7 couches qui doivent leur être inférieures, et appartenir par conséquent au groupe de Jupille.

Nous ne devons pas oublier de dire que, suivant toutes les probabilités, les couches de la Chartreuse, après avoir formé le côté NO du premier bassin, doivent retourner de nouveau vers le NE, près du Pont-d'Amersœur. De vieux mineurs assurent que ces mêmes couches passent dans les *Terres-Baya*, entre la Meuse et la chaussée de Jupille. On travaille actuellement à la recherche de ce retour; on espère l'atteindre dans peu de temps. Nous croyons encore que les couches des cinquième et sixième bassins prennent en définitive une direction vers Quinkampois.

Le train de Jupille, composé des six couches énumérées plus haut, forme un bassin, dans lequel viennent s'emboîter les couches du quatrième bassin de la Chartreuse (dit de *Robermont*), et qui, comme ce dernier, est composé de plateures et de dressans inclinés du même côté.

La couche inférieure passe à l'O du village de Jupille, et décrit en plateure une courbe sinueuse jusqu'à l'endroit nommé *Pied-du-Thier* (entre Jupille et Bellaire); puis elle prend en dressant une direction SO vers les Bruyères. Les plateures inclinent à la surface d'environ 18 degrés, fléchissent de plus en plus dans la profondeur, jusqu'à l'horizontale, et se relèvent ensuite brusquement pour former des dressans qui inclinent au SE



de 70 à 90 degrés. Les couches de ce train sont immédiatement inférieures à celles de la Chartreuse.

A l'exploitation *Pyre*, entre Fayenbois et Jupille, il y a, au SE du bassin précédent, un autre petit bassin, de forme allongée, qui renferme 5 couches, le *Morlot*, la *Douce-Veine*, la *Cinq-Poignées*, et deux autres sans nom, formant plateure au NE, inclinant au SE d'environ 21 degrés, et dressant au SE, inclinant du même côté de 70 à 80 degrés. Du ruisseau au fond des *Pietresses* (entre Jupille et Fayenbois), les couches de ce bassin se dirigent au NE, parcourent un millier de mètres, et retournent à 800 mètres environ de l'église de Bellaire, pour suivre, jusque près de la ferme *Houlleux*, une direction qui, avec la première, forme un angle très-aigu. Nous croyons que les plateures de ce petit bassin doivent se relier avec les dressans de Jupille; que les dressans doivent envelopper les couches du hameau des Bruyères, et passer au S de Grivegnée; enfin que la *Douce-Veine* d'un côté, et la *Saurue* de l'autre, ne sont qu'une même couche.

## ONZIÈME GROUPE.

( BEYNE. )

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Flairante . . . . .	0m.44	
2	Carabot . . . . .	0. 38	
3	Homvent . . . . .	0. 44	

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYME.
4	Maldacord . . . . .	0 <sup>m</sup> . 38	
5	Oiseau-de-Proie . . . . .	0. 43	
6	Piherotte . . . . .	0. 57	
7	Douce-Veine . . . . .	"	
8	Veine-du-Chien . . . . .	0. 43	
9	Veins-beau-Jardin . . . . .	0. 86	
10	Veins-aux-Grès . . . . .	0. 57	
11	Petite-Veine . . . . .	"	
12	Margamme . . . . .	"	
13	Flairante . . . . .	"	
14	Basculot . . . . .	0. 35	
15	Petite-Veine . . . . .	0. 23	
16	Ventat . . . . .	0. 59	
17	Lonette . . . . .	0. 50	
18	Grande-Graillette . . . . .	0. 59	
19	Petite-Graillette . . . . .	0. 21	
20	Lengin . . . . .	0. 88	
21	Veine-Pierre . . . . .	0. 35	
22	Mâci-Veine . . . . .	0. 88	
23	Quatre-Poignées . . . . .	0. 47	
24	Kimelée . . . . .	0. 59	
25	Dure-Veine . . . . .	0. 73	
26	Petite-Veine-de-Gueule . . . . .	0. 44	
27	Grande-Veine-de-Gueule . . . . .	0. 88	
28	Petit-Orban-Jacquet . . . . .	0. 47	
29	Petite-Houbaie . . . . .	0. 73	

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
30	Grande-Houbaie . . . . .	0m. 88	
31	Petite-Houbaie. . . . .	0. 29	
32	Grande-Veine-de-Missepré . . . . .	0. 88	
33	Petite-Veine-de-Missepré . . . . .	0. 47	
34	Grand-Fontaine . . . . .	0. 73	
35	Hilette . . . . .	0. 59	
36	Petite-Foxballe . . . . .	0. 26	
37	Grande-Foxhalle . . . . .	0. 68	
38	Grand-Dressant. . . . .	0. 39	
39	Bouxharmont . . . . .	0. 33	

La couche *Flairante*, n<sup>o</sup> 1, à partir d'un point situé entre l'église de Saive et la ferme *Pihot* (au N de cette église), se dirige au SO avec une inclinaison de 30 à 50 degrés au SE; elle passe par la partie S du village de Bellaire, au château de Fayenbois; traverse la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle, au S du bois de Breux; passe à Malveau, où elle fait par un dressant de 200 mètres de longueur, dont l'inclinaison est au NE de 82 degrés, un coude à angle droit; puis, par un nouveau coude, elle reprend sa marche au SO avec inclinaison de 42 degrés, et arrive à Grivegnée.

Les trois couches suivantes courent parallèlement à la précédente. Les cinq qui leur succèdent ne sont connues qu'au S de la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle.

La neuvième passe au château de Chabot, à l'E de Gaillard-

Mont (ferme située à l'E du hameau des Bruyères), et arrive à environ 600 mètres au N du pont de Chénée. De cet endroit, toutes les couches retournent vers l'E en dressans inclinant au N de 82 degrés. On a exploité sur cette direction quatre couches, *Petite-Foxhalle*, *Grande-Foxhalle*, *Grand-Dressant* et *Bouxharmont* (n° 36 à 39), qui forment à la ferme *Bouxharmont* (au S de Beyne) des dressans presque verticaux, au S desquels se joignent des plateures qui inclinent de 18 degrés au S, puis des dressans, et encore des plateures de même inclinaison.

La couche *Bouxharmont* se dirige de l'O à l'E, en plateure inclinant au S de 18 degrés, jusqu'à 300 mètres au SSE de la ferme de *Bouxharmont*; puis elle retourne en dressant inclinant au N d'environ 88 degrés, et passe à 150 mètres au S de cette même ferme avec une direction presque parallèle à celle de la plateure.

Les dix couches suivantes (depuis la *Veine-aux-Grès*, n° 10, jusqu'à la *Petite-Graillette*, n° 19, inclusivement), passent au N du hameau de Liery, et décrivent, jusqu'au village de la Queue-du-Bois, une courbe dont la convexité est tournée vers le N; ensuite, elles font une courbe dont la convexité regarde le S, et prennent enfin une direction au SO, parallèle à celle des premières couches.

La dix-neuvième ou *Petite-Graillette* passe dans la partie E du village de Beyne; et, à 700 ou 800 mètres au delà de ce village, elle retourne, presque en angle droit, au SE, vers Romzée, en faisant plusieurs petits mouvemens fort irréguliers, dont le dernier qui a été reconnu prend la direction des couches *Foxhalles*.

Nous sommes porté à croire que les dix-neuf premières cou-

ches forment un bassin très-allongé, dirigé du SO au NE, depuis la *Queue-du-Bois* jusqu'aux Petites-Bruyères (au S du Bois-de-Breux), et s'étendant de l'O vers l'E, depuis Grivegnée jusqu'à l'E de Romzée. Mais, quoique toutes les probabilités se réunissent en faveur de cette idée, ces couches sont encore trop peu connues pour pouvoir affirmer que ce bassin existe.

Les couches suivantes jusqu'à la 31<sup>me</sup> (*Petite-Houbaie*) inclusivement, sont parallèles à la précédente, et passent au S de la *Queue-du-Bois* et à Beyne. A côté de celles-ci viennent se ranger les couches nommées *Grande-Veine-de-Missepré* et *Petite-Veine-de-Missepré*, n° 32 et 33, qui se dirigent vers l'O du village de Beyne, en inclinant de 45 degrés au SE. Les couches que l'on exploite au S de la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle, sous les noms de *Dressant-des-Onhons* (de 0<sup>m</sup>.43<sup>c</sup>), *Grande-Veine-des-Onhons* (de 0<sup>m</sup>.70<sup>c</sup>), et *Hilette* (de 0.59<sup>c</sup>), sont dans la direction de ces dernières et pourraient bien leur appartenir.

Enfin, *Grand-Fontaine* et *Hilette* (n° 34 et 35) sont connues à 400 ou 500 mètres au N de Fléron. La direction qu'elles prennent au SO fait présumer que les couches exploitées entre Beyne et Fléron, sous les noms de *Grande-Veine-de-Copnay* et *Petite-Veine-de-Copnay*, en sont le prolongement.

DOUZIÈME GROUPE.

(HAYE-DES-LOUPS.)

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIÉ.
1 <sup>er</sup> TRAIN, COUCHES DE CHÈNÉE.			
1	Grande-Veine-Donnée . . . . .	0 <sup>m</sup> . 65	
2	Petite-Veine-Donnée . . . . .	0. 27	

Tom. VIII.

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
3	Grande-Veine-des-Moines . . . . .	0 <sup>m</sup> . 58	
4	Veine-des-Pierreux . . . . .	0. 30	
2 <sup>e</sup> TRAIN, COUCHES DE VAUX.			
1	Veine . . . . .	0. 30	
2	Mâci-Veine . . . . .	0. 18	
3	Bastin-Etiquette . . . . .	0. 32	
3 <sup>e</sup> TRAIN, COUCHES DE BOUGNY.			
1	Madame . . . . .	0. 28	
2	Brouhin . . . . .	0. 25	
3	Mâci-Veine. . . . .	"	
4	Petit-Dressant . . . . .	"	
5	Hilette . . . . .	"	
4 <sup>e</sup> TRAIN, COUCHES DE ROMZÉE.			
1	Bodée. . . . .	0. 30	
2	Mâci-Veine. . . . .	0. 30	
3	Petite-Veine . . . . .	0. 44	
4	Grande-Veine . . . . .	0. 94	
5	Veine-Antoine . . . . .	0. 44	
6	Peri . . . . .	0. 44	
5 <sup>e</sup> TRAIN, COUCHES DE HAYE-DES-LOUPS.			
1	Grande-Veins . . . . .	"	
2	Flairante . . . . .	"	

PREMIER TRAIN (*Chénée*).

Les couches du premier train gisent au S des dernières

plateures que nous avons signalées, au groupe précédent, sous les noms de *Petite-Foxhalle* et de *Grande-Foxhalle*.

La *Grande-Veine-Donnée* et la *Petite-Veine-Donnée* se dirigent de Chénée vers l'E, jusque près de la ferme *Brahy*, située à  $\frac{1}{3}$  de lieue de ce village; tournent, en avançant au N, et parcourent ensuite, vers l'O, une longueur de 300 mètres environ; enfin, à l'aide d'une nouvelle courbe, elles reprennent leur première direction, en inclinant au S de 23 degrés.

Les couches *Pierreux* et *Grande-Veine-des-Moines* paraissent être les mêmes que les deux précédentes: elles forment, au S de celles-ci, des dressans qui inclinent au midi de 72 degrés, et, plus au S encore (entre Chénée et Vaux), des plateures inclinant au midi de 24 degrés. Enfin, à  $\frac{1}{4}$  de lieue à l'E, dans la direction de la *Grande-Veine-Donnée* et de la *Petite-Veine-Donnée*, on a exploité une *Grande-Veine* et une *Petite-Veine*, inclinant au S, qui paraissent être le prolongement de ces couches.

#### DEUXIÈME TRAIN (*Vaux*).

Dans la direction des dernières plateures du train de Chénée, à un millier de mètres à l'E du village de Vaux, trois couches en plateures, inclinant de 32 degrés au S, et en dressans verticaux, forment deux bassins et une selle. Ces couches se dirigent de l'O vers l'E, jusque entre Vaux et Bougny; puis font une courbe et marchent à l'O, parallèlement à la première direction, jusqu'à 200 ou 300 mètres au N de Vaux; vont une seconde fois vers l'E, jusqu'au S et près de l'endroit où elles ont fait leur premier mouvement rétrograde; et enfin retournent

définitivement vers l'O jusqu'à près de Vaux, où elles cessent d'être connues (1).

TROISIÈME TRAIN (*Bouigny*).

Les quatre dernières couches de ce train, très-rapprochées entre elles et inclinant au S de 72 degrés, se dirigent de l'E de Vaux vers Bouigny. A 200 mètres au S de ce hameau, elles font une grande courbe et parcourent à l'O une longueur d'environ 400 à 500 mètres (inclinaison au S de 59 degrés); retournent ensuite vers le SE, à l'aide d'une courbe plus petite que la première, et parcourent 500 à 600 mètres dans cette direction (inclinaison au S de 49 degrés); elles retournent encore vers l'O sur une longueur égale à la précédente (inclinaison au S de 40 degrés); et enfin, par un quatrième retour, elles prennent une direction à l'E (inclinaison au S de 62 degrés), puis au NE jusqu'à 200 ou 300 mètres au N de la ferme *Sur-les-Bois* : de ces divers mouvemens, il résulte deux selles qui se terminent à l'E et deux bassins qui se terminent à l'O.

La couche *Madame* ne forme qu'une selle fort étroite, dirigée vers la selle N des couches ci-dessus; mais, par la seule grande courbe d'un bassin, elle embrasse, en passant dans le bois de Grand-Sart et à la ferme *Delbeol*, tous les mouvemens des couches précédentes, et va se ranger à côté de celles-ci et en suivre la direction.

On exploite au S de Bouigny deux couches qui s'emboîtent

---

(1) On doit croire cependant qu'elles se rattachent aux couches du train suivant, dans un endroit situé à l'O du village de Vaux.



dans le bassin N des quatre couches ci-dessus : l'une est nommée *Fourchette*, l'autre s'appelle *Poncelet*; elles ont chacune 0<sup>m</sup> 29<sup>c</sup> de puissance.

QUATRIÈME TRAIN (*Romzée, exploitation des Steppes*).

Les couches de ce train passent à l'E de Chaumont et au S de Romzée, en inclinant au S de 47 degrés; tournent au hameau de Soxhluse, et se dirigent vers l'O, jusqu'au SE et près de Chaumont; enfin, à l'aide d'un nouveau retour, elles reprennent la direction à l'E avec inclinaison au S de 17 degrés: il résulte de ces mouvemens un bassin au N dont les bords sont à peu près également inclinés, et une selle au S formée de dressans et de plateures.

CINQUIÈME TRAIN (*Haye-des-Loups, Fond-des-Faves*).

Ces couches gisent entre les quatre trains qui viennent de nous occuper, et forment une selle allongée dont l'extrémité E se trouve au S et près du hameau de Chaumont, et dont la longueur de l'O à l'E est de 1200 à 1300 mètres; la largeur est de 100 à 300 mètres. Cette selle, dont la partie supérieure est enlevée, est formée de dressans inclinant, les uns au N, les autres au S, de 78 degrés.

TREIZIÈME GROUPE.

(MICHÉROUX ET SOUMAGNE.)

N <sup>o</sup>	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
1	Veine-des-Champs . . . . .	4 <sup>m</sup> . 10	
2	Sothe-Veine . . . . .	0. 44	

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIE.
3	Veine-Fecher . . . . .	4m. 48	
4	Mâci . . . . .	1. 20	
5	Franck-Mathy . . . . .	1. 00	
6	Petite-Veine. . . . .	0. 70	
7	Grande-Veine . . . . .	1. 77	

Ces couches forment un bassin composé de plateures au N, inclinant au S de 13 degrés, et de dressans au S, inclinant du même côté de 53 degrés. Toutes ces couches étant sensiblement parallèles, nous décrirons seulement la marche de l'inférieure, nommée *Veine-des-Champs*.

Le dressant, dans une direction de 280 degrés, passe entre le hameau de Micheroux et le château de Wégimont, et à 600 mètres environ au N de Soumagne; puis, par une direction générale de 291 degrés, il arrive, en faisant quelques sinuosités, jusque près du pont *Gerardy*, situé sur la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle.

La plateure passe aux hameaux de Micheroux, de Fecher et de Wergifosse, parallèlement au dressant, et en faisant comme lui quelques sinuosités.

Nous croyons qu'on doit rapporter au treizième groupe, les couches qu'on a exploitées au S de Herve, et que le bout du bassin que forme ce groupe, se trouve vers Xheneumont: d'anciens travaux, situés entre Herve et Xheneumont, y signalent en effet un retour par la disposition des bures, qui, à partir de cet endroit, sont rangées sur deux lignes dont l'une, au S, est

dirigée vers l'endroit dit les *Vignes*, et l'autre, au N, conduit au S et près de *Herve*.

QUATORZIÈME GROUPE.

(MÉLIN.)

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	
1	Veine-au-Sable. . . . .	0m. 35	
2	Veine-à-la-Terre. . . . .	} 1. 30 { 0. 20 de Houille. 0. 90 de Schiste. 0. 20 de Houille.	
3	Dure-et-Douce. . . . .		0. 27
4	Mâci-Veine . . . . .		0. 35

La couche inférieure passe à 250 mètres au NO de la *Maison-Bouhtai*, située sur le chemin de Vaux à Mélin, traverse le ruisseau et se prolonge vers le SO sur une longueur de 900 mètres, se dirige à l'E et y parcourt 500 mètres, puis fléchit vers le S et enveloppe par une courbe, le village de Mélin; à 200 mètres de ce village, elle prend une direction presque au SO et parcourt 700 mètres de longueur; ensuite elle retourne à l'E jusque près du ruisseau, puis elle reprend de nouveau la direction du SO, vers un point situé entre Surfossé et Micheroux, d'où l'on croit qu'elle va définitivement vers la Haute-Mélin: de ces mouvemens résultent les bouts de quatre bassins à l'E, et de trois selles à l'ouest.

## QUINZIÈME GROUPE.

( LA MINERIE. )

N°	NOMS DES COUCHES.	PUISSANCE.	SYNONYMIÉ.
1	Xhorré . . . . .	0 <sup>m</sup> . 36	
2	Piquette . . . . .	0. 12	
3	Pertude . . . . .	0. 18	
4	Dure . . . . .	0. 30	
5	Terre . . . . .	0. 27	
6	Herve . . . . .	0. 60	
7	Fornay . . . . .	0. 27	
8	Douce . . . . .	0. 29	
9	Grosse . . . . .	0. 23	
10	Tourment. . . . .	0. 48	

Ce groupe est traversé par plusieurs failles, que nous allons faire connaître avant d'indiquer la marche des couches.

Ces failles se dirigent à peu près du N au S, tandis que la direction des couches est tantôt de l'O à l'E, et tantôt du SO au NE.

La première passe à Haute-Bouhemont, et se dirige vers un point situé entre le hameau de Hesse et celui de Renoupré; du milieu de la partie connue de cette faille, part une branche qui se dirige vers le hameau de Hesse, de manière que l'ensemble présente à peu près la figure d'un Y.

La deuxième, appelée *Faille-Mouhy*, qui est connue un peu au N du village de Battice (chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle),

se dirige vers Margarins; mais à 600 ou 700 mètres de ce hameau, elle fait une légère courbe vers la gauche, qui semble devoir la mener vers le hameau de Renoupré. De la naissance de cette courbe, part une branche qui se dirige au SSE en ligne brisée, et qui semble devoir se rattacher à la faille suivante.

La troisième, nommée *Faille d'Ostende*, commence à être connue à un millier de mètres au NE de Battice, d'où elle se dirige vers le hameau de Margarins, en subissant toutefois une légère inflexion vers l'O (précisément vis-à-vis de l'endroit où la faille *Mouhy* fait une petite courbe), et se poursuit ensuite à l'O de ce hameau.

Ces trois failles sont connues chacune sur une longueur d'environ 2000 mètres.

Enfin, une autre petite faille qui se dirige du N au S, part de celle *d'Ostende* à 350 mètres au S de Margarins, et va joindre la branche de la faille *Mouhy* à une cinquantaine de mètres au S du point où elle commence.

Maintenant, décrivons la marche des couches.

Vers l'O, les trois couches inférieures, *Xhorré*, *Piquette*, *Pertude*, peu distantes l'une de l'autre, passent au hameau de Haute-Bouhemont, et suivent la direction de 326 degrés (au NE) sur une longueur de 800 mètres environ; puis retournent vers le SO (inclinaison au NO), et parcourent une longueur de 1400 mètres (elles forment ainsi une selle); alors, par un nouveau retour, elles reprennent leur première direction et la continuent jusque contre la faille *d'Ostende*, au hameau de Margarins. Elles se retrouvent de l'autre côté de la faille, à l'E de ce hameau, avec une direction vers l'E (et une inclinaison au S)

qui les conduit jusqu'à 200 mètres au delà de la Berwinne; de ce point elles se dirigent au SO (vers la Minerie), jusqu'à 250 mètres environ de la faille d'*Ostende*; ensuite elles retournent à l'E (avec une pente au S) jusqu'au delà de la Berwinne, près de Roisleux, d'où, définitivement, elles se dirigent au SO jusqu'à la faille d'*Ostende*, près du ruisseau de Befve.

De ces divers mouvemens, il résulte deux bassins qui se terminent vers l'E près de la Berwinne, et une selle dont l'extrémité se trouve près de la faille.

Les trois couches suivantes, *Dure*, *Terre*, *Herve*, en partant comme les premières, à l'O du hameau de Bouxhemont, les suivent parallèlement jusqu'à leur premier coude, et se prolongent au NE, sur une longueur de 600 à 700 mètres; puis elles retournent et parcourent au SO une pareille longueur, pour aller se ranger, après un second retour, contre les premières, et les accompagner, en marchant parallèlement, jusqu'à la faille d'*Ostende*. Elles se retrouvent de même de l'autre côté de la faille, et continuent leur marche, encore parallèlement aux précédentes, sauf la couche nommée *Herve*, qui est encore coupée deux fois par la faille, avant de se ranger dans le second bassin.

Les couches *Fornay*, *Douce* et *Grosse* sont loin de marcher comme les précédentes: du hameau de Bouxhemont, elles se dirigent vers l'E sur une longueur de 300 mètres environ (inclinaison au S), et arrivent ainsi jusqu'au ruisseau entre Haute-Bouxhemont et Basse-Bouxhemont; puis se dirigent vers le NE (avec inclinaison au SE) sur une longueur de 500 à 600 mètres; parcourent ensuite 300 mètres au NO (en faisant avec la direction précédente un angle à peu près droit); et enfin reviennent, en

formant une courbe, vers les couches précédentes, qu'elles suivent alors au NE, assez parallèlement, jusqu'à la faille *Mouhy*. Un bout de la couche *Fornay* vient s'emboîter dans le bassin S situé au delà de la faille *d'Ostende*, et un bout de bassin de la couche dite *Herve* vient se montrer entre la faille *d'Ostende* et celle de *Mouhy*, contre l'embranchement que nous avons indiqué.

La couche *Tourment* forme un petit bassin coupé à l'E par la faille *Mouhy*, lequel s'emboîte dans le retour en angle droit, dont nous avons parlé plus haut en décrivant la marche des trois couches *Fornay*, *Douce* et *Grosse*.

## SEIZIÈME GROUPE.

(LA NEUVECOUR.)

On connaît dans ce groupe seulement trois couches, qui ne portent pas de noms. Celle qui est exploitée varie de puissance depuis 0<sup>m</sup> 30<sup>c</sup> jusqu'à 1<sup>m</sup> 00<sup>c</sup>. A trois mètres au-dessus se trouve la seconde, qui n'a que quelques centimètres d'épaisseur, et à une assez grande distance en-dessous gît la troisième. Elles décrivent ensemble, à la surface du sol, une courbe en fer de cheval, dont le centre est situé vers la ferme de la *Neuecour*, et sont faiblement inclinées vers ce centre.

On a reconnu dans les endroits suivans :

Entre Champiomont et Hesselles, les traces de quatre couches;

Entre Champiomont et Wideleux, les traces de deux couches;

Entre Cerfontaine et Sur-le-Trieux, les traces de deux couches;

Et entre Froidthier et Blocqhouse, les traces de quatre couches.

On exploite à Grinbo une couche qui, par deux zigzags, forme deux bassins fort allongés, séparés par une selle.

A Grand-Rechain, on trouve encore des traces de houille; et, entre Houlteau et Dison, on exploite deux couches.

Enfin au S du groupe de Micheroux, entre le Chêne et Wégimont, on a trouvé deux ou trois couches, ainsi que près de Sippenacken.

#### ENSEMBLE GÉNÉRAL DU TERRAIN HOULLER DE LIÈGE.

Après avoir décrit brièvement, mais avec le plus de précision qu'il nous a été possible, l'allure des couches qui composent chaque groupe, nous allons tâcher de présenter ces couches dans leur ordre d'ancienneté, en divisant le système houiller de Liège en trois étages. (Voyez l'ordre de superposition, page 201).

#### ÉTAGE SUPÉRIEUR (1).

L'étage supérieur contient 31 couches, qui sont celles du quatrième groupe entier, et les supérieures des cinquième et

---

(1) Pour plus de clarté, nous intervertissons l'ordre que nous avons suivi jusqu'à présent, en commençant par l'étage supérieur, qui forme pour ainsi dire le centre, autour duquel viennent se ranger les couches des autres étages; nous passerons ensuite à l'étage moyen, et enfin à l'étage inférieur.



neuvième groupes à partir de la *Halbalerie*. Cet étage forme un bassin dont le périmètre est décrit par une ligne passant au hameau de Touvoye, à l'E de la ferme de *Nolichamps*, dans le village de Grâce, au N d'Ans, au S de Votemme, au SE du hameau de Leyhaut (commune de Herstal), dans le bois de St.-Gilles, entre Tilleur et Sclessin, et à Touvoye. Ce bassin, assez régulier vers le N, un peu tortueux vers le S, se rapproche pour la forme de celle d'un ovale très-allongé. Le grand axe, dirigé du SO au NE, a 2 lieues de longueur; le petit axe, perpendiculaire au premier et passant par le centre, à St.-Laurent (faubourg de Liège), a 3000 mètres environ de longueur. Vers les bords du bassin, les couches inclinent de 10 degrés, rarement de 15, et de 30 au bois de St.-Gilles; au centre, elles prennent la position horizontale.

#### ÉTAGE MOYEN.

Cet étage renferme 21 couches, ce sont : celles du troisième groupe entier (Mons); une partie des couches du cinquième groupe, inférieures à la *Halbalerie*, peut-être jusqu'à la *Petite-Veine* n° 8; les couches supérieures du sixième groupe (Wandre), jusque vers la *Grande-Horaie*; la partie du neuvième groupe (St.-Gilles), comprise entre la *Halbalerie* et la *Chaievai* n° 12; les couches supérieures du huitième groupe (Seraing), jusque vers le *Houleux*; enfin, les couches supérieures du septième groupe (Laveux), à partir du *Hareing* n° 11.

Il est immédiatement en dessous de l'étage précédent, et forme par conséquent comme lui un bassin, lequel est circonscrit par

une ligne passant à l'E des Cahottes, à Rondsart, entre Mons et Crotteux, à Hollogne-aux-Pierres, au N de Votemme, de Reys, de Wandre, de Saivelette, et au S de Housse; puis, entre Saivelette et Chefneux, à Rabosée, entre la Xhavée et Wandre, dans la partie S du bois de St.-Gilles, à Lize (au S de Seraing), au S de Laveux, à Souxhon, à l'O du Champ-des-Oiseaux, au S de Mons, au S de Rondsart et à l'E des Cahottes.

La plus grande longueur de ce bassin, dont le centre est encore vers St.-Laurent, est de 19000 mètres (plus de  $3\frac{1}{2}$  lieues), depuis les Cahottes jusqu'au S de Housse.

Vers le NO, depuis les Cahottes jusqu'au S de Housse, les couches suivent, en plateures de 10 à 20 degrés d'inclinaison, assez régulièrement, les bords du bassin que forme l'étage supérieur, à l'exception cependant de quelques dressans qu'elles forment vers Herstal; de Housse, elles retournent vers Liège, en dressans inclinant au SE de 75 degrés, et se poursuivent au bois de St.-Gilles en s'abaissant progressivement jusqu'à 30 degrés; enfin, de là, jusqu'au S de Mons, elles se plient en dressans et en plateures, de manière à former des ondulations successives, qui sont autant de petits bassins entourant toute la partie SO de l'étage supérieur.

#### ÉTAGE INFÉRIEUR.

L'étage inférieur sert de base à l'étage moyen qui supporte à son tour l'étage supérieur. Quoique le premier occupe, lui seul, à la surface du sol, une étendue beaucoup plus considérable que les deux derniers réunis, nous n'y comptons que 31 ou 33 couches.

Les couches les plus inférieures prennent naissance près de Thon (province de Namur), et se dirigent au NE en formant un bassin dont le bord NO est en plateure, et le bord SE en dressant.

Les dressans et les plateures, en s'écartant de plus en plus l'un de l'autre, font place entre eux à d'autres couches qui viennent s'y emboîter, de sorte que le nombre en augmente en avançant vers Liège.

La limite approximative entre les dressans et les plateures est marquée par une ligne passant entre Basse-Oha et Lamalle, vers Wanze, Bente, Stokay, les Awirs; de ce point, les dressans et les plateures s'écartent beaucoup l'un de l'autre, et vont ceindre, au NO et au SE, l'étage moyen.

Aux plateures se rapportent les six premières couches du cinquième groupe, dont les trois inférieures, qui sont exploitées dans les environs d'Oupeye, ont beaucoup d'analogie par leurs propriétés économiques, avec celles de la *Paix-Dieu* (premier groupe) <sup>(1)</sup>; et les vingt-sept couches inférieures du sixième groupe (Wandre), qui d'abord se dirigent en plateures au NE, puis marchent en dressans au SO <sup>(2)</sup>, et enfin retournent au NE vers Rolduc, en passant sous le terrain crétaé.

---

(1) Nous pensons qu'il doit y en avoir une plus grande quantité, ce qui est nécessaire pour compléter la série; mais elles sont peut-être *restreintes* de manière à ne pas valoir l'exploitation, et elles auront, pour cette cause, été négligées par les mineurs: ce qui porte à le croire, c'est que les espaces compris entre les six couches susdites sont très-considérables.

(2) Parmi ces vingt-sept couches, quelques-unes des plus supérieures pourraient bien continuer leur marche dans ce sens, et entourer ainsi l'étage moyen.

Aux dressans se rapportent les couches inférieures du septième groupe (Laveux), à partir de la *Grette-Dure* n° 10; les 34 couches du huitième groupe (Seraing), inférieures au *Houleux*; les couches inférieures du neuvième groupe (St.-Gilles); et les dixième, onzième, douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième groupes tout entiers.

On sera peut-être étonné de trouver dans l'étage inférieur tous ces différens groupes, qui, par leur réunion, occupent à la surface du sol l'étendue la plus considérable du terrain houiller; cependant il nous paraît certain qu'ils appartiennent tous à cet étage, et que s'ils occupent une aussi grande surface, c'est parce que les couches, à l'aide d'ondulations, forment un grand nombre de bassins. On en sera convaincu par ce qui suit.

Le bassin de Haye-des-Loups (douzième groupe), est sans contredit un des plus anciens, puisqu'il est voisin du terrain anthraxifère; ce bassin touche celui de Beyne (onzième groupe); et ce dernier ceux de la Chartreuse (dixième groupe). Les dixième, onzième et douzième groupes sont donc à peu près parallèles en formation, et sont tous trois composés des couches les plus anciennes.

Remarquons encore : 1° Qu'à la Chartreuse, dans le mur de la *Petite-Veine*, il y a une grande quantité de masses ovoïdes de fer carbonaté disposées par lits, ce qu'on peut voir dans le chemin qui monte à l'exploitation dite *Bouhaye*; et qu'un peu plus loin, contre le chemin de Liège à Jupille, il y a un banc très-puissant de psammite inférieur au fer carbonaté, et ressemblant au psammite de Flémalle; 2° Qu'aux Awirs on trouve, entre la couche *Bomé-Bache* et le psammite de Flémalle, du

fer carbonaté en abondance et disposé comme ci-dessus. De cette analogie on peut conclure qu'il est très-probable que la *Petite-Veine* de la Chartreuse et le *Bomé-Bache* des Awirs, ne sont qu'une seule et même couche. Aux Awirs, il y a 20 couches entre le calcaire et le *Bomé-Bache*, et à la Chartreuse on en connaît huit en dessous de la *Petite-Veine* : donc le *Mairlot*, qui est la couche inférieure du groupe de la Chartreuse, est la douzième dans l'ordre de formation; et par conséquent, il est bien peu postérieur aux couches du bassin de Haye-des-Loups. C'est ce qu'il fallait démontrer.

Il est encore évident d'ailleurs que les couches de la Chartreuse appartiennent à l'étage inférieur, puisque les bassins méridionaux qu'elles forment, prennent leur direction vers Quin-kampois, où se trouve le terrain anthraxifère.

Le bassin de Micheroux (treizième groupe) ne peut se rattacher qu'à celui de Beyne, et, s'il ne s'y rattache pas, il ne doit que lui être à peu près parallèle en formation, à cause de sa position.

Les couches du quinzième groupe (Minerie) doivent être des plus anciennes, puisque près de ce groupe, entre Thimister et Clermont, on observe le calcaire anthraxifère. Au surplus, les ammonites qu'on a trouvées dans le toit de la couche nommée *Herve*, et celles qu'on rencontre dans celui de la couche *Madame* du douzième groupe (Haye-des-Loups), établissent un rapport d'analogie entre les deux couches.

Si la présence des ammonites suffisait pour déterminer l'âge approximatif des couches, celles du quatorzième groupe (Mélin) devraient être placées parmi les plus anciennes, car c'est dans le

toit de l'une d'elles (*Mâci-Veine*) qu'on a rencontré ces belles ammonites si recherchées par les naturalistes; mais la seule présence de ces coquilles ne nous convaincrat pas, si la disposition des couches ne paraissait indiquer que les quatorzième et quinzième groupes forment les deux extrémités d'un même bassin (1).

Enfin, on trouve près du seizième groupe (la Neuvécour) des grès semblables à ceux du Bleyberg et de Hozémont, et, dans ces deux dernières localités, comme ces grès sont très-près du calcaire et sont par cela même une des roches les plus anciennes du terrain houiller, nous en concluons que les couches de houille qui les accompagnent, ou qui n'en sont pas beaucoup éloignées, sont également anciennes.

#### NOMBRE DES COUCHES DU TERRAIN HOUILLER DE LIÈGE.

Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer exactement le nombre de couches de houille que renferme le terrain houiller de Liège; et la raison en est que ces couches s'amincissent quelquefois considérablement, et disparaissent même tout-à-fait. Cependant, en rapprochant entre eux les différents groupes, nous pouvons indiquer ce nombre très-approximativement :

L'étage supérieur, qui est très-bien déterminé  
 contient . . . . . 31 couches.

---

(1) Ce bassin est dirigé de l'OSO à l'ENE, et a une longueur de sept quarts de lieue.

REPORT. . . . . 31 couches.

Le troisième groupe (Mons), qui joint l'étage supérieur, en contient . . . . . 21 »

Depuis le *Hareing* du septième groupe, qui correspond à la *Petite-Veine* de Mons, jusqu'au psammite de Flémalle, il y en a . . . . . 11 »

Le nombre de couches supérieures au psammite de Flémalle est donc de . . . . . 63 »

Mais entre ce psammite et le calcaire, on en compte encore . . . . . 20 »

De sorte qu'en total, il y a . . . . . 83 couches.

Vérifions notre calcul par une nouvelle opération.

Dans le neuvième groupe (St.-Gilles), depuis la *Petite-Hilette* jusqu'à la *Grande-Dacque*, on compte . . . . . 64 couches.

Au Val-Benoît la *Grande-Dacque* inclinant au NO, et l'*Oliphon* inclinant faiblement au SE, doivent former une selle dont la sommité est coupée à la surface du sol; et dans ce cas, elles ne sont qu'une même couche.

D'un autre côté, comme le *Diamant* de la Chartrreuse paraît avoir, par ses propriétés économiques, beaucoup d'analogie avec cet *Oliphon*, et que l'*Oliphon* se trouve dans le prolongement du bassin de Robermont, on ne peut guère douter de l'identité des deux couches.

REPORT. . . . .	64 couches.
Mais en dessous du <i>Diamant</i> de la Chartreuse se trouve la <i>Petite-Veine</i> . . . . .	1 »
Puis un psammite puissant, que nous avons reconnu être le même que celui de Flémalle. _____	
Au-dessus de ce psammite il y a donc . . . . .	<u>65 couches.</u>

On aura une nouvelle preuve de la justesse de ce dernier calcul, si l'on trouve en dessous de la couche inférieure à l'*Oliphon* un banc puissant de psammite, semblable à celui de la Chartreuse et de Flémalle.

En attendant que les travaux nous fassent connaître si ce psammite existe, nous admettrons 83 couches dans le terrain houiller de Liege; et aussitôt que son existence sera démontrée, on devra reconnaître, dans ce terrain, 85 couches (1).

### TERRAIN HOULLER DU BASSIN MÉRIDIONAL,

OU BASSINS HOULLERS DU CONDOZ.

Dans le Condroz, deux bassins houillers bien distincts gisent dans la première bande de calcaire supérieur; l'un dans la commune de Bois, l'autre dans celle de Bende. Un troisième, très-petit, paraît exister près du hameau d'Amblève (au NO d'Aiwaille). Enfin un quatrième se trouve près de Modave, dans la deuxième bande de calcaire supérieur.

---

(1) M. Lesoinne, propriétaire de la houillère du *Val-Benoît*, vient de nous assurer que sous l'*Oliphon* on a traversé un psammite d'une très-grande épaisseur.



1° BASSIN DE BENDE.

Ce bassin prend naissance au S de Vervoz, près du chemin qui conduit à Bonsaint (largeur, 100 mètres environ), se dirige au NE en passant au S et près de l'intersection du chemin de Hatrain à Ocquier et de celui de Vervoz à Ponthoz, dans le bois de Bende (largeur 900 mètres), au S et près de Ponthoz, et se termine à l'E de Bende. La longueur du SO au NE est d'environ une lieue.

Les deux couches qui sont exploitées dans ce bassin, forment des plateures et des dressans.

Les plateures inclinent au S; ce sont :

	PUISSANCE.
1. Veinette . . . . .	0 <sup>m</sup> . 05 <sup>c</sup>
2. Et Petite-Veine . . . . .	0. 15

Le calcaire en est distant, au N, de 300 mètres.

Les dressans sont verticaux; on les nomme :

	PUISSANCE.
3. Grande-Veine . . . . .	0 <sup>m</sup> . 24 <sup>c</sup>
4. Et Petite-Veine . . . . .	0. 05

Le calcaire en est distant, au S, de 200 mètres environ.

La *Veinette*, n° 1, est la plateure de la *Petite-Veine*, n° 4, et la *Petite-Veine*, n° 2, est la plateure de la *Grande-Veine*, n° 3.

On trouve aux environs de Bende, à la partie inférieure du terrain houiller de ce bassin, un banc de psammite très-dur.

2° BASSIN DE BOIS.

Ce bassin commence entre Fontenet et Hoyoux; il se dirige

au NE en passant à Odet, Borsu, Bois, Clavier, Hatrain, et se termine à un millier de mètres au delà, entre Hatrain et le chemin de Ponthoz à Pair; sa longueur du SO au NE, est de  $1\frac{1}{2}$  lieue; sa largeur, à Bois, est de 500 à 600 mètres.

On connaît six couches dans ce petit bassin; trois au NO qui inclinent fortement au SE; ce sont :

	PUISSANCE.
1. Grande-Veine . . . . .	0 <sup>m</sup> .45 <sup>c</sup>
2. Petite-Veine . . . . .	0. 15
3. Petit-Hierchis . . . . .	0. 15

Et trois au SE, qui inclinent très-fortement au NE; savoir :

	PUISSANCE.
3. Petit-Hierchis . . . . .	0 <sup>m</sup> .15 <sup>c</sup>
2. Petit-Veine . . . . .	0. 15
1. Grande-Veine ou Grand-Hierchis	0. 45

Ces trois dernières couches doivent former un bassin avec les trois premières : on n'en saurait douter, quoique, jusqu'à présent, on n'en ait pas reconnu le fond.

Il existe en dessous et à 11 mètres environ de distance de la *Grande-Veine*, une couche nommée *Macralle*, de 7 centimètres d'épaisseur, qui n'est pas exploitée.

Le calcaire borde le bassin de Bois à 250 mètres de la *Grande-Veine*.

Les principales exploitations sont situées entre Bois et Clavier. On a aussi extrait du combustible près d'Odet et de Borsu; et l'on a découvert, en creusant une cave dans la ferme située à l'extrémité NE du village de Hatrain, l'ouverture d'une bure, au

fond de laquelle se trouvaient des galeries qui avaient servi à l'extraction de la houille. On ne connaît pas d'anciens travaux au delà vers le NE.

On dit qu'une couche de houille a été trouvée à la suite de recherches qu'on a faites entre Vervoz et Petit-Bois. Il paraît que cette couche était trop peu puissante pour être exploitée avec avantage.

Suivant le témoignage de quelques mineurs, un petit ruban de psammite et de schiste houiller, de quelques centaines de mètres de largeur, et se dirigeant de l'O à l'E, partirait du bassin de Bois, près de Petit-Bois, et irait joindre le bassin de Bende, entre Ponthoz et Vervoz. Nous ne pouvons en certifier l'existence, n'ayant vu dans l'endroit aucune roche, soit calcaire, soit psammitique, qui pût nous guider à cet égard.

### 3° BASSIN D'AMBLÈVE.

Près du hameau d'Amblève (à l'O d'Aiwaille), on voit une vaste excavation à peu près circulaire, et à côté les vestiges d'une ancienne exploitation de schiste alunifère. Comme ce schiste est une roche qui appartient particulièrement au terrain houiller, nous présumons qu'il pourrait bien former, dans cet endroit, un petit bassin.

### 4° BASSIN DE MODAVE.

Ce bassin nous a paru commencer entre Modave et Petit-Modave, et se terminer à 300 ou 400 mètres au SO de Linchet; cependant on nous a assuré que, dans un petit bois situé au delà de Linchet, sur la direction NE de ce bassin, il se trouvait du

schiste houiller semblable à celui de Modave, et que, entre Petit-Modave et Havelange, dans la direction du même bassin, on rencontrait du même schiste. Nous n'avons pu vérifier le fait.

La longueur du bassin, tel que nous l'avons déterminée, est d'environ 1700 mètres; sa plus grande largeur, au SE de Modave, ne dépasse pas 150 mètres.

C'est dans un petit bois situé au S de Modave, qu'ont été établies les bures d'exploitation par lesquelles on a reconnu les cinq couches de combustible suivantes :

Une première, dont la puissance nous est inconnue;

Une deuxième, de 0<sup>m</sup> 60<sup>c</sup> d'épaisseur;

Une troisième, de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> d'épaisseur;

Une quatrième, nommée *Rossette* à cause de sa couleur brunâtre;

Et une cinquième, dont la puissance nous est inconnue.

De ces cinq couches, les trois du milieu seulement ont été exploitées. La troisième, de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> de puissance, contient beaucoup de petits rubans de schiste bitumineux; cependant, il paraît que le combustible, quoique très-impur, brûlait avec facilité. Depuis 6 à 7 ans, on en a cessé l'exploitation.

On trouve entre Modave et Linchet, près du terrain houiller, des débris de calcaire noir comme celui de Theux.

#### TERRAIN HOULLER DU BASSIN DE THEUX,

OU BASSIN HOULLER DE THEUX.

Ce bassin commence à 300 mètres environ à l'O de Pouillon-Fourneau, passe dans la partie N de ce hameau (largeur,

200 mètres environ), à une petite chapelle située vis-à-vis de la nouvelle forge, à la rive gauche de la Hoegne (largeur, 300 à 400 mètres), et va se terminer à la rive droite de cette rivière, entre Juslenville et l'ermitage au Sart; sa longueur est de 1500 mètres environ. Il est bordé au S et à l'E par la seconde bande de calcaire supérieur, au N par quelques bancs de cette dernière, et vers l'extrémité O par le psammite inférieur.

Il y a quelques années, en faisant des recherches de houille, à la rive gauche de la Hoegne, près de la limite S du terrain houiller, on a trouvé une couche de ce combustible. Cette couche est en dressant inclinant au S, dont l'épaisseur varie de 1 à 3 décimètres, ayant pour toit 3 décimètres de schiste, sur lequel repose un banc de psammite de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> d'épaisseur, qui, à son tour, est recouvert par le calcaire.

On a poussé dans cette couche une galerie de niveau de 118 mètres de longueur, et l'on y a rencontré des travaux de mines, qui indiquent que cette couche était déjà connue depuis longtemps.

Vers la limite N du bassin, toujours à la rive gauche de la Hoegne, il y a une petite grotte d'où sort une source d'eau limpide. Le sommet de cette grotte est formé des bancs calcaires dont nous avons parlé plus haut; et à la partie inférieure est le terrain houiller qui commence, contre le calcaire, par une très-petite couche de combustible charbonneux.

En considérant la disposition du calcaire, qui forme la partie supérieure de la grotte et recouvre le terrain houiller, on est tenté de croire qu'il est postérieur à ce terrain; mais en examinant attentivement l'allure du reste de la bande, on reconnaît que sa

position est analogue à celle des bassins houillers dont les bords inclinent d'un même côté.

A mi-côte de la colline, près de la maison *Hérofosse*, il existe, entre deux bancs de psammite, une couche de combustible de 10 centimètres d'épaisseur. Cette couche paraît être la suite de la précédente, car elle se trouve, comme elle, à la limite N du terrain houiller. Il en est de même de celle que nous avons eu occasion d'observer vers cette limite, sur le chemin de Pouillon-Fourneau à Tancremont.

Il faut observer que dans ces deux dernières localités le terrain houiller n'est plus limité par le calcaire, mais par le psammite inférieur.

A la rive droite de la Hoegne, dans le chemin qui conduit à Sohan (près de la chaussée de Pepinster à Theux), nous avons observé une petite couche de terre noirâtre, qui nous paraît devoir être la tête du prolongement de la couche que nous avons remarquée dans la petite grotte. On trouve dans les schistes environnans des empreintes de végétaux.

En établissant la chaussée de Pepinster à Theux, on a mis à découvert une partie du terrain houiller.

---

# OBSERVATIONS

SUR LA

## STRATIFICATION ET L'ÂGE RELATIF

### DES TERRAINS PRIMORDIAUX.

Après avoir décrit les terrains primordiaux de la province de Liège, dans leur ordre d'ancienneté, nous croyons devoir rappeler succinctement les faits principaux qui nous ont servi à déterminer leur âge.

L'étude de ces terrains nous a mis dans le cas d'observer : 1° que toutes les roches qui les composent sont en stratification concordante; 2° que le terrain houiller forme des bassins; et 3° que la plupart de ces bassins ont leurs bords inclinés d'un même côté. Il suit de là que les terrains anthraxifère et ardoisier forment aussi des bassins, et qu'on ne peut établir, avec certitude, l'âge relatif des roches primordiales, d'après leur inclinaison, puisque, lorsqu'elles forment des bassins dont les bords inclinent d'un même côté, l'un des deux bords d'un bassin inférieur recouvre toujours les bords des bassins supérieurs. Nous citerons à ce sujet une observation remarquable.

Depuis Statte jusqu'à Chokier, le calcaire supérieur incline au SE et recouvre le terrain houiller; à Chokier, il est vertical; et plus loin vers l'E, il incline au N sous le même terrain. Cependant, on ne dira pas que le calcaire est postérieur, puis antérieur au terrain houiller qui le joint, car ce serait absurde.

Voici de quelle manière nous avons déterminé l'ordre de for-

mation entre les différentes bandes de roches schisteuses, psammitiques, et calcaires, qui composent le terrain anthraxifère, et qui alternent ensemble en inclinant toutes généralement au S.

Nous avons reconnu que le terrain houiller de Liège forme un grand bassin; qu'au N de ce bassin, d'Envoz à Héron, il y a une série de bandes disposées dans cet ordre :

Terrain houiller.

Terrain anthraxifère.	{	Calcaire . . . . .	} Système calcaire supérieur.
		Dolomie . . . . .	
		Psammite et schiste grisâtre . . . . .	} Système quarzo-schisteux supérieur.
		Calcaire . . . . . —	
		Psammite rougeâtre. —	Système quarzo-schisteux inférieur.

Terrain ardoisier.

Qu'au S du même bassin, de Bilstain à Jalhay, il y a une même série de roches en bandes disposées, par rapport aux premières, dans un ordre symétrique; et nous en avons conclu que, en vertu de la concordance de stratification, chaque roche de la première série forme un bassin avec celle qui lui correspond de l'autre côté du terrain houiller, dans la seconde série, et que tous ces bassins s'emboîtent les uns dans les autres.

Nous nous contenterons de citer un seul fait à l'appui de cette conclusion.

L'examen du point de jonction, au ruisseau de Samson, de la bande calcaire qui borde au NO le terrain houiller et de celle qui le borde au SE, prouve qu'elles sont formées des mêmes couches qui, disposées en bassins, ne présentent que leurs tranches autour du massif houiller qui en remplit la capacité.

Dans le bassin méridional, où le schiste, le psammite et le



calcaire forment un bien plus grand nombre de bandes, variables d'ailleurs suivant les localités, par la division de certaines d'entre elles, le même ordre de choses, qui d'abord ne paraît plus se présenter, se retrouve aisément. En effet, nous venons de voir que le terrain ardoisier forme un bassin inférieur au bassin anthraxifère septentrional et au terrain houiller de Liège; il s'ensuit que toutes les roches comprises entre les bords du bassin ardoisier sont plus récentes que ce bassin : or, tous nos terrains anthraxifère et houiller sont dans ce cas.

Cela posé, on reconnaît que tout le système quarzo-schisteux que nous nommons *inférieur*, est de même âge; car il a été prouvé plus haut, que la bande septentrionale est parallèle en formation à la bande centrale par symétrie de position, et il est facile de s'assurer que cette dernière est formée des mêmes couches que la bande méridionale, en la suivant depuis Kin jusqu'à Nadoumont, autour de l'extrémité E du bassin méridional que forme le calcaire inférieur.

Que ce système succède, dans l'ordre des formations, au terrain ardoisier, puisqu'il joint ce terrain sans intermédiaire.

Que dans la dépression du bassin méridional, le calcaire qui joint le système quarzo-schisteux inférieur a suivi immédiatement ce système : c'est ce calcaire avec toutes les bandes qui s'y rattachent, qui constitue le système *calcaireux inférieur*.

Maintenant, il reste à déterminer l'âge des bandes schisteuses et psammitiques comprises entre les bords du bassin de calcaire inférieur, et celui des autres bandes de calcaire qui ne se rattachent point au calcaire inférieur.

La plupart des bandes schisteuses et psammitiques font leur

réunion, entre Aiwaille et Louvegnée, d'une manière telle qu'il est facile de voir, en suivant le psammite autour du calcaire, qu'elles sont composées des mêmes couches disposées par bassins et selles dont on ne voit que les tranches, ce qui prouve qu'elles forment une même assise <sup>(1)</sup>; et comme une partie de ces bandes joignent le calcaire inférieur, cette assise lui succède et se rapporte par conséquent au système *quarzo-schisteux supérieur*.

Il résulte de cette observation deux hypothèses; ou toutes les bandes calcaires qui ne se rattachent pas au calcaire inférieur sont postérieures au système *quarzo-schisteux supérieur*; ou toutes ces bandes sont antérieures à ce système. Nous avons vu (*détails locaux*) que le système *quarzo-schisteux supérieur* est formé de deux parties, l'une toute schisteuse, l'autre presque entièrement psammitique; à leur point de jonction, le schiste passe au psammite; mais les différences que présentent ces roches dans leurs parties extrêmes, sont un motif pour croire que leur formation n'a pas été simultanée. Quelle est donc la plus ancienne? Lorsque le schiste existe, il est en contact avec le calcaire inférieur; il est donc antérieur au psammite.

Par conséquent, si le calcaire en question était inférieur, il serait joint par du schiste argileux (étage inférieur du système *quarzo-schisteux supérieur*); mais comme il est entouré de toute part de psammite (étage supérieur du système *quarzo-*

---

(1) Ce fait est très-sensible près d'Aiwaille (*détails locaux*), où l'on voit les bancs de psammite de la bande principale tourner autour du calcaire supérieur, pour former ensuite notre deuxième bande psammitique.

schisteux supérieur), il est postérieur à ces roches, et constitue le système que nous avons nommé *calcaireux supérieur*. Enfin, puisque à Bende, Bois et Modave, il y a du terrain houiller sur ce calcaire, nous en concluons que le bassin anthraxifère méridional n'est formé que de quatre systèmes semblables à ceux qui composent le bassin septentrional.

Telles sont les considérations d'après lesquelles nous avons établi l'âge relatif des roches du terrain anthraxifère de la province de Liège (1). La marche que nous avons suivie peut servir de guide pour arriver à la détermination des mêmes roches, dans les provinces de Namur et de Hainaut, où elles forment la suite de nos deux grands bassins.

Quant à l'âge relatif des roches qui composent le terrain ardoisier, voici de quelle manière nous l'avons déterminé. Il est d'abord certain que les roches d'un système dont la stratification est parallèle à celle d'un autre système plus récent qui le joint, sont d'autant moins anciennes, qu'elles se rapprochent davantage de ce dernier système. Or, le terrain ardoisier étant plus ancien que le terrain anthraxifère (comme nous venons de le voir), il s'en suit que celles des roches ardoisières qui se trouvent en

---

(1) On a vu au surplus, dans les *détails locaux*, que toutes les observations sont en faveur de notre théorie : telle est, par exemple, la superposition du calcaire inférieur de Barse au système quarzo-schisteux inférieur; le schiste supérieur dans des bassins de calcaire inférieur à Esneux; le calcaire supérieur dans un bassin de psammite supérieur entre Aiwaille et Florzé; le terrain houiller de Bois dans la même bande de calcaire supérieur, etc.

Enfin, quoique les caractères des roches et les fossiles qu'elles renferment, ne soient entrés pour rien dans la question, ils viennent encore appuyer fortement le résultat auquel nous sommes parvenu.

contact avec ce dernier terrain, sont les plus nouvelles. Ainsi dans les Ardennes, le système de schiste ardoise commun, de schiste quarzo-talqueux, et de quartz grenu, qui longe le terrain anthraxifère, est supérieur au système qui le suit.

L'arrangement symétrique des roches du second système, lequel est composé d'une bande de schiste ardoise diallagique qui en occupe le centre, de deux bandes de schiste ardoise rougeâtre situées de chaque côté, et suivies par du schiste ardoise commun, et enfin par du poudingue talqueux, nous paraît indiquer qu'il a la forme d'une selle : ce qui sera prouvé du moment où l'on reconnaîtra que les deux bandes de poudingue talqueux, ou les deux bandes de schiste ardoise rougeâtre, ne forment qu'une même assise en se réunissant; comme cela est très-probable d'après leur direction. Dans cette hypothèse, l'ordre d'ancienneté des roches qu'il renferme se trouve établi de la manière suivante :

- 1° Schiste ardoise diallagique;
- 2° Schiste ardoise rougeâtre;
- 3° Schiste ardoise commun;
- 4° Poudingue talqueux.

Au delà du second système, on en trouve un troisième composé de roches analogues à celles du premier, et qui nous paraît devoir lui être parallèle, pour cette cause, et parce que tous deux se trouvent placés symétriquement des deux côtés du second système qui doit avoir la forme d'une selle.

Enfin, nous rapportons au système supérieur, la partie centrale du terrain ardoisier, ainsi que la partie septentrionale avec son diorite, à cause de leur position près du terrain anthraxifère.

\*\*\*\*\*

## Seconde Partie.

### TERRAINS SECONDAIRES (1).

(D'OMALIUS D'HALLOY).

Les terrains secondaires de la province de Liège sont :

Le terrain <i>pénéen</i>	}	de l'ordre des terrains ammonéens.
Le terrain <i>crétacé</i>		
Le terrain <i>tritonien</i>	}	de l'ordre des terrains tertiaires.
Le terrain <i>diluvien</i>		
Le terrain <i>tuffacé</i>	}	de l'ordre des terrains modernes.
Le terrain <i>alluvien</i>		
Le terrain <i>détritique</i>		
Le terrain <i>tourbeux</i>		

---

(1) Depuis la rédaction de ce Mémoire, ayant eu l'occasion d'étudier nos terrains secondaires, nous en avons fait une description nouvelle, que nous substituons à celle, trop peu détaillée, que nous avons donnée. Nous nous sommes servi pour la désignation des terrains, de la nomenclature proposée par M. J.-J. d'Omalius d'Halloy, dans ses *Observations sur la division des terrains*, lues à l'Académie de Bruxelles le 3 avril 1830.

Ces divers terrains sont en couches dont la position approche souvent de l'horizontale, et qui reposent en stratification discordante sur les terrains primordiaux.

## 1° TERRAIN PÉNÉEN.

### POUDINGUE DE MALMEDY.

*Description.* — Le Poudingue de Malmedy est composé de cailloux réunis par un ciment argilo-ferrugineux, quelquefois calcarifère. La plupart des cailloux sont de grès dur, gris ou gris-brunâtre ; les autres de calcaire compacte brunâtre, ou des polypiers calcaires (*voyez* les espèces dans le tableau des fossiles), de quartz blanc laiteux, et de grès calcarifère brunâtre contenant une grande quantité de crinoïdes lamellaires, de spirifères, de strophomènes, et de diverses autres coquilles. Le ciment contient de menus débris de même nature que les cailloux. La couleur de la masse est le rouge-brunâtre.

La stratification est sensible et fait une transition brusque avec celle du terrain ardoisier sur les tranches duquel il repose. L'inclinaison est de 12 degrés vers le NO. Les bancs inférieurs atteignent souvent une puissance de 3 mètres, et sont quelquefois séparés par des lits de schiste rouge pailleté ; les cailloux qu'il renferme sont ordinairement de la grosseur d'un œuf. A mesure qu'on s'élève, les cailloux diminuent de volume et les bancs de puissance ; les lits schisteux deviennent plus nombreux ; enfin, quelques bancs supérieurs passent au grès rouge.

*Détails locaux.* — Le poudingue forme une bande qui commence à Stavelot et se dirige au NE en s'élargissant vers Malmedy (Prusse), où elle occupe l'espace compris entre le petit vallon près des dernières maisons situées au S de cette ville et le hameau de Sur-le-Thier (largeur, 200 mètres); elle poursuit sa marche entre Xhoffray et Walque. Près de Malmedy, la puissance du poudingue, qui commence au niveau de la rivière, est de 100 à 150 mètres. Près de Stavelot, sur le chemin de Francorchamps, où sa puissance est très-peu considérable, la partie inférieure est composée de schiste et de grès rouge, dans lesquels on remarque de petites couches de calcaire coloré; un gros banc de poudingue forme la partie supérieure.

Dans la province, on observe encore cette roche près de l'Amblève, entre Stavelot et Challe. Des deux côtés de la chaussée de Stavelot à Malmedy, à la frontière prussienne, on en rencontre de nombreux débris.

*Observations.* — En examinant attentivement les cailloux du poudingue, on remarque que la plupart ont la plus grande analogie avec les grès du système quarzo-schisteux inférieur du terrain anthraxifère; et que, parmi les polypiers, il y en a beaucoup d'analogues à ceux qu'on rencontre abondamment dans le calcaire schisteux qui se trouve à la jonction du calcaire inférieur et du schiste argileux supérieur : cette ressemblance nous fait présumer que le poudingue provient des débris des deux systèmes inférieurs du terrain anthraxifère.

Quant à l'âge relatif de cette roche, nous n'avons rien vu, jusqu'à présent, qui puisse conduire à le déterminer d'une manière précise, puisqu'elle repose immédiatement sur le terrain

ardoisier, de formation beaucoup plus ancienne, et qu'elle n'est recouverte par aucun autre dépôt.

En attendant que de nouvelles observations viennent nous éclairer à ce sujet, nous la rapportons avec M. d'Omalius au terrain pénéen.

## 2° TERRAIN CRÉTACÉ.

Le terrain crétacé est composé de cinq systèmes, savoir :

Le *greensand inférieur*.

Le *gault*.

Le *greensand supérieur*.

La *craie*.

Le *calcaire de Maestricht*.

Ces systèmes se divisent en plusieurs étages qui se subdivisent en parties plus ou moins distinctes.

## DESCRIPTION DES ROCHES.

### 1° GREENSAND INFÉRIEUR.

Le greensand inférieur comprend dans sa formation des roches grenues et généralement de nature siliceuse, parmi lesquelles on peut distinguer le grès blanc et le sable.

#### A. GRÈS BLANC.

Ce grès est composé de grains de quartz hyalin limpide, très-



fins, réunis sans ciment distinct; il est tantôt assez solide pour être employé à faire des pavés, tantôt désagrégable; sa couleur est le blanc, quelquefois le grisâtre. Il est en bancs presque horizontaux qui atteignent jusqu'à deux mètres d'épaisseur, et qui sont divisés en gros quartiers par des fissures verticales.

#### B. SABLE.

Le sable du greensand inférieur présente des différences très-sensibles suivant les localités. Généralement, il se compose de grains siliceux gris-jaunâtre, ou de diverses autres couleurs uniformes ou disposées par bande; mais dans certaine partie du dépôt (partie supérieure), il renferme des grains verts de fer silicaté qui, en raison de leur abondance, communiquent à la masse une teinte plus ou moins verdâtre. Dans quelques localités seulement, les grains siliceux sont remplacés en tout ou en partie par des grains de calcaire ou par de l'argile, et c'est ordinairement alors que les grains verts abondent. On y trouve accidentellement de petits cailloux quarzeux.

Parmi les fossiles, ceux qui nous ont paru caractériser le sable du greensand inférieur, sont des *chama*, des *ostrea*, et peut-être le *belemnites quadratus* (De Blainville, *Mémoire sur les Bélemnites*, planche 1, fig. 9. Paris 1827.)

#### 2° GAULT.

Sous le nom de *gault* sont comprises deux sortes de roches; l'argile calcaire et l'argile smectique.

## A. ARGILE CALCARIFÈRE.

BLEU-MARLE; MARNE-BLEUE DE LA GLAUCONIE DE M. BRONGNIART.

L'argile calcarifère est composée, comme l'indique son nom, d'argile et de calcaire mêlés en diverses proportions. Cette roche a la texture terreuse; souvent elle se désagrège dans l'eau, en laissant échapper de petites bulles d'air; sa couleur est grisâtre, rarement gris-jaunâtre.

Les fossiles y sont très-rares (*ammonites Buchii, cardium*), à l'exception de certains corps allongés, contournés de diverses manières, et à coupe ovale dont le grand diamètre dépasse rarement un centimètre. Ces corps sont de même pâte que la roche; seulement, on observe souvent à la partie externe, une couche d'épaisseur uniforme d'argile calcarifère verdâtre.

## B. ARGILE SMECTIQUE.

L'argile smectique ne contient pas, comme l'argile calcarifère, de carbonate de chaux, si ce n'est au point de contact des deux argiles. Au chalumeau, elle est fusible; dans l'eau, elle est désagrégable et ne forme qu'une pâte courte; sa couleur ordinaire est le jaune-sale passant au grisâtre, souvent bigarré de brunâtre. Sous le nom de *dielle*, elle est employée, dans le pays, à faire avec la houille menue, des boulets pour chauffer les appartemens. Lorsqu'elle est *grasse, fine*, et ne renferme pas de corps étrangers, elle sert à fouler les draps.

On y trouve communément des rognons disséminés, soit d'argile smectique, soit d'argile calcarifère. Ces rognons, ainsi que la roche, renferment des corps contournés semblables à ceux que

nous avons signalés dans l'argile calcaireuse. Les autres fossiles sont extrêmement rares dans l'argile smectique, nous n'y avons rencontré jusqu'à présent qu'un *nautilite* (Glain).

Il ne faut pas confondre l'argile smectique avec une argile qui recouvre quelquefois le terrain crétacé. Celle-ci, que les gens du pays nomment *châlon*, est souvent mêlée de sable et de cailloux, ce qu'on n'observe pas dans la première.

### 3<sup>o</sup> GREENSAND SUPÉRIEUR.

Le greensand supérieur est essentiellement composé d'argile grisâtre, comme base, et de grains nombreux, plus ou moins fins, de fer silicaté vert-noirâtre, assez régulièrement disséminés. On y remarque très-rarement quelques paillettes de mica. Il a la texture subgrenue et l'aspect terreux; sa couleur est le gris ou le gris-jaunâtre, avec une teinte d'autant plus verdâtre que les grains de fer silicaté, sont plus nombreux et plus distincts. La stratification est peu marquée. Il est en bancs presque horizontaux, souvent fendillés en tous sens, dans les parties qui ont été exposées à l'air.

Les coquilles sont disséminées dans la roche et non disposées par couches. On y distingue un grand nombre d'espèces (*voyez* le tableau des fossiles), parmi lesquelles il y en a deux qui caractérisent particulièrement le greensand supérieur, en le distinguant du greensand inférieur et d'une glauconie tritonienne dont nous parlerons plus loin. La première est une *grande vénus* qui, d'après le jugement de M. Hoeninghaus, appartient à la *cytherea Leonina* (Basterot, tab. 6, fig. 1). La seconde est une *isocardia*

indéterminée. On ne trouve que l'empreinte des coquilles, soit extérieure, soit intérieure, plus ou moins colorée en brun ou brun-jaunâtre, et parfaitement conservée.

#### 4<sup>o</sup> CRAIE.

La craie est un carbonate de chaux pur, ou mêlé d'un peu de sable fin ou d'argile; sa texture est homogène, terreuse, à grains fins; elle est plus ou moins douce au toucher, lorsqu'elle est pure; elle est tachante, et sa couleur est le blanc, le blanc-grisâtre ou le blanc-jaunâtre.

La stratification est indéterminable. La masse est traversée, en divers endroits, par des fissures qui la divisent en fragmens irréguliers (<sup>1</sup>).

Le principal usage de la craie est de servir à amender les terres.

Les fossiles sont assez rares (*voyez* le tableau des fossiles). Le test en est blanchi ou a entièrement disparu, et alors on n'en voit que l'empreinte; celui des *echinides* est spathifié, et se clive comme la chaux carbonatée. Les bélemnites ont la structure fibreuse radiée qui leur est particulière.

#### ROCHES SUBORDONNÉES A LA CRAIE.

**SILEX.** — Les silex que renferme la craie sont assez souvent recouverts d'une croûte silicéo-calcaire assez dure, d'épaisseur

---

(<sup>1</sup>) Cependant entre Paifve et Fexhe, la craie est en bancs assez distincts, d'une puissance de 3 à 5 décimètres et inclinant au NO.

variable et de couleur blanchâtre. Sous cette croûte, ils offrent une cassure conchoïde, et une couleur noire ou noir-grisâtre, jointe à une légère translucidité. On en trouve cependant de grisâtres et de blonds, mais ils sont moins communs (Henri-Chapelle). On y remarque parfois des taches opaques grisâtres ou de diverses autres couleurs, et des cavités irrégulières remplies, en tout ou en partie, d'une poussière blanche crayeuse. Quelques géodes sont tapissées de cristaux de quartz hyalin.

Ils renferment les mêmes espèces de coquilles que la craie; la plupart de ces coquilles sont silicifiées. Les bélemnites sont calcaires et ont conservé leurs caractères.

Les ~~silex~~ de la craie sont rarement en lits; on les trouve presque toujours dispersés sous des formes ovoïdes, sphéro-cylindriques, cavernueuses et autres extrêmement bizarres, variant de la grosseur d'un petit œuf à celle d'une tête.

### 5° CALCAIRE DE MAESTRICHT (1).

Le calcaire de Maestricht est un carbonate de chaux à texture grenue. Les grains atteignent d'une part la finesse de ceux de la craie supérieure, et de l'autre la grosseur des grains de millet.

---

(1) Le calcaire de Maestricht ne faisant qu'effleurer au N la province de Liège, nous aurions pu nous abstenir d'en parler; cependant, tout en laissant à celui qui fera la description géologique de la province de Limbourg, le soin de décrire cette roche en détail, nous avons cru devoir signaler ici ses caractères généraux, parce que, vers Oreye, nous en possédons l'étage inférieur; et que le supérieur est recouvert par une roche tritonienne, qui prend un assez grand développement dans la partie NO de notre province.

Vus à travers la loupe, ces grains sont arrondis; ils sont unis entre eux, plus ou moins solidement, de sorte que tantôt la roche s'égrène facilement, et tantôt est solide et présente une texture subgrenue (les bancs de cette dernière variété sont beaucoup moins communs que ceux de la première). La couleur de la masse varie du blanc-jaunâtre au jaune foncé, et l'on remarque que plus les grains sont gros, plus leur couleur approche de cette dernière. Quelques bancs renferment de petits cailloux de quartz blanc et de quartz noir, disséminés ou disposés par lits très-minces.

Les corps organisés sont très-nombreux dans certaines parties de la roche. Les dents des animaux vertébrés ont conservé leur email. Les os possèdent encore leur tissu cellulaire, ~~mais~~ ils ont ~~perdu~~ leur solidité, et sont colorés en jaune un peu brunâtre. Le test des crustacés est blanchi, celui des mollusques est mieux conservé; quelques mollusques et la plupart des zoophytes sont pétrifiés, et ont la même couleur que la roche, ou sont un peu plus jaunâtres. Les échinides sont tous pétrifiés en chaux carbonatée qui se laisse cliver avec la plus grande facilité. Enfin, quelques coquilles ayant entièrement disparu, on n'en voit que l'empreinte (*voyez* dans le tableau, l'énumération des fossiles).

Le calcaire de Maestricht n'offre par lui-même qu'une masse indéterminable; mais la stratification de cette masse est indiquée clairement: 1° par des bancs de calcaire grenu d'épaisseur uniforme, continus et renfermant une grande quantité de débris de mollusques et de zoophytes. Parmi ces bancs, on en remarque qui contiennent particulièrement certaines espèces ou certains genres, tels sont ceux qui sont remplis de fragmens d'échinides, ou qui sont criblés de *pharetrium* (de Nilsson), coquille qui paraît

avoir été rapportée mal-à-propos au genre *dentalium*; 2° par des bancs de calcaire plus solides, moins grenu, presque entièrement formés de polypiers d'espèces très-remarquables; 3° par des couches de silex; 4° par des couches de grès. Ces différents bancs ou couches paraissent d'abord horizontaux; cependant en les observant sur une étendue considérable, par exemple à la Montagne-St.-Pierre, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils inclinent légèrement au NO, ce qui est parfaitement d'accord avec la direction de la bande qui est du SO au NE.

*ROCHES SUBORDONNÉES AU CALCAIRE DE MAESTRICHT.*

1° SILEX. — Ils présentent deux variétés principales, ce sont : 1° des silex noirs, à cassure conchoïde, subluisans comme ceux de la craie; 2° des silex gris, à cassure conchoïde et d'un aspect mat. On en trouve de brunâtres, de jaunâtres, de rougeâtres, de diverses teintes, et enfin de grossiers; mais ce ne sont que des exceptions dans la masse générale. Ils offrent quelquefois, notamment ceux de la seconde variété, des bandes de diverses teintes qui sont tantôt parallèles aux bords des couches et tantôt concentriques.

La plus grande partie des silex est en couches à surface ondulée ou caverneuse, variant de puissance depuis quelques centimètres jusqu'à un mètre et plus. Le reste se présente sous des formes très-diverses.

On y rencontre des empreintes de coquilles, soit extérieures, soit intérieures, et des coquilles pétrifiées. Parmi celles-ci on remarque que les échinides, soit entiers, soit brisés, sont en-

tièrement spathifiés. Enfin, on y observe du bois passé à l'état siliceux, souvent criblé de petits cylindres de même pâte, ou de cavités cylindriques tapissées de quartz cristallisé.

2° GRÈS. — Il est formé de grains de quartz souvent mêlé de calcaire; il est solide et sonore; la cassure en est unie et la couleur grisâtre ou blanchâtre. Ce grès, qui est en couche dans l'étage supérieur du calcaire de Maestricht, renferme quelques coquilles de nature spathique (bélemnites, ostracites).

### ORDRE DE SUPERPOSITION.

Nous avons dit plus haut que le terrain crétacé est composé de cinq systèmes, et nous avons donné les caractères généraux des roches qui les composent; maintenant, nous allons faire connaître leur ordre de superposition.

1° GREENSAND INFÉRIEUR. — *A.* Le grès blanc (étage inférieur) est la roche que nous considérons comme la plus ancienne des terrains secondaires du N de la province. Nous n'avons jamais observé sous lui que des terrains primordiaux (Gemenich, Angleur). Lorsqu'il est recouvert, c'est presque toujours par le sable du greensand inférieur (Gemenich, Steneuberg). Cependant, il se pourrait que dans quelques localités, il le fût par du sable tritonien analogue à celui qui recouvre le terrain crétacé en Hesbaye.

*B.* Le sable (étage supérieur) forme au-dessus du grès blanc (entre Moresnet et Aix-la-Chapelle) un dépôt considérable. A la partie inférieure, ce sable est ordinairement gris-jaunâtre, peu



distinct du sable tritonien. Vers la partie supérieure, on y trouve des grains verdâtres de fer silicaté qui se multiplient à mesure qu'on s'élève dans le dépôt (<sup>1</sup>). C'est de cette partie supérieure que proviennent les débris organiques qui sont déterminés au tableau des fossiles.

Par l'absence du grès blanc, le sable inférieur repose sur les terrains primordiaux. Nous l'avons vu recouvert par le greensand supérieur (près de Vaels). Dans la partie O de la province, la partie supérieure du dépôt sablonneux existe seule et recouvre les terrains primordiaux; les grains verts y sont plus nombreux et les grains quarzeux presque entièrement remplacés par de l'argile et du calcaire; la roche est tantôt recouverte par l'argile calcarifère (Berleur, commune de Grâce et Montegnée), tantôt par la craie (Holloigne - aux - Pierres, Latinne, Fallais, Vieux-Waleffe) à laquelle elle passe par nuance.

2<sup>o</sup> GAULT. — A. L'argile calcarifère (étage inférieur) repose presque partout sur le terrain houiller. Au hameau du Berleur elle en est séparée par du greensand inférieur qui ne diffère de cette argile que par la présence de nombreux grains verts, et d'un peu de sable. L'argile calcarifère est identique avec celle d'Angleterre, tant par sa nature que par sa position.

B. L'argile smectique (étage supérieur) recouvre l'argile calcarifère, et se mêle avec elle au point de contact.

(<sup>1</sup>) Cette partie supérieure se distingue facilement du greensand supérieur, d'abord par ses fossiles, ensuite par sa consistance sablonneuse.

*Indiquer les fossiles*

3° **GREENSAND SUPÉRIEUR.** — Il ne diffère à sa partie inférieure de l'argile smectique sur laquelle il repose, lorsque celle-ci existe, que par la présence des grains verts. Il y a passage des deux roches à leur point de contact (entre Aubel et Hagelstein). Plus haut, il renferme des grains verts plus gros, devient plus grenu, plus solide, n'est pas désagrégé par l'eau, et renferme un grand nombre de pétrifications. Vers la partie supérieure il abandonne par degrés ses grains verts, sa couleur s'éclaircit en même temps qu'il se charge de molécules calcaires, et cette dernière substance le fait passer par nuance à la craie. Quoi qu'il en soit, cette série de passages se rencontre rarement dans une même localité. On voit quelquefois la craie reposer brusquement sur le greensand, ou n'en être séparée que par un petit lit de craie d'un blanc-grisâtre, renfermant des grains d'un noir-verdâtre de fer silicaté (chemin d'Aubel à Hagelstein, au SO de Deuknippe dans le chemin de Henri-Chapelle).

4° **CRAIE.** — Dans l'étage inférieur elle est blanche, à texture terreuse, à grains fins. Dans l'étage supérieur, elle devient plus grenue et prend une légère teinte de jaunâtre : elle passe ainsi, d'une manière insensible, au calcaire de Maestricht.

Les silex, d'abord assez rares, deviennent nombreux vers la partie supérieure, et surtout dans les couches qui font le passage au calcaire de Maestricht.

5° **CALCAIRE DE MAESTRICHT.** — Il peut, selon nous, être divisé en deux étages.

A. Le calcaire qui constitue l'étage inférieur passe vers le bas,

à la craie, par nuances insensibles; mais vers le haut, en prenant une texture plus grenue et une couleur jaunâtre, il acquiert les caractères qui lui sont propres.

Cet étage se distingue du supérieur par des bancs continus de silex, qui d'abord sont puissans, nombreux, de couleur grisâtre, ensuite noirs; et qui plus haut deviennent moins épais, plus distincts et passent du noir au gris.

Nous avons vu que l'étage supérieur de la craie renferme beaucoup de silex noirs en rognons disséminés; immédiatement au-dessus, l'étage inférieur du calcaire de Maestricht présente, au contraire, des couches continues de silex grisâtres. Cette différence entre les deux roches est la seule qui soit nettement tranchée au point de contact : ainsi, on peut dire que la craie finit où le silex commence à former des couches. Quand les silex gris manquent, les silex noirs qui leur succèdent, formant aussi des couches, indiquent également la ligne de séparation; d'ailleurs, le calcaire possède alors des caractères qui l'éloignent de la craie.

*B.* C'est au point où les couches de silex disparaissent que finit l'étage inférieur, et que commence le supérieur.

*a.* Le calcaire qui constitue la partie inférieure de ce dernier est plus grenu et généralement plus jaunâtre que celui de l'étage inférieur. Certains bancs sont remplis de fragmens de coquilles, de polypiers ou d'échinides; quelques-uns même semblent en être entièrement formés. D'après ce que nous avons pu voir en passant, les silex y sont assez rares et ne sont jamais en couches, mais disséminés sous des formes très-diverses, parmi lesquelles on en remarque de tubulaires dont l'intérieur est vide ou rempli de sable silicéo-calcaire, et de globuleuses

présentant intérieurement l'empreinte d'une coquille (*volute*) et son moule intérieur. En général, les silex qui s'y trouvent, renferment fort souvent des débris de corps organisés fossiles, les uns silicifiés, les autres spathifiés; et parmi ces derniers, on remarque une grande quantité d'échinides.

C'est dans cette partie de l'étage supérieur que sont situées les carrières souterraines de Maestricht, qui ont acquis tant de célébrité par les superbes pétrifications qu'on y a rencontrées, et dont une partie a été décrite par Faujas de St.-Fond.

*b.* La partie supérieure est peu distincte de la partie inférieure, quoiqu'elle ait généralement une couleur plus foncée et un grain plus gros; mais elle est caractérisée par du grès blanc, et par la présence dans certains bancs de petits cailloux de quartz noir et de quartz blanc, que nous n'avons pas rencontrés dans la partie inférieure.

En résumant ce qui vient d'être dit sur la craie et le calcaire de Maestricht, on voit que, entre l'étage inférieur de la première, formé de craie blanche, douce au toucher, et l'étage supérieur du second, formé de calcaire très-grenu, de couleur jaunâtre, il y a un passage qui lie étroitement les deux roches; que les silex semblent établir une nouvelle liaison par leur abondance au passage de ces roches; et que le seul caractère qui puisse servir à les limiter, c'est que dans l'une les silex sont en rognons disséminés, tandis que dans l'autre ils forment des couches régulières. Dans la craie, les silex sont noirâtres et d'autant plus nombreux qu'on approche du calcaire de Maestricht: entre les premières couches de celui-ci ils deviennent beaucoup plus abondants, et prennent une couleur grise; mais à mesure

qu'on s'élève, ils diminuent et passent du gris au noir, pour reprendre de nouveau la couleur grise, et enfin disparaître.

Doit-on séparer le calcaire de Maestricht de la craie? Nous ne tenterons pas de résoudre cette question. Nous ferons seulement observer que si, d'une part, les fossiles qu'il renferme, tels que poissons, reptiles, mammifères, tendent à l'en éloigner, le passage insensible et les silex semblent l'en rapprocher : les silex ont continué de se former de la craie au calcaire de Maestricht, tandis que la roche crétacée, sans changer de nature, a pris petit à petit une texture différente.

### DÉTAILS LOCAUX.

Le terrain crétacé forme, vers la partie N de la province, une bande dont la direction est de l'OSO à l'ENE, et dont l'inclinaison vers le NNO, insensible entre des points rapprochés, est très-appréciable sur une distance considérable.

La limite méridionale s'observe près d'Acosse, Warnant, Mons, Romzée, Henri-Chapelle. Le terrain crétacé s'enfonce au NNO sous les terrains tertiaires et modernes, et n'a pas été reconnu au delà d'une ligne passant près d'Orp-le-Grand, Thisnes, Omal, Bergilez et Maestricht. La largeur connue de la bande est très-variable : vers l'O, entre Meeffe et Thisnes, elle n'est que de  $\frac{5}{4}$  de lieue; tandis que vers l'E, depuis Henri-Chapelle jusqu'à Maestricht, elle est presque de 5 lieues.

Cette bande est déchirée par de nombreux vallons : celui de la Meuse met à découvert les roches primordiales, depuis Liège jusqu'au delà de Visé, sur une largeur de 7000 mètres (entre Ste.-Walburge et Bellaire, et entre Oupeye et St.-André), ce

qui partage en deux parties le terrain crétacé de la province. Celui de la Mehagne découvre le terrain ardoisier depuis Fumal jusqu'à Latinne. Le vallon de la Berwinne et plusieurs autres plus petits qui s'y rattachent, présentent le terrain houiller dans un espace presque circulaire, assez considérable, bordé par des collines dont le sommet, formé de terrain crétacé, passe par St.-Jean-Sart, Densuellen-Wint, la Clouse, Bel-Oeil, Battice, Champiomont, Mouhain. Le vallon de la Gueule, jusqu'au N de Sippenacken; ceux où coulent le ruisseau d'Asse (depuis Mor-troux jusqu'à l'E de Charneux), le ruisseau de Bolland, et enfin une infinité d'autres moins considérables, montrent à nu les roches primordiales et rendent fort sinueux les contours du terrain crétacé (1).

---

(1) Dans les descriptions géographiques qui vont suivre, nous avons apporté le plus de précision possible; cependant la carte, tout en donnant un bien plus grand détail des limites, les présente bien plus exactement que nous ne l'avons pu faire ici. On y voit, d'un coup d'œil, tout ce qu'une longue description ne pourrait indiquer qu'imparfaitement.

Nous avons donné, à la projection des roches du terrain crétacé sur la carte, la plus grande attention, et nous avons fait toutes les recherches nécessaires pour qu'elle fût aussi exacte qu'on pût le désirer. Mais nous devons faire observer que souvent les roches de ce terrain étant couvertes de sable tritonien, de terrain diluvien, de terres cultivées ou de prairies, nous n'avons pu, dans ce cas, en déterminer rigoureusement les limites; alors, à défaut d'observations, nous avons eu recours aux renseignements que nous ont communiqués les exploitans des mines et les personnes qui ont ouvert des puits. Nous aurions pu éviter cet inconvénient en faisant figurer sur la carte les terrains tériaire et modernes, aux dépens du terrain crétacé qu'ils cachent presque partout; mais nous n'avons pu nous résoudre à sacrifier celui-ci aux autres, qui offrent beaucoup moins d'intérêt sous le rapport géologique.

## GREENSAND INFÉRIEUR.

**GRÈS BLANC.** — Cette roche a peu d'étendue. On en observe une bande le long du côté SO du bois d'Aix, près de la limite des territoires belge et prussien. Elle s'étend du N au S, depuis Gemmenich jusqu'au NE de l'établissement de la calamine. Les bancs inclinent faiblement au NO. Plusieurs carrières sont ouvertes sur cette bande; on en retire des pavés de très-bonne qualité qui sont employés pour la chaussée d'Aix-la-Chapelle à Liège.

On trouve encore du grès blanc près de Steneuberg (au N de Montzen), et à l'endroit nommé Spinet au S du village d'Angleur.

**SABLE.** — C'est hors de la province, entre l'établissement de la calamine, Vaels et Aix-la-Chapelle, que cette roche prend son plus grand développement.

A la partie inférieure, c'est-à-dire à celle qui joint le grès blanc, se rapporte le sable gris-jaunâtre, contenant des globules de fer sablonneux, situé au NE de l'exploitation de la calamine (commune de Moresnet). Celui qu'on observe près d'Aix-la-Chapelle, doit aussi lui appartenir, quoiqu'il se rapproche déjà beaucoup de la partie supérieure. Voici l'ordre des couches que nous y avons observé, en commençant par le bas :

1° Couches de sable gris, séparées par des lits d'argile plastique grise, de 0<sup>m</sup> 03<sup>c</sup> à 0<sup>m</sup> 10<sup>c</sup> d'épaisseur;

2° Sable jaunâtre, stratifié par des lits d'argile grise de 0<sup>m</sup> 05<sup>c</sup> à 0<sup>m</sup> 10<sup>c</sup>;

3° Sable calcarifère grisâtre;

4° Sable ferrugineux plus ou moins durci, et en masses cavernueuses.

Dans la province de Liège il est très-difficile, ou pour ainsi dire impossible, parce qu'on ne voit pas de superposition, de distinguer la partie inférieure du dépôt sablonneux des sables tritoniens, tant ils se ressemblent. Nous présumons cependant qu'une partie des terrains sablonneux qui avoisinent ceux d'Aix-la-Chapelle, appartiennent au greensand inférieur; tel est le sable blanc-grisâtre veiné de jaunâtre, contenant de petites veines de lignite d'un noir luisant, que l'on trouve au S et près de Henri-Chapelle.

A la partie supérieure, nous rapportons le sable d'un gris-jaunâtre un peu verdâtre, renfermant des grains de fer silicaté, qui est mis à découvert des deux côtés de la chaussée d'Aix-la-Chapelle, vers le sommet de la colline, entre Borcette et l'exploitation de la calamine, et qui renferme :

*a* De petits lits de sable remplis de coquilles blanchies qui appartiennent pour la plupart à des cames, des huîtres et des peignes.

*b* Des couches assez solides de couleur gris-jaunâtre, passant au verdâtre, composées de sable mêlé de grains de fer silicaté, de chaux carbonatée qui semble lier les grains et donner à la roche de la solidité, et quelquefois d'un peu d'argile : ces couches renferment une grande quantité de moules de coquilles bivalves, parmi lesquelles on distingue des *ostrea*, des *pecten*, des *pectunculus*, des *trigonia*, des *venus*, etc.

*c* Des couches de grès ferrugineux très-dur et de couleur brunâtre, avec ou sans coquilles.

*d* Enfin, des lits d'argile très-calcaire, d'un gris un peu jaunâtre.



Ces différentes couches sont assez irrégulières dans leur puissance; elles inclinent un peu au NE et se trouvent disposées dans l'ordre suivant, en commençant par la plus inférieure que nous ayons pu apercevoir :

	PUISSANCE.
1° Sable coquiller ( <i>a</i> ). . . . .	0 <sup>m</sup> 20 <sup>c</sup>
2° Sable sans coquilles . . . . .	0 10
3° Couche solide avec coquilles ( <i>b</i> ) . . . . .	0 05
4° Sable sans coquilles . . . . .	0 25
5° Grès un peu ferrugineux ( <i>c</i> ). . . . .	0 10
6° Argile calcaireuse grise ( <i>d</i> ). . . . .	0 15
7° Couche solide avec coquilles ( <i>b</i> ) . . . . .	0 10
8° Sable sans coquilles . . . . .	1 00
9° Sable coquiller ( <i>a</i> ). . . . .	0 10
10° Sable sans coquilles . . . . .	0 30
11° Sable coquiller ( <i>a</i> ). . . . .	très-petit lit.
12° Couche solide avec coquilles ( <i>b</i> ). . . . .	0 10

---

2 45

La partie supérieure du greensand est facile à reconnaître dans la province, parce que les roches qui la constituent renferment toujours des grains verts. La base de ces roches varie seulement d'un endroit à l'autre (1).

---

(1) Nous aurions volontiers substitué le nom de *glauconie* à celui de *greensand*, admis par les géologues anglais, si l'on eût pu, en même temps, accorder ce nom à toutes les roches qui renferment des grains de fer silicaté. Nous aurions eu alors, en distinguant les variétés par un adjectif tiré du nom de leur base, des glauconies argileuses, sableuses, crayeuses, marneuses, etc. Mais la plupart de

Nous y rapportons :

1° Une roche composée de grains verts et de grains de quartz, unis par une argile très-calcaire. Elle renferme de petits cailloux, et s'observe entre Berneau et Visé.

2° Une roche composée d'argile très-calcaire grisâtre, et de grains verts très-nombreux, inégalement disséminés, et communiquant à la masse une couleur d'un gris-verdâtre. Cette roche, qui est inférieure à l'argile smectique et à l'argile calcaire, repose sur le terrain houiller sans intermédiaire; nous l'avons observée dans une bure située au hameau du Berleur, près du village de Grâce, et nous y avons trouvé *Ostrea macroptera* de Sowerby.

3° Une roche de même composition que la précédente, mais qui renferme en outre de petits cailloux quarzeux. On l'observe dans un chemin creux au N et près de l'église de Hollogne-aux-Pierres; elle repose sur le terrain houiller, et passe par nuances à la craie qui la recouvre.

4° Une roche à base argileuse, renfermant des grains verts qui colorent la masse en vert-jaunâtre sale. Elle se trouve près du chemin de Villers-le-Bouillet à Verlaine.

5° Une roche reposant sur le terrain ardoisier et recouverte par la craie, formant une petite lisière à la limite de cette der-

---

ces roches, actuellement sans noms, dont la composition de la base est extrêmement variable, qui se rencontrent souvent dans une même position géologique, et qui forment un groupe si naturel, ne peuvent rigoureusement être rapportées à la glauconie, telle que la définit M. Brongniart.

nière, entre Latinne et Fallais, entre Fallais et le Calvaire, aux dernières maisons au SO de Vieux-Waleffe, et à 300 mètres à l'O du moulin Tultia (entre le village de Dreye et Vaux).

Dans cette dernière localité on voit toute sa puissance, qui est d'environ deux mètres; sa partie inférieure est un sable friable, gris-verdâtre, composé de grains de quartz et de fer silicaté; plus haut, la couleur verte se développe, puis passe au blanc-verdâtre; enfin la roche prend plus de solidité, en même temps qu'elle se charge de matière crétacée, et passe, pour ainsi dire, à la craie qui la recouvre, et qui dans cet endroit a très-peu de puissance : elle renferme quelques cailloux.

Parmi les fossiles que l'on y trouve dispersés, on remarque une assez grande quantité de bélemnites à ouverture carrée (*belemnites quadratus*, de M. de Blainville : *Mémoire sur les bélemnites*, planche 1, fig. 9. Paris 1827).

Vers la partie qui fait le passage à la craie, on observe quelques bélemnites mucronées. On y distingue enfin des huîtres, des peignes et des cames, assez bien conservés; et des moules intérieurs siliceux de *cardium*, de *turbo* et de diverses autres coquilles.

#### GAULT.

Le gault forme, à la rive gauche de la Meuse, une bande de 100 à 300 mètres de largeur, qui dépasse la craie et en suit les contours, depuis l'Arbre-St.-Michel (commune de Horion-Hozémont) jusqu'au Thier-à-Liége, au N de cette ville, en passant par le château de Mons, entre Mons et Rondsart, au N de Nau-

lichamps (commune de Hollogne-aux-Pierres), au S de Grâce, au Berleur, à Montegnée, à Glain, à Ans, au S et près de Hovémont, et à Ste-Walburge. Nous ne savons pas s'il se prolonge fort avant vers l'O, la craie étant recouverte, vers sa limite, de terrain diluvien. Mais ce qui est certain, c'est qu'il manque à Vieux-Waleffe, à Fallais, à Latinne et près du moulin de Tultia (entre Dreye et Vaux), où l'on voit très-bien la craie blanche reposer sur le greensand inférieur. Il nous a également été impossible de reconnaître cette roche vers le NE, où la limite du terrain crétacé est entièrement cachée par des couches puissantes de roches diluviennes.

A la rive droite de la Meuse, le gault sert de base à une grande île de craie déchirée en tout sens par de nombreux vallons, et borde cette île, sous la forme d'une bande qui en suit les contours.

Le premier point vers l'O où l'on rencontre cette bande, est à 600 ou 700 mètres à l'E de la chapelle du Bois-de-Breux, sur la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle; on en suit la limite en passant entre Beyne et le Moulin-sous-Fléron, à Fléron, au S de Saive, au N de Liery, entre Barchon et Heuseux, à Cerexhe, au S de Mélin, entre Bolland et Cerexhe, au NE de la Haute-Mélin, à l'E de Bolland, entre Fafchamps et Barchon, au NE de Neufbourg, à Mortier, à la Neuve-Haye, à St.-André, à l'Arbuisson, à Charneux, à Bouxhemont, sur la colline entre le Val-Dieu et Asse, à Stocquis, au N de Serezé, entre Chêneux et Manaihan, au S de Herve, au N du parc de Wégimont, à Aye-neux, à Magnée, entre Magnée et la ferme *Sur-les-Bois*, à Romzée, à Chaumont, et à la Nevecour.

A cette bande paraît se rattacher, au SO de Chêneux, un

lambeau qui passe au N de Fourbeau, à Stockis, et va se terminer entre le Bois-de-Herve et Falhez. Au N de Serezé, vers son extrémité E, elle se divise en deux bandes étroites qui marchent parallèlement à la chaussée de Liége à Aix-la-Chapelle; l'une au N, passant par Thimister et Clermont, et se terminant plus loin; l'autre au S, difficile à suivre, et ne se prolongeant pas à une grande distance : ces deux petites bandes sont formées par la partie qui dépasse une couche de greensand, supérieure à cette argile.

On observe encore le gault dans les environs d'Aubel, le long du greensand supérieur.

Enfin, on en trouve à Forixhe, à Belieren, à Donsart, à l'E de Hombourg, à l'E de Henri-Chapelle et à Visé; mais dans ces localités, il est en trop petite quantité, ou trop peu à découvert pour pouvoir être indiqué sur la carte.

Ainsi, d'après ce que nous venons de voir, le gault s'est développé sur un espace dont la longueur de l'OSO à l'ENE est de 6 lieues, et la largeur du SSE au NNO, de 2 lieues environ : car vers l'O, il ne doit guère se prolonger au delà de l'Arbre-St.-Michel; à l'E, on en observe peu au delà de Clermont; au S, il n'avance guère plus loin que l'Arbre-St.-Michel et Magnée; et au N, il ne paraît pas avoir dépassé Neufchâteau, où déjà on ne le trouve plus, entre la craie et le terrain houiller.

L'ARGILE CALCARIFÈRE est presque toujours recouverte par l'argile smectique, ce qui fait qu'on ne la voit pas souvent à la surface du sol. Nous l'avons reconnue :

1° Entre Grâce et Hollogne-aux-Pierres, où elle sert de base à la craie, et repose sur le terrain houiller;

2° Au hameau de Liery (commune de Retinne);

3° A Ste-Walburge, près de Liège, dans une bure qui, à 36 mètres de profondeur, en a traversé 13 mètres, gisant entre la craie et le terrain houiller;

4° Dans le fond d'une carrière d'argile smectique à Ste-Walburge;

5° Dans la partie inférieure d'une carrière d'argile à Beyne;

6° La bure *Loffelt*, à Ans, a traversé 2 mètres d'argile calcaire gisant sous la craie à 13 mètres de profondeur;

7° La bure de la *Nouvelle-Espérance*, située entre Glain et Montegnée, après avoir traversé la craie et l'argile smectique, a rencontré, à 28 mètres de profondeur, 2 à 3 mètres d'argile calcaire, avant d'atteindre le terrain houiller;

8° On a trouvé en enfonçant une petite bure au hameau du Berleur (commune de Grâce et Montegnée), une couche d'argile calcaire, entre l'argile smectique et le greensand inférieur;

9° Une bure, située à Fecher (commune de Soumagne), en a traversé 20 mètres gisant sous l'argile smectique, et reposant sur le terrain houiller. Nous possédons de cette localité l'*ammonites Buchii*, un *cardium*, et de ces corps cylindriques dont nous avons parlé précédemment.

L'ARGILE SMECTIQUE se montre presque partout où le gault existe à la surface du sol (*voyez* la carte). Son épaisseur varie : la bure de l'*Arbre-St.-Michel* en a traversé 1 mètre, entre la craie et le greensand inférieur.

A la *Nouvelle-Espérance*, on en a trouvé 2 mètres, à la profondeur de 26 mètres; elle y est recouverte par la craie, et

elle recouvre l'argile calcarifère. Dans plusieurs carrières, elle a une épaisseur de 3 à 5 mètres.

On l'exploite, pour la mêler avec la houille, à *St<sup>e</sup>-Walburge*, au S de *Hovémont*, à *Glain*, à *Beyne*, etc.; et, pour servir à fouler le drap, au N de *Mortier*, à 500 mètres environ au SE de *Barchon*, au *Bois-le-Mouni* (entre *Magnée* et la chaussée de *Liège à Herve*), à *Stockis*, et sur la chaussée de *Battice à Verriers*, vis-à-vis de *Chêneux*.

## GREENSAND SUPÉRIEUR.

LE GREENSAND SUPÉRIEUR ne s'est encore présenté à nos observations, que dans la partie NE de la province.

Depuis *Neufchâteau* jusqu'à *St.-Jean-Sart*, en suivant les limites de la craie, nous ne l'avons pas trouvé; mais au NE du dernier village, on commence à rencontrer une petite bande qui longe le *Bois-du-Roi* et suit la colline vers *Densuellen-Wint*, d'où elle s'avance d'une part en presque île jusqu'à *Aubel* et la chapelle *St.-Antoine*, et continue de l'autre sa marche par la *Clouse*, entre la chaussée de *Liège à Aix-la-Chapelle* et les villages de *Clermont* et de *Thimister*, jusqu'à l'E de la chapelle *St.-Roch*. De là, nous présumons qu'elle va longer le côté SE de la même chaussée en passant entre la chapelle *St.-Sauveur* et la *Sade*, à 300 ou 400 mètres au S de *Bel-Oeil*, et suivre les limites de la craie autour de *Henri-Chapelle* et le long du bois de *Heys*, en passant près de *Deuknippe*, *Oberstenberg*, *Swerdenberg* et *Hombourg* où elle se lie à une

bande plus large qui occupe le vallon de la Gulp, et passe à Laschette, Reimersdal, Op-Sinnich, Sinnich, Teuven et Slenacken (province du Limbourg).

A Laschette se rattache une petite bande qui longe à l'E le bois situé au N de Hombourg, et qui sort de la province de Liège près du hameau de Beusdael.

Une autre bande, qui commence à se montrer à quelques centaines de mètres au S de Forixhe, suit les contours de la vallée comprise entre Planck et Fouron-St.-Pierre, passe à Fouron-St.-Martin, au S de Snauwemberg et à Noorbeek (province du Limbourg).

Enfin, on trouve encore le greensand supérieur le long du bois de *Peurwentry*, au N de Gemenich, à la ferme *Mergel*, et à quelques centaines de mètres au S de Vaels.

Par la description que nous venons de donner, on voit que le greensand supérieur dépasse à peine vers l'O Scophem, St.-Jean-Sart et la chapelle St.-Roch, situés à peu près sur une même ligne droite dirigée du SSE au NNO; que vers l'E, à la rive gauche de la Gueule, il ne s'étend guère au delà d'une ligne tirée de Beusdael sur Deuknippe, qui est à peu près parallèle à la première; qu'au S, il ne dépasse la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle que de quelques centaines de mètres; et qu'ainsi, abstraction faite des roches qui le recouvrent et des déchirures produites par les vallons, il forme une bande de  $1\frac{1}{2}$  lieue de largeur, comprise entre les deux premières lignes, et commençant près de la chaussée susdite, pour suivre la direction du NNO et se perdre dans la province du Limbourg, sous les roches supérieures.



## CRAIE.

LA CRAIE forme, à la rive gauche de la Meuse, une bande dont la direction générale est de l'OSO à l'ENE. La plus grande largeur connue (depuis l'*Arbre-St.-Michel* jusqu'au N de Hodeige, où commence le calcaire de Maestricht) est de 11000 mètres. La moindre largeur (depuis Braive jusqu'à Lens-St.-Remy, où la roche s'enfonce sous les sables à une profondeur telle que jusqu'à présent on ne l'a pas atteinte) est de 3000 mètres.

Cette bande est limitée au S par une ligne passant au S de Meeffe et d'Acosse, au N de la Montzée, au hameau de Vissoul, à la tombe d'Ivée, au S de Braive, à Latinne, à l'E de Hosedein, au Calvaire de Fallais, au N de Vieux-Waleffe, à l'O du moulin *Tultia*, au N du village de Vaux, au S de Warnant, au N du buisson *Gattot* et du village de Verlaine, à la Préal, à Horion, à Lexhy, à l'E de Hozémont, entre Rouveroy et Haute-Penne, à l'*Arbre-St.-Michel*, à l'église de Mons, à Crotteux, à Hollogne-aux-Pierres, à Grâce, au Berleur, à 300 mètres au N de l'église de Montegnée, à l'E de Glain, à Ans, à Hovémont, à Ste-Walburge, à Votemme, à Millemorte, au N de Grand-Aaz, au S d'Heure-le-Romain, à l'O de Haccourt, à Hallembaye et à Léon, où la craie joint le calcaire de Maestricht.

Depuis Meeffe jusqu'à Latinne, la craie, vers sa limite, étant cachée sous des roches supérieures, on ne sait pas si elle recouvre le terrain ardoisier; mais entre Latinne et le moulin *Tultia*, elle en est séparée par le greensand supérieur; depuis

ce dernier endroit jusqu'à l'*Arbre-St.-Michel*, la limite de la craie est encore cachée par des terrains plus récents; de l'*Arbre-St.-Michel* jusqu'à Ste.-Walburge, les bures d'exploitation de mines de houille ont fait connaître qu'elle est séparée du terrain houiller par le gault, et quelquefois par le greensand inférieur; enfin, au delà de Ste.-Walburge, on en perd encore la limite, sous des couches diluviennes plus ou moins épaisses.

Vers le N, la ligne qui sépare la craie du calcaire de Maestricht, et au delà de laquelle les puits les plus profonds n'ont pas atteint, jusqu'à présent, la première de ces roches, passe près de Foolz-les-Caves, à Jauche (Brabant-Méridional), à Orp-le-Grand, entre Grand-Hallet et Petit-Hallet, à Dieu-le-Garde, au S de Lens-St.-Remy, à Omal, à la tombe de Saive, entre Hodeige et Grandville, à Glons et au château de Léon (vallon de la Meuse).

Le long de cette ligne, à Foolz-les-Caves, la craie joint le calcaire de Maestricht; depuis Orp-le-Grand jusque entre Grand-Hallet et Petit-Hallet, c'est de la glauconie tritonienne qui la recouvre; de là jusqu'à la tombe de Saive, le sable tritonien et le terrain diluvien l'ont entièrement cachée à l'observateur; enfin, depuis la tombe de Saive jusqu'à Léon, la craie joint le calcaire de Maestricht.

Indépendamment de la bande que nous venons de décrire, il existe, à la rive gauche de la Meuse, une île de craie qui paraît s'étendre depuis Hermée jusqu'à Beaurieux; cette île est entièrement couverte de terrain diluvien. Un puits du village de Hermée l'a atteinte à 15 mètres de profondeur.

La craie se montre rarement à découvert en Hesbaye; c'est

ordinairement vers sa limite méridionale qu'on l'observe (Lattinne, Calvaire de Fallais, moulin *Tultia*, Vaux, Hozémont, Crotteux, Hollogne-aux-Pierres, Grâce, Ans, Heure-le-Romain, Hallembaye), et quelquefois vers sa limite septentrionale (Jauche, Omal, entre Paifve et Fexhe, Glons).

A la rive droite de la Meuse, la craie forme des îles très-irrégulières, et fortement échancrées à leurs bords par un grand nombre de vallons. Ces îles étant couvertes de terrain diluvien, ce n'est que vers ces bords, mis à nu par les eaux, qu'on peut observer la roche.

La première île repose sur le gault, qui la dépasse et la borde de toute part; elle est limitée par une ligne passant près de la Queue-du-Bois, sur Fossé, Evegnée, Tignée, la Haute-Mélin, Noblehay, Gurné, la Hougne, les Recollets, Bolland, Blegné, Neufbourg, Mortier, Bergerhay, St.-André, Julémont, les Recollets, Sauvenière, entre Charneux et Warrimont, près de Bouxhemont, à Stocquis, sur la chaussée au NO de Serezé, entre Battice et Chêneux, à Xheneumont, à Herve, dans la campagne de Romzée, et près de la Queue-du-Bois (\*). Cette grande île, qui occupe un plateau élevé, se divise, comme on peut le voir sur la carte, en deux bras principaux, dont l'un se dirige de Battice à St.-André, et l'autre de Battice à Romzée.

La deuxième île est située à Mouhain, et la troisième à Champiomont : ces deux îles sont très-petites.

---

(\*) Entre les trois derniers points, il nous a été impossible de reconnaître la limite; elle n'est indiquée sur la carte qu'approximativement et par analogie.

La quatrième est circonscrite par une ligne passant au S de Noorbeek, au N de Fouron-St.-Martin, à Ulvelt, à Planck, au N de Hagelstein, autour et au S de Fouron-St.-Pierre, au NE de la *Haye-Verte*, à l'E d'Aufnay, à Neufchâteau, à St.-Jean-Sart, contre le *Bois-du-Roi*, à Densuellen-Wint, au NO de Bel-Oeil; longeant le côté NO de la chaussée d'Aix-la-Chapelle à Liège jusqu'à l'E de la chapelle St.-Roch, puis le côté SE en passant au S de Bel-Oeil et de Henri-Chapelle; traversant de nouveau la chaussée à 500 ou 600 mètres à l'E de Henri-Chapelle, pour suivre le côté E du bois de *Heys* et se prolonger jusqu'à 600 ou 700 mètres au S de Hombourg; puis retournant longer le côté O de ce bois jusqu'à un point indéterminé au NNO de Henri-Chapelle, et passant enfin à l'E de Mabroek et à l'O de Reimersdal. Cette île, plus grande que la première, est superposée au greensand supérieur, excepté dans sa partie O, où elle repose sur le terrain houiller (Neufchâteau).

La cinquième île, très-petite, est située au NNO du village de Hombourg; elle couronne une petite sommité et a pour base le greensand supérieur.

La sixième (c'est peut-être une presqu'île) commence au N de Laschette, passe à l'E de Sinnich et de Slenacken, en suivant la colline qui sépare Op-Sinnich et Beusdael, et se prolonge dans la province du Limbourg; elle a pour base le greensand supérieur.

La septième occupe la sommité du bois de *Peurwentry*, situé au N de Gemenich, près de la limite des provinces de Liège et du Limbourg; elle recouvre le greensand supérieur.

Enfin, la huitième s'observe à la rive gauche de la Berwinne, entre Berneau et Mouland. Nous présumons qu'elle repose immédiatement sur les terrains primordiaux.

La craie qui se montre au N de Mesch, et qui passe à la chapelle de Maestricht, à Snauwemberg et entre Noorbeck et Mheer, appartient à la province du Limbourg.

D'après ce qu'on vient de voir, la craie de la rive droite de la Meuse, à l'exception de celle qui constitue les septième et huitième îles, ne dépasse guère au SSE la crête qui s'étend de Romzée à Henri-Chapelle, en passant par Micheroux, Herve et Battice; à l'ONO, une ligne tirée de la *Haye-Verte* (à  $\frac{3}{4}$  de lieue de la Meuse) sur la *Queue-du-Bois* (à une demi-lieue de la Meuse); et à l'ENE, une ligne partant de Ruiffs (château situé à l'E de Henri-Chapelle) et aboutissant à Beusdael.

La plus grande partie de la craie dont on se sert en Hesbaye, s'exploite par puits; le reste s'extrait de carrières à ciel ouvert, dont les principales sont situées au Calvaire de Fallais, à Hologne-aux-Pierres, à Heure-le-Romain et à Glons.

Dans le Limbourg, on l'exploite presque toujours à ciel ouvert sur les bords des îles que nous avons décrites. On trouve des carrières dans la première île, entre Evegnée et Cerexhe, à la Hougne (près de Herve), à Fafchamps<sup>(1)</sup>, entre Sauvenière et Privot, près de Bouxhemont, à Waucoumont, au SE de Battice.

Dans la troisième, à Champiomont.

Dans la quatrième, au NE de la *Haye-Verte*, au SE de Warsage, à Neufchâteau, près de Henri-Chapelle, au S de Deuknippe.

---

(1) On n'exploite plus actuellement la craie dans cette localité.

Et dans la sixième, entre Beusdael et Reimersdael.

L'épaisseur de la couche crayeuse est très-variable : la bure *Gaillard-Cheval* a traversé 11 à 12 mètres de craie; la bure *Loffelt*, à Ans, 12 à 13 mètres; la *Nouvelle - Espérance*, 20 mètres; l'exploitation de *St<sup>e</sup>-Walburge*, 29 mètres; et s'il faut en croire les ouvriers, les puits servant à exploiter cette roche dans la campagne de la Bourlotte, près de Chapon-Seraing, en traversent 40 mètres, sans en atteindre la partie inférieure.

#### CALCAIRE DE MAESTRICHT.

La limite du calcaire de Maestricht, à son point de contact avec la craie, est tracée approximativement par une ligne passant entre Hodeige et Grandville, à Glons et à Léon. La bande que forme cette roche se développe à Fauquemont, à la montagne St.-Pierre, à Sichem et à Hénisdael (entre Oreye et Vechmael). Elle ne se montre pas au delà de Bergilez, soit qu'elle se prolonge sous les terrains marécageux du district de Waremme, soit qu'elle cesse d'exister. Du reste, dans la partie O de la province, elle manque bien certainement, car la craie est immédiatement recouverte par une roche tritonienne postérieure au calcaire de Maestricht. Celui-ci ne reparait qu'à Foolz-les-Caves (Brabant méridional), où il sert de base à la même roche tritonienne.

On ne peut mieux étudier l'étage inférieur du calcaire de Maestricht qu'à la rive gauche de la Meuse, depuis Léon jusque près de Lavandegh. Nous allons donner quelques-unes des coupes que l'on observe entre ces deux endroits.

1° En montant le chemin qui conduit de Léon à Emale, on voit, au pied de la colline, l'étage supérieur de la craie avec des silex noirs disséminés; à mi-côte, le calcaire devient plus grenu, et alterne avec des couches peu puissantes de silex gris; au sommet, les silex prennent une couleur plus foncée, passent au gris-brunâtre, et alternent par couches, qui atteignent une puissance de plus d'un mètre, avec du calcaire de Maestricht bien caractérisé.

2° En montant le chemin de Naye à Emale, on rencontre d'abord de la craie un peu jaunâtre avec des silex noirs nombreux, et disséminés; ensuite des couches de silex de 10 à 20 centimètres de puissance, à surface ondulée, et de couleur grisâtre plus ou moins foncée, alternant avec des couches d'épaisseur variable (souvent d'un mètre) de calcaire de Maestricht blanc-jaunâtre, grossièrement divisé par des fissures perpendiculaires à la stratification; plus haut les couches de calcaire acquièrent plus de puissance, et les silex sont moins abondans.

3° La base de la montagne, depuis le Sart jusqu'à Lavandegh, est formée d'un calcaire grenu, blanc-jaunâtre, bien caractérisé, alternant avec des couches de silex noir plus ou moins continues, très-nombreuses, et qui paraissent diminuer de puissance vers le haut.

4° Près de Lavandegh, au pied de la montagne, on observe du calcaire blanc-jaunâtre, alternant avec des couches de silex noir qui deviennent de plus en plus minces à mesure qu'on s'élève, et finissent par disparaître entièrement vers le château.

La partie supérieure du dernier étage du calcaire de Maes-

tricht se voit à Foolz - les - Caves, dans le Brabant méridional (1).

Voici une coupe de cette partie telle que nous l'avons observée entre Foolz-les-Caves et Jauche, au N du petit bois où sont situées les carrières souterraines. Nous commençons par la superficie :

1° Terres meubles, renfermant des débris de glauconie grossière . . . . .	1m.00c
2° Couche argileuse d'un brun-verdâtre à texture grossière . . . . .	0. 10
3° Glauconie grossière, gris-verdâtre, très-friable, composée de grains verts, de sable, de beaucoup de calcaire, et d'un peu d'argile . . . . .	0. 80
Nous y avons trouvé des crassatelles.	
4° Couche de silex roulés, noirâtres, brunâtres, variant de la grosseur d'une noisette à celle d'un poing, et cimentés par un peu de glauconie semblable à celle de la couche n° 3 . . . . .	0. 25

Ces trois dernières couches appartiennent au terrain tritonien que nous décrirons bientôt, et les suivantes à la partie supérieure du calcaire de Maestricht.

---

(1) Nous n'avons pas reconnu, à la montagne St.-Pierre, cette partie supérieure du calcaire de Maestricht; mais comme nous ne nous sommes pas arrêté longtemps dans cette localité, il serait possible qu'elle eût échappé à des recherches trop superficielles.



5° Couche de calcaire de Maestricht blanc-jaunâtre, à gros grains, renfermant vers son tiers supérieur, un petit lit de cailloux quarzeux de la grosseur d'un pois, des bélemnites et quelques autres coquilles. Vers les parties inférieures, les cailloux sont plus abondans; ils sont blanchâtres et quelquefois noirâtres. . . . . 0.60

6° Couche composée de fragmens, plus ou moins arrondis, de calcaire de Maestricht à grains serrés, solidement unis, renfermant de petits cailloux de quartz blanchâtre et de quartz noirâtre, beaucoup de coquilles, surtout des bélemnites. Ces fragmens sont liés entre eux par un ciment friable, semblable à la partie inférieure de la couche précédente, c'est-à-dire contenant beaucoup de bélemnites, d'autres coquilles et de petits cailloux. . . . . 0.50

7° Couche de calcaire de Maestricht gris-jaunâtre, renfermant à sa partie supérieure de petits cailloux, et plus bas diverses espèces de coquilles, particulièrement des *pecten*. La partie inférieure de la carrière étant comblée, nous n'avons pu voir de cette couche que  $1\frac{1}{2}$  mètre de hauteur; mais des ouvriers qui ont travaillé à la carrière, nous ont assuré que la couche avait une puissance de . . . . . 3.00

8° Vient ensuite une couche de grès blanc qui a été exploité pour faire des pavés. Ce grès, dont on voit encore des débris sur place, a, suivant les ouvriers, une puissance de. . . . . 5.30

Et repose sur du calcaire de Maestricht semblable au précédent.

## 3° TERRAIN TRITONIEN.

(D'OMALIUS D'HALLOY.)

Le terrain tritonien est très-incomplètement développé dans la province de Liège. Nous ne possédons que deux roches qui puissent y être rapportées, l'une paraît être parallèle au calcaire grossier, l'autre est du sable.

## CALCAIRE GROSSIER.

La partie principale de la roche que nous rapportons au calcaire grossier, est composée de chaux carbonatée et de beaucoup d'argile. La texture en est grenue, lâche, poreuse, grossière. La masse est grisâtre, légère, tendre; mais très-tenace et difficile à casser. Vue à la loupe, elle présente une infinité de petits vides tubuleux capillaires. En se mêlant avec des grains de fer silicaté, elle passe à la glauconie grossière; et celle-ci, en perdant le calcaire qu'elle contient, devient une roche argileuse mêlée de grains verts (Avernas-le-Beauduin, Laer, etc.), qui n'est pas dénommée par les géologues, et qui ressemble au greensand supérieur: elle n'en diffère même que par sa position qu'on ne peut pas toujours observer, et par les fossiles qu'elle renferme.

La stratification est horizontale. Les bancs sont quelquefois divisés par des fissures verticales.

Jusqu'à présent, peu de fossiles se sont offerts à nos recherches; nous n'avons trouvé que des *arca* et des *crassatella* passées en tout ou en partie à l'état de calcaire crayeux très-blanc, un

petit échinide, et des corps cylindriques contournés semblables à ceux qui se rencontrent dans le gault, mais d'un diamètre plus gros.

La roche que nous venons de décrire prend un assez grand développement dans la partie NO de la province, où elle repose, soit sur la craie (Orp-le-Grand), soit sur le calcaire de Maestricht (Foolz-les-Caves). La partie inférieure est principalement formée de glauconie, à laquelle se rapporte les couches n° 2, 3 et 4 de la coupe que nous avons observée entre Foolz-les-Caves et Jauche, et la roche d'Avernas-le-Beauduin, de Laer, etc.

Le calcaire grossier d'Orp-le-Grand, Marez, Pellaines, Lincet, Linsmeau, Landen, Walsbets, etc., forme la partie supérieure. Dans quelques-unes de ces localités, on en exploite des pierres qui servent à bâtir et à construire des fours à cuire le pain qui ont la réputation de résister très-long-temps au feu.

En attendant que cette roche soit étudiée convenablement, voici les motifs qui nous ont conduit à la rapporter au calcaire grossier du terrain tritonien.

Nous avons vu qu'à Foolz-les-Caves, elle est nettement séparée du calcaire de Maestricht par une couche de silex roulés : ce fait indique un changement notable dans les phénomènes qui ont eu lieu entre la formation des deux roches ; changement qui semble déjà indiqué, dans la partie supérieure du calcaire de Maestricht, par la présence de petits cailloux, et d'une quantité très-considérable de bélemnites. L'abondance de ces animaux dans les dernières couches du calcaire de Maestricht, où ils paraissent avoir tous péri par suite de la catastrophe, et leur ab-

*debris de*

sence totale dans la glauconie qui la recouvre, établissent entre les deux roches une différence très-remarquable, et qui nous paraît suffisante pour séparer la dernière du terrain crétacé.

Elle ne peut donc appartenir qu'au terrain que l'on a nommé tertiaire, car elle n'a pas le caractère du terrain diluvien. La présence de quelques coquilles marines la range parmi le terrain tritonien, et sa nature, près du calcaire grossier.

#### SABLE.

Le sable tritonien est ordinairement jaunâtre, quelquefois rouge, gris, blanc, etc., et présente des veines et des bandes de teintes différentes qui souvent n'ont rien de régulier; mais dont quelques-unes, cependant, semblent indiquer la stratification. On voit rarement briller entre les grains quarzeux quelques paillettes de mica.

Tout le terrain crétacé de la Hesbaye est recouvert d'une couche plus ou moins épaisse de ce sable.

A l'exploitation de la mine de houille de Ste-Walburge, après avoir traversé 3 mètres de limon, on a trouvé successivement 3 mètres de sable jaune, 1 mètre de sable blanc, puis la craie.

Une des bures, servant à l'extraction de la craie, joignant le chemin de Borset et de Vaux, a traversé sous les terrains supérieurs 17 à 18 mètres de sable coloré, puis environ 2 mètres de sable verdâtre, mêlé de silex.

Le sable se montre à découvert à St-Nicolas, à Hollogne-aux-Pierres, à Crotteux, aux Cahottes, à Fontaine, au N de Ste-Walburge, etc.

Dans le Limbourg sa détermination est le plus souvent douteuse, parce qu'on est peu éloigné du greensand inférieur d'Aix-la-Chapelle, et qu'on n'aperçoit que rarement sous lui quelque roche supérieure du terrain crétacé. Cependant nous croyons qu'on peut rapporter au terrain tritonien, le sable de Heuseux et celui qui se trouve entre Fouron-le-Comte et Fouron-St-Martin.

Vers la partie supérieure du dépôt, il y a assez souvent une couche de cailloux de quartz hyalin blanchâtre, mêlés avec un peu de sable (entre Fouron-le-Comte et Fouron-St-Martin, entre Hollogne-aux-Pierres et Crotteux, à Crotteux, aux Cahottes, à Fontaine).

Dans quelques localités, le sable renferme une grande quantité de silex provenant du terrain crétacé (Warsage). Ces silex sont de diverses nuances, mais plus souvent jaunâtres que noirâtres. Nous ne savons pas encore à quel étage ils doivent être rapportés.

A ce terrain se lie un terrain argilo-sableux que les mineurs nomment *Châlon*, et qui renferme aussi une très-grande quantité de silex : on l'observe principalement dans le Limbourg, sur le terrain crétacé (à Beyne, à Fléron, sur Fossé, entre la Clouse et Gulp, à Belieren, entre Schuberg et Slenacken, à Hagelstein, à Herve, à Battice, etc.). N'ayant pu reconnaître sa position, soit relativement au sable en question, soit par rapport au gravier diluvien, nous le rangeons ici, comme à sa place la plus naturelle, en attendant que de nouvelles recherches précisent mieux celle qu'il doit occuper.

Au S de la bande crétacée, sur les terrains primordiaux, on trouve :

*Tom. VIII.*

41

- A Hevremont, une couche puissante de sable blanc;
- A la Haye-des-Chênes, une couche puissante de sable jaunâtre;
- Au S. de Florzé, une couche de sable blanc-jaunâtre, contenant des fragmens de phtanite;
- Au N d'Ouffet, une carrière de sable jaune;
- Entre Jamagne et Saul-d'Oneux, du sable blanc et jaune;
- Au N de Bois, du sable renfermant des fragmens de phtanite;
- Au N de Hamoire, sur la montagne, on trouve beaucoup de cailloux de quartz blanc;
- A Beaufays et dans les environs, les roches primordiales sont couvertes d'une couche de sable très-puissant, blanchâtre ou jaunâtre, renfermant des silex blonds et des cailloux de quartz blanc.

Les sables de ces localités appartiennent au terrain tritonien, au greensand inférieur ou aux amas couchés. Ils devront peut-être y être répartis; mais pour le moment nous ne pouvons rien décider.

Nous sommes dans la même incertitude sur l'époque de formation de nos argiles plastiques. Leur situation et leur manière d'être tiennent souvent beaucoup de celles des amas couchés; mais les sables qui les accompagnent ont les mêmes caractères que ceux du terrain tritonien. Aussi, nous ne les plaçons dans ce dernier que provisoirement, en attendant qu'on parvienne, à l'aide de nouvelles observations, à déterminer leur âge. Nous n'entreprendrons pas de faire une description détaillée de l'argile plastique; M. Cauchy a traité ce sujet d'une manière beaucoup plus étendue que nous ne pourrions le faire ici. En nous bornant à l'indication des localités, nous renvoyons pour le gisement à son

*Mémoire sur la constitution géologique de la province de Namur.*

Au SE de Hermalle, sous Huy, dans le chemin qui conduit de ce village au hameau de Fontaine, on trouve sur le système quarzo-schisteux inférieur, une argile noire feuilletée, qui renferme une grande quantité de cristaux transparents de chaux sulfatée trapézienne élargie, allongée et hémitrope, et quelques-uns de la variété équivalente. Ces cristaux ont 2 à 3 centimètres de longueur.

Un peu au S des ruines du château de Beaufort, précisément entre le calcaire et la dolomie supérieurs, on a exploité de l'argile plastique. Elle est accompagnée d'argile noire grossièrement feuilletée, et de sable blanchâtre, jaunâtre et rougeâtre, et paraît être dans une situation analogue à celle des amas couchés.

On a exploité de l'argile noire sur la colline entre Statte et Layable.

A la Mallieu, on trouve à la jonction du calcaire et de la dolomie, une sablière qui présente les terrains suivans, à partir du bas :

1° Argile plastique grisâtre et gris-noirâtre, renfermant dans certaines parties, du lignite charbonneux et de la chaux sulfatée aciculaire radiée, lenticulaire et en fer de lance ;

2° Sable de diverses couleurs, renfermant dans la partie supérieure beaucoup de cailloux quarzeux blanchâtres ;

3° Couche de cailloux diluviens, de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> d'épaisseur ;

4° Humus.

Lorsque l'on construisit la nouvelle chaussée de Liège à Verriers, on mit à découvert à la Rochette, près de la partie infé-

rieure de la dolomie, une masse d'argile grise qui contenait de petits cristaux de chaux sulfatée trapézienne et aciculaire.

#### 4° TERRAIN DILUVIEN.

(TERRAIN CLYSMIEN DE M. BRONGNIART.)

Notre province n'a pas échappé à la grande catastrophe diluvienne qui a inondé les continents. Cette époque y est représentée par des ossemens, dans certaines cavernes; par des blocs erratiques, des cailloux, du gravier et du limon.

Toutes ces roches ont une position sensiblement horizontale; mais elles se trouvent à des hauteurs très-variables: sur des plateaux élevés, dans des cavernes à un niveau inférieur à ces plateaux, et enfin dans des plaines peu élevées au-dessus des plus fortes crues des eaux de nos rivières; de sorte qu'il y a, pour ainsi dire, gradation entre les terrains diluvien et alluvien, relativement à leur position géographique.

#### CAVERNES A OSSEMENS.

La connaissance des cavernes à ossemens en Belgique, date de la découverte de celle de Chokier. C'est en avril 1829 que M. Jacob, directeur des carrières de cet endroit, trouva les premiers ossemens. Il les donna à M. le docteur Schmerling; et ce fut en septembre que ce naturaliste se rendit sur les lieux et reconnut la caverne qui leur servait de gîte. Depuis cette épo-



que, M. Schmerling s'est beaucoup occupé de la recherche de nouvelles cavernes, et en a trouvé un très-grand nombre qui sont, par les ossemens qu'elles fournissent, une source de richesses pour la géologie de la province de Liège. Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description détaillée; ce travail est réservé à M. Schmerling; nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns de leurs caractères généraux.

Les cavernes à ossemens se trouvent dans le calcaire anthraxifère, principalement là où cette roche fait quelques mouvemens qui dérangent la stratification. Leur ouverture est située à diverses hauteurs dans les collines qui bordent, soit une rivière, soit un ruisseau. Leur profondeur, leur direction et leur étendue sont variables.

Le sol des cavernes est couvert d'une couche plus ou moins épaisse (0<sup>m</sup> 01<sup>c</sup> à 2 mètres et plus) d'un limon argileux jaunegrisâtre, souvent calcarifère, entremêlé d'ossemens et de calcaire en fragmens anguleux ou légèrement arrondis, de différentes dimensions (il y en a qui atteignent 1 mètre de diamètre). Le limon, les ossemens et les fragmens calcaires, sont ordinairement réunis presque sans cohérence; mais quelquefois un enduit stalagmiforme en fait une brèche plus ou moins solide. On trouve encore dans le limon, mais moins communément, des cailloux siliceux et des morceaux de silex et de stalagmites; enfin, dans quelques cavernes, la couche limoneuse est recouverte d'une couche de stalagmite de 0<sup>m</sup> 01<sup>c</sup> à 0<sup>m</sup> 30<sup>c</sup>.

Les ossemens sont plus ou moins brisés; il y en a qui sont entiers et très-bien conservés; d'autres sont légèrement arrondis; leur couleur est le blanc-jaunâtre, quelques-uns sont noirâtres.

*un bruch de p  
térie, car  
d'ossemens  
de cavernes  
valent avec*

Ils appartiennent à un très-grand nombre d'espèces d'animaux, qui ont été déterminés avec soin par M. Schmerling, et dont on trouvera l'énumération au tableau des fossiles.

Parmi le grand nombre de cavernes qui sont actuellement connues, celles d'Engis, de Ramioul, d'Engihoul et de Huy, sont d'un grand intérêt pour la géologie, par la découverte qu'on y a faite d'ossemens humains. Celle de Chokier diffère de toutes les autres par la disposition du terrain qu'elle renferme, et mérite d'être décrite spécialement.

**CAVERNE DE CHOKIER.** — La caverne de Chokier est située près du village de ce nom, dans le calcaire supérieur, entre les carrières et la cavité à argile lithomarge.

L'ouverture est placée aux deux tiers de la hauteur de la colline. La forme en est triangulaire; la largeur au niveau du sol argileux sur lequel repose la brèche osseuse, est de 3 mètres; à partir de ce sol, elle va en se rétrécissant vers le haut; la hauteur est de 5 mètres.

La direction de la caverne, qui est du S au N, est oblique à la stratification. La longueur depuis l'endroit où l'on a commencé à trouver des ossemens jusqu'au fond, est de 12 mètres. De l'ouverture au fond, les parois se rapprochent et le sommet s'abaisse.

La partie supérieure de la voûte est tapissée de stalactites fistulaires et fusiformes, qui y sont attachées par un enduit stratiforme peu épais.

L'espace vide où ces stalactites sont suspendues, est de 65 centimètres de hauteur.

À partir de ce creux, on trouve, en descendant, différentes

couches, que nous allons décrire telles que nous les avons observées le 1<sup>er</sup> décembre 1829 :

1<sup>o</sup> Couche de *stalagmite* de 0<sup>m</sup> 15<sup>c</sup> d'épaisseur, de couleur blanchâtre, non cristalline, et se divisant facilement en lames peu épaisses;

2<sup>o</sup> Couche de *limon argilo-calcaire jaunâtre*, de 0<sup>m</sup> 60<sup>c</sup> de puissance, contenant des débris de roche calcaire, et des ossemens, en grand nombre vers l'entrée, et rares vers le fond. On a trouvé dans ce limon quelques ossemens agglutinés, formant brèche osseuse, comme celle qui sera décrite plus bas;

3<sup>o</sup> Couche de *stalagmite* de 0<sup>m</sup> 15<sup>c</sup>, à structure lamellaire et cristalline;

4<sup>o</sup> Couche de *brèche osseuse* de 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup>, composée de fragmens plus ou moins arrondis sur leurs bords, de calcaire semblable à celui de la roche, d'ossemens généralement fracturés, parmi lesquels il s'en trouve qui sont usés de tout côté, et de dents bien conservées. On y voit, mais rarement, des fragmens de stalagmites; et plus rarement encore, des cailloux siliceux.

Tous ces débris sont mêlés, et liés assez solidement ensemble par un ciment stalagmiforme, criblé de cellules irrégulières remplies en partie de limon argilo-calcaire;

5<sup>o</sup> Couche de *stalagmite* de 0<sup>m</sup> 15<sup>c</sup>, plus cristalline que la première, mais beaucoup moins que la seconde;

6<sup>o</sup> Couche de *brèche osseuse*, ressemblant à la précédente, mais qui paraît s'en distinguer par les cornes de rennes et de cerfs qu'elle renferme particulièrement; sa puissance est de 1<sup>m</sup> 80<sup>c</sup>.

Enfin, sous cette couche on trouve une argile plastique grisâtre et jaunâtre, contenant vers les parois de la caverne un petit filon

Lorsque l'on  
état principal  
Vidé

le vert

de chaux carbonatée laminaire et cristallisée. On n'a pas fait de recherches sous cette argile.

Ces trois couches ossifères, séparées par des couches horizontales de stalagmites dont l'épaisseur fait supposer que le temps durant lequel elles se sont formées a été considérable, est un fait bien remarquable ; c'est, à ce que nous croyons, le seul de ce genre qui jusqu'à présent ait été observé.

Voici la liste des fossiles que M. Schmerling a découverts dans la caverne de Chokier :

Chauve-Souris.	Castor.
Musaraigne.	Lièvre.
Taupe.	Lapin.
<i>Ursus spelæus.</i>	Agouti.
<i>Ursus arctoides.</i>	<i>Elephas primigenius.</i>
Marte.	<i>Hippopotamus.</i>
<i>Canis spelæus.</i>	Sanglier.
<i>Canis.</i>	Cochon.
Loup.	<i>Rhinoceros tichorinus.</i>
Renard.	<i>Id. leptorhinus.</i>
Bélette.	<i>Id. minutus.</i>
Genette.	Cheval.
Blaireau.	Ane.
<i>Hyena spelæa.</i>	Renne.
<i>Felis.</i>	Cerf.
Écureuil.	Daim.
Souris.	Antilope.
Rat.	Mouton.
Rat d'eau.	Bœuf.
<i>Mus amphibius.</i>	Oiseaux.
<i>Mus œconomus.</i>	<i>Helix.</i>
Campagnol.	

Les dents et les ossements d'ours forment plus de la moitié des

débris; ceux d'hyènes, puis ceux de ruminans, viennent après dans l'ordre des quantités.

#### BLOCS ERRATIQUES, CAILLOUX ET GRAVIER.

En considérant les cailloux diluviens qui se trouvent sur nos terrains créacé et tritonien, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils proviennent en grande partie de nos terrains primordiaux. Cette observation nous conduit à examiner d'abord quelle est la nature des débris qui sont dispersés sur ceux-ci. Le terrain ardoisier présente à sa surface des blocs considérables de quartz grenu; le système quarzo-schisteux inférieur, de gros quartiers de poudingue; on ne trouve guère à la surface du système quarzo-schisteux supérieur, qu'une couche sablonneuse provenant de la désagrégation du psammite jaunâtre; sur le calcaire, que du limon; enfin, on rencontre peu de débris sur le terrain houiller.

Quelques blocs ont été transportés loin de leur gîte originaire. Mais la plus grande partie des fragmens déplacés de roches primordiales, forme une couche de cailloux ovulaires, avellanaires et quelquefois plus gros, réunis par du gravier. Ces cailloux sont pour la plupart de grès et de psammite durs; quelques-uns sont de quartz grenu, de quartz hyalin, de schiste et de quelques autres roches. Tous, excepté le quartz, sont plus ou moins brunâtres. Le gravier, qui provient en grande partie des mêmes roches, est mêlé d'un peu de limon.

La couche caillouteuse est assez puissante, et gît à des hau-

teurs diverses, qui dépassent toujours celle des plus fortes crues des eaux de nos rivières. C'est sur les collines qui avoisinent la Meuse, qu'on la trouve la mieux développée.

A la rive gauche, elle se montre au sommet de la montagne St-Pierre, à Haccourt, entre la Préalles et Millemorte. Dans les campagnes de Millemorte, les puits destinés à l'exploitation de la craie, après avoir traversé du limon, percent une couche de gravier caillouteux, qui est séparée de la craie par des silex appartenant aux sables tritoniens précédemment décrits.

M. Schmerling vient de découvrir tout récemment des dents et des ossements de rhinocéros, dans une couche de cailloux située dans un petit vallon, au N et près du village de Chokier.

Dans la campagne de la Bourlotte, entre Chapon-Seraing et Warnant, les bures qui servent à exploiter la craie traversent d'abord du limon, puis une couche de gravier caillouteux de 2 à 4 mètres d'épaisseur, et ensuite le sable tritonien.

A la rive droite, on observe la couche caillouteuse sur le plateau situé entre Visé et Berneau, entre Berneau et Fouron-le-Comte, à Mesch, à la chapelle de Maestricht, près des fortifications de la Chartreuse, près de l'église de Cheratte, etc.

On a trouvé, il y a peu de temps, dans cette dernière localité, parmi les galets qui constituent cette couche, de superbes dents et défenses d'éléphants.

C'est au même dépôt ou au limon qui lui est superposé, qu'appartient une dent d'éléphant très-bien conservée, que l'on a rencontrée à 5 mètres sous terre, à Bechuron, près du chemin de Chénée à Vaux. Ces fossiles ont été déposés au cabinet de l'Université de Liège.

## LIMON.

Immédiatement au-dessus de la roche caillouteuse, s'étend une couche plus ou moins considérable de limon argileux, souvent calcarifère, à particules très-fines, de consistance meuble, de couleur jaune-grisâtre plus ou moins foncée, et renfermant quelquefois de petits cailloux (Bois-de-Breux, St<sup>e</sup>-Walburge). Le sol de la Hesbaye est presque entièrement formé de ce limon, qui recouvre, suivant les localités, le dépôt caillouteux, le gravier, le sable ou la craie.

Dans les campagnes de la Bourlotte, il a une épaisseur de 2 à 3 mètres. La bure de St<sup>e</sup>-Walburge en a traversé 3 mètres, et celle de la *Nouvelle-Espérance*, 6 mètres.

On voit du limon diluvien à Lens-St-Remy, dans les campagnes de Millemorte, à Herstal, au sommet de la montagne St-Pierre, au Bois-de-Breux, etc. Il est employé à faire des briques dans un grand nombre de lieux.

## 5° TERRAIN TUFFACÉ.

Le tuf calcaire est en masse poreuse, grenue et meuble, ou mamelonnée et criblée de tuyaux fistulaires; il enveloppe des coquilles de cyclostomes, de paludines, de limnées, de planorbes, d'ambrettes, de bulimes, d'hélices, d'ancyles, etc.; et il incruste des branches et des feuilles de végétaux. Cette roche se trouve ordinairement dans les vallons, près des rivières ou des ruisseaux, et paraît devoir sa formation au calcaire que les eaux tiennent en dissolution.

Le Hoyoux dépose du carbonate de chaux en telle abondance,

qu'on y trouve assez fréquemment des écrevisses qui en sont revêtues. Le tuf forme, en certains endroits, le lit de cette rivière, et se montre en masses assez considérables le long de ses bords, aux Forges, à Barse, à Valdor. Outre les coquilles que nous avons citées, on y trouve de petites couches de globules testacés libres, vides ou contenant au centre un petit caillou.

Au S et près de Hollogne-aux-Pierres, on voit une masse de tuf de 6 mètres environ de hauteur, en tout semblable à celui du Hoyoux.

Il y a encore du tuf près du moulin de Bricheveau, sur le ruisseau de Somme, vis-à-vis de Sclayn.

## 6° TERRAIN ALLUVIEN.

### CAILLOUX, GRAVIER ET LIMON.

Les différentes roches qui constituent le sol de notre province, sont encore remaniées pendant l'époque actuelle, et déplacées par les eaux. La plupart des cailloux et des graviers que charient les rivières sont siliceux, et l'on remarque que la majeure partie d'entre eux appartient au quartz grenu du terrain ardoisier des Ardennes.

Dans un courant rapide, le limon et le gravier menu sont transportés au loin, et le lit de la rivière est caillouteux. Lorsque l'eau coule tranquillement, le fond de la rivière est limoneux. En général, le limon est toujours supérieur aux dépôts caillouteux.

Nous rapportons au terrain alluvien toutes les roches caillouteuses ou limoneuses qui se trouvent, soit au niveau des



rivières, soit à un niveau peu élevé au-dessus de leurs eaux ordinaires. Tel est le terrain que l'on a mis à découvert en creusant le canal de l'Ourte, entre Chénée et *Bac-en-Pot*. Il offre vers la surface une couche de limon, sous laquelle se trouve un petit dépôt de gravier caillouteux, qui renferme vers Chénée une couche limoneuse et tourbeuse dont nous parlerons plus bas.

Les roches alluviennes ont beaucoup de ressemblance avec les diluviennes, tant par leur nature que par leur position; il faut donc bien prendre garde de ne pas les confondre, surtout lorsque ces dernières sont peu élevées au-dessus du lit des rivières: dans tous les cas, on devra rapporter au terrain diluvien, celles dans lesquelles on aura rencontré des restes d'animaux dont la race est perdue, ou dont les analogues n'existent plus dans le pays.

### 7° TERRAIN TOURBEUX.

La tourbe est une production qui paraît dépendre beaucoup de la nature du sol. Elle croît de préférence sur le terrain ardoisier, soit dans les fonds sur les bords des rivières, soit sur les plateaux. On y rencontre des branches d'arbres, quelquefois très-volumineuses, appartenant au chêne, au bouleau, etc.

Dans les environs de Spa, la tourbe repose sur une argile grisâtre contenant des débris de végétaux et des cailloux siliceux; elle y est exploitée comme combustible, ainsi que sur les bords de la Lienne entre Floret et Villé, dans les environs du Hockay, de la Gleize et dans un grand nombre d'autres endroits.

En 1827, en faisant une galerie d'écoulement entre les vil-

lages de Chénée et de Grivegnée, sur la rive droite de l'Ourte, on a traversé une couche de débris de végétaux de 7 décimètres environ de puissance, inclinant légèrement au N. La partie principale consiste en feuilles et tiges de plantes qui paraissent appartenir à la famille des *joncées*, et qui constituent par leur assemblage une tourbe un peu schistoïde de couleur brunâtre. On y a trouvé, surtout dans les parties les plus décomposées :

1° Des graines aplaties d'un noir luisant ;

2° Un grand nombre de cônes de sapin possédant encore leur propriété hygrométrique (\*) ;

3° Des branches et des troncs d'arbres appartenant au sapin. Un de ceux-ci, de 5 mètres de longueur, contenait vers son centre une substance résineuse, cassante et de couleur jaunâtre. S'il faut en croire les ouvriers, quelques branches portaient l'empreinte de la hache. Une partie de ces bois et même certains fruits renfermaient du fer sulfuré blanc ;

4° Enfin, l'on y a recueilli des élytres de coléoptères.

Cette tourbe est séparée du terrain houiller par une couche de gravier limoneux ; une couche semblable la recouvre, et à celle-ci succède un limon argilo-sablonneux jaunâtre.

En 1830, on a trouvé le prolongement de cette tourbe, dans les mêmes circonstances de gisement, près d'Angleur, à 300 mètres environ à l'O de l'endroit ci-dessus, en creusant le canal de l'Ourte. Nous y avons rencontré des troncs, des tiges,

---

(\*) En retirant ces cônes de la tourbe, on n'y distinguait aucune division ; mais ils se sont épanouis après avoir été exposés à la chaleur.

des feuilles et des fruits de hêtre, de chêne et d'autres végétaux de forêts.

Les fruits n'étaient pas abondans; les feuilles constituaient par leur assemblage une tourbe schistoïde; et une partie de ces débris étaient convertis en fer phosphaté terreux.

Nous n'y avons pas observé de fer sulfuré blanc, ni de cônes de sapin, si communs dans la localité précédente.

### 8° TERRAIN DÉTRITIQUE.

#### HUMUS.

L'humus étant le résultat du mélange des matières végétales et animales avec les divers terrains que nous avons décrits, réduits à l'état meuble, la composition en est très-variée et dépend de la nature des roches qu'il recouvre.

La nature de ces roches et, par suite, celle de l'humus, exercent sur la végétation la plus grande influence; on en sera convaincu en jetant un coup d'œil sur les quatre contrées qu'on distingue dans la province. La stérile Ardenne a pour base le terrain ardoisier. Les meilleures terres du Condroz reposent sur le calcaire anthraxifère. Les prairies du Limbourg recouvrent en grande partie le terrain houiller et le terrain crétacé. Enfin, le sol fertile de la Hesbaye est formé de terrains secondaires.

Nous osons espérer que l'Académie nous pardonnera les longs détails dans lesquels nous sommes entré. Nous n'avons vu, dans la question qu'elle a proposée, que le désir de connaître tout ce qui a rapport à la constitution géologique de la province de

Liège, et d'obtenir pour réponse des faits exacts plutôt que de vagues conjectures ornées d'un pompeux langage.

Nous nous compterions heureux et pleinement récompensé de nos peines et de nos veilles, si quelques-unes de nos observations obtenaient l'assentiment de nos juges, et pouvaient contribuer à l'avancement de la science géologique.

FIN.

# TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

## ESPÈCES MINÉRALES DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>CHAUX CARBONATÉES.</b>			
	<i>Primitive</i>	Le château de Chokier, Ahin, Layable, Seilles, Richelle	Calcaire.
		Horion-Hozémont	Dolomie.
	<i>Équiaxe.</i>	Chaufontaine	Calcaire argileux.
		Pouleur	Psam. anth. supér.
		Angleur	Fer hydraté.
	<i>Inverse</i>	Le château de Chokier, Goffontaine, Ensiyal, Flône, Engihoul, Theux	Calcaire.
		Lincé, Chokier, Marsinne, Berneau	Dolomie.
		Jusleville	Éilon plombifère.
	<i>Métastatique</i>	Nandrin, Moulin, entre le Sart et Hody, le château de Chokier, Colonster, Goffontaine, Pepinster, Ensiyal, Seilles, Argenteau, Theux	Calcaire.
		Comblain-au-Pont, Avin, Lincé, Berneau.	Dolomie.
		Entre Comblain-au-Pont et Comblain-à-la-Tour.	Psam. anth. supér.
	a) <i>Transposée</i>	Chokier	Calcaire.
	<i>Mixte</i>	Le château de Chokier, Chokier, Lavoir	—
	<i>Cuboïde</i>	Flône	—
	<i>Sémi-marginée.</i>	Layable	—
	<i>Unitaire</i>	Le château de Chokier	—
	<i>Prismée</i>	Seilles	—
	<i>Binaire</i>	Entre le Sart et Hody, Seilles	—
	<i>Imitable</i>	Le Chantoir près de Verviers, Seilles	—
	<i>Antiédrique</i>	Layable, Chokier, Engihoul	—
	<i>Antécédente.</i>	Le château de Chokier	—
	<i>Dodécèdre</i>	Villers-le-Temple, Moulin, le château de Chokier, Verviers, Ahin, Chokier, Seilles, <u>Qneux</u>	—
		Comblain-au-Pont	Dolomie.
		Pouleur	Psam. anth. supér.
	a) <i>Raccourcie</i>	Ahin, Layable, Chokier, Ivoz, Horion-Hozémont.	Calcaire.
		Le Val-Benoît	Psammite bouiller.

ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
CHAUX CARBONATÉE . . . . .			
	<i>Dodécaèdre rac-</i>		
	<i>courcie</i> . . . . .	Boute-li-Cou . . . . .	Fer carb. Lithoïde.
	<i>Dilatée</i> . . . . .	Layable . . . . .	Calcaire.
	<i>Analeptique</i> . . . . .	Entre Flémalle-Haute et Chokier . . . . .	—
	<i>Bibinaire</i> . . . . .	Entre le Sart et Hody, le Chantoir près de } Verviers, Seilles . . . . . }	—
	<i>Coordonnée</i> . . . . .	Chokier . . . . .	—
	<i>Unibinotenaire</i> . . . . .	Le château de Chokier, Chokier . . . . .	—
		<i>Formes qui n'ont pas été décrites par Haüy.</i>	
	$\frac{1}{2}$ . . . . .	Poulseur . . . . .	Psam. anth. supér.
	$P_2^2 D$ . . . . .	Seilles . . . . .	Calcaire.
	$P_2^2 E^2 E$ . . . . .	Chokier . . . . .	—
	$B_1^2 e^2$ . . . . .	Chokier . . . . .	—
	$B_6^{\frac{1}{2} e^2}$ . . . . .	Entre Flémalle et Chokier . . . . .	—
	$B_3^3 D$ . . . . .	Colonster . . . . .	—
	$P_2^2 D D$ . . . . .	Seilles . . . . .	—
	$P_2^2 e^{\frac{1}{3}}$ . . . . .	Chokier . . . . .	—
	$B_2^{\frac{3}{5} e^2 D}$ . . . . .	Le château de Chokier . . . . .	—
	$D_2^{\frac{4}{5} e^2 \frac{3}{5} e}$ . . . . .	Chokier . . . . .	—
	<i>Lenticulaire</i> . . . . .	Ahin . . . . .	—
	<i>Spiculaire</i> . . . . .	Engihoul . . . . .	—
		Chaufontaine . . . . .	Schiste anth. supér.
	<i>Aciculaire con-</i>	Flône . . . . .	Calcaire.
	<i>jointe et radiée.</i>		Entre Layable et Statte, Longprés . . . . .
	<i>Fibreuse conjointe.</i>	St-Marguerite près de Liège . . . . .	Terrain houiller.
	<i>— radiée.</i>	Lavoir . . . . .	Calcaire.
	<i>Laminaire</i> . . . . .	Sery, Modave, Chokier, Engihoul, Seilles, } Richelle, etc., etc. . . . . }	—
		Sery, Comblain-au-Pont, etc. . . . .	Dolomie.
		Sainroul, Jusleville . . . . .	Filon plombifère.
	<i>Lamellaire</i> . . . . .	Longprés . . . . .	Dolomie.
		Entre Comblain-au-Pont et Comblain-à-la-Tour, } Poulseur, la Rochette. . . . . }	Psam. anth. supér.

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>CHAUX CARBONATÉE . . . . .</b>			
	<i>Compacte massive</i>	Une grande partie du calcaire anthraxifère : Esneux, Seilles, Theux, etc.	
a)	<i>Dendritique</i>	Certains calcaires anthraxifères : Sternbert. Quelques cailloux du poudingue de Malmedy.	
	<i>Grossière</i>	Le calcaire de Maestricht	
	<i>Crayeuse</i>	La craie.	
	<i>Spongieuse</i>	Modave, Layable, Chokier . . . . .	Calcaire.
	<i>Floconneuse</i>	Layable, Chokier . . . . .	—
	<i>Pulvérulente</i>	Modave, Layable, Chokier . . . . .	—
	<i>Pseudomorphique</i>	Les pétrifications du calcaire anthraxifère : Vierset, Ognée, Chokier, Richelle, etc.	
	<i>Fistulaire</i>	Remouchamps, Verviers, Chokier, Engi- houl, etc. . . . .	} Calcaire.
	<i>Cylindrique</i>	Remouchamps, Chokier, Seilles, etc. . . . .	—
	<i>Conique</i>	— — — — —	—
	<i>Stratiforme</i>	— — — — —	—
	<i>Mamelonnée</i>	Chokier . . . . .	—
		Chaufontaine . . . . .	Schiste anth. supér.
		Les bords du Hoyoux près de Barse, Hollogne- aux-Pierres . . . . .	} Tuf calcaire.
	<i>Globuliforme tes- tacée</i>	Barse, Hollogne-aux-Pierres . . . . .	—
	<i>Incrustante</i>	Barse, Valdor, Hollogne-aux-Pierres . . . . .	—
	<i>Sédimentaire</i>	— — — — —	—
<b>CHAUX CARBONATÉE FERRIFÈRE . . . . .</b>			
	<i>Primitive</i>	Oupeye, la Bouhoulle . . . . .	Psammitic bouillier.
	<i>Inverse</i>	La vieille montagne près Moresnet . . . . .	Amas zincifère.
	<i>Antiédrique</i>		
	<i>Aciculaire</i>		
	<i>Lamellaire brunâtre</i>	Oteppe . . . . .	Schiste ard. comm.
		Angleur . . . . .	Amas ferrugineux.
<b>CHAUX CARBONATÉE FERRO-MAN- GANÉSIFÈRE . . . . .</b>			
	<i>Primitive convexe</i>	Elémalle-Grande, Boute-li-Cou . . . . .	Fer carb. Lithoïde.
<b>CHAUX CARBONATÉE QUARZIFÈRE.</b>			
	<i>Concrétionnée</i>	Layable . . . . .	Sable.
<b>CHAUX CARBONATÉE MAGNÉSIFÈRE.</b>			
	<i>Primitive</i>	Berneau . . . . .	Dolomie.

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>CHAUX CARBONATÉE MAGNÉSIFÈRE.</b>			
	<i>Primitive convexe.</i>	GoFontaine, Pepinster, Ensival, Verviers, Chokier, Seilles.	Calcaire.
		Entre Hamoir-Lassus et Sy, Hamoir, Scry, Lincé, Membach, Layable, la Mallieu, Angleur, la Rochette, Bilstain, Marsinne, Berneau, la Vieille-Montagne, Theux.	Dolomie.
		Entre Ninane et la chaussée de Liège à Chauffontaine.	Schiste anth. supér.
	<i>Laminaire</i>	La Mallieu	Dolomie.
	<i>Lamellaire</i>	Entre Hamoir-Lassus et Sy, Membach, Angleur, Hancé, Bilstain, la Vieille-Montagne, Theux.	Dolomie.
	<i>Granulaire</i>	La plupart de nos Dolomies anthraxifères : Layable, Marsinne, Oneux, etc., etc.	
	<i>Compacte.</i>	Membach, la Vieille-Montagne.	Dolomie.
	<i>Pseudomorphique.</i>	Les Crinoïdes lamellaires qu'on rencontre dans la Dolomie : Comblain-au-Pont, St-Léonard, Marsinne, etc., etc.	Dolomie.
<b>CHAUX CARBONATÉE PÉTIDE . . .</b>			
		Certains calcaires anthraxifères : Richelle, Chokier, etc., etc.	
		Étémalle, la Rochette	Schiste alunifère.
<b>CHAUX CARBONATÉE BITUMINEUSE.</b>			
	<i>Chaux carbonatée anthraxifère, calcaire anthraxifère.</i>	Modave, Seilles, Theux, etc., etc.	
<b>ARRAGONITE.</b>			
	<i>Primitif</i>	Oteppe Chauffontaine	Schiste ard. comm. Schiste anth. supér.
	<i>MPE.<sup>3</sup> Quadrilatérale Apotome Aciculaire libre</i>	Chauffontaine	Schiste anth. supér.



## DES ESPÈCES MINÉRALES.

341

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>CHAUX FLUATÉE.</b>			
	<i>Primitive.</i>	Chokier, Seilles	Calcaire.
	<i>Cubique.</i>	Chokier, Seilles	—
	<i>Cubo-Octaèdre.</i>	Chokier	—
	<i>Laminaire.</i>	Scry, Chokier, Forêt, Seilles.	—
		Scry, Engihoul, Vierset, Theux	Dolomie.
	<i>Granulaire.</i>	Chokier	Calcaire.
<b>CHAUX SULFATÉE.</b>			
	<i>Trapézienne.</i>	Entre Chokier et Flémalle-Haute.	Filon argileux.
		Hermalle, la Mallieu, la Rochette	Argile.
		Argenteau.	Schiste alunifère.
	<i>Équivalente.</i>	Hermalle.	Argile plastique.
	<i>Lenticul. géminée.</i>	La Mallieu	—
	<i>Aciculaire radiée.</i>	Layable, Ampsin, Flône, la Mallieu	Schiste alunifère.
		La Mallieu	Argile plastique.
	— <i>libre.</i>	Entre Chokier et Flémalle-Haute	Filon argileux.
		La Rochette.	Argile.
		Argenteau	Schiste alunifère.
		Le Bois-de-Huy.	Amas zincifère.
	<i>Laminaire.</i>	La Rochette.	Argile plastique.
		Layable, Argenteau	Schiste alunifère.
	<i>Fibreuse conjointe.</i>	Argenteau	—
	<i>Muscoïde.</i>	—	—
<b>BARYTE SULFATÉE.</b>			
	<i>Apophane.</i>	La Rochette.	Amas quarzeux.
	<i>Trapézienne.</i>	Esneux	Calcaire.
		La Rochette.	Amas quarzeux.
		Comblain-à-la-Tour	Filon ferrugineux.
	<i>Épointée.</i>	Esneux	Calcaire.
		La Rochette.	Amas quarzeux.
	<i>Entourée.</i>	—	—
	<i>Équivalente.</i>	—	—
	<i>Sexdécimale.</i>	—	—
	<i>Crétée.</i>	—	—
	<i>Laminaire.</i>	Seilles.	Calcaire.
		La Rochette.	Amas quarzeux.
		Comblain-à-la-Tour	Filon ferrugineux.

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
BARYTE SULFATÉE.			
	<i>Concrétionnée</i>	La Rochette.	Filon ferrugineux.
	<i>Mamelonnée.</i>		
	<i>Fistulaire</i>		
	<i>Coralloïde</i>		
ALUMINE SULFATÉE	<i>Fibro-soyeuse</i>	Layable	Schiste alunifère.
ALUMINE HYDRO- PHOSPHATÉE ?	<i>Aciculaire radiée</i>	Angleur	Amas ferrugineux.
QUARZ			
	1 <sup>o</sup> Quarz hyalin		
	<i>Prismé.</i>		
	a) <i>Limpide</i>	Colanhan.	Schiste ard. diallag.
		Petit-Sart.	— rougeât.
		Oteppe.	— comm.
		La Sauvenière près de Spa.	Quarz grenu ardois.
		Barse, Henne.	Poudingue ent. inf.
		Chokier, Richelle.	Calcaire.
		Chokier, Barneau.	Dolomie.
		Angleur, la Vieille-Montagne, Henri-Chapelle, la Mallieu, Hodboimont.	Filons et amas mé- tallifères.
		Le Val-Benoît, la Chartreuse, Cheratte, Argen- teau, Trembleur.	Psammite houill.
		La Neuvecour, les Bruyères, le Bleyberg.	Quarz grenu houil.
		La Plomterie	Faïlle.
	b) <i>Enfumé</i>	Richelle	Quarz grenu.
	c) <i>Noir brunâtre</i>	Richelle	—
	d) <i>Noir</i>	Chokier, Theux	Calcaire.
	e) <i>Laiteux</i>	Henri-Chapelle.	Amas métallifère.
	f) <i>Rubigineux</i>	Chokier, Angleur.	Filon argileux.
	<i>Laminiforme</i>	Colanhan.	Schiste ard. diallag.
		La Rochette.	Amas quarzeux.
		Engis.	Amas zincifère.
	<i>Incrustant</i>		
	a) <i>Du fer sulfuré</i> <i>dodécaèdre.</i>	La Rochette.	Amas quarzeux.
	b) <i>Du fer sulfuré</i> <i>mamelonné</i>		
	c) <i>De la baryte</i> <i>sulfatée trapé-</i> <i>zienne.</i>		

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
QUARZ			
	Quarz hyalin		
	<i>Massif</i>	Colanhan. Petit-Sart	Schiste ard. diallag. — rougeât.
	<i>Subgranulaire</i>	Le quartz grenu du terrain ardoisier : la Sauve- nière, Quarzeux, etc., etc. Le quartz grenu du terrain houiller : Hozé- mont, les Bruyères, le Bleyberg, etc.	
	<i>Granulaire</i>	Le grès blanc du greensand inférieur : An- gleur, Gemenich, etc.	
	<i>Grossier</i>	Une partie des quartz incrustans et pseudo- morphiques de la Rochette	Amas quarzeux.
	<i>Arénacé</i>	Le sable et les cailloux du terrain tritonien.	
	<i>Pseudomorphique</i>		
	a) en chaux fluo- zée cubique.	La Rochette	Amas quarzeux.
	b) en chaux carbo- natée inverse		
	c) en chaux car- bonatée méta- statique		
	d) en chaux carbo- natée dodécaèd.		
	e) en plomb sul- furé cubo-oc- taèdre		
	f) en baryte sul- fatée primitive.		
2 <sup>o</sup>	Quarz agathe.		
	<i>Calcédoine</i>		
	<i>Cacholong</i>	Avec le quartz pyromaque du terrain crétacé.	
	<i>Cornaline</i>		
	<i>Pyromaque</i>	Heure-le-Romain, la Queue-du-Bois, Barchon, Faschamps, Mortier, etc., etc.	Terrain crétacé.
	<i>Calcarifère</i>	Autour du quartz pyromaque.	
3 <sup>o</sup>	Quarz jaspe		
	<i>Noir (phthanite)</i>	Douxflamme, Chokier, Seilles, etc., etc. Layhle	Calcaire. Dolomie.
	<i>Rubané</i>	Dalhem, Richelle, Berneau	Terrain houiller.
DIALLAG			
TALC	<i>Lamelliforme noire</i>	Colanhan, Lierneux, Comté.	Schiste ard. diallag.
	<i>Cristallisé</i>	Colanhan Petit-Sart	— Schiste ard. rougeât.

ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.	
TALC.	<i>Lamellaire vert.</i>	Colanhan . . . . .	Schiste ard. diallag. Schis. ard. rougeât. Calcaire.	
	—	Petit-Sart . . . . .		
	<i>Blanchâtre et nacré.</i>	Seilles . . . . .		
EPIDOTE		Englebermont, Rosière, THF, Lize, Henne, Quinkampoï, etc., etc. . . . .	Psam. anth. infér.	
FELDSPATH		Hozémont . . . . .		
PROLÉRITE		Fidmalle, St-Gilles, le Val-Benoît, la Belle-Vue, la Plomberie, la Nouvelle-Haye, la Chartreuse.	Sch. et psam. houil.	
HALLOYSITE.				
	<i>Mamelonnée.</i>	Richelle . . . . .	Fibons et amas mé- tallifères.	
	<i>Compacte vitreuse.</i>			
	a) <i>Limpide</i>	Angleur . . . . .		
	b) <i>Noire</i>	Angleur, la Rochette. . . . .		
	c) <i>Bleu verdâtre pâle.</i>	Richelle . . . . .		
	d) <i>Verte</i>	— . . . . .		
	e) <i>Brunâtre.</i>	— . . . . .		
	<i>Compacte cireuse</i>			
	a) <i>Blanc bleuâtre</i>	Angleur, Moha, Theux . . . . .		
	<i>Compacte terreuse.</i>	— . . . . .		
	<i>Granulaire</i>	— . . . . .		
	<i>Cloisonnée</i>	— . . . . .		
	<i>Terreuse</i>	Richelle . . . . .		
PLOMB SULFURÉ				
	<i>Primitif</i>	La Rochette, le Bleyberg. . . . .		—
	<i>Octaèdre</i>	Les Awirs, la Rochette, Moha, <u>Onoux</u> , <u>Jusleville</u> . . . . .	—	
	a) <i>Sagminiforme</i>	Les Awirs . . . . .	—	
	<i>Cubo-Octaèdre</i>	La Rochette, Moha, <u>Onoux</u> , <u>Jusleville</u> . . . . .	—	
	<i>Laminaire</i>	Sanserotte, Esneux, Strivay, Comblinay, le Mou- lin-de-Genneret, Stembert, Sainroul, les Awirs, le Bois-de-Huy, Flône, la Mallieu, le Dosquet, Aigremont, Engis, Angleur, Olne, Vogelsang, Henri-Chapelle, Overoth, Lavoïr, le Bois-du- Chant-d'Oiseau, Velaine, Marsinne, Moha, Berneau, Souvré, <u>Onoux</u> , <u>Theux</u> , Pouillon- Fourneau, <u>Jusleville</u> , Sohan, le Bleyberg.	—	
	<i>Lamellaire</i>	Membach, Stembert, les Awirs, la Rochette, Flône, la Mallieu, le Dosquet, Aigremont, Engis, Henri-Chapelle, Velaine, Moha, <u>Jus- leville</u> , le Bleyberg . . . . .	—	
	<i>Antimonifère</i>	Moha . . . . .	—	

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>PLOMB CARBONATÉ</b>			
	<i>Trihexaèdre.</i>	Angleur . . . . .	Filons et amas métallifères.
	<i>Ambi-annulaire.</i>	Onoux . . . . .	—
	<i>Prismatique.</i>	Chokier . . . . .	—
	<i>Laminiforme.</i>	Le Bois-de-Huy, la Mallieu, Vogelsang, Lavoir, } Berneau, Onoux, } Oncux, Jusleville }	—
	<i>Bacillaire.</i>	Stembert, Meimbach, Oncux, Jusleville . . . . .	—
	<i>Aciculaire.</i>	Angleur . . . . .	—
	<i>Terreux.</i>	Membach . . . . .	—
	<i>Granulaire.</i>		
<b>PLOMB PHOSPHATÉ</b>			
	<i>Vert.</i>	La Rochette . . . . .	Amas quarzeux.
<b>CUIVRE PYRITEUX.</b>			
	<i>Primatif.</i>	Entre Pepinster et Goffontaine, Richelle . . . . .	Calcaire.
	<i>Épointé.</i>	Richelle . . . . .	—
	<i>Massif.</i>	Esneux, entre Pepinster et Goffontaine, Richelle . . . . .	—
		Colanhan . . . . .	Schiste ard. diallag.
		Petit-Sart . . . . .	— rougeâ.
		Oteppe . . . . .	— commun.
	<i>Irisé.</i>	Richelle . . . . .	Calcaire.
	<i>Hépatique.</i>	Colanhan . . . . .	Schiste ard. diallag.
<b>CUIVRE CARBONATÉ</b>			
1 <sup>o</sup> Vert . . . . .			
	<i>Aciculaire radié.</i>	Henne . . . . .	Psam. anth. infér.
		Huy . . . . .	— supér.
		Richelle . . . . .	Calcaire.
	<i>Mamelonné.</i>	Colanhan . . . . .	Schiste ard. diall.
		Petit-Sart . . . . .	— rougeâ.
		Henne . . . . .	Psam. anth. infér.
	<i>Terreux.</i>	Colanhan . . . . .	Schiste ard. diallag.
2 <sup>o</sup> Bleu . . . . .			
		Richelle . . . . .	Calcaire.
<b>FER OLIQISTE</b>			
	<i>Prismatique.</i>	Colanhan . . . . .	Schiste ard. diall.
		Petit-Sart . . . . .	— rougeâ.
	<i>Laminaire.</i>	Colanhan . . . . .	— diallag.
		Petit-Sart . . . . .	— rougeâ.
	<i>Irisé.</i>	Colanhan . . . . .	— diallag.

ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
FER OLIGISTE . . . . .	<i>Irisé</i> . . . . .	Petit-Sart . . . . .	Schiste ard. rougeât.
	<i>Terreux globuliforme</i> . . . . .	Fraipont, le Chantoir près de Verviers . . . . . St-Léonard, Ahin, Amay, Chevremont, Chau- fontaine, entre Membach et God, entre Lavoir et Marsinne. . . . .	Calcaire. Schiste anth. supér.
FER SULFURÉ . . . . .	<i>Primitif</i> . . . . .	Entre Hebronval et Fraiture, Jubieval, entre Jerlau et Jévigné, Francorchamps, entre la Chapelle-St-Anne et la Gleize, Fumal, Hu- corgne . . . . .	Schiste ard. comm.
		Entre Havelange et Quarreux, Francorchamps . . . . .	Quarz grenu ard.
		Ombret. . . . .	Schiste anth. inf.
	<i>Octaèdre</i> . . . . .	Pepinster, Richelle. . . . .	Calcaire.
		Boute-li-Cou, la Chartreuse, la Bouhoulle. . . . .	Terrain houiller.
	<i>Trapezoidal</i> . . . . .	Le Bleyberg . . . . .	Filon du terrain h.
		Le Val-Benoit . . . . .	Psammite houiller.
	<i>Dodécaèdre</i> . . . . .	Boute-li-Cou . . . . .	Terrain houiller.
		Fumal . . . . .	Schiste ard. com.
	<i>Cubo-Octaèdre</i> . . . . .	La houillère des Makets près de Jemeppe, la Chartreuse . . . . .	Terrain houiller.
		Boute-li-Cou . . . . .	—
	<i>Cubo-Dodécaèdre</i> . . . . .	— . . . . .	—
<i>Triépointé</i> . . . . .	— . . . . .	—	
<i>Icosaèdre</i> . . . . .	La houillère des Makets, Boute-li-Cou . . . . .	—	
<i>P M A B C G<sup>22</sup> G</i> . . . . .	Boute-li-Cou . . . . .	—	
<i>Dendroïde</i> . . . . .	Hollogne-aux-Pierres, la Chartreuse . . . . .	—	
<i>Mamelonné</i> . . . . .	Flône . . . . .	Calcaire.	
	Ste-Marguerite . . . . .	Terrain houiller.	
<i>Granuliforme</i> . . . . .	La Chartreuse . . . . .	—	
<i>Épigène primitif</i> . . . . .	Entre Jerlau et Jévigné . . . . .	Schiste ard. com.	
	— <i>cubo-Octaèdre</i> . Bougny. . . . .	Psammite houiller.	
FER SULFURÉ BLANC . . . . .	<i>Primitif</i> . . . . .	Chokier . . . . .	Calcaire.
		Oueux . . . . .	Amas métallifère.
	a) <i>Dentelé</i> . . . . .	Oueux . . . . .	—
	<i>Quaternaire</i> . . . . .	Entre Verviers et Dolhain . . . . .	Calcaire.
		La Rochette . . . . .	Dolomie.
	Velaine . . . . .	Filon zincifère.	

ESPÈCES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
FER SULFURÉ BLANC . . . . .	<i>Concrétionné, mamelonné, aciculaire radié.</i> . . . . .	Angleur . . . . .	Filon quarzeux.
		La Rochette . . . . .	Amas quarzeux.
		Les Awirs, la Mallieu . . . . .	— zincifère.
		Grivegnée . . . . .	Tourbe.
FER HYDRATÉ.	<i>Hématite</i> . . . . .	Le Bois-de-Cendron, la Pirir (commune de Forêt), le Bois-Nollet, Laleumont, Chokier, Hodbomont, Onoux . . . . .	Amas métallifères.
		<i>Fistulaire</i> . . . . .	
	<i>Mamelonné</i> . . . . .	La Pirir, le Bois-Nollet, le Bois-le-Comte, Laleumont, Hodbomont . . . . .	—
	<i>Géodique et cloisonné</i> . . . . .	Le Bois-de-Cendron, le Bois-le-Moine, la Pirir, Ferrière, Rouge-Minière, Esagotte, Filot, Xboris, Piromhœuf, Houssonlogne, Paradis, Kin, Henoumont, Hazoumont, le Bois-Nollet, le Bois-le-Comte, Roty, Hayn, Bausgnée, Fourneau près de Barse, le Bois-Chantraine, le Bois-P'Abée (entre Vierset et le Sart), Louvegnée, le Bois-d'Esneux (entre Amostrène et Houtesiploux), Laleumont, Audaignée, Vien, Koray (entre Hody et Vien), Ellemelle, Chabaufosse, Seny, Modave, la Maison-Blanche (à gauche de la chaussée de Beaufays à Liège), Chat-Colmain, la Paillette, Beuregard, Rosière, Beaufays-aux-Oies, Hourkinette, Hodbomont, Onoux, Pouillon-Fourneau, Sohan . . . . .	Amas et filons métallifères.
		<i>Massif</i> . . . . .	
<i>Pulvérulent</i> . . . . .	Richelle . . . . .	Filon ferrugineux.	

ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
FER CARBONATÉ			
	<i>Laminaire</i>	Poulseur, Chaufontaine	Psam. anth. supér.
	<i>Lithoïde</i>	Les Awirs, Flémalle, Marihaye, Boute-à-Cou, le Val-Benoît, la Chartreuse, etc., etc.	Terrain houiller.
FER PHOSPHATÉ			
	<i>Terreux</i>	Canal de l'Ourte à Angleur	Limon tourb. alluv.
FER SILICATÉ			
	<i>Granuliforme</i>	Dans le Greensand du terrain crétacé et dans la Glauconie tritonienne.	
FER SULFATÉ		Layable	Schiste alunifère.
ZINC OXIDÉ SILICIFÈRE			
	<i>Cristallisé</i> (au moins 40 variétés)	La Vieille-Montagne	Amas zincifère.
	<i>Sublamellaire.</i>	La Vieille-Montagne	Amas zincifère.
	<i>Globuliforme radié.</i>		
	<i>Compacte.</i>		
	<i>Grossier.</i>		
	<i>Concrétionné.</i>		
ZINC CARBONATÉ			
	<i>Primitif</i>	La Vieille-Montagne, Vogelsang	Amas zincifère.
	<i>Primitif convexe</i>	—	—
	<i>Prismé, P D</i>	—	—
	<i>Birhomboidal</i>	—	—
	<i>Rhomboidal aigu</i>	Le Bois-de-Huy.	—
	— <i>plus aigu.</i>	—	—
	— <i>très-aigu.</i>	Le Bois-de-Huy.	—
	<i>Sémi-émarginé.</i>	—	—
	<i>Aciculaire radié</i>	—	—
	<i>Lamellaire</i>	Le Bois-de-Huy.	—
	<i>Compacte.</i>	Membach, Stembert	—
	<i>Mamelonné</i>	Membach, Stembert, la Vieille-Montagne, le Bois-de-Huy, Velaine	—
	<i>Submamelonné.</i>	Membach, Stembert, la Vieille-Montagne, Vogelsang, Velaine.	—
	<i>Ferrifère.</i>	Les Awirs, le Bois-de-Huy, la Mallieu, le Dosquet, Aigremont, Engis, Vogelsang, le Bois-du-Chant-d'Oiseau, Velaine.	—
HOÛLITE.			
	<i>Cristallisée</i>	La Vieille-Montagne	—



ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
<b>WILLEMITE.</b>			
	<i>Imitable</i>	La Vieille-Montagne	Amas zincifère.
	<i>Mamelonnée</i>		
	<i>Massive.</i>		
<b>ZINC SULFURÉ.</b>			
	<i>Primitif</i>	Angleur	Filon quarzeux.
		Le Bleyberg	Filon du ter. houil.
	<i>Biforme</i>	—	—
	<i>Triforme.</i>	—	—
	<i>Pseudomorphique</i>	Angleur	Filon quarzeux.
	<i>Laminaire</i>	—	—
		Membach	Amas zincifère.
		Le Bleyberg	Filon du ter. houil.
	<i>Lamellaire</i>	Richelle	Calcaire.
		La Rochette	Amas quarzeux.
		Membach	Amas zincifère.
		Le Bleyberg	Filon du ter. houil.
	<i>Mamelonné</i>	Henri-Chapelle, les Awirs, Velaine	Amas zincifère.
<b>MANGANÈSE HYDRATÉ?</b>			
	<i>Terreux testacé</i>	La Vieille-Montagne	—
		Angleur	Amas ferrugineux.
	<i>Concrétionné</i>	Verleumont, Meuville.	Filon du ter. ardois.
	<i>Compacte.</i>	Verleumont	—
		La Vieille-Montagne	Amas zincifère.
	<i>Cloisonné</i>	Lierneux	Filon du schiste ardoise rougeâtre.
	<i>Ramuleux</i>	Petit-Sart	Schiste oiticule.
		Angleur	Amas ferrugineux.
	<i>Ferrifère.</i>	La Vieille-Montagne	Amas zincifère.
<b>TITANE OXIDÉ</b>		Salm-Château (Luxembourg) près des limites de la province de Liège	Filon quarzeux du schiste ard. roug.
<b>SOUFRE NATIF</b>		La Rochette	Amas quarzeux.
		Henri-Chapelle, les Awirs	— métallifère
<b>ANTHRACITE.</b>			
	<i>Compacte.</i>	Richelle	Calcaire.
	<i>Globuliforme</i>	—	—
		Hozémont	Dolomie.
	<i>Terne</i>	Aigremont, Chokier, Theux, etc.	Calcaire.

350 TABLEAU MÉTHODIQUE DES ESPÈCES MINÉRALES.

ESPECES.	VARIÉTÉS.	LOCALITÉS.	GISEMENT.
HOUILLE	<i>Laminaire</i> . . .	} Dans le terrain houiller.	
	<i>Schistoïde</i> . . .		
	<i>Daloidé</i> . . .		
	<i>Compacte.</i> . . .		
	<i>Irisée</i> . . .		
	<i>Terreuse</i> . . .	Ocquier, . . . . .	} En couches dans
	Chabaufosse près de Limet.		

# TABLEAU (1)

DES

## FOSSILES DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

### TERRAIN ANTHRAXIFÈRE.

#### SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR.

##### PSAMMITE INFÉRIEUR.

<i>Productus</i>	<i>hemisphaericus.</i>	Sow. 328	Rouge-Minière.
—	<i>comoides.</i>	Sow. 329	Pepinster.
—	<i>concinuus.</i>	Sow. 318	Pepinster.
<i>Spirifer.</i>			
<i>Strophomena.</i>			
<i>Encrinites.</i>			Rouge-Minière, les Forges.

#### SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.

##### CALCAIRE INFÉRIEUR.

<i>Solarium.</i>			Le fort de Huy.
<i>Nerita.</i>			—
<i>Terebratula</i>	<i>prisca.</i>	Sch.	Héron.
—	<i>explanata.</i>	Sch.	Le fort de Huy, entre Colonster et la chaussée de Beaufays.

(1) Nous citerons les auteurs qui ont servi à la détermination des fossiles par les abréviations suivantes : Bast. de Basterot; Blain. de Blainville; Bg. Brongniart; Def. DeFrance; Gold. Goldfuss; Hoen. Hoeninghaus; Nils. Nilsson; Rafn. Rafnesque; Sch. de Schlotheim; Sow. Sowerby.

Le premier numéro indiquera la planche, et le second la figure.

<i>Terebratula</i>	<i>aspera</i> .	Sch.	Le fort de Huy.
—	<i>numismalis</i> .	—	—
<i>Terebratula</i>			—
<i>Spirifer</i>	<i>attenuatus</i> .	Sow. 493 3-5	Pepinster.
—	<i>lineatus</i> P	Sow. 493 1-2	Le fort de Huy.
<i>Manon</i>	<i>favosum</i> .	Gold. 1. 11	Sory.
<i>Retepora</i>	<i>antiqua</i> .	Gold. 9. 10	Le fort de Huy, Hamoir.
<i>Anthophyllum</i>	<i>bicostatum</i> .	Gold. 13. 12	Entre Colonster et la chaussée de Beaufays.
<i>Cyathophyllum</i>	<i>dianthus</i> .	Gold. 16. 4	Hucorgne.
—	<i>plicatum</i> .	Gold. 18. 5	Les Awirs, entre Colonster et la chaussée de Beaufays.
—	<i>quadrigeminum</i> .	Gold. 19. 1	Sory, Hucorgne.
—	<i>cœspitosum</i> .	Gold. 19. 2	Chaufontaine, Tilf.
—	<i>pentagonum</i> .	Gold. 19. 3	Entre Colonster et la chaussée de Beaufays.
—	<i>ananas</i> .	Gold. 19. 4	Entre Colonster et la chaussée de Beaufays, Hucorgne.
<i>Calamopora</i>	<i>spongites</i> .	Gold. 28. 1	—
—	<i>polymorpha</i> .	Gold. 27. 4	—
<i>Encrinites</i> .			Betegnez, près d'Awionpuits, Chauffontaine.

## DOLOMIE INFÉRIEURE.

<i>Strophomena</i>			Hucorgne.
<i>Encrinites</i>			—

## SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

## SCHISTE ET PSAMMITE SUPÉRIEURS.

<i>Terebratula</i>			
<i>Spirifer</i>	<i>attenuatus</i> .	Sow. 493. 3-5	Entre Comblain-au-Pont et Comblain-à-la-Tour, entre Hamoir et Fâiron, Esneux, Chauffontaine, Dison.
—	<i>bisulcatus</i> .	Sow. 494. 1-2	Chaufontaine.
—	<i>lineatus</i> .	Sow. 493. 1-2	Entre Verviers et le Casino.
—	<i>pinguis</i> .	Sow. 271.	Dison. Le Thier.
<i>Spirifer</i>			
<i>Productus</i>	<i>aculeatus</i> .	Sow. 66. 4	Amay.
<i>Strophomena</i>	<i>pitopsis</i> .	Rafin.	Le fond d'Andrimont près de Verviers.
<i>Pecten</i>	<i>plicatus</i> .	Sow. 574. 3	Amay.
<i>Lucina</i> P			Amay.
<i>Crassatella</i> P			Amay.
<i>Saxicava</i> P			Amay.

<i>Unio</i> ?				Amay, Fraiture.
<i>Cyathophyllum</i> .				La Maison-à-la-Pierre près de la Reid.
<i>Encrinites</i> .				Pouiseur, Chauffontaine, à l'est de Polleur, Limbourg.

CALCAIRE SUBORDONNÉ AU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

<i>Terebratula</i>	<i>aspera</i> .	Sch.		Comblinay.
<i>Spirifer</i>	<i>attenuatus</i> .	Sow.	493. 3-5	Chauffontaine.
<i>Encrinites</i> .				Troz, Prayon.

FER OLIGISTE TERREUX GLOBULIFORME, SUBORDONNÉ AU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.

<i>Terebratula</i>	<i>Wilsonii</i> .	Sow.	448. 3	Lavoir.
—	<i>lineata</i> .	Sow.	334. 1-2	Entre Layable et Statte.
<i>Terebratula</i>				Lavoir.
<i>Encrinites</i> .				

SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.

CALCAIRE SUPÉRIEUR (1).

<i>Calymena</i>	<i>Tristani</i> .	Bg.		Richelle.
—	<i>macrophthalma</i> .	Bg.		—
<i>Orthocera</i>	<i>striata</i> .	Sow.	58.	—
<i>Ammonites</i>	<i>sphaericus</i> .	* Sow.	53. 2	—
<i>Buccinum</i>	<i>acutum</i> .	Sow.	566. 4	—
<i>Evomphalus</i>	<i>catillus</i> .	Sow.	45. 3-4	—
—	<i>pentagulatus</i> .	Sow.	45. 1-2	— Seilles.
<i>Turbo</i>	<i>muricatus</i> .	* Sow.	240. 4	—
	<i>striatus</i> .	*		—
<i>Turritella</i>				Chokier, Seilles.
<i>Cirrus</i>	<i>rotundatus</i> .	Sow.	429. 1-2	Richelle, Chokier.
<i>Cirrus</i>				—
<i>Natica</i>	<i>globosa</i> .	*		—

(1) Les espèces suivies d'un astérisque \* ont été recueillies et déterminées par M. Moeninghaus.

<i>Nerita</i>	<i>spirata.</i>	Sow.	463.	1-2	Richelle.
<i>Helicina.</i>					Chokier.
<i>Helix</i>	<i>carinatus.</i>	Sow.	10.		—
<i>Bellerophon</i>	<i>tenuifascia.</i>	Sow.	470.	2	—
—	<i>apertus.</i>	Sow.	462.	1	—
—	<i>hiulcus.</i>	* Sow.	470.	1	—
—	<i>costatus.</i>	* Sow.	470.	1	—
<i>Terebratula</i>	<i>lineata.</i>	Sow.	334.	1-2	—
—	<i>crumenata.</i>	* Sow.	83.	2-3	—
—	<i>hastata.</i>	* Sow.	446.	2-3	—
—	<i>indentata.</i>	* Sow.	445.	2	—
—	<i>lavigata.</i>	* Sch.			—
—	<i>lacunosa.</i>	* Sch.			—
—	<i>monticularis.</i>	* Sch.			—
—	<i>vestita.</i>	* Sch.			—
<i>Spirifer</i>	<i>glaber.</i>	Sow.	269.		—
—	<i>bisulcatus.</i>	* Sow.	494.	1-2	—
—	<i>oblatus.</i>	* Sow.	269.		—
—	<i>rotundatus.</i>	* Sow.	461.	1	—
—	<i>trigonatis.</i>	Sow.	265.		Ognée.
<i>Productus</i>	<i>scoticus.</i>	Sow.	69.	3	Chokier.
—	<i>spinulosus.</i>	Sow.	68.	3	—
—	<i>antiquatus.</i>	Sow.	317.	1-5-6	—
—	<i>comoides.</i>	Sow.	329.		—
—	<i>hemisphaericus.</i>	Sow.	328.		Chokier.
—	<i>latissimus.</i>	Sow.	330.		Vierset.
—	<i>lobatus.</i>	Sow.	318.	2-6	—
—	<i>Martini.</i>	Sow.	371.	2-4	—
—	<i>punctatus.</i>	Sow.	323.		—
—	<i>fimbriatus.</i>	Sow.	459.	1	—
—	<i>concinus.</i>	* Sow.	318.	1	—
—	<i>longispinus.</i>	* Sow.	68.	1	—
—	<i>personatus.</i>	* Sow.	321.		—
—	<i>plicatilis.</i>	Sow.	459.	2	—
—	<i>rugosus.</i>	*			—
—	<i>sarcinulatus.</i>	*			—
—	<i>sulcatus.</i>	Sow.	319.	2	—
—	<i>transversus.</i>	*			—
<i>Strophomena</i>	<i>rugosa.</i>	Rafin.			Chokier, entre Warsée et Ouffet.
—	<i>piloopsis</i>	Rafin.			—
—	<i>marsupit.</i>	* Def.			Richelle.
<i>Pulsella</i>	<i>lingulata.</i>	* (Hoen.)			—
<i>Cypricardia</i>	<i>annulata.</i>	(Hoen.)			—
<i>Sanguinolaria.</i>					—

## TABLEAU DES FOSSILES.

355

<i>Gorgonia</i>	<i>ripisteria</i>	Gold.	7.	2	Richelle.
<i>Fungia</i>	<i>discoïdea.</i>	Gold.	14.	9	Engihoul.
<i>Cyathophyllum</i>	<i>turbinatum.</i>	Gold.	16.	8	Richelle.
—	<i>cæspitosum.</i>	Gold.	19.	2	Chokier, Seilles.
<i>Syringopora</i>	<i>ramulosa.</i>	Gold.	25.	7	Rgiseux, —
<i>Encrinites.</i>					Sery, Chokier, Richelle, Engis.

### PHTANITE SUBORDONNÉ.

<i>Cyathophyllum</i>	<i>cæspitosum.</i>	Gold.	19.	2	Chokier, Seilles.
<i>Encrinites.</i>					Limet.

### DOLOMIE SUPÉRIEURE.

<i>Spirifer.</i>					Layable.
<i>Syringopora</i>	<i>ramulosa.</i>	Gold.	25.	7	Damré, Theux.
<i>Encrinites.</i>					St-Léonard, Comblain-au-Pont, etc.

### PHTANITE SUBORDONNÉ.

<i>Encrinites.</i>					Layable.
--------------------	--	--	--	--	----------

## TERRAIN HOULLER.

### Système inférieur.

#### PHTANITE.

<i>Spirifer</i> ?					Au nord de Dalhem.
<i>Productus.</i>					—
<i>Cyathophyllum</i>	<i>quadrigeminum.</i>	Gold.	19.	1	Berneau.
<i>Encrinites.</i>					Au nord de Dalhem, Berneau.

#### SCHISTE ALUNIFÈRE.

<i>Ammonites.</i>					Layable.
-------------------	--	--	--	--	----------

## TABLEAU DES FOSSILES.

## MASSES CALCAIRES SURRONDONNÉES AU SCHISTE ALUNIFÈRE.

<i>Orthocera</i>	<i>Steinhaueri.</i>	Sow.	60.	4	Entre Flémalle-Haute et Chokier.
<i>Ammonites</i>	<i>diadema.</i>	Gold.	.	.	—
—	<i>sphaericus.</i>	Gold.	.	.	—
<i>Ammonites</i>	<i>Listeri</i>	Sow.	501.	4	Layable.
<i>Productus</i>					Entre Flémalle-Haute et Chokier.
<i>Evomphalus</i>					—
<i>Polypiers.</i>					—

## SYSTÈME SUPÉRIEUR.

## SCHISTE ARGILEUX.

<i>Ammonites</i>	<i>Listeri.</i>	Sow.	501.	4	Mélin.
—	<i>sacer</i> (1).	.	.	.	Liège.
<i>Ammonites</i>		.	.	.	Mélin.
<i>Pecten</i>	<i>papiraceus.</i>	Sow.	354.	.	—
<i>Unio acutus</i>		Sow.	33		} Bougey, Jemeppe.
ou <i>Mya acuta</i>		Hoën.	.	.	
<i>Unio subconstrictus.</i>		Sow.	33		} Le Val-Benoît.
ou <i>Mya tellinaria</i>		Hoën.	.	.	
<i>Mya</i>	<i>ventricosa.</i>	Hoën.	.	.	—

## TERRAIN PÉNEËN.

## POUDINGUE DE MALMEDY.

## CAILLOUX DE GRÈS CALCAIREUX.

<i>Spirifer</i>	<i>attenuatus.</i>	Sow.	493.	3-5
—	<i>rotundatus.</i>	Sow.	461.	4
<i>Strophomena.</i>				
<i>Encrinites.</i>				

(1) L'ammonite *sacer* a été rencontrée par M. Hoëninghaus, dans les environs de Liège.



TABLEAU DES FOSSILES.

357

CAILLOUX CALCAIRES.

<i>Turritella.</i>				
<i>Siromatopora</i>	<i>concentrica.</i>	Gold.	8.	5
<i>Cyathophyllum</i>	<i>plicatum.</i>	Gold.	18.	5
—	<i>pentagonum.</i>	Gold.	19.	3
—	<i>ananas.</i>	Gold.	19.	4
<i>Astrea</i>	<i>porosa.</i>	Gold.	21.	7
—	<i>agaricites.</i>	Gold.	22.	9
<i>Syringopora</i>	<i>caespitosa.</i>	Gold.	25.	9
<i>Calamopora</i>	<i>gothlandica.</i>	Gold.	26.	3
—	<i>polymorpha.</i>	Gold.	27.	4
—	<i>spongites.</i>	Gold.	28.	1
<i>Encrinites.</i>				

TERRAIN CRÉTACÉ.

GREENSAND INFÉRIEUR.

<i>Bacculites.</i>					Le Bois-d'Aix.
<i>Belonmites</i>	<i>quadratus.</i>	Blain.	1.	9	Entre Dreye et Vaux, entre Fallais et Latinne.
<i>Turbo.</i>					Entre Fallais et Latinne.
<i>Turritella.</i>					Le Bois-d'Aix.
<i>Serpula</i>	<i>plexus?</i>	Sow.	598.	1	—
<i>Dentalium.</i>					—
<i>Ostrea</i>	<i>macroptera.</i>	Sow.	468.	2-3	Le Berleur.
—	<i>edulina</i> P	Sow.	388.	3-4	Entre Dreye et Vaux.
—	<i>semi-plana.</i>	Sow.	489.	3	Le Bois-d'Aix.
<i>Ostrea</i>					—
<i>Pecten</i>	<i>quinquecostatus.</i>	Sow.	56.		—
<i>Pecten</i>					Entre Dreye et Vaux, entre Fallais et Latinne.
<i>Arca.</i>					—
<i>Pectunculus.</i>					Le Bois-d'Aix.
<i>Chama</i>	<i>canaliculata.</i>	Sow.	26.	1	— entre Fallais et Latinne.
—	<i>conica.</i>	Sow.	605.	1-3	—
—	<i>digitata.</i>	Sow.	174.		—
—	<i>haliotidea.</i>	Sow.	25.		—
—	<i>plicata.</i>	Sow.	26.	4	—
<i>Isocardia.</i>					—

<i>Trigonia</i>	<i>alcoformis.</i>	Sow.	215.	Le Bois-d'Aix.
<i>Cardium.</i>				entre Failais et Latinne.
<i>Venus</i>	<i>capitata ?</i>	Sow.	518.	—
<i>Lutraria</i>	<i>angustata ?</i>	Sow.	327.	—

## GAULT.

## ARGILE CALCARIFÈRE.

<i>Ammonites</i>	<i>Buchii.</i>			Entre Fecher et Soumagne.
<i>Cardium.</i>				—

## ARGILE SMECTIQUE.

<i>Nautilus.</i>				Blain.
------------------	--	--	--	--------

## GREENSAND SUPÉRIEUR.

<i>Belemnites</i>	<i>quadratus.</i>	Blain.	4.	9	Sinnich.
<i>Nautilus.</i>					—
<i>Pleurotoma</i>	<i>fusiformis.</i>	Sow.	387.	4	Clermont (entre la Chapelle St-Sauveur et la Sode).
<i>Rostellaria</i>	<i>Parkinsonii.</i>	Sow.	349.	1-5	Entre Schlenacken et Sinnich.
<i>Rostellaria.</i>					Clermont.
<i>Voluta.</i>					—
<i>Trochus</i>	<i>concavus ?</i>	Sow.	481.	3	Sinnich.
<i>Turritella.</i>					Entre Schlenacken et Sinnich.
<i>Tornatella.</i>					Clermont.
<i>Ostrea</i>	<i>macroptera.</i>	Sow.	468.	2-3	Sinnich.
—	<i>solitaria ?</i>	Sow.	468.	4	Bel-Oeil.
<i>Ostrea</i>					Entre Aubel et Denstollen-Wint.
<i>Pecten</i>	<i>quinquecostatus.</i>	Sow.	56.		Sinnich, entre Schlenacken et Sinnich.
—	<i>carinatus ?</i>	Sow.	575.	4	Noorheck.
<i>Inoceramus</i>	<i>latus.</i>	Sow.	582.	4	Sinnich.
<i>Gervillia</i>	<i>sotenoïdea.</i>	Sow.	510.	4-4	Clermont.
<i>Gervillia.</i>					—
<i>Cucullæa</i>	<i>glabra.</i>	Sow.	67.		Sinnich.
<i>Chama</i>	<i>conica.</i>	Sow.	605.	1-3	—
<i>Isocardia.</i>					— Clermont, entre Schlenacken et Sinnich.
<i>Cardium.</i>					Clermont.

TABLEAU DES FOSSILES.

359

<i>Crassatella</i>	<i>sulcata.</i>	Sow.	345.	2	Sinnich.
<i>Cytherea</i>	<i>Leonina.</i>	Bast.	6.	1	Clermont, entre Schlenacken et Sinnich.
<i>Venus</i>	<i>lentiformis.</i>	Sow.	203.	—	Sinnich.
<i>Venus.</i>					—
<i>Panopea</i>	<i>plicata.</i>	Sow.	419.		Sinnich.

**CRAIE.**

<i>Belemnites</i>	<i>mucronatus.</i>	Blain.			Hollogne-aux-Pierres, Fafchamps, Chapon-Seraing, Juprelle, etc.
<i>Rostellaria.</i>					La Haie-Verte (entre Warsage et Fouron-St-Martin).
<i>Serpula.</i>					Heure-le-Romain.
<i>Patella.</i>					Entre Hombourg et Beusdael.
<i>Terebratula</i>	<i>carnea.</i>	Sow.	15.	5-6	Juprelle.
—	<i>elongata.</i>	Sow.	435.	1-2	—
—	<i>nucleus.</i>				La Hougne près de Herve.
—	<i>lata ?</i>	Sow.	400.		Entre Hombourg et Beusdael.
<i>Terebratula.</i>					La Hougne près de Herve.
<i>Ostrea</i>	<i>globosa.</i>				Heure-le-Romain.
<i>Ostrea.</i>					Entre Coningsheid et Warsage.
<i>Gorgonia</i>	<i>bacillaris.</i>	Gold.	7.	3-16	La Hougne près de Herve.
<i>Cidarites.</i>					Fouron-St-Pierre.
<i>Ananchytes</i>	<i>ovatus.</i>	Gold.	44.	1	Mortier, Beyne, Henri-Chapelle.
—	<i>conoides.</i>	Gold.	44.	2	Mortier.
<i>Spatangus</i>	<i>cor-testudinarius.</i>	Gold.	48.	5	—

**CALCAIRE DE MAESTRICHT (1).**

Cochon.					
Cheval.					
Chélonée de	Maestricht.				
<i>Mesosaurus.</i>					
<i>Paragus</i>	<i>Bernhardi.</i>				
<i>Baculites</i>	<i>Faujasii.</i>	Sow.	592.	1	
<i>Belemnites</i>	<i>mucronatus.</i>	Sow.	600.	Blain.	
<i>Cerithium.</i>					
<i>Volva</i>	<i>Lambertii.</i>	Sow.	129.		
<i>Pharetrium.</i>		Nils.			
<i>Terebratula.</i>					

(1) Les espèces de polypiers qui sont suivies d'un astérisque \* ne se trouvent pas dans notre collection ; elles sont figurées dans l'ouvrage de M. Goldfuss.

<i>Birostrites.</i>				
<i>Ostrea</i>	<i>carinata.</i>	Sow.	365.	
—	<i>canaliculata.</i>	Sow.	135.	1
—	<i>vesicularis.</i>			
<i>Pecten</i>				
—	<i>jacobæus.</i>			
—	<i>quinquecostatus.</i>	Sow.	56.	
—	<i>orbicularis.</i>	Sow.	186.	
—	<i>versicostatus.</i>			
<i>Pecten</i>				
<i>Lima</i>	<i>squamosa.</i>			
<i>Achilleum</i>	<i>glomeratum.</i>	* Gold.	1.	4
<i>Manon</i>	<i>capitatum.</i>	* Gold.	1.	4
—	<i>tubiferum.</i>	* Gold.	1.	5
—	<i>pulvinarium.</i>	* Gold.	1.	6
—	<i>peziza.</i>	* Gold.	1.	7
<i>Targos</i>	<i>hippocastanum.*</i>	Gold.	5.	7
<i>Gorgonia</i>	<i>bacillaris.</i>	Gold.	7.	3-46
<i>Nullipora</i>	<i>racemosa.</i>	Gold.	8.	2
<i>Millepora</i>	<i>compressa.</i>	* Gold.	8.	3
—	<i>maderporacea.*</i>	Gold.	8.	4
<i>Eschara</i>	<i>cyclostoma.</i>	Gold.	8.	9
—	<i>pyriformis.*</i>	Gold.	8.	10
—	<i>stigmatophora.*</i>	Gold.	8.	11
—	<i>sexangularis.*</i>	Gold.	8.	12
—	<i>cancellata.*</i>	Gold.	8.	13
—	<i>arachnoidea.*</i>	Gold.	8.	14
—	<i>dichotoma.*</i>	Gold.	8.	15
—	<i>striata.*</i>	Gold.	8.	16
—	<i>filograna.*</i>	Gold.	8.	17
<i>Cellepora</i>				
—	<i>ornata.*</i>	Gold.	9.	1
—	<i>hippocrepsis.*</i>	Gold.	9.	3
—	<i>velamen.*</i>	Gold.	9.	4
—	<i>dentata.*</i>	Gold.	9.	5
—	<i>crustulenta.*</i>	Gold.	9.	6
—	<i>bipunctata.*</i>	Gold.	9.	7
<i>Retepora</i>				
—	<i>clathrata.*</i>	Gold.	9.	12
—	<i>lichenoides.*</i>	Gold.	9.	13
—	<i>truncata.*</i>	Gold.	9.	14
—	<i>disticha.*</i>	Gold.	9.	15
<i>Cerriopora</i>				
—	<i>micropora.*</i>	Gold.	10.	4
—	<i>anomolopora.*</i>	Gold.	10.	5
—	<i>milleporacea.*</i>	Gold.	10.	10
—	<i>maderporacea.*</i>	Gold.	10.	12
—	<i>tubiporacea.*</i>	Gold.	10.	13
—	<i>verticillata.*</i>	Gold.	11.	1

<i>Certopora</i>	<i>spiralis.</i>	* Gold.	41.	2
—	<i>pustulosa.</i>	* Gold.	41.	3
—	<i>compressa.</i>	* Gold.	41.	4
—	<i>stellata.</i>	* Gold.	41.	11
—	<i>diadema.</i>	* Gold.	41.	12
<i>Fungia</i>	<i>cancellata.</i>	Gold.	14.	5
<i>Diploctenium</i>	<i>cordatum.</i>	* Gold.	15.	1
<i>Meandrina</i>	<i>reticulata.</i>	* Gold.	24.	5
<i>Astrea</i>	<i>flexuosa.</i>	* Gold.	22.	10
—	<i>geometrica.</i>	* Gold.	22.	11
—	<i>clathrata.</i>	* Gold.	23.	1
—	<i>escharoides.</i>	* Gold.	23.	2
—	<i>textilis.</i>	* Gold.	23.	3
—	<i>velamentosa.</i>	* Gold.	23.	4
—	<i>girosa.</i>	* Gold.	23.	5
—	<i>elegans.</i>	Gold.	23.	6
—	<i>angulosa.</i>	* Gold.	23.	7
—	<i>geminata.</i>	Gold.	23.	8
—	<i>arachnoïdes.</i>	* Gold.	23.	9
—	<i>rotula.</i>	* Gold.	24.	1
—	<i>macrophthalma*</i>	Gold.	24.	2
—	<i>muricata.</i>	* Gold.	24.	3
<i>Calamopora</i>	<i>spongites.</i>	* Gold.	28.	1
<i>Retepora</i>	<i>cancellata.</i>	* Gold.	36.	17
<i>Cidarites</i>	<i>regalis.</i>	* Gold.	39.	2
<i>Galerites</i>	<i>sulcato-radiatus.*</i>	Gold.	41.	4
<i>Clypeaster</i>	<i>Leskii P</i>	* Gold.	42.	1
<i>Echinoneus</i>	<i>subglobosus.</i>	* Gold.	42.	9
—	<i>placenta.</i>	* Gold.	42.	12
<i>Nucleolites</i>	<i>ovulus P</i>	* Gold.	43.	2
—	<i>scrobiculatus.</i>	* Gold.	43.	3
—	<i>patellaris.</i>	* Gold.	43.	5
—	<i>pyriformis.</i>	Gold.	43.	7
—	<i>lapis-caucari.</i>	* Gold.	43.	12
<i>Ananchytes</i>	<i>striatus.</i>	* Gold.	44.	3
—	<i>sulcatus.</i>	* Gold.	45.	1
<i>Spatangus</i>	<i>granulosus.</i>	* Gold.	45.	3
—	<i>suborbicularis.*</i>	Gold.	45.	5
—	<i>radiatus.</i>	Gold.	46.	3
—	<i>truncatus.</i>	* Gold.	47.	1
—	<i>bufo.</i>	Gold.	47.	7
—	<i>arcuarius.</i>	* Gold.	48.	1
—	<i>prunella.</i>	* Gold.	48.	2
—	<i>cor-testudinarium*</i>	Gold.	48.	5

## TABLEAU DES FOSSILES.

## TERRAIN TRITONIEN.

## CALCAIRE GROSSIER.

<i>Arca</i> . . . . .	Orp-le-Grand.
<i>Crassatella</i> . . . . .	Foolz-les-Caves ( Brabant méridional ).
<i>Echinides</i> . . . . .	Marets.

## TERRAIN DILUVIEN.

## CAVERNES A OSSEMENS (1).

Ossemens humains . . . . .	Engis, Engihoul, Ramoul, Huy.
Instrumens en silex . . . . .	Engis, les Fonds-de-Forêt.
Chauve-souris ( <i>vespertilio auritus</i> ) . . . . .	Chokier, —
Hérisson ordinaire ( <i>herinaceus europeus</i> ) . . . . .	Engis, —
Musaraigne ( <i>sorex</i> ) ? . . . . .	Chokier.
Taupe ( <i>talpa europea</i> ) . . . . .	Chokier, Engis, Engihoul, les Fonds-de-Forêt.
<i>Ursus spelæus</i> . . . . .	Chokier, les Fonds-de-Forêt, Flaire.
<i>Ursus arctoïdeus</i> . . . . .	— —
<i>Ursus præscus</i> . . . . .	Engihoul.
Glouton . . . . .	Engis, Engihoul, Huy.
Grison . . . . .	Les Fonds-de-Forêt.
Martre (au moins quatre espèces) . . . . .	Chokier, Engis, Engihoul, les Fonds-de-Forêt.
<i>Canis spelæus</i> . . . . .	— —
<i>Canis</i> . . . . .	— —
Loup . . . . .	— — Les Fonds-de-Forêt, Flaire, Huy, etc.
Renard (deux espèces) . . . . .	Dans toutes les cavernes.
Belette . . . . .	Chokier.
Genette . . . . .	— Les Fonds-de-Forêt.
Blaireau . . . . .	—

(1) Tous les ossemens fossiles des cavernes dont nous présentons la liste, ont été déterminés par M. Schnerling.

<i>Hyena spelæa</i> . . . . .	Chokier, Engis, Huy, les Fonds-de-Forêt, Flaire.
<i>Felis</i> (deux espèces) . . . . .	— — Engihoul, Huy, les Fonds-de-Forêt, Flaire.
Écureuil ( <i>sciurus vulgaris</i> ) . . . . .	—
Souris ( <i>mus masculus</i> ) . . . . .	— Les Fonds-de-Forêt.
Rat ( <i>mus rattus</i> ) . . . . .	Dans toutes les cavernes.
Rat d'eau . . . . .	Chokier.
Campagnol ( <i>mus amphibius</i> ) . . . . .	Dans toutes les cavernes.
— ( <i>mus œconomus</i> ) . . . . .	—
— (une troisième espèce) . . . . .	—
Castor . . . . .	Chokier.
Lièvre . . . . .	Dans toutes les cavernes.
Lapin . . . . .	—
Agouti . . . . .	Chokier.
<i>Elephas primigenius</i> . . . . .	— Engis.
<i>Hippopotamus</i> . . . . .	— Les Fonds-de-Forêt.
Sanglier . . . . .	— — Flaire.
Cochon domestique . . . . .	— Engis, Engihoul, Huy, les Fonds-de-Forêt.
— (autre espèce) . . . . .	Engis, Engihoul, Huy, les Fonds-de-Forêt.
<i>Rhinoceros tichorhinus</i> . . . . .	Chokier, Engis, les Fonds-de-Forêt, Flaire.
— <i>liptorhinus</i> . . . . .	— —
— <i>minutus</i> . . . . .	— —
Cheval . . . . .	— Engis, Engihoul, les Fonds-de-Forêt, Flaire.
Âne . . . . .	— — —
Renne (de Cuvier) . . . . .	— Les Fonds-de-Forêt.
Cerf (deux espèces) . . . . .	— —
Daim (deux espèces) . . . . .	— —
Chevreuil . . . . .	Engis, Engihoul, Huy, les Fonds-de-Forêt.
Antilope . . . . .	Chokier, les Fonds-de-Forêt.
Chèvre . . . . .	Engis, Engihoul, les Fonds-de-Forêt.
Mouton (deux espèces) . . . . .	— — — Chokier.
Bœuf . . . . .	Dans toutes les cavernes.
Buffle . . . . .	Engis, les Fonds-de-Forêt.
Un grand oiseau de proie . . . . .	} Dans toutes les cavernes.
Martinet . . . . .	
Alouette . . . . .	
Corbeau . . . . .	
Pigeon . . . . .	
Coq . . . . .	
Perdrix . . . . .	} Dans toutes les cavernes.
Oie . . . . .	
Canard (deux espèces) . . . . .	Engis, les Fonds-de-Forêt.
Vertébrés de poissons . . . . .	Engis.
Dent de squalo . . . . .	Engis.
Baculites (pétrification du calcaire de Maes-	

<i>tricht</i> . . . . .	Les Fonds-de-Forêt.
<i>Helix</i> (plusieurs espèces) . . . . .	Dans toutes les cavernes.
<i>Bulimus</i> . . . . .	Engis.

## GALETS, GRAVIER ET LIMON.

<i>Elephas primigenius</i> . . . . .	Cheratte, Chênéo.
<i>Rhinoceros tichorinus</i> . . . . .	Chokier.

## TERRAIN TUFFACÉ.

<i>Cyclostoma obtusa</i> . . . . .	} Entre Barse et Huy.
<i>Paludina</i> (plusieurs espèces) . . . . .	
<i>Limneus oricularius</i> . . . . .	
— <i>stagnalis</i> . . . . .	
<i>Planorbis nitidus</i> , etc. . . . .	
<i>Succinea amphibia</i> . . . . .	
<i>Bulimus</i> . . . . .	
<i>Helix nemoralis</i> . . . . .	
— <i>fruticum</i> . . . . .	
— <i>hispidus</i> . . . . .	
— <i>rotundata</i> , etc. . . . .	
<i>Ancylus lacustris</i> . . . . .	



---

---

## TABLE ANALYTIQUE.

---

<b>RAPPORT</b> <i>sur les Mémoires présentés en réponse à la question relative à la constitution géologique de la province de Liège.</i>	Pages- I
--	-------------

---

<b>INTRODUCTION.</b>	1
<b>TABLEAU DES ÉLEVATIONS DU SOL AU-DESSUS DE LA MER.</b>	5

---

### PREMIÈRE PARTIE.

<b>TERRAINS PRIMORDIAUX.</b>	9
1° <b>TERRAIN ARDOISIER.</b>	10
<b>DESCRIPTION DES ROCHES.</b>	11
1° <b>SCHISTE ARDOISE DIALLAGIQUE.</b>	<i>Ibid.</i>
2° — — <b>ROUGEÂTRE.</b>	13
3° — — <b>COMMUN.</b>	14
4° — <b>QUARZO-TALQUEUX.</b>	16
5° <b>QUARZ GRENU.</b>	17
6° <b>POUDINGUE TALQUEUX.</b>	<i>Ibid.</i>
7° <b>DIORITE.</b>	18
8° <b>FILONS ET COUCHES DE SCHISTE COTICULE.</b>	20
9° — <b>ET COUCHES DE QUARZ.</b>	21
10° — <b>TALQUEUX.</b>	23
11° — <b>DE MANGANÈSE.</b>	<i>Ibid.</i>
<b>DÉTAILS LOCAUX.</b>	24
<b>PARTIE MÉRIDIIONALE DU TERRAIN ARDOISIER.</b>	26
<b>SYSTÈME INFÉRIEUR.</b>	<i>Ibid.</i>

	Pages.
SYSTÈME SUPÉRIEUR.	31
BANDE SEPTENTRIONALE.	<i>Ibid.</i>
BANDE MÉRIDIONALE.	35
PARTIE SEPTENTRIONALE DU TERRAIN ARDOISIER.	36
PARTIE CENTRALE DU TERRAIN ARDOISIER.	39
2° TERRAIN ANTHRAXIFÈRE.	40
DESCRIPTION DES ROCHES.	41
ROCHES DU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
1° SCHISTE ARGILEUX.	<i>Ibid.</i>
2° PSAMMITE.	42
3° GRÈS.	43
4° POUDINGUE.	44
ROCHES DU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	46
1° SCHISTE ARGILEUX.	<i>Ibid.</i>
2° PSAMMITE.	<i>Ibid.</i>
ROCHES SUBORDONNÉES AU SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	48
1° CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
2° FER OLIQVISTE TERREUX GLOBULIFORME.	<i>Ibid.</i>
3° HOUILLE.	49
ROCHES DES SYSTÈMES CALCAIREUX INFÉRIEUR ET SUPÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
1° CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
2° DOLOMIE.	55
ROCHES SUBORDONNÉES AUX SYSTÈMES CALCAIREUX.	57
1° HOUILLE.	<i>Ibid.</i>
2° PHTANITE.	<i>Ibid.</i>
3° SCHISTE.	58
FILONS.	<i>Ibid.</i>
1° FILONS CALCAIRES.	59
2° — QUARZEUX.	<i>Ibid.</i>
3° — ARGILEUX.	<i>Ibid.</i>
4° — PLOMBIFÈRES.	60
5° — FERRUGINEUX.	<i>Ibid.</i>
AMAS COUCHÉS.	61
1° AMAS COUCHÉS QUARZEUX.	<i>Ibid.</i>
2° — — FERRUGINEUX.	62

# TABLE ANALYTIQUE.

367

	Pages.
3 <sup>o</sup> AMAS COUCHÉS ZINCIFÈRES.	64
CARACTÈRES DISTINCTIFS DES ROCHES.	65
ORDRE DE SUPERPOSITION.	67
DÉTAILS LOCAUX.	70
SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
GÎTES MÉTALLIFÈRES.	74
BASSINS ANTHRAXIFÈRES.	75
BASSIN MÉRIDIONAL.	76
SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	80
Variétés.	82
Carrières, Minéraux, Fossiles.	83
DOLOMIE.	84
PREMIÈRE ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	85
DEUXIÈME ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
BANDE SCHISTEUSE ET PSAMMITIQUE.	<i>Ibid.</i>
BANDES PSAMMITIQUES.	86
Observations.	89
<i>Schiste argileux.</i>	90
Fossiles.	<i>Ibid.</i>
Calcaire subordonné.	<i>Ibid.</i>
<i>Psammite.</i>	91
Variétés.	<i>Ibid.</i>
Carrières, Minéraux, Fossiles.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.	93
PREMIÈRE BANDE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	94
Carrières.	96
Couches subordonnées.	<i>Ibid.</i>

	Pages.
DOLOMIE.	87
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Minéraux, Fossiles.	98
DEUXIÈME BANDE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Carrières, Minéraux, Fossiles.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	99
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Carrières, etc.	100
TROISIÈME BANDE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	<i>Ibid.</i>
QUATRIÈME BANDE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	101
PREMIÈRE ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	102
DEUXIÈME ÎLE CALCAIRE.	103
FILONS MÉTALLIFÈRES.	<i>Ibid.</i>
AMAS COUCHÉS FERRUGINEUX.	104
1 <sup>er</sup> Gîte : entre les systèmes quarzo-schisteux inférieur et calcaireux inférieur.	<i>Ibid.</i>
2 <sup>e</sup> Gîte : entre les systèmes calcaireux inférieur et quarzo-schisteux supérieur.	108
3 <sup>e</sup> Gîte : entre les systèmes quarzo-schisteux supérieur et calcaireux supérieur.	109
4 <sup>e</sup> Gîte : entre le système calcaireux supérieur et le terrain houiller.	110
BASSIN NORTHERN.	111
BORD MÉRIDIONAL.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME CALCAIREUX INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	110
Variétés.	117
Carrières, Minéraux.	118
DOLOMIE.	120
PREMIÈRE ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>

# TABLE ANALYTIQUE.

569

	Pages.
Observations.	121
DEUXIÈME ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
TROISIÈME ÎLE CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	122
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	123
<i>Schiste argileux.</i>	124
Fossiles.	<i>Ibid.</i>
Calcaire subordonné.	<i>Ibid.</i>
Fer oligiste terreux globuliforme.	126
<i>Psammite.</i>	128
Variétés.	<i>Ibid.</i>
Carrières, Minéraux, Fossiles.	129
Calcaire subordonné.	<i>Ibid.</i>
ÎLE PSAMMITIQUE.	130
SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
DOLOMIE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	132
Variétés.	<i>Ibid.</i>
CALCAIRE.	133
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	136
Carrières, Minéraux, Fossiles.	137
BASSIN PRUSSIEN.	141
FILONS MÉTALLIFÈRES.	142
AMAS COUCHÉS MÉTALLIFÈRES.	143
1 <sup>re</sup> Gîte : entre les systèmes quarzo-schisteux inférieur et calcareux inférieur.	<i>Ibid.</i>
2 <sup>e</sup> Gîte : entre les systèmes calcareux inférieur et quarzo-schisteux supérieur.	146
3 <sup>e</sup> Gîte : entre les systèmes quarzo-schisteux supérieur et calcareux supérieur.	<i>Ibid.</i>
4 <sup>e</sup> Gîte : entre le système calcareux supérieur et le terrain houiller.	153
BORD SÉPENTRIONAL.	159
SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>

Tom. VIII.

47

	Pages.
Carrières.	180
SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	181
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Fer oligiste terreux globuliforme.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.	182
DOLOMIE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Minéraux, Fossiles.	183
CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
Étendue.	<i>Ibid.</i>
Observations.	184
Carrières, Minéraux.	<i>Ibid.</i>
Tableau des bancs du calcaire supérieur de Seilles.	185
FILONS MÉTALLIFÈRES.	173
<i>Filons du calcaire inférieur.</i>	<i>Ibid.</i>
1° FILON DE HOURKINETTE.	<i>Ibid.</i>
2° FILONS DE LAVOIR.	<i>Ibid.</i>
<i>Filons du système calcaire supérieur.</i>	174
1° FILON DU CHANT-D'OISEAU.	<i>Ibid.</i>
2° FILON DE L'ARBRE SAINTE-BARBE.	<i>Ibid.</i>
3° FILON DE VELAIKE ET DE TROM-MAKA.	175
4° FILONS DE MARSINNE.	<i>Ibid.</i>
5° FILON DE XRAYÉE.	178
6° FILON DE MOHA.	177
7° FILON DE RICHELLE.	178
8° FILON DE BERNEAU.	<i>Ibid.</i>
BASSIN DE THEUX.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME CALCAREUX INFÉRIEUR.	179
SYSTÈME QUARZO-SCHISTEUX SUPÉRIEUR.	180
SYSTÈME CALCAREUX SUPÉRIEUR.	181
DOLOMIE.	<i>Ibid.</i>
CALCAIRE.	<i>Ibid.</i>
GÎTES MÉTALLIFÈRES.	183
3° TERRAIN HOULLER.	186

# TABLE ANALYTIQUE.

371

## DESCRIPTION DES ROCHES.

	Pages.
1° PRYANITE.	186
2° QUARZ GRENU.	<i>Ibid.</i>
3° PSAMMITE COMMUN.	<i>Ibid.</i>
4° POUDDINGUE PSAMMITE.	187
5° SCHISTE ALUNIFÈRE.	188
<i>Roches subordonnées au schiste alunifère.</i>	189
6° SCHISTE ARGILEUX.	190
<i>Roches subordonnées au schiste argileux.</i>	191
7° SCHISTE BITUMINEUX.	193
8° HOUILLE.	194
<i>Roches subordonnées à la houille.</i>	195
FAILLES.	<i>Ibid.</i>
FILON.	200
ORDRE DE SUPERPOSITION.	201
DÉTAILS LOCAUX.	202
TERRAIN HOUILLER DU BASSIN SEPTENTRIONAL, OU BASSIN HOUIL- LER DE LIÈGE.	<i>Ibid.</i>
Etendus.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME INFÉRIEUR.	206
PRYANITE.	<i>Ibid.</i>
QUARZ GRENU.	<i>Ibid.</i>
SCHISTE ALUNIFÈRE.	<i>Ibid.</i>
SYSTÈME SUPÉRIEUR.	208
PSAMMITE COMMUN ET SCHISTE ARGILEUX.	<i>Ibid.</i>
POUDDINGUE PSAMMITIQUE.	<i>Ibid.</i>
SCHISTE BITUMINEUX.	<i>Ibid.</i>
ALLURE DES COUCHES DE HOUILLE.	209
1 <sup>er</sup> Groupe ( <i>Envoz et la Paix-Dieu</i> ).	210
2 <sup>e</sup> — ( <i>les Awirs</i> ).	212
3 <sup>e</sup> — ( <i>Mons et la ferme de Nolichamps</i> ).	218
4 <sup>e</sup> — ( <i>Ans et Touvoye</i> ).	221
5 <sup>e</sup> — ( <i>Votamme et Oupeye</i> ).	223

	Pages.
6 <sup>e</sup> Groupe ( <i>Wandre</i> ).	225
7 <sup>e</sup> — ( <i>Laveux</i> ).	231
8 <sup>e</sup> — ( <i>Ramet, Seraing et Ougrée</i> ).	233
9 <sup>e</sup> — ( <i>St-Gilles et Tilleur</i> ).	237
10 <sup>e</sup> — ( <i>la Chartreuse et Jupille</i> ).	241
11 <sup>e</sup> — ( <i>Beyne</i> ).	245
12 <sup>e</sup> — ( <i>Haye-des-Loups</i> ).	249
13 <sup>e</sup> — ( <i>Micheroux et Soumagne</i> ).	253
14 <sup>e</sup> — ( <i>Mélin</i> ).	255
15 <sup>e</sup> — ( <i>la Minerie</i> ).	256
16 <sup>e</sup> — ( <i>la Neuvecour</i> ).	259
ENSEMBLE GÉNÉRAL DU TERRAIN HOUILLER DE LIÈGE.	260
<i>Étage supérieur.</i>	<i>Ibid.</i>
— <i>moyen.</i>	261
— <i>inférieur.</i>	262
NOMBRE DES COUCHES DU TERRAIN HOUILLER DE LIÈGE.	266
TERRAIN HOUILLER DU BASSIN MÉRIDIONAL, OU BASSINS HOUILLERS DU CONDROZ.	268
1 <sup>o</sup> BASSIN DE BÉNDE.	269
2 <sup>o</sup> — DE BOIS.	<i>Ibid.</i>
3 <sup>o</sup> — D'AMBLÈVE.	271
4 <sup>o</sup> — DE MODAVE.	<i>Ibid.</i>
TERRAIN HOUILLER DU BASSIN DE THEUX, OU BASSIN HOUILLER DE THEUX.	272
OBSERVATIONS <i>sur la stratification et l'âge relatif des terrains primordiaux.</i>	275

---

## SECONDE PARTIE.

TERRAINS SECONDAIRES.	281
1 <sup>o</sup> TERRAIN PÉNÉEN.	282



# TABLE ANALYTIQUE.

373

	Pages.
FOUDINGUE DE MALMEDY.	282
2° TERRAIN CRÉTACÉ.	294
DESCRIPTION DES ROCHES.	<i>Ibid.</i>
1° GREENSAND INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
A GRÈS BLANC.	<i>Ibid.</i>
B SABLE.	285
2° GAULT.	<i>Ibid.</i>
A ARGILE CALCARIÈRE.	286
B ARGILE SMECTIQUE.	<i>Ibid.</i>
3° GREENSAND SUPÉRIEUR.	287
4° CRAIE.	288
<i>Roches subordonnées à la craie.</i>	<i>Ibid.</i>
SILEX.	<i>Ibid.</i>
5° CALCAIRE DE MAESTRICHT.	289
<i>Roches subordonnées au calcaire de Maestricht.</i>	291
1° SILEX.	<i>Ibid.</i>
2° GRÈS.	292
ORDRE DE SUPERPOSITION.	<i>Ibid.</i>
1° GREENSAND INFÉRIEUR.	<i>Ibid.</i>
2° GAULT.	293
3° GREENSAND SUPÉRIEUR.	294
4° CRAIE.	<i>Ibid.</i>
5° CALCAIRE DE MAESTRICHT.	<i>Ibid.</i>
DÉTAILS LOCAUX.	297
GREENSAND INFÉRIEUR.	297
GRÈS BLANC.	<i>Ibid.</i>
SABLE.	<i>Ibid.</i>
GAULT.	303
GREENSAND SUPÉRIEUR.	300
CRAIE.	309
CALCAIRE DE MAESTRICHT.	314
3° TERRAIN TRITONIEN.	318
CALCAIRE GROSSIER.	<i>Ibid.</i>
SABLE.	320

4° TERRAIN DILUVIEN.	Pages. 324
CAVERNES A OSSEMENS.	<i>Ibid.</i>
CAVERNE DE CHOKIER.	326
BLOCS ERRATIQUES, CAILLOUX ET GRAVIER.	329
LIMON.	331
5° TERRAIN TUFFACÉ.	<i>Ibid.</i>
6° — ALLUVIEN.	332
7° — TOURBEUX.	333
8° — DÉTRITIQUE.	335
TABLEAU MÉTHODIQUE <i>des espèces minérales de la province de Liège.</i>	337
TABLEAU DES FOSSILES.	351
TABLE ANALYTIQUE.	369

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

*N.B.* L'auteur regrette que les procédés lithographiques n'aient pu reproduire avec toute la précision désirable les détails de la carte qu'il a eu l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie.